



Pubblicazione con contributo del Dipartimento di Economia Aziendale e del  
Dottorato in Linguistica Francese dell'Università degli Studi di Brescia

In copertina: foto di Andrea GAMBINO, *Fontana*, 2011

*Cahiers de recherche  
de l'École Doctorale  
en Linguistique française*

N. 6 / 2012

Numéro spécial  
Hommage à Camillo Marazza

Coordonné par Mariagrazia Margarito  
et Enrica Galazzi

Fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume, dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68 comma 4, della legge 22 aprile 1941 n. 633 ovvero dall'accordo stipulato tra SIAE, AIE, SNS, e CNA, CONFARTIGIANATO, CASA, CLAAI, CONFCOMMERCIO, CONFESERCENTI il 18 dicembre 2000.

Le riproduzioni ad uso differente da quello personale potranno avvenire, per un numero di pagine non superiore al 15% del presente volume, solo a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da AIDRO, via delle Erbe 2, 20121 Milano, tel. e fax 02 809506, e-mail: [aidro@iol.it](mailto:aidro@iol.it)

Copyright © 2012 Lampi di stampa  
Via Perugino 23 – 20093 Cologno Monzese (MI)  
ISBN 978-88-488-1365-5.  
e-mail: [lapidistampa@lapidistampa.it](mailto:lapidistampa@lapidistampa.it)  
[www.lapidistampa.it](http://www.lapidistampa.it)

## Table des matières

<i>Enrica Galazzi</i> Avant-propos.....	7
<i>Mariagrazia Margarito</i> Présentation.....	11
<i>Sonia Branca-Rosoff</i> Les variations langagières dans le lexique du corpus du français parlé parisien (CFPP2000). Un outil pour le FLE? .....	15
<i>Nadine Celotti</i> Les discours préfaciels du <i>Nouveau Petit Robert 2011</i> Du vestibule informationnel à la déclaration de combat.....	29
<i>Mirella Conenna</i> Des <i>ricochets</i> . Chansons et traductions de Georges Brassens.....	39
<i>Michele De Gioia</i> Les termes sont-ils des expressions figées? .....	57
<i>Jean-Paul Dufiet</i> Le destinataire intradiscursif dans le guide touristique (l'exemple du <i>Guide Vert</i> ).....	83
<i>Caterina Falbo</i> La politesse de l'interprète en face-à-face.....	101
<i>Françoise Gadet</i> «Mais qu'est-ce qu'il y a donc là de <i>naturel</i> ?».....	121
<i>Enrica Galazzi, Georges Boulakia</i> L'«r» du temps.....	135
<i>Mariagrazia Margarito</i> Un corps-à-dire.....	151
<i>Philippe Martin</i> La structure prosodique: une vision dynamique.....	163
<i>Paola Paissa</i> Rhétorique et dictionnaires: errements de la réticence.....	173
<i>Marie-Anne Paveau</i> Les diseurs de vérité ou de l'éthique énonciative.....	197
<i>André Petitjean</i> La question du style en linguistique: objets, méthodes et corpus ...	213
<i>Leandro Schena, Luciana T. Soliman</i> L'aspect verbal: constat sur le sémantème.....	223



## Avant-propos

*Le doctorat de Linguistique française reste une expérience unique dans le panorama des écoles doctorales en Italie. En effet, des conditions particulièrement favorables, pour ne pas dire exceptionnelles, venant du cadre législatif mais surtout de l'engagement tenace des institutions et des enseignants impliqués, ont permis la mise en place d'un doctorat monodisciplinaire, entièrement consacré aux champs de recherche nombreux qui constituent le secteur "Linguistica francese" (à présent "Lingua e traduzione – Lingua francese").*

*Fondé en 1996, il a d'abord été ancré auprès de l'Ecole Supérieure pour Traducteurs et Interprètes de l'Université de Trieste, sous la direction du Professeur Leandro Schena, fortement engagé dans le projet.*

*Après la mutation de ce dernier à Rome, en 1999 le siège administratif s'est déplacé à l'Université degli Studi de Brescia où il a été pris en charge par le Professeur Camillo Marazza qui a assuré son épanouissement en démarrant une politique d'internationalisation qui a profondément marqué sa structure et son développement.*

*A Brescia, le doctorat a bénéficié d'une localisation atypique, puisqu'il a été rattaché au Département de Economia Aziendale où se trouvait la chaire de Langue française dont Camillo Marazza était titulaire. Notre Collègue a eu le grand mérite de savoir transformer en atout ce qui pouvait apparaître comme un handicap. En effet, l'absence d'enseignements relevant des sciences humaines et plus particulièrement des secteurs linguistiques dans un département voué aux sciences économiques, a accéléré un processus d'élargissement des thématiques abordées et d'ouverture vers les partenaires francophones tout en garantissant l'indispensable support administratif et financier.*

*Dès le départ, un consortium s'était constitué réunissant autour de Trieste diverses institutions: en premier lieu l'Université Catholique de Milan qui a toujours contribué avec une bourse annuelle, et les Universités de Turin et de Gênes (qui ont attribué quelques bourses de façon discontinue suivant les aléas des règlements internes). A côté des collègues de Trieste (Leo Schena, Françoise Zanetti, Nadine Celotti et par la suite Caterina Falbo) Bona Cambiaghi puis Enrica Galazzi et pendant une courte période Maria Teresa Zanola, ont représenté l'Université Catholique de Milan, tandis que Turin participait avec Mariagrazia Margarito, Marie Berthe Vittoz, Nicole Werly, Paola Paissa (Ruggero Druetta s'inscrira sous peu); Hélène Giaufret représentait la convention avec Gênes destinée à s'arrêter avec sa mise à la retraite.*

*Des partenaires français prestigieux se sont vite joints à nous. Les universités de Paris X Nanterre (Françoise Gadet), Paris VII Denis Diderot (Elisabeth Guimbretière, puis Georges Boulakia, Philippe Martin, Bernard Colombat) et Metz-Paul Verlaine (André Petitjean), ont signé des conventions officielles.*

*Dans le cadre de ces conventions, nos doctorants ont suivi des cours et des stages dans les Universités partenaires et de nombreux travaux de recherches en collaboration ont pu être menés à bien.*

*Parallèlement au cadre institutionnel officiel, plusieurs collègues d'autres universités ont*

collaboré, en co-dirigeant des travaux de recherche (Amiens, Nice Sophia-Antipolis, Rouen, Lyon II, Marne-la-Vallée, Paris III, Paris XII...).

Grâce à la clairvoyance de M. Preti, l'ancien Président de l'Université de Brescia, et au dévouement de M. Marazza et de l'ensemble des collègues du Collège, le doctorat s'est vite signalé comme un lieu d'excellence de la recherche dans le champ de la linguistique française théorique et appliquée: en synchronie et en diachronie, dans les secteurs de la lexicographie, de la sociolinguistique, de la traductologie et de l'interprétation, dans l'analyse de corpus de langues spécialisées (économique, juridique, sociologique, médicale, des communications).

Les compétences diversifiées présentes dans le collège ont permis d'assurer un large spectre d'initiatives et de projets de recherche.

Des adhésions individuelles de collègues hautement spécialisés ont enrichi les compétences différentes présentes dans le collège. Je les cite selon l'ordre chronologique: Jean Paul Dufiet (Université de Trente), Mirella Conenna (Université de Bari), Michele De Gioia (Université de L'Aquila, puis de Padoue), Marie-Anne Paveau (Université Paris 13 Nord).

Fortement orientée vers l'acquisition de compétences professionnelles, la formation s'est vite appuyée sur un séjour obligatoire auprès des universités francophones (partenaires ou non) d'au moins 6 mois, souvent prolongé autant que le permet la loi. L'accueil des collègues français a permis d'intégrer nos jeunes dans des laboratoires prestigieux (CEDISCOR-SYLED Paris III; LIGM [Laboratoire Informatique Gaspard Monge] Université Paris-Est Marne-la-Vallée; CEDITEC Paris-Est Créteil; CELTED Université Paul Verlaine METZ ; ICAR- Lyon 2; MoDyCo UMR CNRS 7114, Université Paris Ouest Nanterre La Défense).

Des sessions de formation (trois, puis deux: au printemps et à l'automne) se sont définitivement fixées à Brescia: elles prévoient des séminaires et des conférences méthodologiques pendant lesquels se sont succédé à côté des collègues partenaires (Boulakia, Colombat, Gadet, Martin, Petitjean), les plus beaux noms de la linguistique française. (Antoine Auchlin, Claire Blanche-Benveniste, Marc Bonhomme, Marcel Burger, Sonia Branca-Rosoff, Jean-Claude Chevalier, Jeanne-Marie Debaisieux, José Deulofeu, Michèle Gellerau, Catherine Kerbrat, Alice Krieg-Planque, Dominique Lagorgette, Alyse Lehman, Francine Mazière, Marie-Anne Paveau, Rémy Porquier ...).

Pendant ces journées, l'audition de chaque doctorant en séance plénière permet de vérifier et d'évaluer le bien-fondé et la pertinence de la formation en cours ainsi que l'état d'avancement de la recherche.

La journée Doctorants & Recherche, inaugurée en 2008, est devenue un rendez-vous reconnu, ayant une visibilité internationale: des jeunes des écoles doctorales italiennes et francophones envoient leur proposition d'intervention chaque année. Sélectionnées par un comité scientifique, les propositions retenues sont présentées au cours de la journée et, après évaluation positive, publiées dans les Cahiers du Doctorat qui en sont à leur 5ème numéro.

Les sujets et les approches méthodologiques présentés au cours des journées rendent compte de la richesse et de la diversité des recherches en cours dans notre domaine qui reste, en dépit des contrariétés, très dynamique et vivant.

Si la valeur d'un parcours de formation doctorale se mesure à l'aune des résultats obtenus, ceux-ci sont flatteurs: tous nos jeunes docteurs sont titulaires de postes de maîtres de conférence ou de chercheurs, de bourses postdoc ou de contrats auprès d'universités italiennes ou francophones (Milan, Turin, Rome, Trente, Gênes, Pise, Palerme, Modène, Udine, Sassari, Urbino, Padoue, Teramo, de la Calabre, Nice, Grenoble puis Toronto, Paris III, Metz...).

Récemment, une reconnaissance internationale s'est ajoutée aux marques d'appréciation. Roberto Paternostro (doctorant de 2ème année en cotutelle avec Paris Ouest, sous la direction des Professeurs Enrica Galazzi et Françoise Gadet) vient de recevoir, à l'automne 2011, un des trois prix annuels décernés par l'Association for French Language Studies, ([www.aflls.net](http://www.aflls.net)) après le Colloque: "Regards nouveaux sur les liens entre théories, méthodes et données en linguistique française" (Nancy, 8-10 septembre) suite à son intervention intitulée: "Aspects phonétiques de l'accent parisien 'multiculturel': défis et enjeux d'une approche



*écolinguistique”.*

*Au cours de l'année 2010, la retraite de Camillo Marazza a marqué la fin de la période ascendante du Doctorat et la plus heureuse du point de vue humain et professionnel. Son départ, qui est en soi une incommensurable perte, a coïncidé avec une évolution législative dont on n'a pas encore entièrement mesuré les conséquences. Tandis que le règlement ministériel évolue de plus en plus vers des écoles doctorales pluridisciplinaires, la validation ministérielle semble aller prioritairement vers les doctorats cofinancés par des sponsors extérieurs. Nous vivons donc l'incertitude du futur dans un contexte de crise qui est en train de bouleverser notre cadre de travail.*

*Face à l'incertitude du futur que nous vivons jour après jour dans le contexte de la crise actuelle, nous n'apprécions que mieux ce qui a été construit et qui risque de disparaître.*

*Je me fais le porte-parole de tous les collègues membres du Collège en exprimant à Camillo Marazza toute notre gratitude et nos plus vifs remerciements pour les moments heureux qu'il nous a permis de consacrer à la recherche et à la formation des jeunes dans un climat détendu et collaboratif.*

*Les collègues et amis qui ont participé aux sessions de séminaires ont pu profiter de cette ambiance créative: comme nous, ils ont apprécié la compétence de Camillo doublée d'une élégance et d'une hospitalité rares que nous regrettons tous.*

ENRICA GALAZZI

*Université Catholique de Milan  
Coordinatrice pro tempore  
du Doctorat de Linguistique française*



## Présentation

L'estime, le partage des savoirs, la reconnaissance et l'amitié ont tissé, trame et chaîne, ce numéro des *Cahiers* en hommage à Camillo Marazza, coordinateur du doctorat en Linguistique française de l'Université de Brescia jusqu'à 2010. Les collègues universitaires français ont pu apprécier ses qualités de finesse, d'amabilité, de compétence non seulement en Histoire de la langue française, mais en Littérature française, en Histoire et en connaissance de Brescia aussi, et de ses environs, ce qui a toujours fait de lui un excellent maître des lieux.

Les collègues universitaires italiens lui doivent de la reconnaissance parce qu'il a su créer les conditions idéales pour l'épanouissement de notre doctorat. Sur ce point *l'Avant-propos* est explicite.

Les différents contributeurs ont eu ici le souci commun d'offrir un don au collègue et à l'ami et de caractériser ce don par la spécificité des recherches de chacun. Passions et habitudes de travail, et question de style aussi.

Le style, justement, et la contribution d'André Petitjean révèle combien l'auteur a approfondi la notion de style, a réfléchi sur la place qu'elle occupe dans différentes disciplines, notamment dans les sciences du langage: Son analyse s'enrichit d'une définition et de démonstrations par l'étude de caractéristiques stylistiques dans une dizaine de romans de Marguerite Duras.

Citer le style nous fait glisser, presque par analogie, vers la rhétorique. Paola Paissa dans son essai suit la figure de la «réticence» au fil des dictionnaires monolingues à partir du XVIIe siècle. La nature ambivalente de la réticence, balancée entre le dit et le «faire entendre» montre aussi combien les moments d'assimilation et les moments de distanciation - lexique savant, lexique courant - peinent à s'harmoniser.

Le rappel des dictionnaires nous amène aux pages de Nadine Celotti qui se penche sur une oubliée des répertoires lexicographiques: la préface. Bien au-delà de la fonction d'information, les discours préfaciels (ici ceux du *Nouveau Petit Robert 2011*) en plus de leur rôle de révélateurs de la société de l'époque peuvent nous réserver des surprises et se

transformer en hommages, voire en textes polémiques.

Toucher au péri-texte des dictionnaires est une invite à aller plus loin et à lire en macro et en microstructure des phénomènes comme les formes figées, examinées ici par Michele De Gioia dans le domaine de la terminologie. Après avoir illustré différentes définitions de *terme* dans la littérature scientifique il analyse des items provenant de discours de médiation pour souligner leur statut de phraséologie terminologique, dans une perspective lexicogrammaticale.

Le côté sémantique est pris en charge par Leandro Schena et Luciana T. Soliman qui nous donnent leurs réflexions sur l'aspect verbal du sémantème et sur les interprétations suscitées par sa dimension sémantique. Le focus de cette analyse est porté par les auteurs sur le débat Wilmet-Bertinotto quant à l'importance accordée à la représentation mentale vs mécanisme constructif de la phrase.

Tout un ensemble d'articles concernent l'oral, dans une palette riche en nuances et qui va de l'observation de variations dans le français parlé parisien à la chanson.

Sonia Branca-Rosoff part du *Corpus de Français parlé Parisien 2000* pour nous montrer les variantes de paires lexicales où l'on attribue communément à l'une des deux réalisations lexicales d'appartenir à un niveau de langue élevé et à l'autre à un niveau bas (cf. *travail – boulot, se promener – se balader, oui – ouais...*). Particulièrement intéressant l'aiguillage qui nous est donné entre différence affective et différence sociale.

Quant aux sonorités de la langue, quoi de plus caractéristique, de plus «français» oserions-nous dire, que le «r», à la prononciation variée et si difficile à reproduire, à acquérir pour les apprenants. Enrica Galazzi et Georges Boulakia révèlent des facettes insoupçonnées («r» décoratif, «r» ludique) de cette consonne si «marquante»: de la classe à la scène, le plaisir est convoqué!

Si, suite au divertissement et au plaisir, le *naturel* nous tente, Françoise Gadet se penche sur ce terme bien connu de la littérature scientifique sur la variation. Discours *naturel*, communication *naturelle*... le débat est ouvert. L'auteur prend en compte le *vernaculaire* aussi et signale, entre autres, l'importance de la collecte des données à analyser, et s'interroge sur l'évolution des langues et les principes qui la sous-tendent.

Prononciation, variation, prosodie... Philippe Martin s'attarde sur la structure prosodique en phonologie de l'intonation pour présenter une approche différente, où les événements prosodiques sont envisagés sous leur aspect dynamique et où la séquence temporelle marque bien toute son influence.

La prosodie fraie le chemin vers la musique. Mirella Conenna s'occupe ici d'une chanson de Georges Brassens, *Les ricochets*, et l'analyse sous de multiples aspects: linguistique, thématique-historique, traductologique. Les sources de la chanson sont fouillées, comme bien des témoignages du travail d'écriture et de réécriture de Brassens. Chaque étape de la

composition, les retours pluriels sur ce texte, y compris les traductions, sont les traces d'un travail continu d'interprétation.

Attentive aux relations entre interlocuteurs, Caterina Falbo traite dans ces pages de la politesse en situation d'interprétation en face-à-face. Notion interculturelle s'il en est, la politesse passionne les analystes du discours: elle a comme soubassement la capacité d'adaptation aux situations de communication, et de là elle permet à l'interprète de mettre en lumière sa subjectivité et son autonomie.

Si la politesse n'est peut-être pas à la mode dans l'univers mondain de notre vie quotidienne, un autre concept rencontre des difficultés bien majeures, à savoir «dire la vérité». Les «diseurs de vérité» sont mal acceptés dans nos sociétés et Marie-Anne Paveau reprend la longue tradition (philosophique, religieuse, littéraire) de cette malveillance qui paraît surprenante face à la valeur indéniable de la vérité. Les figures du messager, du parrésiasite, du *whistleblower* permettent à l'auteur de poser des questionnements sur les charnières reliant l'éthique au linguistique.

Plus éloignés de ces grands sujets philosophiques et sociaux, deux articles étudient l'un la présence, dans l'interdiscursivité des guides touristiques, du destinataire de la communication touristique, l'autre l'effort à énoncer gestes et attitudes du corps dans le travail.

À partir du *Guide Vert* Jean-Paul Dufiet souligne la mise en scène textuelle placée autour du destinataire du guide, le lecteur étant continuellement rappelé par tout l'appareil linguistique, sémantique et sémiotique. Loin d'être seulement descriptif, le guide s'articule sur un dialogisme affiché (verbes *découvrir*, *ressentir*, *pouvoir*...) qui témoigne du dynamisme de cette typologie de textes.

Le corps au travail qui a du mal à se dire est observé par Mariagrazia Margarito, dans un corpus hétérogène où la «parole du travail» appartient à des artistes, à des artisans, à des professionnels dont l'activité demande une grande implication physique. Expliciter les gestes (du sport, de la danse, du métier) même dans une optique d'enseignement, de transmission du savoir-faire peut être ressenti comme une difficulté presque insurmontable.

Ici se termine notre numéro spécial. Que ce «bouquet pour Camillo» remplisse sa fonction comme témoignage de gratitude et de savoirs partagés.

MARIAGRAZIA MARGARITO

*Université de Turin*



## **Les variations langagières dans le lexique du corpus du français parlé parisien (CFPP2000). Un outil pour le FLE?**

Sonia BRANCA-ROSOFF

Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3  
Clesthia-Syled EA2290

### **Résumé**

*Nous nous appuyons sur le corpus CFPP2000 pour aborder quelques variations lexicales du français parisien "commun". Avec ce terme nous désignons la variété qui émerge dans un genre que l'on peut caractériser «comme des entretiens informels sur la ville de Paris menés avec des universitaires». Les enquêtés usent d'une variété de langue qui exclut les vernaculaires (français dit «des cités», jeux bilingues...), ou les argots de métiers, mais peut – selon les interlocuteurs – incorporer des mots que les lexicographes considèrent comme familiers ou populaires. Il constitue à ce titre un témoignage du déplacement des normes en français contemporain.*

Les enseignants de français langue étrangère ont besoin de disposer d'une image du lexique qui ne soit ni trop décalée par rapport aux usages contemporains, ni trop marquée. Le corpus CFPP2000 nous semble donner une idée de la «langue commune» des Parisiens du début du XXI<sup>e</sup> siècle et peut fournir une source intéressante pour observer les normes lexicales du français ordinaire.

### **Enseigner la variation: un défi problématique**

La situation du FLE est devenue très inconfortable car les didacticiens sont adossés à la linguistique qui prend de plus en compte la diversité et affirme volontiers que toutes les formes langagières se valent et qu'il faut combattre l'arbitraire des normes dominantes. La tentation est grande d'inviter chacun à jouir des différences, signes de vitalité, comme demandait de le faire une exposition de 2002, joliment

intitulée *Le Français dans tous ses états*<sup>1</sup>. Puisqu'on ne cherche plus à former quelques lettrés, mais des traducteurs qui vont travailler dans des entreprises, pourquoi ne pas initier les élèves aux argots professionnels, les intéresser aux néologismes qui sont une manifestation évidente de la vie des langues<sup>2</sup>? Pourquoi proscrire le vocabulaire et la syntaxe «non conventionnels<sup>3</sup>» qui envahissent la conversation ordinaire et les émissions radiophoniques<sup>4</sup>? Ne faut-il pas les habituer rapidement aux SMS que les mutations technologiques répandent partout? Pourquoi ne pas célébrer les «métissages linguistiques» qui résultent du plurilinguisme généralisé à Paris comme dans toutes les grandes villes du monde?

Cet esprit ouvert à l'étude du français «authentique» s'observe dans les travaux de Chiara Molinari ou encore dans l'article de Françoise Favart, «Quels savoirs en matière de variations langagières susceptibles d'optimiser un enseignement du FLE»<sup>5</sup>, qui invitent les enseignants à ne plus se contenter de transmettre une norme homogène et appauvrie. La plupart des professionnels de l'enseignement ont souvent répondu en termes prudents à ces propositions de rénovation parce que la variation complique singulièrement la tâche des étudiants en les obligeant à acquérir davantage de formes et à maîtriser leurs conditions d'usage. Des réticences se sont fait jour lors du colloque consacré à la norme dans l'apprentissage organisé à l'École polytechnique par O. Bertrand et I. Schaffner (2008, éd. 2010)<sup>6</sup>, car tous les usages de la langue ne se valent pas dans l'espace social et l'enseignant doit privilégier ceux qui ne risquent pas d'entraîner des réactions de rejet.

Même s'il y a une tolérance plus grande à l'égard des étrangers qu'à l'encontre des locuteurs natifs, certains écarts peuvent effectivement entraîner un trouble, un sentiment de gêne chez les récepteurs. On peut donc estimer qu'il est moins grave pour un étranger de pratiquer un français un peu trop cérémonieux que de choquer ses interlocuteurs en se trompant de registre.

Ce dilemme est très aigu quand il s'agit des différences de registre et particulièrement en français dans le lexique où «l'alternance stylistique se manifeste de la façon la plus marquée» (LODGE 1992). C'est pourquoi ces quelques pages seront consacrées au lexique, indicateur extrêmement saillant de ce qu'on appelait naguère

---

1 Voir les documents rassemblés par B. Peeters en 2002.

2 C. Barone 2007.

3 J. Cellard et A. Rey 1980 (1991 2e éd.) ont publié un dictionnaire intitulé *Dictionnaire du français non conventionnel*. Le remplacement du nom attendu (*argot*) par *français non conventionnel* tire les conclusions de la présence du français vulgaire, trivial ou argotique dans toutes les couches de la société.

4 M. Rossi 2007, S. Branca-Rosoff 2007 a et b, et à paraître.

5 Voir 2008, p.57-68.

6 O. Bertrand & I. Schaffner éd. 2010.



les «niveaux de langue», et plus précisément à des paires lexicales dans lesquelles une des variantes relève traditionnellement du niveau élevé, l'autre du niveau bas.

### 1. **CFPP2000, un corpus qui cherche à cerner le français parisien commun**

Nous essayerons de nous pencher sur l'usage de ces paires lexicales en exploitant les données du CFPP2000 (Corpus de Français parlé Parisien). Ce corpus, qui dépasse 500 000 mots en septembre 2011, est disponible sans restriction sur internet et grâce à ses moteurs de recherche, il constitue un outil commode à la disposition des chercheurs et des enseignants<sup>7</sup>. Il a été conçu par une petite équipe de la Sorbonne Nouvelle (S.Branca-Rosoff, S. Fleury, F. Lefevre du laboratoire Clesthia-Syled) et M. Pires (du Laseldi de l'université Franche-Comté) désireux de proposer une image du français oral de communication qu'ont en partage les citadins de Paris et de la Petite Couronne dont le français est la (ou une des) langue(s) première(s). La dénomination *langue commune* peut servir de fil directeur au projet. Les auteurs du corpus ne veulent décrire ni les différents vernaculaires (français dit «des cités», jeux bilingues...), ni les argots de métiers qui circulent dans la capitale. Ils se centrent sur la variété qui émerge dans la situation d'intercommunication cadrée comme «*entretiens sur la ville de Paris recueillis par des universitaires et destinés à être mis en ligne*», une variété que les enquêtés jugent convenable dans une situation où ils sont bien avertis que leurs discours seront diffusés dans l'espace public puisqu'ils doivent signer une autorisation de mise en ligne après anonymage.

Le corpus permet donc d'aborder le comportement des locuteurs en se référant non pas aux *prescriptions* des grammaires et des dictionnaires (il s'agit justement d'en mesurer l'efficacité) ou aux *déclarations subjectives* de ces locuteurs (on sait qu'elles sont souvent très normatives), mais en dégagant des «*normes descriptives*», statistiques<sup>8</sup>, qui correspondent à une description objective des comportements des locuteurs. Dans la variété de CFPP2000, il s'agit donc d'un français oral, délesté d'un certain nombre de traits communautaires, l'accommodement réalisé entre les deux partenaires aboutissant à une variété qui présente une homogénéité suffisante pour qu'il y ait un échange harmonieux.

Ce français est cependant non dénué de variations puisque selon les locuteurs, il se rapproche du pôle du français familier ou du pôle standardisé décrit dans les grammaires. La situation d'interview pouvait *a priori* paraître formelle. Toutefois, il y a une marge de jeu dont les partenaires ont usé, soit parce que l'enquêteur mani-

---

<sup>7</sup> <http://cfpp2000.univ-paris3.fr>

<sup>8</sup> Voir la distinction entre normes prescriptives et normes descriptives dans A. Rey 1972.

feste dès le début de l'entretien (en particulier par sa façon de poser des questions) qu'il considère que l'échange doit être aussi détendu que possible, soit parce que les enquêtés ont catégorisé d'eux-mêmes la situation d'entretien comme une situation proche d'une conversation intime où les réponses se font confidences, moment agréable partagé ensemble, la radio et la télévision proposant tous les jours des modèles qui vont dans ce sens.

## 2. Quelques remarques méthodologiques: bagnole, voiture, auto, automobile

### a. La question de la synonymie ou de quel droit envisager des paires lexicales

Les problèmes de la variation lexicale sont aussi complexes que les problèmes du niveau syntaxique qui ont été discutés depuis longtemps<sup>9</sup>. Traditionnellement, les sémanticiens opposent à toute comparaison l'idée que les éléments comparés ne sont pas de «vrais» synonymes puisque chaque unité a son fonctionnement propre. Ainsi, si l'on prend les contextes d'*automobile*, on peut dire que le mot a un sens spécifique puisqu'il est seul à apparaître dans l'expression «circulation automobile» qui s'emploie pour la gestion administrative :

après on peut rentrer dans l'débat de la circulation automobile dans le quartier +++ euh ++ avec des voies d'bus euh maintenant énormes des rétrécissements de chaussée(s) (mm mm) un peu partout des places de stationnement de moins en moins nombreuses ++ [CFPP2000-13-01-Gabriel Pujade, 40 ans, cadre moyen<sup>10</sup>]<sup>11</sup>

De même, il n'est pas remplaçable par *voiture* dans la description des activités

<sup>9</sup> Voir F. Gadet 1997 pour une synthèse dans ce domaine.

<sup>10</sup> Pour situer les locuteurs dans la hiérarchie sociale, nous avons simplifié la description des statuts professionnels. On trouvera une description plus précise dans les fiches descriptives qui figurent sur le site.

<sup>11</sup> Les exemples sont transcrits en orthographe standard à l'exception de la chute des voyelles pour les éléments cliques. On écrira ainsi *t'arrives*; *j'me demande* car ces graphies sont entrées dans l'usage. Le texte n'est pas normé par la ponctuation à l'exception des ponctèmes?, !, «x» qui correspondent à des intonations caractéristiques.

+	pause brève
++	pause très longue
///	coupeure dans la transcription du discours
X	syllabe inaudible
XXX	suite de syllabes inaudibles ou non orthographiables
L1	<u>oui</u>
L2	<u>d'accord</u> énoncés qui se chevauchent
un mi-	amorce de mot signalé par un tiret collé contre le début de mot
(en, dans le)	hésitation du transcritteur qui ne parvient pas à choisir une version

A la fin de l'exemple, sont indiqués outre le nom de la chaîne et la date de l'émission, le nom de l'étudiant qui a transcrit le fragment cité.

professionnelles où «travailler dans l'automobile» relève presque d'une langue de spécialité:

vous n'envisagez pas (<sup>12</sup>même neveu euh d'un d'un ingénieur qui travaille dans l'automobile) d'acheter de voiture [CFPP2000-20-01, Branca-Rosoff enq., universitaire]<sup>13</sup>

*Automobile* et *voiture* sont donc des paronymes. Nous considérerons cependant que ces paronymes sont en variation dans les contextes où ils sont substituables. La position classique du sémanticien interdirait en effet de comprendre la façon dont un élément absent, ou très rare dans l'usage d'un groupe social à un instant *t*, finit par dominer et supplanter ses rivaux. Du point de vue du travail cognitif du récepteur, on parlera de substituabilité dans des structures comme *avoir une voiture/automobile*:

y a eu un moment donné justement vous aviez une automobile y avait plus d'essence + [CFPP2000-11-02, Branca-Rosoff enq. 62 ans, universitaire]

vous n'avez pas d'automobile [CFPP2000-12-03, Branca-Rosoff enq. universitaire]

Et

vous avez dit qu' vous n'aviez pas d' voiture vous couriez dans tout Paris [CFPP2000-07-03-Branca-Rosoff enq., 62 ans, universitaire]

J'ai plus l'occasion maintenant de m'déplacer au point de d'avoir une voiture + [CFPP2000-12-03, Thérèse Le Vern, 70ans, retraitée ex-employée]

Nous considérons qu'il y a bien équivalence des termes dans ces emplois et qu'il est alors pertinent de chercher quels facteurs conditionnent le choix entre eux.

## **b. La fréquence un premier indicateur**

Lorsque la thématique s'y prête, les paires lexicales sont suffisamment employées pour fournir quelques résultats statistiques. La comparaison des fréquences est alors un indice très utile. Le concordancier permet ainsi de constater qu'il y a 283 *voitures* et seulement 4 *auto(s)*, 3 *bagnoles* et 1 usage où *automobile* permute avec les autres termes. *Voiture* apparaît donc comme le terme banal qu'il convient d'apprendre à produire immédiatement, même s'il n'est pas inutile de comprendre

<sup>12</sup> Les parenthèses ont été ajoutées pour faciliter la lecture de l'exemple qui pourrait être glosé par: «alors que vous êtes le neveu d'un ingénieur qui travaille dans l'automobile, est-ce que vous n'envisagez pas d'acheter une voiture?».

<sup>13</sup> L'exemple est d'autant plus intéressant que S.Branca-Rosoff emploie parallèlement *voiture* pour désigner le moyen de locomotion personnel.

*automobile* ou *bagnole*.

### c. L'intérêt d'un retour sur le contexte

*Bagnole* est employé 3 fois. Les métadonnées du corpus permettent de voir qui use de ce terme. On le trouve dans la bouche du directeur d'une école privée fréquentée par des enfants privilégiés du très bourgeois 7<sup>e</sup> arrondissement, par ailleurs, conseiller municipal. Or, le contexte montre qu'il utilise le mot pour ses connotations négatives, comme un élément d'opposition à «l'autre», en l'occurrence les parents nouveaux riches dont il se distancie. Pour lui-même, il emploie *voiture*.

C'est euh ++ un certain type + de + population ++ dans l' quartier + qui achète ce type de voitures + «c'est je veux t' montrer que j' peux m'acheter une belle bagnole» + [CFPP2000-07-06 Bernard, 49 ans, Directeur d'école]

Il est clair qu'on ne peut pas traiter le discours rapporté comme le discours primaire. L'usage de *bagnole* dépend donc de l'attitude de ce locuteur envers son sujet. Au contraire, Micheline, professeur de religion qui vit dans le 12 s'autorise le mot pour se décrire elle-même dans ses activités ordinaires, sans aucune dévalorisation et apparemment sans connotation particulière. En réponse à une question sur ses loisirs de couple, Micheline répond:

alors on s'balade en bagnole voilà +++ on va voir (2) sinon j'me regarde des films ici aussi d'temps en temps [CFPP2000,-12-02, Micheline Rosier, 58 ans, prof. libérale]

*Bagnole* est donc un terme employable par des locuteurs soucieux de leur langue, des «professionnels» du langage. Bernard en fait un élément de distanciation. Micheline l'emploie naturellement dans une situation qu'elle considère comme n' imposant pas un registre très formel.

### d. Les usages idiosyncrasiques

Tous les exemples d'*auto* proviennent d'une des enquêtrices (Branca-Rosoff, 60 ans). Il s'agit de questions adressées aux enquêtés:

L'auto c'est pour le dimanche ? [CFPP2000-11-02-Branca-Rosoff enq., 62 ans, universitaire]

oui + + + + euh + comment vous vous dé- enfin vous vous êtes déplacées dans Paris en auto donc ? [CFPP2000-11-02-Branca-Rosoff enq., 62 ans, universitaire]

le corpus comporte 47 «en voiture».

les pistes cy- pour vélo les pistes pour auto ça a bougé quand même [CFPP2000-12-04-Branca-Rosoff enq., universitaire]

Le ton est familier; les interrogatives gardent l'ordre SVO, des structures détachées apparaissent. On remarque l'abandon de «pistes cyclables» et la préférence donnée à «pistes pour vélo». Le corpus ne permet pas d'aller plus loin.

### 3. Quelques cas plus complexes

#### a. Des indices d'extranéité: argot des manouches et mots grossiers

Un indice fort de l'extranéité d'un mot est le cas où le locuteur éprouve le besoin de le traduire. Une vieille Montreuilloise veut expliquer à l'enquêteur que le vocabulaire manouche était très présent dans sa ville:

un mot + des.: + des "lovés" des "lovés" c'est du c'est des sous + "ah j'ai pas beaucoup de lovés" ça c'est c'est de l'argent vous voyez + euh: [CFPP2000-MO-01-Marie-Hélène Matera, 67 ans, ex-secrétaire, retraitée]

Ce faisant, elle montre que le mot *lovés* n'appartient pas à la langue commune. Un autre indice est le cas où le locuteur glose le mot. Ainsi, les termes grossiers ne sont pas absents de CFPP2000, mais il arrive que les locuteurs s'excusent de les employer:

Ils rentraient dans la bibliothèque foutre foutre la merde excusez-moi du terme [CFPP2000-SO-01 Abdel Hachim, 25 ans, employé]

C'est sans doute *merde* qui est le mot tabou, car *foutre* est souvent employé (31 occurrences) sans donner lieu à commentaires.

c'est un truc qui me fout hors de moi [CFPP2000-V-01-Jacqueline Pelletier, 65 ans, retraitée CAP secrétariat]

j'étais obligée d'me battre pas pas d'les foutre dehors mais pratiquement [CFPP2000-IV-01 Jacqueline Pelletier, 65 ans, retraitée CAP secrétariat]

qu'est-ce que vous voulez que j'vous dise moi quand j'entends nos agriculteurs en c'moment + moi ça m'fout les jetons quoi (mm) [CFPP2000-IV-01-Jacqueline Pelletier, 65 ans, retraitée CAP secrétariat]

qui étaient là qui cherchaient + ben vous savez quand vous voyez ça ça m'fout les boules hein [CFPP2000-IV-01 Pelletier, 65 ans, retraitée CAP secrétariat]

quand on est même l'éloignement de Paris on s'en fout du moment qu'on a son petit quota de copains [CFPP2000-MO-02-Mireille 64 ans-secrétaire]

ah ils s'en foutaient les enseignants + [CFPP2000-SO- Abdel Hachim, 25 ans, employé]

j' suis méchante là + j' m'en fous ++ moi j' vais vous expliquer quand j' suis arrivée ici [CFPP2000-MO-02-Marie-Hélène Matera, 67 ans, retraitée, ex-employée]

Le corpus montre cependant que les locuteurs des quartiers populaires l'emploient beaucoup plus facilement que les locuteurs des beaux quartiers. La seule exception concerne deux occurrences, proférées par une habitante du 12<sup>e</sup>:

Si les banlieusards arrêtaient d' prendre leur voiture mes agneaux mais on serait foutus [12-03-Reine, 60 ans, retraitée, ex-chercheur à l'Institut national de l'audiovisuel]

Ça me fout carrément en colère [12-03-Reine, 60 ans, retraitée, ex-chercheur à l'Institut national de l'audiovisuel]

Pour expliquer ce choix lexical, on peut penser à ce qu'écrit Bell (1984) pour qui un locuteur choisit un registre en fonction du statut de son interlocuteur. Reine connaît l'enquêtrice et se comporte comme si l'entretien était un moment d'échange amical, qui ne relevait pas du registre formel.

#### **b. Une différence affective plutôt qu'une différence sociale**

La situation se complique avec les exemples suivants qui suggèrent que l'alternance répond aussi à des intentions stylistiques.

##### *Se balader/se promener*

Le couple *balader/promener* paraît interchangeable; les fréquences sont proches: *se balader* 67; *se promener*, 60, et, quels que soient leur âge et leur niveau social, les locuteurs l'emploient dans des contextes proches:

Voici des exemples avec un locatif

y a tous les quais où on peut aller s' balader on y pense pas toujours mais c'est merveilleux [07-03, Pauline de Bordes, 67 ans, éditrice, galeriste]

pouvoir euh se balader entre deux cours au Luxembourg + j'trouve que c'est vraiment c'est une chance [07-04 Raphaël, étudiant en médecine]

est une rue où on a pas d'plaisir à s'promener ils voudraient en faire + j'sais pas comment ça s'appelle un quartier civilisé [07-05- Yvette Audin-cadre supérieur]

avec le seul pronominal:

oh bah je me balade moi je fais mes courses voilà mes promenades quotidiennes (2) [MO-01 Matera-67 ans, retraitée, ex-employée]

vous me demandiez tout à l'heure si je me promenais + hein + non je vais pas me promener ++ [05-03- Christophe André, 62 ans, ex-enseignant, retraité]

ou avec un COD non réfléchi: on promène et on balade les chiens et les bébés:

ça m'est arrivé d promener la petite chienne qu'elle faisait sa ses besoins + j'ai toujours un mouchoir dans la poche pour ramasser une tou- toute petite x + elle avait pas fini qu'les gens m'insultaient en m'disant "faut ramasser" mais j'ai dit "attendez [rires] [12-03 Valentine Testanier, 60ans, concierge]

j'peux te dire qu'il y a: une dizaine de personnes qui baladent leur chien euh + qui font pipi tous les matins c'est mignon c'est calme voilà + [12-02 Micheline Rosier, 58 ans, prof. libérale]

### *Travail et boulot*

D'autres fois, les fréquences sont décalées. Ainsi pour *travail* et *boulot*. *Travail* est bien plus employé (189) et *boulot* ne le supplante pas du tout (24). Mais il apparaît tout de même un nombre notable de fois dans la bouche de locutrices bourgeoises (éditrice du 7<sup>e</sup>) aussi bien que chez des locutrices populaires (habitante d'une cité à Ivry retraitée, titulaire d'un CAP, longtemps chômeuse):

on nous a donné des polices de caractères on a on avait des + des aussi des presses à bras qui partaient aux États-Unis enfin c'était assez passionnant mais un énorme boulot (CFPP2000-07-03-Pauline de Bordes, 67 ans, éditrice, galeriste)

il a retrouvé euh du du boulot euh dans une usine de produits chimiques + [CFPP2000-SO-01- Abdel Hachim, 25 ans, employé]

Les contextes sont presque identiques; à un «énorme boulot» correspond «un énorme travail»;

c'est quelqu'un qui a fait un énorme travail sur la dyslexie et les méthodes + de lecture [CFPP2000-07-03-Pauline de Bordes, 67 ans, éditrice, galeriste]

à «retrouver du boulot», «retrouver du travail»:

j'ai dit "bien + il aura un peu plus d'un an j'vais retrouver facilement du travail" et bien non ça a été la grosse galère hein [CFPP2000-IV-01-Jacqueline Pelletier]

La connotation de *boulot* n'est pas diastratique (il n'y a aucun effet populaire dans l'usage qu'en fait Pauline de Bordes) et il ne comporte pas de connotation péjorative. Pauline de Bordes l'emploie pour évoquer un métier difficile dont elle souligne le caractère «passionnant». La même locutrice a le plus fort taux d'emploi

de *bouquin* du corpus (8) et le mobilise, dans des contextes dont la connotation affective est forte:

Les coursiers bon les coursiers euh étaient des passionnés d' bouquins ils connaissaient tout par cœur et cetera [CFPP2000-07-03-Pauline de Bordes, 67 ans, éditrice, galeriste]

De même, *se balader* apparaît plutôt dans des contextes où l'émotion est soulignée. «C'est mignon», «c'est merveilleux», disent les locutrices, comme si l'usage de ces termes non conventionnels et le refus concomitant des termes plus neutres, orientaient la communication vers un partage des émotions entre le locuteur et son interlocuteur. La connivence créée par ces termes peu formels participerait de l'abaissement de la distance sociale et inviterait l'auditeur à se rapprocher du monde de l'enquêté.

### c. Ouais, un adverbe d'affirmation disponible en français ordinaire

La fréquence de *oui* est 8614; celle de *ouais* est 2887<sup>14</sup>. Ces chiffres sont des indications qu'il faudrait vérifier, comme chaque fois qu'une variation phonétique est en jeu car les transcrip-teurs peuvent avoir automatiquement choisi la forme réputée la plus formelle. Il intègre 13 *mouais*, plus nettement dubitatifs. Là encore, les transcriptions devraient être revues. Des transcrip-teurs ont souhaité noter une prononciation qui ne correspond pas à l'orthographe standard, mais en l'absence d'un guide de transcription bien normalisé, il n'y a pas de garantie que les décisions aient été uniformes et qu'il n'y ait pas des *ouais* et même des *oui*, pour noter des /mwe/. Cependant, mêmes incomplets, les résultats suffisent pour montrer que *ouais*, décrit encore comme la forme relâchée de *oui*, se rencontre avec une fréquence notable chez tous les locuteurs<sup>15</sup>. Des personnes d'âge mûr, menant un entretien de sciences humaines l'emploient pourtant sans hésiter malgré l'absence de relation intime. Si la vigilance exercée à l'encontre de *ouais* était forte, on ne devrait pas trouver des successions où la forme «normée» précède la forme «déclassée», comme dans ces exemples de Christophe André, enseignant retraité, et de Marie-

<sup>14</sup> «mouais ++ nous notre génération nous peut-être» (CFPP2000-SO-02-Abdel, 25 ans, employé). Ces *mouais* apparaissent notamment dans l'entourage de *peut-être* ou d'un *mais*.

<sup>15</sup> Certains locuteurs font pourtant de *ouais* un stéréotype du parler populaire, ou plutôt, de l'évitement de *ouais*, un stéréotype du parler des classes supérieures. Sur une radio jeune, un locuteur, Lionel, décrit ainsi sa compagne:

Lionel: voilà ça fait un mois et demi en fait je suis avec + je suis avec une meuf et euh + c'est une bourgeoise en fait [...] et tu sais elle parle vraiment bourgeois elle dit pas ouais elle dit oui

Romano: oh fichtre

Lionel: elle dit pas nan elle dit non

[transcription Laure Villy, Skyrock le 04 février 2007, corpus Branca, Paris III, dans BRANCA-ROSOFF 2007c].



Anne, professeure de mathématiques, puis secrétaire dans une entreprise réalisant des études de marché:

ah *oui ouais* et + après le concert on a + commencé à aller à Pleyel euh + voilà puis on a + découvert l'opéra euh + des choses là tranquillement (rires) [05-01-Christophe André, 62 ans, enseignant retraité]

*oui* c'est ça + *ouais* + soixante-dix [05-01-Marie-Anne André, 63 ans, cadre moyen]

ah *oui* la hausse de l'immobilier j'pense que *ouais* on est bien touché hein [05-01-Marie-Anne André, 63 ans, cadre moyen]

Le *Petit Robert* semble considérer encore que *ouais* exprime la surprise, qu'il est ironique ou sceptique. Mais les locuteurs de CFPP2000 en font un usage nettement affirmatif. Rosemonde Ehrard, 60 ans, assistante du Directeur d'une école privée du 7<sup>e</sup> arrondissement, qui a enseigné l'anglais longtemps dans cette école, et qui a été étudiante à l'ESIT a adopté (comme les autres locuteurs) *ouais* en tant qu'adverbe affirmatif :

*ouais ouais* tout à fait + tout à fait [07-04- Rosemonde Ehrard, 60 ans, assistante d'un Directeur d'école primaire]

j'ai connu c'était d'la terre *ouais* absolument [12-02 Pierre Beysson, 59 ans, enseignant]

*ouais* dans sa valeur d'adverbe d'affirmation est partagé par tous. Toutefois, il est vrai qu'il est davantage utilisé par les locuteurs situés au bas de la hiérarchie sociale et surtout par les locuteurs les plus jeunes. Il est ainsi intéressant de confronter le corpus des parents Rosier (53 occurrences) et de leur fils interviewé en compagnie d'une camarade (271), ou d'Anita Musso (41 occurrences) alors que le corpus de ses filles en compte 224<sup>16</sup>.

Au vu des résultats du corpus, il faut considérer que *ouais*, comme adverbe affirmatif n'est pas proscrit et que c'est seulement son accumulation, son emploi systématique qui constitue un marqueur social.

On trouvera dans le corpus CFPP2000, de nombreux exemples du lexique dit familier, *bosser*, *foot*, *en avoir marre*, *marrant*, *mec*, *rigoler*, *sympa*... Ces mots apparaissent donc comme faiblement stigmatisés; la frontière entre ce qui est exclu du registre soigné et ce qui en fait partie s'est modifiée.

Le français, on le sait, s'est construit par élimination des variantes locales et populaires entre le XVI<sup>e</sup> siècle – quand les grammaires et les dictionnaires d'Estienne

---

<sup>16</sup> Ces chiffres sont à affiner en tenant compte de la longueur relative des corpus et en comptant à part les scores de chaque participant.

et de Nicot ont été élaborés – et le XIX<sup>e</sup> qui a vu l'extension de ce parler à l'ensemble de la population par le biais de la scolarisation primaire. Cependant, le français commun ne se confond pas avec le français fictif d'école primaire décrit par R. Balibar dans *L'Institution du français* (1985) car, une fois devenu la langue maternelle des Français, il a commencé à incorporer des éléments des parlers des couches défavorisées. Une partie de ces variantes, d'abord interprétées comme des variantes régionales, sont devenues des variations diastratiques, puis avec la modification des normes comportementales sont en train d'entrer dans le français parlé commun.

Les «outils» joints au corpus CFPP2000, et notamment les concordanciers, permettent une première exploration rapide d'une situation instable où chaque usage d'un mot répond à des déterminations complexes sociales, liées au genre, au contexte proche, voire à des intentions communicationnelles des locuteurs où se mêlent le désir d'être naturel, enjoué, parodique, amical.

### Références bibliographiques

- ARMSTRONG Nigel (1998), «La variation sociolinguistique dans le lexique français», *Zeitschrift für Romanische Philologie*, vol . 114 (3), De Gruyter, janv. 1.A
- AYRES-BENNETT Wendy (ed.) (1990), *Variation and Change in French*, London, Routledge, p. 116-133.
- BALIBAR Renée (1985), *L'Institution du français*, Paris, PUF.
- BARONE Charles (2007), «La Prononciation des néologismes de l'informatique et de l'internet», dans E. GALAZZI & C. MOLINARI (éds), *Les Français en émergence*, Berne, Peter Lang, p. 161-169.
- BELL Allan (1984), «Language style as audience design», *LiS* 13, p.145-204.
- BERTRAND Olivier & SCHAFFNER Isabelle (éds.) (2010), *Quels français enseigner. La question de la norme dans l'enseignement /apprentissage*, Éditions de l'école polytechnique.
- BRANCA-ROSOFF Sonia (2007a), «Nouveaux genres et déplacement de normes en français. À propos des interviews politiques sur les radios généralistes et des émissions de libre-antenne sur les radios jeunes» dans *Le français parlé des médias*, M. BROTH, M. FORSGREN, C. NOREN & F., SULLET-NYLANDER (éds), Stockholm, Acta Universitatis Stockholmiensis.
- BRANCA-ROSOFF Sonia (2007b), «Normes et genres de discours. Le cas des émissions de libre antenne sur les radios jeunes», *Langage et Société*, n. 119, p. 111-128.

- BRANCA-ROSOFF S., FOURNIER J.-M., GRINSHPUN Y., REGENT-SUSINI A. (éds.) (2011), *Langues communes et changements de normes*, Paris, Champion.
- BRANCA-ROSOFF Sonia (2007c), «Des styles littéraires aux pratiques langagières ordinaires», *Pratiques*, A. RABATEL et A. PETITJEAN éds, déc., «Pratiques des styles» p.135-136.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, FLEURY Serge, LEFEUVRE Florence, PIRES Mat (2000), «Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)» <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>
- BRANCA-ROSOFF Sonia (à paraître), «Modes langagières: le style des radios jeunes», in G. SIOUFFI, M. C. ALLEN GARABATO, J.-M. PRIEUR, A. STEUCKARDT (éds), *Actes du colloque Modes langagières dans l'histoire. Processus mimétiques et changements linguistiques*, (Montpellier, 11-13 juin 2008). Paris, Champion.
- CELLARD Jacques & REY Alain (1980 [1991 2<sup>e</sup> éd.]), *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Masson.
- GADET Françoise (1997) «La Variation, plus qu'une écume», *Langue française*, n. 115, p. 5-18.
- LODGE Anthony R. (1992), «Le Vocabulaire non-standard suivant les perceptions des locuteurs français actuels», GHELFF, *Grammaire des fautes et français non conventionnel*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure.
- MOLINARI Chiara (2010), «Normes linguistiques et normes culturelles dans l'apprentissage du FLE: un parcours d'ouverture à la variation francophone», dans O. BERTRAND et I. SCHAFFNER, *Quels français enseigner. La question de la norme dans l'enseignement /apprentissage*, Paris, Éditions de l'école polytechnique, p. 101-114.
- LODGE Anthony (2011), «La Question de la "langue commune" en français. "Normes sociales" vs. normes "communautaires"», dans S. BRANCA-ROSOFF, J.-M. FOURNIER, Y. GRINSHPUN, A. REGENT-SUSINI (éds.), *Langues communes et changements de normes*, Paris, Champion.
- PETTERS Benoît (2002), *Le Français dans tous ses états*, DVD vidéo / coll. Réflexions faites, 2H34/1 livret en couleur de 16 pages, ISBN 2-906131-39-3.
- REY Alain (1972), «Usages, jugements et prescriptions linguistiques», *Langue française*, n. 16, p. 4-28.
- ROSSI Micaela (2007), «Est-ce du bon français? Sûrement pas. Mais je l'ai entendu!», *Images et usages du français dans les émissions radiophoniques*, E. GALAZZI & C. MOLINARI (eds.), *Les Français en émergence*, p. 23-39



## **Les discours préfaciels du *Nouveau Petit Robert 2011* Du vestibule informationnel à la déclaration de combat**

Nadine CELOTTI

Università degli Studi di Trieste  
Scuola Superiore di Lingue Moderne per Interpreti e Traduttori

### **Résumé**

Les discours préfaciels des dictionnaires de langue française dépassent la simple fonction informationnelle. Ils enrichissent notre savoir sur l'histoire des dictionnaires, sur l'histoire de la langue, sur la société et sur les enjeux idéologiques et politiques. Ils peuvent rendre hommage, se transformer en dédicace, ou prendre forme de déclarations de combat. C'est ce que cet article tente d'illustrer à travers un parcours de réflexion sur les discours préfaciels du *Nouveau Petit Robert 2011*.

[...] les Préfaces, éléments constitutifs à part entière des dictionnaires, ont fourni des matériaux essentiels et l'on est loin d'avoir exploité toutes leurs ressources.  
(Quemada 1997 a.: VIII)

[...] le discours préfaciel, ainsi dénommé non par amour des néologismes et du métalangage, mais parce qu'il a des caractéristiques linguistiques spécifiques.  
(Mitterrand 1980: 21)

Si les dictionnaires véhiculent des visées culturelles et idéologiques<sup>17</sup> à partir des

---

<sup>17</sup> «Dictionnaires, encyclopédies, grammaires sont donc à merveille les lieux où lire entre les lignes, où reconnaître, plus facilement qu'ailleurs, les conflits, les masquages des conflits, les clichés qui font l'album de la famille d'une culture» (MESCHONNIC1991: 16). Cf. également Boulanger 1986, Lehmann 1989, 2002, Celotti 1994, Glatigny 2003, Scullen 2003.

mots inclus et exclus (macrostructure) et de tout leur appareil informationnel (microstructure), les préfaces ne vont - elles pas, elles-aussi, alimenter des représentations qui vont aller au-delà de la fonction qui semblerait première, celle de mode d'emploi du texte-dictionnaire (HERBERG 1989)? C'est sur cette question que nous entendons arrêter notre regard, notamment à propos des discours préfaciels du *Nouveau Petit Robert* 2011<sup>18</sup>.

Dès leur première parution et au cours des siècles, les dictionnaires de langue française se sont ouverts par une ou plusieurs préfaces<sup>19</sup>. Nommée également *avertissement* (Richelet 1680), *prospectus* (RIVAROL 1787), *discours préliminaire* (5ème édition Dictionnaire de l'Académie 1798), *introduction* (HATZFELD et DARMESTETER 1890), *avant-propos* (Dictionnaire du Français Contemporain 1967), la préface constitue, aujourd'hui, un objet d'investigation au sein de la réflexion lexicographique, comme de nombreuses études peuvent en témoigner (COLLINOT 1985, MAZIERE 1985, HERBERG 1989, GRIMALDI 1993, BREVOT DROMZEE 1996, QUEMADA<sup>20</sup> 1997, FRANCOEUR et al. 2000, CHRETIEN et al. 2001, BOUSSEL 2007, CELOTTI 2009). Si la majorité des préfaces font large place à la présentation des options lexicographiques, de leurs intentions éditoriales en précisant leurs destinataires, elles répondent également à d'autres fonctions. Certaines tracent l'histoire de leur dictionnaire et/ou les étapes fondamentales de formation de la langue française et, de ce fait, enrichissent les savoirs sur la langue. D'autres, encore, s'ouvrent vers le monde extérieur et explicitent leurs orientations politiques. Le célèbre *discours préliminaire* de Garat à la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie* est significatif: un «véritable manifeste des Lumières» (TASKER 1987: 220). «Garat rend un vibrant hommage à l'esprit philosophique et à la démocratie» (CHRETIEN 2001: 90). Également, les préfaces des dictionnaires du XIXème siècle, selon Grimaldi, «s'apparentent plutôt aux manifestes qu'aux textes purement informatifs» (1993: 124). Elles nous rappellent qu'un dictionnaire n'est pas innocent.

Au cours de leur histoire, qu'elles aient été allographes ou auctoriales, signées génériquement par «les auteurs» ou avec le nom du directeur de la rédaction, les préfaces ne se sont pas simplement limitées à diriger la lecture du dictionnaire

<sup>18</sup> Le *Nouveau Petit Robert* 2011 reprend tous les discours préfaciels présentés à partir de 2009.

<sup>19</sup> La septième édition du Dictionnaire de l'Académie (1878) a reproduit les Préfaces des six éditions précédentes. Elles sont présentées par Sylvestre de Sacy comme des «documents précieux pour l'histoire de l'Académie.»

<sup>20</sup> Témoin exemplaire de l'intérêt des préfaces, Quemada propose une édition cumulative des préfaces (et d'autres instances préfacielles comme les dédicaces et des documents supplémentaires comme des projets de préfaces non retenus) des neuf éditions du *Dictionnaire de l'Académie*. Chaque préface est introduite par de véritables recherches approfondies qui s'appliquent, entre autres, à décrire les questions majeures de la rédaction des préfaces liée à leur contexte historique.

qu'elles présentaient.

Et de nous demander, aujourd'hui, «mais que font les préfaces?», pour reprendre la question fondatrice derridienne<sup>21</sup>, du *Nouveau Petit Robert* 2011.

### **Mais que font les préfaces du Nouveau Petit Robert 2011?**

Le *Nouveau Petit Robert* 2011 présente un grand éventail de discours préfaciels, composés de 22 pages, qui vont exprimer de multiples fonctions. Nous tenons à souligner l'emploi du mot «discours» pour indiquer que les préfaces se placent dans une situation énonciative où le «je» ou le «nous» s'adresse aux destinataires du dictionnaire, «*partenaire tantôt explicitement apostrophé, tantôt implicitement convoqué*» (MITTERAND 1980: 22).

#### *Une préface hommage*

Le dictionnaire s'ouvre avec la *Préface du Petit Robert* (première édition 1967) signée par Paul Robert, créateur du dictionnaire: une préface hommage.

La préface auctoriale du premier dictionnaire *Petit Robert*, ponctuée par le «Je», se révélait être principalement un discours de déclaration des intentions éditoriales et un discours de remerciement à son équipe. Paul Robert soulignait le caractère innovateur de son dictionnaire de par l'insertion de l'approche onomasiologique:

L'innovation [...] réside principalement dans l'enrichissement du cadre alphabétique par le jeu des associations d'idées. (VIII)

Sensible à la francophonie et à l'épanouissement du français dans les pays non francophones, il explicitait la destination de son *Petit Robert*:

un très vaste public, mais d'abord aux maîtres et aux élèves de tous les degrés de l'Enseignement, en France et dans les pays d'expression française. Je suis convaincu qu'il contribuera également à l'expansion de notre langue au-delà des frontières linguistiques, en aidant l'étranger à l'apprendre et à s'en servir correctement. (VIII)

Mais aujourd'hui, cette fonction de présentation s'est transformée de par le temps

---

<sup>21</sup> Derrida s'interroge sur les préfaces dans un chapitre intitulé «Hors-livre» dans *Dissémination* (1972).

pour devenir un «document précieux» pour l'histoire des dictionnaires *Petit Robert*.

*Préface du Nouveau Petit Robert* par Josette Rey-Debove et Alain Rey

À l'occasion de l'édition entièrement revue et amplifiée du *Petit Robert* qui a conduit à rebaptiser le dictionnaire *Nouveau Petit Robert* (1993), une nouvelle préface prend place. Elle est signée par Josette Rey-Debove et Alain Rey, tous deux responsables de la direction de la rédaction du *Petit Robert* et de la conception et rédaction du *Nouveau Petit Robert*. Les signataires tiennent une pluralité de discours. La préface débute avec «*Nous présentons le Nouveau Petit Robert à nos lecteurs et ceux qui le deviendront*». C'est un premier discours de présentation du dictionnaire qui part de son élaboration actuelle pour retracer son histoire. Ils tiennent également un discours didactique (non déclaré) sur la langue française: sa morphologie lexicale en illustrant les différentes procédures de création des mots et ses variétés en exposant la dynamique des variantes selon le temps, l'espace et le social. En revanche, la préface explicite son intention de tenir un discours didactique sur la lexicographie:

Il n'est jamais inutile de rappeler ce qu'est un dictionnaire de langue et d'évaluer les oppositions par lesquelles on le caractérise.(X)

et sur l'histoire de la langue:

Pour mieux comprendre l'usage actuel, principal objet du Nouveau Petit Robert, de brefs rappels historiques s'imposent. L'histoire est présente dans ce dictionnaire de bien des manières. (XIV)

Ils s'appliquent à souligner le rapport avec le passé en rendant hommage aux dictionnaires antérieurs comme le *Littré* pour son caractère historique; le *von Warburg*, le *Grand Robert*, le *Trésor de la Langue française* et le *Dictionnaire Historique de la langue française* pour les étymologies; le *Hatzfeld et Darmesteter* pour la présentation arborescente des significations; et plus en général:

C'est une description plus riche, plus claire encore, plus homogène, que l'on présente au lecteur, sans rupture cependant avec le passé, car le Petit Robert doit rester l'héritier d'une tradition où l'Académie française depuis 1694, Furetière, Littré, Pierre Larousse, *Le dictionnaire général* ont défini les règles du jeu. (XXII)



Au fil de ces différents discours, la préface déclare la position politico-culturelle du dictionnaire, notamment face à la norme langagière, et tient à souligner «l'absence de tabous» (XVI). Par «souci de modernité» (IX), le dictionnaire suit l'évolution de la langue et l'enregistre. L'accueil de la langue courante familière de la part du dictionnaire dès la première édition révèle une «hardiesse qui bousculait la tradition» (X) et la présence du verlan se fait «sans nous en alarmer» (XVIII). L'ouverture aux variations témoigne le refus de «l'autocensure d'une norme rigoureuse» (XV) et la reconnaissance de l'existence de:

[...] plusieurs «bons usages», définis non par un décret de Paris, mais par autant de réglages spontanés ou de décisions collectives qu'il existe de communautés vivant leur identité en français.(XV)

La sélection des entrées prouve la créativité de la langue française contre:

Quelques pessimistes qui parlent du français comme d'une langue qui aurait perdu sa créativité et qui ne vivrait plus que d'emprunts à l'anglais: le *Nouveau Petit Robert* leur apportera la preuve du contraire [...] (XVI)

Cependant, cette ouverture aux mouvements de la langue se voit limitée pour accueillir les innovations orthographiques proposées par les Rectifications de l'orthographe de 1990<sup>22</sup>:

Nous n'avons pas entériné les «Rectifications de l'orthographe» [...] Néanmoins le *Nouveau Petit Robert* est très attentif aux évolutions des graphies, qui souvent tendent naturellement à plus de simplicité. (XIX)

Sujet épineux, «toujours brûlant à toutes les époques» (DE VAULCHIER 1997: 377)<sup>23</sup>, il sera repris au cours de l'édition 2009 avec un ajout préfaciel «L'orthographe: mise au point».

<sup>22</sup> Dans les *Cahiers de lexicologie* (2010-2), numéro entièrement consacré aux «Dictionnaires et orthographe», C. Jacquet-Pfau approfondit «le destin des Rectifications de 1990» dans les éditions 2011 des dictionnaires *Dictionnaire Hachette*, *Petit Larousse illustré*, et *Petit Robert*. Entre autres, elle analyse leurs péritextes et conclut que «Le PR porte sur elles un regard distancié et sélectif, observateur inlassable des pratiques linguistiques, tandis que le PLI, [...], prend plus de distance dans la mise en œuvre des recommandations. Seul le DH indique qu'il 'mentionne pour chaque mot la nouvelle orthographe'» (2010: 47). Voir aussi C. Martinez dans ce même numéro.

<sup>23</sup> Toutes les préfaces du DA à part la sixième édition, celle qui officialise le *oi* en *ai*, l'orthographe dite «de Voltaire», s'arrêtent sur la question de l'orthographe. (DE VAULCHIER 1997: 377).

*L'orthographe: mise au point*

Cette nouvelle instance préfacielle, une page signée par Alain Rey, annonce le changement du dictionnaire envers l'orthographe:

Il était temps de tirer les leçons de l'expérience, et d'harmoniser la pratique du dictionnaire avec les modifications proposées (XXIV).

Le dictionnaire entend indiquer les deux façons d'écrire possibles à l'entrée en donnant priorité au constat d'usage:

Là où on avait ACUPUNCTURE ou ACUPONCTURE, avec l'orthographe ancienne et traditionnelle en premier, on trouvera dans le *Petit Robert* 2009, ACUPONCTURE ou ACUPUNCTURE.

ou au lieu d'indiquer l'orthographe réformée en remarque à la fin de l'article comme dans les éditions précédentes, il va l'anticiper en première position à l'entrée:

là où on avait «BRASERO...On écrirait mieux BRASÉRO», on trouvera simplement «BRASÉRO ou BRASERO».

Cependant ce choix d'ouverture ne va pas sans un certain malaise quand Rey se doit de préciser que:

chaque fois qu'une modification nous a paru excessive ou perturbante, elle n'a pas été retenue, car ce n'est pas au dictionnaire, tenu de refléter le bon usage, de jouer les réformateurs par principe, encore moins les révolutionnaires, ni de suivre les modes sans réflexion (XXV).

Une déclaration qui se détache des autres positions prises tout au long de la préface précédente pour souligner l'attention du dictionnaire à l'évolution de la langue, notamment pour ce qui concerne le choix des entrées. L'orthographe serait-elle encore un tabou pour le dictionnaire? Le rappel au «bon usage» laisse un grain de perplexité quand la préface de 1993 et la postface de trois ans auparavant offrent un regard plus complexe.

*La postface: un moment de recueillement et une déclaration de combat*

En 2006, Alain Rey ajoute une postface qui se présente comme un jeu d'entrediscours préfaciels, non seulement de complément mais aussi de synthèse des préfaces précédentes.

Composée d'une seule page, non pas placée à la fin du texte-dictionnaire mais comme postface aux discours préfaciels précédents, elle tient en premier lieu un discours de valorisation du dictionnaire en partant de ses origines:

Dans l'évolution constante de son texte, le *Petit Robert* fut toujours respectueux de ses origines, se modelant aux exigences de la modernité sans renoncer aux richesses du passé (XXIV).

Alain Rey révèle sa présence par le «je» quand il dédie - comme dans un moment de recueillement collectif - la postface à Josette Rey-Debove, saluée comme une des grandes théoriciennes de la sémantique et du dictionnaire:

C'est à elle, disparue il y a un peu plus d'un an, que je dédie ces quelques lignes (XXIII).

Ensuite la postface prend la forme d'un manifeste et elle annonce un combat:

Au-delà de la fonction de référence, ce dictionnaire mène un combat contre la pensée unique et l'expression appauvrie. [...] Ce dictionnaire souhaite réagir contre une attitude nourrie d'une idéologie, celle d'une norme supérieure pour une élite dans une population ainsi hiérarchisée, et dont les usages, lorsqu'ils se distinguent de ce 'bon usage' ne suscitent que mépris, dérision ou rejet [...] (XXIV).

Elle n'oublie pas de contester l'expression «France d'en bas»<sup>24</sup> en argumentant que «cette France est de partout et de tous». Et de conclure:

L'idéologie de l'élite, des couches supérieures, ignore superbement ou juge sévèrement, dans l'ignorance têtue du réel social, tout autre usage que le sien. Au contraire, le *Petit Ro-*

---

<sup>24</sup> Expression attribuée à Jean-Pierre Raffarin, devenu premier Ministre en 2002. Expression qui «poursuit toujours sa course, avec de nombreuses échappées qui la conduisent bien au-delà de ses attaches d'origine, y compris du côté des opposants et détracteurs de la politique gouvernementale» comme le souligne (REMI-GIRAUD 2005 : 93).

*bert* est ouvert à la diversité, à la communication plurielle; il veut combattre le pessimisme intéressé et passéiste des purismes agressifs comme l'indifférence molle des laxismes. Le français le mérite.

Ce discours pourrait nous inviter à relire le *discours préliminaire* de Garat quand il relevait:

[...] qu'il ne falloit pas consulter le beau langage du beau monde, comme une autorité qui décide et qui tranche tout; parce que le beau monde pense et parle souvent très mal [...]  
(X)

Cette postface, qui milite pour une cause plus large que celle d'un genre lexicographique, mérite, à notre avis, d'entrer dans l'histoire des dictionnaires. Et elle nous rappelle que:

La préface est en effet un réceptacle naturel de l'idéologie, en raison du lieu d'où elle parle et des modalités de son discours, ou, en d'autres termes, de ce qu'on appelle parfois sa grammaire d'énonciation. (MITTERAND 1980: 26)

#### *Pour conclure*

«Seuil», «vestibule», «'zone indécise' entre le dehors ou le dedans», «lisière» ou «frange» (Genette 1987: 8), le discours préfaciel des dictionnaires présente des instances révélatrices de nombreux enjeux - lexicographiques, linguistiques, culturels, idéologiques et politiques. Ce «*on est loin d'avoir exploité toutes leurs ressources*» de Quemada est alors une belle invitation à continuer l'exploration de cet objet «*aussi multiforme et tentaculaire*» (GENETTE 1987: 410).

#### **Références bibliographiques**

BOULANGER Jean-Claude (1986), *Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine*, Tübingen, Niemeyer.

BOUSSEL Claire (2007), «La perception du grand homme dans les textes préfaciels de deux dictionnaires: Le dictionnaire de l'Académie française (éd. 1798), le projet de Rivarol», in I. GALLERON, *L'art de la préface aux siècles des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p.119-130.

BRÉVOT DROMZÉE Claude (1996), «La mise en scène du Dictionnaire de

- l'Académie dédié au Roy: 'dire d'avance' par la préface», in *Etudes françaises*, 32.1, p. 129-137.
- BRUNOT Ferdinand (1966), *Histoire de la langue des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome IV, Première partie.
- CELOTTI Nadine (1994), «Les uns vus par les autres: une étude diachronique des entrées italianiser, italianisme, Italie et italien-ne dans les dictionnaires monolingues français depuis Richelet», in *Lingue e cultura a confronto*, Roma, Do.Ri.F. Università, p. 229-240.
- CELOTTI Nadine (2009), «'Mais que font les préfaces' des dictionnaires?», in *La pensée des préfaces et des comptes rendus. Les sciences sociales et humaines au fil des seuils*, colloque à l'Université de Tallinn Estonie, en cours de parution.
- CHRÉTIEN Annie, GAUTHIER Hélène, CORMIER Monique C. (2001), «Le projet de l'Académie française à travers les préfaces de deux éditions de son dictionnaire: 1694 et 1798», *International Journal of Lexicography*, vol. 14, 2, p. 85-95.
- COLLINOT André (1985), «L'ouverture des dictionnaires. Remarques sur les titres et préfaces des dictionnaires français du XVIIIème siècle», *Lexique*, 3, *Lexique et institutions*, p.11-29.
- DERRIDA Jacques (1972), *La dissémination*, Paris, Seuil.
- DE VAULCHIER Henri (1997), «Préface de la sixième édition – 1835 – Notes», in Bernard QUEMADA, *Les préfaces de l'Académie française, 1964-1992*, Paris, Champion, p. 363-378.
- FRANCOEUR Aline, CORMIER Monique C., BOULANGER Jean-Claude, CLAS André (2000), «Le discours de présentation du dictionnaire. Reflet d'une évolution à travers les âges», *Cahiers de lexicologie*, 77, p. 97-115.
- GENETTE Gérard (1987), *Seuils*, Paris, Seuil.
- GLATIGNY Michel (2003), «L'article arabe dans un certain nombre de dictionnaires français de Nicot au Grand Robert», *Cahiers de lexicologie*, 83, p. 105-130.
- GRIMALDI Elisabeth (1993), «La formulation de la norme dans les préfaces des grands dictionnaires de la langue française du XIXème siècle», in D. BAGGIONI (éd.), *Langues et Langage*, Encyclopédies et Dictionnaires français (Problèmes de normes et de nomenclature), 3, p. 123-139.
- HERBERG Dieter (1989), «Wörterbuchvorwörter», in F.J. HAUSMANN, *Encyclopédie internationale de lexicographie*, New York/Berlin, Walter de Gruyter, p.749-754.
- JACQUET-PFAU Christine (2010), «Vingt ans après, le destin des rectifications de 1990 dans les dictionnaires», *Cahiers de lexicologie*, 97, p. 31-54.
- LEHMAN Alise (1989), «Les représentations idéologiques dans le discours du dictionnaire», *Le Français dans le Monde*, numéro special *Lexic*, p. 106-112.

- LEHMAN Alise (2002), «L'évolution culturelle du Petit Larousse: l'exemple de la sexualité», in J. PRUVOST, M. GUILPAIN-GIRAUD, *Pierre Larousse du Grand Dictionnaire au Petit Larousse*, Paris, Champion, p. 223-237.
- MARTINEZ Camille (2010), «La personnalité orthographique de trois dictionnaires millésimés (Petit Larousse, Petit Robert, Dictionnaire Hachette)», *Cahiers de lexicologie*, 97, p. 13-30.
- MAZIÈRE Francine (1985), «Le dictionnaire déshabillé par ses préfaces», *Lexique*, 3, *Lexique et institutions*, p.33-45.
- MESCHONNIC Henri (1991), *Des mots et des mondes*, Paris, Hatier.
- MITTERAND Henri (1980), *Le discours du roman*, Paris, PUF.
- QUEMADA Bernard (dir.) (1997a), *Les préfaces de l'Académie française, 1964-1992*, Paris, Champion.
- QUEMADA Bernard (1997 b), «Présentation», in *Les préfaces de l'Académie française, 1964-1992*, Paris, Champion, p. I-XI.
- RÉMI-GIRAUD Sylvianne (2005), «France d'en haut/France d'en bas: Raffarin tout terrain», *Mots*, 77, p. 93-105.
- SCULLEN Mary ELLEN. (2003), «Les dictionnaires français: un lieu privilégié du sexisme?», *Cahiers de lexicologie*, 83, p. 131-151.
- TASKER Liliane (1997), «Préface de la cinquième édition – 1835 – Introduction – Notes», in B. QUEMADA (dir.), *Les préfaces de l'Académie française, 1964-1992*, Paris, Champion, p. 217-266.

### **Dictionnaires consultés et cités**

- DA, *Dictionnaire de l'Académie*, en ligne.
- Dictionnaire du Français Contemporain* (1967), Paris, Larousse.
- HATZFELD Adolphe, DARMESTETER Arsène (1900), *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIème siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Ch. Delagrave.
- LAROUSSE Pierre (1886-1876), *Grand Dictionnaire Universel du XIXème siècle*, Paris, Administration du Grand Dictionnaire Universel.
- LITTRÉ Émile (1863-1872), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- NPR (2011), *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- RICHELET (1680), *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*.
- RIVAROL de Antoine (1797), *Prospectus d'un nouveau Dictionnaire de la langue française*.

## Des *ricochets*. Chansons et traductions de Georges Brassens<sup>25</sup>

Mirella CONENNA

Università degli Studi di Bari "Aldo Moro"

### Résumé

*Cette étude est centrée sur une chanson de Georges Brassens: Les ricochets (1976), analysée dans une optique linguistique, thématique et traductologique. En guise d'introduction, le mot ricochet est examiné, après quelques remarques d'ordre étymologique, quant à ses différentes attestations dans un long poème que Brassens avait commencé en 1948 et publié en 1954: Les Amoureux qui écrivent sur l'eau. On peut, en effet, avancer l'hypothèse que les sources de la chanson se retrouvent justement dans cette œuvre de jeunesse. Par ailleurs, de nombreuses références, extraites de la correspondance de Brassens, permettent de découvrir les réflexions du jeune poète et futur auteur-compositeur-interprète sur son propre travail d'écriture, sur ces essais oubliés dont les chansons garderont la trace. Les différentes interprétations des Ricochets rendent son charme complexe de ballade autobiographique qui s'universalise: c'est un hymne au bonheur des premières amours et à la désillusion de l'âge mûr, un hommage à la Poésie ayant Paris comme toile de fond.*

### 1. Les ricochets des chansons de Brassens

Une vieille locution cristallisée dans les pages de Rabelais<sup>26</sup>, «*c'est la chanson du ricochet*, qui désigne un raisonnement sans fin»<sup>27</sup>, semble être à l'origine de ce mot qui indique les rebondissements d'un galet sur une surface d'eau grâce à un jeu de main qui suscite l'admiration et fait rêver. Quant aux attestations plus anciennes

<sup>25</sup> Je remercie Giulia D'Andrea et Marc Wilmet pour leurs suggestions précieuses.

<sup>26</sup> «Vostre conseil (dist Panurge) [...] semble à la chanson de Ricochet», Rabelais, *Le Tiers Livre*, X, Paris, Folio, 1996, p. 168.

<sup>27</sup> O. Bloch & W. Von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, s. v. *ricochet*.

du mot *ricochet*,

On trouve *fable du ricochet* (XIII<sup>e</sup>), qui désigne une ritournelle de questions et de réponses sans fin. L'origine même du mot *ricochet* est obscure; la langue a vu dans *ricochet* un mot de la famille de *coq*, *cochet*, cf. *fable du rouge cokelet* (forme dialectale) et l'it. *favola dell'uccellino* («oiselet»)<sup>28</sup>.

Dans l'histoire de ce mot, il y a des traits qui peuvent évoquer Georges Brassens, auteur de la chanson *Les ricochets*, analysée ici. Son univers est à certains égards proche de celui de Rabelais pour quelque tableau haut en couleurs, pour des personnages grivois et pour le goût des gauloiseries. C'est un parallèle souvent mis en évidence, ainsi que le fait qu'il n'y ait pas, dans les chansons de Brassens, une référence directe au nom de Rabelais – comme c'est le cas pour d'autres auteurs (en l'occurrence Balzac...) – mais il y a bien des références à son œuvre: le titre d'une chanson est *Le mouton de Panurge* (BRASSENS 2007: 186) et *Panurge* se retrouve également dans la *Chansonnette à celle qui reste pucelle*<sup>29</sup>.

Des éléments lexicaux de la définition étymologique citée ci-dessus, tels «fable» et «ritournelle», font penser – certes de manière impressionniste – à la charpente d'une chanson; en outre, cette indication lointaine de l'oiselet d'un conte italien ne pourrait-elle pas nous ramener – sans toutefois oublier les origines du chanteur du côté de sa mère Elvira – aux versions italiennes de ses chansons? Ainsi, mon analyse des *Ricochets* se veut un prolongement des études linguistiques, thématiques et traductologiques que j'ai consacrées aux chansons de Brassens (CONENNA 1980, 1987, 1993, 1996, 1998a, 1998b, 2000, 2001, 2006, 2007)<sup>30</sup>.

---

<sup>28</sup> *Ibidem*.

<sup>29</sup> «*Cours, saute avec les / Vénus de Panurge*» (BRASSENS 2007: 346).

<sup>30</sup> Pour un approfondissement littéraire de cette chanson, je renvoie à la belle étude de Sergio Sacchi (1996: 131-140).



### Les ricochets<sup>31</sup>

*J'avais dix-huit ans  
 Tout juste et, quittant  
 Ma ville natale,  
 Un beau jour, ô gué!  
 Je vins débarquer  
 Dans la capitale.  
 J'entrai pas aux cris  
 D'«À nous deux Paris»  
 En Île-de-France.  
 Que ton Rastignac  
 N'ait cure, ô Balzac!  
 De ma concurrence. (bis)*

*Gens en place, dormez  
 Sans vous alarmer,  
 Rien ne vous menace.  
 Ce n'est qu'un jeun' sot  
 Qui monte à l'assaut  
 Du p'tit Montparnasse.  
 On n's'étonn'ra pas  
 Si mes premiers pas  
 Tout droit me menèrent  
 Au pont Mirabeau  
 Pour un coup d' chapeau*

*Bec enfariné,  
 Pouvais-je deviner  
 Le remue-ménage  
 Que dans mon destin  
 Causerait soudain  
 Ce pèlerinage?  
 Que circonvenu  
 Mon cœur ingénu  
 Allait faire des siennes  
 Tomber amoureux  
 De sa toute pre-  
 Mière Parisienne. (bis)*

*N'anticipons pas.  
 Sur la berge en bas,  
 Tout contre une pile,  
 La belle tâchait  
 D' fair' des ricochets*

---

<sup>31</sup> Chanson enregistrée le 2 novembre 1976. Deux variantes significatives, dans le manuscrit (POULANGES & TILLIEU 2001, vol 1: 97-98), concernent les deux derniers couplets. Voici la première version, établie par J.-P. Liégeois (BRASSENS 2007: 275-276) corrigeant la ponctuation et les signes diacritiques des six derniers vers du huitième couplet: *Bonnes gens, dormez / Sans peur qu'avec mes / Déluges de larmes / On voit l' niveau d'eau / Atteindre bientôt / La cote d'alarme*. Les six premiers vers du neuvième couplet étaient originellement: *Dormez, riverains! / Si tous les chagrins / Qui dans son lit pleuvent / Provoquaient des crues, / Il y a longtemps qu' vos rues / Seraient sous le fleuve*.

*D'un' main malhabile.  
Moi, dans ce temps-là  
– Je n' dis pas cela  
En bombant le torse,  
L'air avantageux –  
J'étais à ce jeu  
De première force. (bis)*

*«Tu m' donn's un baiser,  
Ai-je proposé,  
A la demoiselle;  
Et moi, sans retard  
J' t'apprends de cet art  
Toutes les ficelles.»  
Affaire conclue,  
En une heure, elle eut,  
L'adresse requise.  
En échange, moi  
J' cueillis plein d'émoi  
Ses lèvres exquises. (bis)*

*Et durant un temps  
– Les journaux d'antan  
D'ailleurs le relatent –  
Fallait se lever  
Matin pour trouver  
Une pierre plate.  
On redessina,  
Du pont d'Iéna  
Au pont Alexandre  
Jusqu' à Saint-Michel,  
Mais à notre échelle,  
La carte du tendre<sup>32</sup>. (bis)*

*Mais c'tait trop beau:  
Au pont Mirabeau,  
La belle volage  
Un jour se perchait  
Sur un ricochet  
Et gagnait le large.  
Eil' me fit faux-bond  
Pour un vieux barbon,  
La petite ingrate,  
Un Crésus vivant,  
Détail aggravant,  
Sur la rive droite. (bis)*

*J'en pleurai pas mal.  
Le flux lacrymal  
Me fit la quinzaine.  
Au viaduc d'Auteuil  
Paraît qu'a vue d'œil*

---

<sup>32</sup> Cf. *Entre l'Espagne et l'Italie: Le géographe était pris de folie, / Quand il imagina de tendre, / Tout juste entre l'Espagne et l'Italie, / Ma carte du Tendre.* (BRASSENS 2007: 325)

*Grossissait la Seine.  
Et si, pont d' l'Alma,  
J'ai pas noyé ma  
Détresse ineffable,  
C'est qu' l'eau coulant sous  
Les pieds du zouzou  
Était imbuvable. (bis)*

*Et qu' j'avais acquis  
Cett' conviction, qui  
Du reste me navre,  
Que mort ou vivant  
Ce n'est pas souvent  
Qu'on arrive au havre.  
Nous attristons pas,  
Allons de ce pas  
Donner, débonnaire,  
Au pont Mirabeau  
Un coup de chapeau  
À l'Apollinaire. (bis)*

## 2. Les amoureux qui «jouent» sur l'eau

La paraphrase du titre d'un long poème de jeunesse, *Les Amoureux qui écrivent sur l'eau* (BRASSENS 2007: 685-815), que Brassens avait commencé en 1948 et publié en 1954, introduit bien *Les ricochets*, chanson fondée sur les jeux: le jeu des ricochets au premier plan, mais aussi le jeu littéraire et le jeu d'amour:

...viene rievocata la storia dell'amore del poeta, appena giunto nella capitale, per la prima parigina incontrata cui insegna a giocare a rimbalzello in cambio di un bacio. Dopo qualche tempo di giochi spensierati e felici, la bella se ne va con un vecchio barbone...(CONENNA 1996: 200)<sup>33</sup>

La fortune de cette chanson a privilégié les paroles. En effet, son texte est régulièrement «pillé» pour fabriquer des exergues, par les biographes de Brassens, ayant recours au premier couplet – *J'avais dix-huit ans...* – pour entamer l'épisode de la montée à Paris du jeune Georges en 1940. Le côté autobiographique, qui semble l'emporter, est pourtant assez nuancé:

Quarante ans plus tard, il fera de cette escapade le point de départ d'une fable mélanco-

---

<sup>33</sup> «...est évoquée l'histoire de l'amour du poète, à son arrivée dans la capitale, pour la première parisienne rencontrée à laquelle il apprend à jouer aux ricochets en échange d'un baiser. Après quelques temps de jeux insoucians et heureux, la belle s'en va avec un vieux barbon...» (c'est moi qui traduis).

lique: *J'avais dix-huit ans [...] De ma concurrence*. L'aspect autobiographique de la chanson s'arrête là: en trois ricochets, la mémoire a restitué l'événement. (TILLIEU 2001 56)

D'ailleurs, on sait que

Brassens se livre davantage quand il adapte sur des thèmes similaires aux siens quelque poème plus expressionniste. Comp. p. ex. *Les Ricochets* et *Il n'y a pas d'Amour heureux* d'Aragon; *Les Quat'Arts* et *Pensée des Morts* de Lamartine... (WILMET 1991: 65, n. 9)

En revivant l'exorde de sa grande aventure, Brassens rend hommage à la poésie, symbolisée par Apollinaire et par le pont Mirabeau de son célèbre poème. Néanmoins, un autre hommage, plus réel et pourtant à peine suggéré, est adressé à la chanson française. N'est-ce pas celle-ci qui lui a offert sa muse et donné la renommée ? Comme nous le rappelle Sallée, il s'agit d'un

Hommage à l'Apollinaire du pont Mirabeau et, indirectement, à Scotto, celui des *Ponts de Paris* (composé sur les paroles de Jean Rodor en 1913). (SALLÉE 1991: 190)

Et on peut ajouter que Rodor, né à Sète, était un concitoyen de Brassens... Ainsi, une autre chanson, *Sous les ponts de Paris*, se superpose virtuellement à celle des *Ricochets*, telle une évocation:

*Et les yeux dans les yeux faisant des rêves bleus,  
Julot partage les baisers de Nini  
Sous les ponts de Paris.*

La genèse de la chanson, comme il arrive souvent, nous ramène à l'œuvre poétique «mineure» de Georges Brassens. On sait qu'il voulait être poète comme son concitoyen Paul Valéry et qu'il écrivit beaucoup: pièces, romans, poèmes (BRASSENS 2007), en outre des chroniques anarchistes du journal *Le libertaire* (WILMET 1991), avant que, comme il le dira, ses vers ne rencontrent ses musiques.

Le déjà cité poème *Les Amoureux qui écrivent sur l'eau* met en scène – de même que le roman *La tour des miracles* (BRASSENS 2007: 873-961) – des personnages issus du petit monde de Brassens ainsi que des personnages surprenants et imaginaires: des croquis insolites qui animent de petits scénarios qui, une fois déchantés, seront éternisés plus tard dans les chansons.

Dans ses lettres à son ami Toussenot, un jeune journaliste et philosophe qu'il avait rencontré au *Libertaire*, Brassens parle longuement de ce poème étrange qu'il

lui envoie en avant-première en 1949:

Voici *Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau*. Commencé l'année dernière (juin 1948), ce poème ne comptait que 250 vers en janvier 1949 [...] En juin, [...] j'arrivais à 1.000 vers. Et en septembre, poussé par ma fureur destructrice, j'ai entièrement bouleversé cette œuvre qui allait devenir en quatre semaines (et pour mon plus grand plaisir) une sorte de pièce féérique injouable allant jusqu'à près de 5.000 vers. Dire que je suis satisfait serait abusif (au reste, tu le sais, rien ne me comble). Je pense que cette ballade ne peut pas te déplaire. Lorsque tu reviendras, nous verrons avec Renot si nous devons lui conserver la forme versifiée, s'il n'est pas préférable de procéder comme Paul Fort. Le principal défaut réside, à mon sens, dans le manque de caractère des personnages. Parti pour une œuvre lyrique, j'ai changé de voie et je n'ai pas eu la possibilité de bien étudier mes héros. (26.11.1949: 1217)

C'est une critique lucide qui délimite parfaitement ce poème oublié dont certains passages seront mis au point dans les chansons. Les traces de sa gestation dans la correspondance gardent la spontanéité de l'anecdote et la profondeur de la réflexion du poète sur la mise en place de cette ballade; pour la défendre, il emploie la même expression qu'il utilisera à propos de ses chansons: «on n'entre pas dans cette ballade comme dans un moulin». Vu l'intérêt de ces références, peu connues, j'ai voulu mentionner ici les différents extraits de la correspondance où le jeune Brassens tour à tour cite, présente, déchire et recompose l'historiette en vers des *Jeunes Amoureux*<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> Cf. *Lettres à Toussenet* (BRASSENS 2007: 1085-1248); la première attestation, avec le titre qui sera modifié par la suite, se trouve dans la lettre du 2.8.1948 (BRASSENS 2007: 1126): «J'étais en train de lier connaissance avec *Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau*, mes derniers (et j'espère nos) derniers amis. Ils te paraîtront sans doute sympathiques». Et encore: «Depuis une semaine, j'accompagne *Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau*; ils m'entraînent assez loin des endroits fréquentés, et je n'ai pas toujours la force de revenir. [...] Je te cite dans *Les Jeunes Amoureux*. J'espère que cela ne t'ennuie pas? (18. 8. 1948: 1129); «Tu tiens à m'empêcher de terminer *Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau*.» (2.9.1948: 1138); «*Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau* ont fait quelques pas de plus. Attends un peu et ils passeront par Lyon» (3.11.1948: 1148); «Je suis content que *Les Jeunes Amoureux* t'inspirent une idée de film. Écris vite le canevas. J'ignore si je terminerai ces jours ce poème. L'inspiration ne me manque pas, mais les conditions physiques nuisent au travail.» (8.11.1948: 1151); «*Les Jeunes Amoureux* viendront te trouver dans quelques jours. Je crois qu'ils t'apporteront du plaisir.» (16.11.1948: 1158); «D'abord, *Les Jeunes Amoureux* ont parcouru cent mille lieues. Je tremble en ce moment. Comme les jeunes amoureux – amis de Gance, ne l'oublions pas – j'ai dans les veines le sang de toutes les étoiles inconnues, un drôle de délire quand ce liquide arrive au cœur! Si nous étions riches, je te forcerais à faire le voyage de Lyon à Paris pour te faire entendre ce chant. Corne d'Auroch, en écoutant ma ballade, a eu cette parole si gentille pour toi et pour moi: 'Quand Toussenet va lire ça, il va devenir fou!' Je n'ose pas te l'envoyer car rien n'est achevé. [...] Pour qui crois-tu, bougre de philosophe, que les *Jeunes Amoureux* sortent de leur rivière? Si tu leur demandais leur nom, ils te répondraient

qu'il commence par un T et finit par un autre T. » (19.11.1948: 1159); «Il me tarde de savoir ton opinion sur *Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau*. Si par malheur ils ne te plaisaient pas, j'en serais très malheureux. Car, à l'exception de Corne d'Auroch (qui ne vibre qu'à travers moi, d'ailleurs), qui ne peut apprécier mon rêve sinon toi? Émile ne va pas plus loin que mes mots, tandis que toi, tu continues. Oui, c'est cela, tu continues. Là est, je crois, mon idée fondamentale de l'œuvre d'art: permettre aux âmes soignées d'aller au-delà de votre cri. [...] À cette heure, tu as lu *Les Jeunes Amoureux*. Dis-moi tout. J'ai peur de cette œuvre. J'y mets tellement peu de ce que je pourrais! Ah! s'il m'était possible de dire tout! mais la pudeur, la honte, l'orgueil me paralysent.» (26.11.1948: 1161-1162); «Ta joie devant *Les Jeunes Amoureux* m'a empli de poésie. Je me sens plus riche depuis l'explosion de ton estime.» (1.12.1948: 1164); «*Les Jeunes Amoureux* sont arrêtés. Je médite tes remarques. Que serions-nous sans toi? Tu donnes toujours la note exacte grâce à laquelle on peut construire la symphonie.» (8.12.1948: 1166); «*Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau* sont en vacances pour une durée indéterminée.» (10.12.1948: 1169); «Moi, je t'ai royalement laissé tomber. *Les Jeunes Amoureux*, l'anthologie et aussi la tentative de vente des chansons en sont la cause.» (18.12.1948: 1171); «Je voudrais ne jamais terminer *Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau*. C'est toute notre enfance que je mets là-dedans.» (7.2.1949: 1178); «J'avais l'intention de faire ce que l'on appelle un peu pompeusement 'briser sa plume'. Je ne le disais à personne, surtout pas à toi, à cause de tes cris possibles. La dernière main aux *Jeunes Amoureux* et adieu! Fini. [...] J'ai trois œuvres en chantier – à l'exclusion des *Jeunes Amoureux...*» (21.3.1949: 1181); «Chaque jour je recopie à ton intention quelques lignes des *Jeunes Amoureux* dont mille vers sont maintenant écrits. [...] Renot [...] il a aimé [...] des fragments des *Jeunes Amoureux...*» (4.4.1949: 1186-1187); «*Les Jeunes Amoureux* sommeillent. Je ne fais rien en une seule fois. Je travaille lentement. Il me faut oublier mon état d'âme initial pour apporter à mon œuvre quelque ombre nouvelle.» (10.4.1949: 1188-1189); «J'ai copié pour toi *Les Jeunes Amoureux* et tu les recevras dès que j'aurais des timbres.» (11.4.1949: 1190); «Renot [...] puis m'avoua aimer d'amour *Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau...*» (14.4.1949: 1193); «Que Maurice vienne et que je lui passe *Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau*. Il me reste la moitié du poème à écrire, mais tu sais que cela dépend d'impondérables (comme diraient les penseurs Epstein et Toussenot): ma pipe, tes lettres et la couleur du ciel.» (22.4.1949: 1196); «J'ai plusieurs fois tenté de t'écrire, mais je ne trouvais pas mes mots. Il faut dire à ma décharge que *Les Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau* m'accaparent beaucoup. J'en suis à mon millième vers. Tu te rends compte du travail que cela représente? [...] Gaby sera peut-être content de savoir que je lui ai consacré un vers dans *Les Jeunes Amoureux...*» (29.5.1949: 1201); «Dis-moi ton impression sur ce que tu as lu des *Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau*. Tu sais bien que c'est indispensable. [...] Je crois que le manque relatif de sonorité de la langue française oblige le poète ennemi de la monotonie à utiliser un nombre déterminé de syllabes. J'ai fait l'expérience. Mes passages préférés des *Jeunes Amoureux* se trouvent être ceux écrits selon les règles prosodiques. N'oublions pas que les grandes œuvres de la littérature française sont écrites en vers classiques.» (7.7.1949: 1204-1205); «Du coup, j'ai repris la plume et j'ai pondu le début des *Jeunes Amoureux...*» (8.8.1949: 1209); «... les combinaisons de mots apportent des nuances que l'idée abstraite n'implique pas. Dans mes *Jeunes Amoureux*, 'les caresses qu'on échange se vouvoient' vient directement de 'les caresses sont pudiques' ou encore de 'nous nous aimons avec pudeur'. La beauté vient du motif de la surprise. Ici, elle réside dans l'expression 'se vouvoient'.» (16.8.1949: 1211); «Une seule consolation: je me suis replongé dans les eaux transparentes des *Jeunes Amoureux...*» (24.9.1949: 1214); «J'ai complètement bouleversé la structure des *Jeunes Amoureux*. Chaque chapitre s'allonge d'une centaine de vers. Le dialogue sera sans doute la formule définitive. On ne reconnaît plus rien.» (13.10.1949: 1216); «As-tu lu *Les Jeunes Amoureux*? Je n'ignore pas que certains passages n'emporteront pas ton adhésion. Ça viendra à la longue. Les défauts peuvent devenir des qualités à l'usage. Tape en minuscules sauf les noms et mets les indications de scène entre parenthèses. La forme apparemment dramatique n'est qu'une ficelle. Laisse donc interlignes.» (30.11.1949: 1218); «Peut-être as-tu lu et recopié *Les Jeunes Amoureux*. J'espère que tu y auras trouvé de quoi te satisfaire.» (15.12.1949: 1221); «Jeanne [...] comme dans *Les Jeunes Amoureux*, elle a horreur d'être émue à la face du ciel et n'aime pas manifester son émoi.» (22.12.1949: 1223); «La vérité possible est celle des *Les Jeunes Amoureux*. Elle peint un côté de la vie idéale que nous ne trouvons pas ici-bas. Créer un monde où

Sur la base d'entrelacs de citations et d'images similaires, on peut formuler l'hypothèse d'un rapprochement de ce poème et de la chanson des *Ricochets*. C'est à ce jeu que se livrent (BRASSENS 2007: 698):

*Les jeunes amoureux qui écrivent sur l'eau*

Le mot *ricochet* – que je souligne – est évoqué par maintes citations réitérées, dans le poème, comme des refrains de (futurs) chansons (BRASSENS 2007: 713-714):

*S'arrêtant de danser dans l'eau*

*Ou de faire des ricochets,*

[...]

*Et, les voyant assises dans des nénuphars,*

*Ils font des ricochets pour leur être agréables.*

[...]

*Sous le couvert du ricochet,*

[...]

Or, ces phrases sont prononcées, *À la fontaine de jouvence* (BRASSENS 2007:

nous puissions être nous-mêmes, gravement et en toute fantaisie. Et la plume seule peut le donner.» (26.12.1949: 1225-1226); «Depuis *Les Jeunes Amoureux*, je n'ai rien fait de sérieux (des chansons seulement, et pour t'emmerder, philosophe de malheur!)» (20.1.1950: 1229); «Ce matin, j'ai reçu ta lettre. J'avais oublié la 'gouttelette bleue' que tu me cites. Voici pourquoi j'aime *Les Jeunes Amoureux*: je ne les ai pas encore lus. Je ne les sais pas par cœur. Je vais y découvrir des couleurs oubliées, inconnues, avant l'autodafé inéluctable. Tu ne pensais pas que j'allais traîner ces *impedimenta* à ma suite. J'ai vécu avec la pensée d'écrire cette ballade durant un an. Maintenant que c'est achevé, je m'ennuie et je regrette mon temps. [...] si tu n'es pas dégoûté par *Les Jeunes Amoureux*, à cause des efforts mécaniques auxquels ils t'obligent, j'aurai une chance inouïe. Car, on peut bien le dire, c'est long et ardu. Peut-être verras-tu mieux mon œuvre de cette façon. Fais attention: de même que dans les livres de Koestler, on n'entre pas dans cette ballade comme dans un moulin. Les défauts que tu ne manqueras pas de trouver sont indispensables.» (29.1.1950: 1231-32); «Le jour de ta mort, je graverai sur ta tombe les mots d'une épithape digne de toi et de ton génie. Je la vois d'ici: 'Ci-gît en paix Huon de la Saône, plus connu sous le nom étrange de Roger Toussenot, tombé (ou brisé) victime d'Esculape avec qui il s'était lié par goût du risque. Grand écrivain, trop grand pour s'abaisser à écrire. Penseur.'» (12.2.1950: 1233); «J'ai bien reçu *Les Jeunes Amoureux*.» (28.4.1950: 1237).

Brassens mentionne son poème même dans d'autres lettres (*Lettres retrouvées (à Toussenot)*, cf. Brassens 2007: 1249-1268): «Je n'ai pas avancé dans la ballade des *Jeunes Amoureux*. J'attends. Dès que tu seras en face de moi, je te lirai ce que j'ai achevé.» (26.8.1949: 1261); «Ça y est: la version définitive (jusqu'à nouvel ordre!) des *Jeunes Amoureux qui écrivent sur l'eau* est écrite. Ce matin, j'ai copié la dernière page. Dès que j'aurai quelques centimes, tu recevras ça. Pour ce qui est de me copier tout cela à la machine à écrire, je crains de te donner un travail ennuyeux car c'est très long, avec de nombreux retours à la ligne. Enfin tu verras. Garde-toi de juger l'œuvre trop vite. Je compte sur toi (et sur Renot) pour lire à travers les mots (et tu vas ajouter: 'entre les mots', critique!).» (17.11.1949: 1263).

698-721), par le personnage dénommé *La nymphe de la Mer Baltique*, surnom transparent de la compagne discrète de la vie du poète, Joha Heiman qui venait d'Estonie et qui restera célèbre grâce à un autre surnom attribué par Georges: *Püppchen*. Ainsi, le fait que Brassens ait repris, à l'âge mûr, l'image des jeunes amoureux faisant des ricochets, éclaire la chanson d'une lumière autobiographique bien plus intime, complice et dissimulée que le récit «de surface» de son arrivée *Dans la capitale*.

Il y a également, dans ce poème (BRASSENS 2007: 714), une sorte de «mode d'emploi» burlesque du jeu des ricochets:

*On ramasse une pierre plate,  
– Une de ces pierres qu'à l'âge  
Paléolithique on taillait  
En vue de fabriquer des haches –  
On prend un œil d'agneau sans tache,  
On fait semblant de viser la surface  
De la rivière... et le coup part !*

Une autre citation, répétée deux fois dans le texte, est aussi prononcée par *La nymphe de la Mer Baltique* (BRASSENS 2007: 758 et 788):

*S'arrêtant de jouer aux méchants cachalots  
Ou de faire des ricochets,*

Et encore il faut mentionner des sortes de phrases figées, avec un réemploi métaphorique du mot, dites par *Le cœur des Nymphes (Ibid.)* et par *La nymphe de la Mer Baltique* (BRASSENS 2007: 758 et 787):

*Ainsi que de n'importe où jusqu'à n'importe où,  
La nouvelle s'élançe comme un ricochet.*

Deux attestations supplémentaires se trouvent dans des didascalies:

*Ils font alors des ricochets avec leurs projectiles. [...] Les jeunes amoureux continuent de faire des ricochets en s'éloignant.* (BRASSENS 2007: 730)

C'est dans cette œuvre – «la plus foisonnante de Brassens. La plus désopilante aussi» (BRASSENS 2007: 688) – que prend, à mon avis, sa source la chanson des



*Ricochets.*

### 3. La poésie des paroles

Bien qu'un peu arbitraire, par rapport à l'unicité de l'objet *chanson*, l'analyse des paroles ouvre d'autres perspectives dans la perception de la chanson elle-même et acquiert une sorte de «plus-value» traductologique sur le plan de la diffusion de l'œuvre du chanteur. Comme les acteurs le reconnaissent souvent, déclamer des poèmes est une forme d'interprétation captivante par laquelle ils essaient de «calquer» le souffle du poète. Combien d'auteurs littéraires ont été vulgarisés à travers des lectures poétiques par les disques, au théâtre ou à la télévision? Or, la lecture du texte d'une chanson peut devenir un moyen utile pour faire connaître un chanteur-poète auprès d'un public nouveau, par exemple des jeunes ayant des goûts musicaux différents et qui pourraient ne pas être attirés par des orchestrations démodées. C'est ce qui se vérifie avec les chansons de Brassens interprétées sans musique. Il suffit de penser à Frédéric Venant, qui se qualifie comme «récitant» dans le disque *Georges Brassens dans le texte. La poésie du bon maître simplement lue*<sup>35</sup>, qui représente un cas significatif d'approche nouvelle des chansons de Brassens, celles-ci étant même complétées, dans le livret qui accompagne le CD, de quelques notes explicatives. Les chansons prennent tout un autre relief grâce à la diction; les enjambements «bougent», le diseur recompose l'ordre des mots fractionné par le poète. Ainsi, le récit des *Ricochets* se dilate, devient un morceau autobiographique chargé de sens, se situant entre l'histoire racontée et la page de journal intime.

Les traductions que l'on récite comme des poèmes n'accentuent pas la rupture entre les paroles et la musique. Elles peuvent être considérées comme une interprétation, une variation en plus. Ce qui rejoint une autre catégorie de traductions de chansons, existant depuis longtemps: celles qui ne sont pas chantables. Si cet aspect dépend aussi des difficultés traductives inhérentes, ces traductions sont aussi des traductions-pivot, une sorte de base malléable que l'on réutilise pour adapter une chanson écrite dans une langue que l'on ne maîtrise pas bien.

En ce qui concerne les *Ricochets*, il y a probablement une filiation entre une traduction littérale, qui n'est pas chantable, faite par Svampa & Mascioli (1991: 249-251), intitulée *Rimbalzi sull'acqua*, et une autre traduction intitulée *I rimbalzelli sull'acqua*<sup>36</sup>, beaucoup plus récente et disponible sur le Web, qui fait partie de la

<sup>35</sup> Disque MBL, Productions spéciales.

<sup>36</sup>Voici le texte de la chanson postée en 2009 sur le site

<http://brassensinitaliano.blogspot.com/2009/01/les-ricochets.html#/2009/01/les-ricochets.html>

«nouvelle vague» des traductions italiennes de Brassens. Il s'agit d'une version réalisée par un jeune traducteur, Salvo Lo Galbo, et chantée par Betto Balon qui a commencé à traduire Brassens même en vénitien, prenant ainsi la relève des traducteurs désormais «classiques», Nanni Svampa et Fausto Amodei, qui ont transposé Tonton Georges en milanais et en piémontais (CONENNA 1980). La comparaison montre qu'au dernier vers du deuxième et du dernier couplet, à *l'Apollinaire* a été traduit «*come Apollinaire*». Ce qui ne tient pas compte du fait qu'en français à (*l'*) est bien un «datif», combiné avec la forme populaire de l'article devant nom propre, évitant ainsi l'hiatus. Ces traductions déplacent, en un certain sens, la composition de l'hommage à la Poésie par un glissement métonymique entre le poète Apollinaire et son poème *Le pont Mirabeau*. En effet, Brassens, protagoniste de sa chanson, se rend au pont Mirabeau pour saluer, de manière familière même si par *un coup d' chapeau*, le poète évoqué par son œuvre. En revanche, dans les traductions italiennes, l'hommage est adressé directement au pont, le protagoniste se situant dans le sillage d'Apollinaire qui a rendu éternel ce pont dans son recueil *Alcools: a rendere omaggio / al ponte Mirabeau, / come Apollinaire* (SVAMPA & MASCIONI 1991: 249). Plus explicitement, dans la version de Lo Galbo, le protagoniste songe même à se croire Apollinaire: *a vedere / il ponte Mirabeau, / per credermi un po' / come Apollinaire*. Cette petite infidélité peut être justifiée parce que, dans sa réécriture, le traducteur devient un co-auteur qui se rapproche de l'histoire; les images, adaptées à sa propre expérience, sont en déca-

---

(consulté le 12.2.2012): *Quindici anni fa, / ho lasciato la / mia terra natale, / fiero come mai / e un giorno salpai / per la capitale, / senza tuttavia / ambire a far mia / l'intera Provenza / e il tuo Rastignac / non tema, o Balzac, / la mia concorrenza / la mia concorrenza! /- La gente natia / del luogo non stia / a temere un complotto / da un pischello che / ci invade, ma è / un provincialotto! - / Bene! Se è così, / portatemi lì, / almeno a vedere / il ponte Mirabeau, / per credermi un po' / come Apollinaire, / come Apollinaire. / La curiosità / mi spinse fin là, / non insospettito / che il destino mi / avrebbe, così, / del tutto irretito. / E il mio cuore, ahimè, / così ingenuo e / colto alla sprovvista / adescar si fa / dalla prima Pa- / rigina intravista / rigina intravista! / Ecco come fu: / la bella sul fiu- / me, per passatempo, / non riusciva a far / rimbalzare i sas- / si. Io avevo, a quel tempo, / (mi si crederà: / non mi riesce la / parte del vantone!) / in quel gioco là / un'abilità / da vero campione, / da vero campione. / «Baciami, amor mio / e ti dirò io - / allora le ho detto - / tutto l'abici, / per vincere in / codesto giochetto!» / Detto, fatto. Mi / bastò meno di / un'ora e, in compenso, / divenni bordeaux, / quando mi pagò / col suo bacio intenso, / col suo bacio intenso. / A partir da lì / (perfino il tg / trasmise il misfatto) non si vide più / nei pressi del fiu- / me un sol sasso piatto. / Reinventammo là, / un'altra città / detta «Degli amanti», / nota solo a noi / e che tu non puoi / trovar sugli atlanti, / trovar sugli atlanti. / Ma sul Mirabeau, / costei mi piantò / proprio sul più bello / e se ne andò via / - che malinconia! - / sopra un rimbalzello, / per tradirmi poi / (ma ditemi voi / che subdolo acume) / con un parvenu / decrepito e, in più, / a destra del fiume / a destra del fiume! / Dal cavalcavia, / in quell'agonia / ne piansi fin tanto / che, all'atroce idea, / alzai la marea / con tutto quel pianto! / Se non affogai / dal ponte i miei guai, / come i disperati, / fu perché pensai / che i fiumi, oramai, / son troppo inquinati, / son troppo inquinati. / E perché mi son / convinto di ciò / (seppure mi spiace): / vivo o morto, no, / un uomo non può / trovare mai pace. / Quindi stiamo su, / non piangiamo più / e andiamo a vedere / il ponte Mirabeau, / per crederci un po' / come Apollinaire, / come Apollinaire.*

lage par rapport à l'original. On accepte, en ce sens, que Betto Balon situe l'histoire «il y a quinze ans» (*quindici anni fa*), tandis que Brassens se rappelle de sa jeunesse bien plus éloignée dans le temps. De même, la version anglaise, faite par Didier Delahaye en 2004 au Canada, *Skippin' stones*, contient une référence à la «mini-jupe» de la jeune fille jouant aux ricochets qui modernise l'original (*That my heart would burst / For its very first / Parisian in mini-skirt*)<sup>37</sup>. Quelques expressions indiquent la modernisation du langage dans la version de Salvo Lo Galbo: *temere un complotto* [craindre un complot] = *Rien ne vous menace; perfino il tg trasmise il misfatto* [même le journal télévisé transmet le forfait] = *Les journaux d'antan / D'ailleurs le relatent*; *che i fiumi, oramai, / son troppo inquinati* [que les fleuves, désormais, sont trop pollués] = *l'eau...était imbuvable*.

Du point de vue métrique, des particularités intéressantes caractérisent *Les ricochets*:

Le texte, dépourvu de refrain, s'articule autour de neuf longs couplets de douze vers à mètre 5. Dans chaque couplet sont présents deux sizains qui ont la même organisation métrique, rimique et cadentielle : ils sont constitués de six vers, dont les 1-2 et 3-4 sont à rimes plates et à cadence masculine, tandis que les 3 et 6 riment entre eux et ont une terminaison féminine. La cadence féminine du dernier vers de chaque couplet est prononcée avec un dédoublement de la voyelle tonique du mot-rime et signale la fin de chaque paragraphe métrique (ACHILLE 2007: 228).

La série des strophes, unités closes, construit le récit avec une exception:

E però (caso unico in tutta la canzone), in questa penultima strofa il discorso non è completamente concluso con la fine dell'ultimo verso; anzi, la strofa successiva (l'ultima) si collega esplicitamente con questo discorso che la precede...[...] Un'altra spiegazione si aggiunge dunque per dar conto del mancato suicidio: dopo la causa scherzosa, quella seria : [...] una completa e assoluta sfiducia nell'azione, una paura (o meglio la certezza) di sbagliare quale che sia la cosa che si sceglie di fare... (SACCHI 1996: 139)<sup>38</sup>.

L'amère réflexion du poète sur l'inutilité de la conduite humaine devient ainsi une

<sup>37</sup> <http://brassensredux.com/French/intro.htm>.

<sup>38</sup> «Mais (et c'est le seul cas dans la chanson), dans ce couplet, l'avant-dernier, le discours n'est pas complètement conclu à la fin du dernier vers, au contraire, le couplet suivant (le dernier) se lie de manière explicite au discours qui le précède. [...] Une autre explication s'ajoute ainsi pour rendre compte du suicide manqué: après la cause facétieuse, la cause sérieuse: [...] un manque de confiance total et absolu pour l'action, la peur (ou mieux la certitude) de se tromper, quelle que soit la chose que l'on choisit de faire...» (c'est moi qui traduis).

ouverture généralisante, par une phrase ayant l'allure d'un proverbe:

*...mort ou vivant / Ce n'est pas souvent / Qu'on arrive au havre*

L'aspect «récit» est important, étant donné que *Les ricochets* est une chanson autobiographique. Il y a donc l'espace de l'histoire racontée, de la vie du poète (la rencontre avec la fille, l'amour) qui se mêle à un autre espace, celui de la littérature, de la poésie. C'est au pont Mirabeau que se réalise la fusion des deux espaces, auprès de ce pont-symbole de la Poésie, cité trois fois lors des passages significatifs de la chanson: d'abord l'arrivée à Paris du jeune Georges (le rêve lyrique), puis le départ de la jeune fille et la fin de leur aventure amoureuse (la réalité de la vie), et encore, la réflexion, la désillusion de l'âge mûr qui n'enlève pas la certitude, dans la durée, de l'art poétique.

#### 4. Les jeux de la musique

Dans mes études, je me suis focalisée sur l'analyse des textes poétiques de Brassens; pourtant, des impressions personnelles sur la musique, et notamment les données issues de la collaboration avec des musiciens, ont ponctuellement et souvent étrangement confirmé la validité des indices interprétatifs textuels et ont révélé des faits cachés parmi les notes qui trouvaient leur raison d'être parmi les paroles et vice-versa. Tout cela, pour confirmer une fois de plus que la chanson est un objet unique, que les paroles et les notes sont les deux faces d'une même médaille. Ce qui n'est pas démenti pour *Les ricochets*.

Au niveau musical, comme il arrive régulièrement chez Brassens, la simplicité n'est qu'apparente et, en regardant de plus près, on s'avise que la mélodie, l'harmonie et le rythme forment un ensemble où rien n'est laissé au hasard. L'accompagnement instrumental se base sur l'alternance d'une note de durée X et d'une note de durée X/2 (une noire suivie d'une croche) dans un temps ternaire. Ce même rythme, qui se dissout à la fin de chaque strophe pour mieux interagir avec la voix, est repris avec des micro-variantes dans la mélodie des vers 1, 4, 7, 10. C'est cette configuration, récursive dans la chanson toute entière, qui évoque la situation ludique d'enfants qui sautillent. Ce premier rythme s'accompagne d'un deuxième aux vers 2, 3, 5, 6, 8, 9, 11, contenant une croche sur un temps faible suivie de trois croches, suivies à leur tour d'une (ou de deux) autre(s) note(s) de longueur variable. Et la succession des deux rythmes fait percevoir symboliquement les ricochets, les mouvements des pierres plates qui font d'abord un bond plus long et puis une série d'autres bonds, de plus en plus courts, dans l'espace, et par conséquent rappro-

chés, dans le temps. En outre, si on examine la mélodie, les broderies (elles aussi en parfaite alternance, une fois inférieures, une fois supérieures) présentes dans les vers 2, 3, 5, 6, 8, 9, 11 de chaque couplet, pourraient même symboliser les galets eux-mêmes, lancés, d'un pont à l'autre, à travers tout Paris.

Cette chanson est en général peu reprise par les chanteurs, comme le sont d'autres, plus connotées comme autobiographiques telles la *Supplique pour être enterré à la plage de Sète* (BRASSENS 2007: 203-205); on en a répertorié (RICHARD & CHAILLOU 2011) une vingtaine d'interprétations (y compris des enregistrements autoproduits)<sup>39</sup>, dont trois versions instrumentales, la plus connue étant celle à la guitare de Rodolphe Raffalli<sup>40</sup>. Intéressante et plus moderne pour son orchestration est la version proposée par Yves Uzureau<sup>41</sup>, même si c'est Maxime Le Forestier<sup>42</sup> qui a rappelé cette chanson au grand public, grâce à ses albums-hommage offrant un choix exhaustif de l'œuvre de Brassens.

## 5. Interprétation: le mot clé

Pour la traduction de la chanson, on assiste à une sorte d'amplification de ce que L.-J. Calvet (1981: 34) appelle la «chanson chantée», autrement dit, l'interprétation. Cela, en raison d'un besoin ressenti, et même exprimé, de variation par rapport à l'original. L'assortiment des interprétations des chansons de Brassens, révèle qu'il y a un dédoublement net : d'un côté Brassens et de l'autre ses interprètes, ceux-ci étant, bien évidemment, plus proches du public d'aujourd'hui et de ses goûts. Si on veut écouter Brassens, on écoute ses enregistrements; si on veut écouter «du» Brassens, on dispose de toute une panoplie de versions de ses chansons. C'est la variation qui est requise par les «collectionneurs», la modification du modèle. Sur le plan traductologique, on retrouve ainsi la notion de base, mise depuis longtemps en évidence: la traduction est une forme d'interprétation supplémentaire de la chanson. La traduction de la chanson se fonde sur la variation (CONENNA 1993, 2000). Le changement d'optique qui s'est produit récemment par rapport aux traductions de Brassens prouve que c'est la variation qui l'emporte et qui justifie la traduction elle-même.

Pour illustrer les derniers exemples positifs de belles traductions en de nom-

---

<sup>39</sup> À signaler, parmi les interprètes les plus connus: Mej Trio (2011); Trio Brassens (2002); Les Soutiens Georges (2006, en public); et, en Belgique: André Roels (2002).

<sup>40</sup> Rodolphe Raffalli, CD *À Georges Brassens* (2006).

<sup>41</sup> Yves Uzureau *interprète Brassens* vol. 2 (2004).

<sup>42</sup> Maxime Le Forestier, *Brassens éternel* (2002, en public), *Le Cahier* vol. 3 (2008, en public).

breuses langues, et d'innombrables nouvelles interprétations ayant des orchestrations fantaisistes, des réinterprétations très particulières, j'aimerais avoir recours à une nouvelle image... Et je pense au feu d'artifice, coloré et pétillant, qui vient éclairer le ciel des fêtes foraines, celui de Sète pour la Saint-Louis, celui de Paris, pour le 14 juillet...

Que la fête de paroles et de notes des chansons de Brassens continue!

### Références bibliographiques

ACHILLE Elide (2007), *Pour une analyse métrique des chansons de Brassens*, Tesi di dottorato in Francesistica, Università degli Studi di Bari, a.a. 2006-2007.

BLOCH Oscar, WARTBURG Walther von (2002, 1932 [1]), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF.

BRASSENS Georges (2007), *Œuvres complètes*, Chansons, poèmes, romans, préfaces, écrits libertaires, correspondance. Édition établie, présentée et annotée par Jean-Paul LIEGEOIS, Paris, Le cherche midi.

CALVET Louis-Jean (1981), *Chanson et société*, Paris, Payot.

CALVET Louis-Jean (1998), *Approche sémiologique de quelques chansons de Georges Brassens*, in Mirella CONENNA (1998a), p. 139-145.

CONENNA Mirella (1980), *Brassens e i suoi interpreti in Italia*, in *Traduzione tradizione, Lectures*, 4-5, p. 151-169.

CONENNA Mirella (1987), *Traduire la chanson: les interprétations italiennes de Georges Brassens*, *Le Français dans le Monde*, numéro spécial: *Retour à la traduction*, août-septembre, p. 99-106.

CONENNA Mirella (1993), *Toute la gamme des "accords". Pour une analyse des traductions italiennes des chansons de Brassens*, in *Traduire et interpréter Georges Brassens*, Actes du colloque international organisé par l'I.S.T.I., Bruxelles, 25 et 26 octobre 1991, *Équivalences*, vol. 22/1-2 et 23/1, p. 33-48.

CONENNA Mirella (1996), *Il "trompe-l'adieu" di Brassens*, in *Addii. Testi di congedo/congedi nei testi*, a cura di Mariella DI MAIO e Roberto FEDI, Roma, Bulzoni, pp. 187-202.

CONENNA Mirella (a cura di) (1998a). *Georges Brassens. Lingua, poesia, interpretazioni*, Atti del Convegno internazionale, Milano 3-4 dicembre 1991, Fasano, Schena.

CONENNA Mirella (1998b), *Il Don Juan di Brassens*, in AA.VV., *L'Europa e il teatro/2*, Bari, Edizioni dal Sud, p. 481-491.

- CONENNA Mirella (2000), *Dissolvenze incrociate. Canzoni e traduzioni di Brassens*, in *Tradurre la canzone d'autore*, Atti del Convegno, Milano, 29 settembre 1997, a cura di Giuliana GARZONE & Leandro SCHENA, Bologna, CLUEB, p. 153-165
- CONENNA Mirella (2001), *La clessidra di Brassens. Proposte linguistico-tematiche e traduttive*, in *Metodologie dell'insegnamento linguistico e nuove tecnologie*, a cura di Franca CALDARI BEVILACQUA e Antonella D'AMELIA, Pubblicazioni del Centro Linguistico di Ateneo dell'Università di Salerno, Salerno, Edizioni Scientifiche Italiane, p. 205-217.
- CONENNA Mirella (2006), *Entrelacs métaphoriques et traduction: Saturne de Georges Brassens*, in Martin RIEGEL, Catherine SCHNEDECKER, Pierre SWIGERS et Irène TAMBA (éds), *Aux carrefours du sens, Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60<sup>e</sup> anniversaire*, Leuven, Peeters, p. 659-671.
- CONENNA Mirella (2007), *Una «fiaba» di Brassens: La chasse aux papillons*, in *Georges Brassens. Una cattiva reputazione*, a cura di Gianfranco BREVETTO, Roma, Aracne editrice, p. 47-56.
- POULANGES Alain & TILLIEU André (éds) (2001), *Les manuscrits de Brassens*, Édition établie et commentée par A. P. et A. T., Paris, Textuel, 3 voll.
- RICHARD Claude & CHAILLOU Jacques (2011), *Les interprètes de Georges Brassens*, inédit.
- SACCHI Sergio (1996), *Brassens in ventisette canzoni*, Trieste, Lint.
- SALLÉE André (1991), *Brassens*, Paris, Solar.
- SVAMPA Nanni & MASCIOLI Mario (1991), *Brassens. Tutte le canzoni tradotte*, Padova, Muzzio.
- TILLIEU André (2001, 1983 [1]), *Brassens. Au près de son arbre*, Tournai, Ananké/Lefrancq.
- WILMET Marc (1991), *Georges Brassens libertaire. La chanterelle et le bourdon*, Bruxelles, Les éperonniers.





## Les termes sont-ils des expressions figées?<sup>\*</sup>

Michele DE GIOIA  
Università degli Studi di Padova

### Résumé

*Dans le but d'apporter une contribution ultérieure à la définition de terme, nous nous focalisons sur son caractère figé. Nous examinons d'abord différentes définitions des notions de terme et d'expression figée, afin d'en illustrer certains renvois théoriques croisés; ce qui nous permet de mieux les cerner et de mettre en évidence des liens étroits entre elles. Nous analysons ensuite des exemples de données linguistiques extraites des discours de médiation, pouvant être qualifiées à la fois de terme et d'expression figée.*

La notion de «terme» est toujours colorée par la perspective du spécialiste qui l'aborde.<sup>43</sup>

### Présentation

Les études théoriques portant sur la terminologie sont aujourd'hui plus nombreuses que par le passé. Déjà en 2003 Cabré signalait que « Over the last 15 years, in contrast to the previous 30, numerous publications have appeared on this topic »<sup>44</sup>. Depuis, ont fait suite d'autres travaux importants, dont nous citons par exemple l'article incontournable de L'Homme<sup>45</sup> sur la notion de terme, la réflexion de

---

<sup>\*</sup> Nous remercions Éric Laporte pour ses remarques et ses suggestions pertinentes, et Brigitte Commelin pour ses précisions sur l'appartenance de certains mots au domaine juridique.

<sup>43</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1113).

<sup>44</sup> Cf. Cabré (2003: 164).

<sup>45</sup> Cf. L'Homme (2005b).

Prandi<sup>46</sup> sur le terme en tant que signe linguistique, quelques recherches publiées dans la revue *Neologica*, notamment celles sur «les *néotermes techniques (néonymes)*»<sup>47</sup>. En tout cas, à la richesse des observations correspond la diversité des points de vue dont on n'a pas encore tiré une synthèse satisfaisant la vaste communauté scientifique.

Dans le but d'apporter une contribution théorique ultérieure à la définition du terme, nous étudions ici l'un des traits typiques de bon nombre de termes, celui de leur caractère figé. Non que certains spécialistes n'aient affirmé qu'un terme puisse être une expression figée, comme nous allons le voir, mais ils n'ont pas vraiment approfondi cette affirmation. Autrement dit, celle-ci dérive d'un constat qui n'a jamais été vérifié sur la base de la notion très complexe du figement et, par conséquent, de l'existence de plusieurs types de figements (sémantique, syntaxique, lexical, etc.). Or, quels figements sont à l'œuvre dans la construction des termes? Dans quelle mesure et dans quel sens les termes sont-ils des expressions figées?

Nous allons examiner diverses définitions des notions de terme et d'expression figée, afin d'en illustrer certains renvois théoriques croisés. Ce qui nous permettra de mettre en évidence des liens étroits entre elles, et de fournir ainsi des précisions. Nous pensons en effet qu'il est désormais nécessaire d'avoir une théorie claire qui explique ces liens et recouvre les deux domaines de la terminologie et du figement.

Nous appuierons nos argumentations sur des exemples de termes, dont certains appartiennent au domaine de la médiation, puisque nous travaillons actuellement sur un projet<sup>48</sup> portant sur l'étude des discours de médiation<sup>49</sup>. En l'occurrence, nous analyserons ces termes pour répondre à la question théorique préalable, posée dès le titre de cette étude: les termes sont-ils des expressions figées?

## 1. Le terme: notions et définitions

### *Étymologie et définitions*

Même si en lexicographie et dans la littérature scientifique on peut trouver plusieurs définitions du terme, soit analogues soit hétérogènes, l'étymologie ne fait pas de doute. Elle dérive du latin *terminus*, *-i* dont les sens sont bien signalés dans le *Trésor de la langue française*: «“borne, limite, fin, extrémité, cessation” au propre et

<sup>46</sup> Cf. Prandi (2009, 2010).

<sup>47</sup> Cf. l'avant-propos de Quemada (2007: 6) au premier numéro de la revue *Neologica*.

<sup>48</sup> Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche placé sous notre responsabilité scientifique et financé par l'Université de Padoue. Ce *Progetto di Ricerca di Ateneo* (CPDA101713/10) est intitulé: *Il discorso della mediazione fra terminologia e traduzione*. L'équipe de recherche est formée par Mirella Conenna (Université de Bari «Aldo Moro»), Sara Vecchiato (Université d'Udine), Michel Vergne (Université de Bari «Aldo Moro»), Mario Marcon (Université d'Udine) et par nous-même.

<sup>49</sup> Cf. aussi Conenna et Vergne (2006); Vergne (2010).

au fig.»<sup>50</sup>. Par ailleurs, «En lat. chrét. *terminus* (ou parfois *termen*, v. *tertre* étymol.) servit à rendre le gr. ἄπορος, ἄνυ “borne” d’où “limite, délai, règle” et, p. anal., “détermination du sens d’un mot, définition” et “terme d’une proposition”»<sup>51</sup>.

Le terme est donc, tout d’abord, «ce qui limite et définit le sens», comme le rappelle Rey<sup>52</sup>, ou bien «toute unité linguistique qui dénomme une notion de façon univoque à l’intérieur d’un domaine»<sup>53</sup>, selon la définition de l’Office de la langue française du Québec, reprise et adaptée dans le *Dictionnaire de linguistique* de Dubois et alii<sup>54</sup>, ainsi que dans la *Terminologie de la traduction* de Delisle, Lee-Jahnke et Cormier<sup>55</sup>.

### **Fonction dénomminative**

Cette dernière définition fait ressortir aussi que «la fonction principale du terme est la dénomination, c’est-à-dire l’établissement d’une relation entre une réalité (*concrète ou abstraite*) et un signe du langage»<sup>56</sup>. Le terme est alors conçu comme un système de dénomination<sup>57</sup>, surtout chez Wüster<sup>58</sup>, père de la terminologie classique ou traditionnelle et fondateur de l’École de Vienne. C’est pourquoi, «Dans le cadre des recherches en linguistique, l’analyse des dénominations (la face visible des termes) a été l’objet de la plupart des études terminologiques»<sup>59</sup>. Soulignons cependant, à la suite de Kleiber, qu’«en linguistique, la dénomination est un concept aux contours mal délimités dont l’extension varie considérablement selon les théories et les auteurs»<sup>60</sup>.

La fonction dénomminative du terme évoque immédiatement une caractéristique

<sup>50</sup> Cf. le *Trésor de la langue française informatisé*, s.v. **terme**<sup>2</sup>.

<sup>51</sup> Cf. le *Trésor de la langue française informatisé*, s.v. **terme**<sup>2</sup>.

<sup>52</sup> Cf. Rey (1992: 7).

<sup>53</sup> Cf. Auger et Rousseau (1990: 31). À propos de la dénomination et de l’univocité, cf. aussi le *Dizionario etimologico online* [*Vocabolario Etimologico della Lingua Italiana* d’Ottorino Pianigiani, édité pour la première fois en 1907 et désormais disponible en ligne], s.v. **termine**: «Vale anche Parola o Frase, specialmente propria di scienza o d’arte [perché essendo destinato ad esprimere costantemente un’idea, la determina e la circoscrive, in maniera che la non si confonda con altre].» (<http://www.etimo.it/?term=termine&find=Cerca>, page consultée en juin 2011); cf. en outre le *Dictionnaire de linguistique* de Dubois et alii (2002: 480) où le terme est «la traduction linguistique univoque d’une notion qui lui préexiste».

<sup>54</sup> Cf. Dubois et alii (2002: 480).

<sup>55</sup> Cf. Delisle, Lee-Jahnke et Cormier (1999) dans la traduction italienne (2002: 136), s.v. **termine**: «Denominazione costituita da una o più parole, che designa un **concetto** in modo univoco all’interno di un **dominio** specialistico.».

<sup>56</sup> Cf. Auger et Rousseau (1990: 31).

<sup>57</sup> Cf. Cabré (2000) où l’on souligne aussi qu’il n’existe pas une seule dénomination pour un seul concept («non esiste una sola denominazione per un medesimo concetto»).

<sup>58</sup> Cf. L’Homme (2005b: 1114).

<sup>59</sup> Cf. Conceição (1998: 369).

<sup>60</sup> Cf. Kleiber (1984: 77), cité entre autres par Mejrl (2000: 611).

essentielle de la terminologie, à savoir l'importance majeure accordée aux termes – simples ou complexes (comme nous le verrons par la suite) – de nature nominale. Autrement dit, le caractère nominal du terme est considéré comme l'un des plus prototypiques. Il suffit de regarder de près les études terminologiques plus proprement traditionnelles dont l'analyse ne concerne que des noms, mais aussi des banques de données plus récentes dont les entrées nominales sont à l'évidence les plus nombreuses. Cela donne lieu à un malentendu: la terminologie se limiterait essentiellement aux noms<sup>61</sup>.

### ***Nominalisme et terminisme***

Bref, comme le dit Rastier, «La précellence des noms ne fait aucun doute en terminologie»<sup>62</sup>, en témoigne «La norme ISO [...], qui doit beaucoup à Felber, et par son maître Wüster au positivisme logique [...]. Comme les noms propres [...] les termes sont jugés dépourvus de connotation, et donc censés réaliser la dénotation parfaite.»<sup>63</sup>. Ce qui constitue un préjugé ontologique, dont les traces remontent au Moyen-Âge. En effet, «Au XIIIe siècle, le terme donne son nom à la logique terministe, qui est pour l'essentiel une théorie de la supposition (nous dirions aujourd'hui *dénotation*). Elle se fonde en Angleterre avec le courant nominaliste, ancêtre de la philosophie analytique et du positivisme logique dont procède le projet fondateur de Wüster»<sup>64</sup>. Ainsi, «La logique terministe est pour l'essentiel une théorie de la référence des noms». On parle aussi de terminisme comme d'une «Expression radicale du nominalisme, d'après laquelle les idées générales ne sont que des termes ou des mots»<sup>65</sup>.

### ***Classement grammatical***

En réalité, comme certains terminologues le reconnaissent<sup>66</sup>, on peut trouver bon nombre de termes dans d'autres classes grammaticales que le nom. Par exemple, en ce qui concerne le domaine de l'informatique, L'Homme s'est penchée tour à tour

<sup>61</sup> Cf. Cabré (2000): «Le unità nominali costituiscono un prototipo delle UT [unità terminologiche], perciò in genere si ritiene che la terminologia si limiti fondamentalmente ai nomi.»; «Tra le UT [...] quelle a carattere nominale sono prototipiche della terminologia, per la loro condizione denominativa (dare il nome a un oggetto, o a un concetto, secondo i punti di vista teorici).».

<sup>62</sup> Cf. Rastier (1995).

<sup>63</sup> Cf. Rastier (1995).

<sup>64</sup> Cf. Rastier (1995).

<sup>65</sup> Cf. le *Trésor de la langue française informatisé*, s.v. **terme**<sup>2</sup>: «**A. —1.** [...] **2.** Nom»; «**REM.** [...] **2.** **Terminisme**, subst. masc., philos. Expression radicale du nominalisme, d'après laquelle les idées générales ne sont que des termes ou des mots (d'apr. FOULQ.-ST-JEAN 1962).».

<sup>66</sup> Pour L'Homme et Polguère (2008), «On doit envisager la description de termes appartenant à chacune des quatre parties du discours majeures: noms, verbes, adjectifs et adverbes».

sur les verbes spécialisés, qui sont notamment «les verbes spécifiques à un domaine (ex. *configurer*, *programmer*) et les acceptions particulières d'une forme verbale existant en langue commune (ex. *alimenter*, *tourner*)»<sup>67</sup>; sur les adjectifs, et plus précisément «les adjectifs dérivés sémantiques, (ADS), à savoir les adjectifs dénominaux et déverbaux»<sup>68</sup> (ex. *informatique*<sup>69</sup>, *programmable*<sup>70</sup>); sur les adverbes en *-ment* (ex. *automatiquement*<sup>71</sup>, *numériquement*<sup>72</sup>, *dynamiquement*<sup>73</sup>, *virtuellement*<sup>74</sup>).

En ce qui concerne le domaine de la médiation que nous prenons ici en compte, on trouve aussi, parmi les exemples disponibles, des noms bien entendu (ex. *Médiateur*), mais aussi des adjectifs (ex. *amiable*) et des verbes (ex. *saisir*). Ces données jouent un rôle important dans la structuration de la terminologie de la médiation, et peuvent entrer, comme nous le verrons, dans la composition de diverses structures terminologiques figées.

### **Orientations théoriques**

Quoi qu'il en soit, il est clair que la centralité du nom dérive aussi de certains modèles théoriques qui focalisent la terminologie sur le concept, considéré comme l'objet central de la terminologie. C'est l'optique conceptuelle<sup>75</sup>, suivant laquelle le spécialiste d'un domaine donne des noms à des concepts (ou à des objets, selon les points de vue), et le terminologue construit une véritable représentation des connaissances en faisant abstraction de la nature linguistique des termes. À ce propos, Lerat définit le terme comme «le nom donné dans une langue à une entité conceptualisée par une communauté de travail»<sup>76</sup>. Le terme est alors une simple étiquette linguistique du concept, ou «un moyen d'expression de concepts»<sup>77</sup>. Ce qui fonde l'importance du système conceptuel, de la structuration – même ontologique<sup>78</sup> – des connaissances par rapport aux termes.

Par analogie, d'autres courants de pensée insistent sur l'idée que le terme est un

---

<sup>67</sup> Cf. L'Homme (1998: 71).

<sup>68</sup> Cf. L'Homme (2004).

<sup>69</sup> Cf. L'Homme (2004).

<sup>70</sup> Cf. L'Homme (2004).

<sup>71</sup> Cf. L'Homme (2005a: 145, 154).

<sup>72</sup> Cf. L'Homme (2005a: 139; 2005b: 1126).

<sup>73</sup> Cf. L'Homme (2005a: 139).

<sup>74</sup> Cf. L'Homme (2005a: 139).

<sup>75</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1122).

<sup>76</sup> Cf. Lerat (2009: 217).

<sup>77</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1122).

<sup>78</sup> À propos d'une structuration à la fois terminologique et ontologique des connaissances, cf. Maldussi (2010) qui donne un exemple d'application de l'approche termontographique.

signe linguistique et que, en tant que tel, il naît de l'association entre sens et forme, entre composantes sémantique et formelle. Dans ce cadre, on préfère traiter le sens par rapport à la forme, même si on continue de travailler sur la théorisation du sens. Le terme gagne ainsi sa centralité dans la science terminologique.

Toutes ces distinctions, bien que schématiques, sont à la base de divers points de vue théoriques, dont une synthèse est tentée par L'Homme qui suppose que, même si le terme est une entité dotée «d'un contenu et d'une forme»<sup>79</sup>, il est en tout cas une unité lexicale<sup>80</sup>; ce sont par ailleurs des idées qu'on retrouve chez d'autres spécialistes, comme Cabré<sup>81</sup>. Cette synthèse dérive notamment du travail pratique, mené par L'Homme, pour la construction d'un dictionnaire spécialisé (le DiColInfo<sup>82</sup>) fondée sur une approche sémasiologique (allant de la forme au concept) qui ne peut que partir de la forme lexicale. Autrement dit, puisque le terme constitue l'entrée d'un dictionnaire (spécialisé), il est par la suite considéré comme une unité lexicale.

Or, «La particularité du terme, par rapport aux autres unités lexicales d'une langue, est d'avoir un sens spécialisé, c'est-à-dire un sens qui peut être mis en rapport avec un domaine de spécialité»<sup>83</sup> dans le cadre de la variation diaphasique<sup>84</sup>, même s'il faut ajouter que ce sens «n'est toutefois pas toujours exclusif au domaine étudié»<sup>85</sup>. Pour ces raisons, «Le terminologue doit [...] établir un lien entre une unité lexicale et un domaine spécialisé»<sup>86</sup>.

Le sens spécialisé concerne donc un type de connaissance – la connaissance spécialisée, par opposition à la connaissance générique<sup>87</sup> – qu'on reconnaît par abstraction et qui se matérialise dans la documentation, dans tout texte écrit ou oral, dans le discours<sup>88</sup>. Cependant, il ne faut pas oublier que le sens spécialisé peut être communiqué en ayant recours non seulement aux termes, mais aussi à d'autres

---

<sup>79</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1113).

<sup>80</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1123): «Nous avons opté pour une optique dans laquelle le terme est envisagé comme une unité lexicale».

<sup>81</sup> Pour la première idée, cf. Cabré (2000): «i termini sono unità di forma e di contenuto»; «unità lessicali specialistiche»; «i termini fanno parte della competenza lessicale di un parlante, in quanto esercita una funzione professionale». Pour la seconde, cf. aussi Cabré (2003).

<sup>82</sup> Cf. Laneville (2009: 3-4) qui rappelle que la méthodologie qui est à la base de la construction du DiColInfo «relève d'une approche lexico-sémantique inspirée des principes de la lexicologie explicative et combinatoire (LEC)» de Mel'čuk et alii (1995).

<sup>83</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1125).

<sup>84</sup> Cf. De Gioia (2007).

<sup>85</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1125).

<sup>86</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1125).

<sup>87</sup> Cf. Messina (2010): «la distinzione tra termine e parola sta nella funzione assunta dall'unità linguistica: rappresentare conoscenza generica o specializzata.».

<sup>88</sup> Cf. Cabré (2000): «quando parliamo di conoscenza specialistica, ci riferiamo a un'astrazione (un tipo di conoscenza) che si materializza nella documentazione, nel testo o nel discorso.».

procédés linguistiques, comme la paraphrase<sup>89</sup>. Par conséquent, le terme n'est qu'un élément, quoique important, d'un discours spécialisé.

Mais dans quel sens L'Homme<sup>90</sup> entend-elle «unité lexicale»? Au sens de Cruse<sup>91</sup> et de Mel'čuk et alii<sup>92</sup>, c'est-à-dire au sens de la sémantique lexicale, qui prône l'idée que «les unités lexicales se distinguent formellement des autres unités linguistiques (morphèmes, syntagmes, phrases) par leur autonomie de fonctionnement dans la langue»<sup>93</sup>.

Or, si nous pensons qu'il est important de souligner le caractère lexical du terme, nous ne sommes pas d'accord sur cette idée d'autonomie, qui doit être atténuée. En effet, dans la perspective lexico-grammaticale qui est la nôtre, il est facile de démontrer que tout élément du lexique, tel que le terme, même au niveau du sens, ne fonctionne que dans un contexte phrastique. Ce qui nous permettra plus loin de faire appel à la notion de phraséologie terminologique sous un angle nouveau, celui du lexique-grammaire.

### **Termes simples et complexes**

Comme tout élément lexical, le terme peut être simple ou complexe<sup>94</sup> ; il peut donc s'agir d'un mot ou d'une expression. Ce qui est déjà signalé par plusieurs définitions lexicographiques, anciennes ou récentes. Nous allons en passer en revue quelques-unes, tout en en soulignant des passages.

Dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, on lit que «**TERME**, signifie Mot, diction. [...] Il se dit aussi Des façons de parler qui sont particulières à quelque Art, à quelque Science.»<sup>95</sup>

Dans le *Littré*, on lit: «9 Mot, expression (la scolastique ayant donné à terminus, qui en latin ne signifie jamais que borne, le sens de détermination, de définition, et la transition étant naturelle de définition à expression).»<sup>96</sup>. Et encore: «10 Expression particulière à un art, à une science.»<sup>97</sup>. En outre, un des synonymes de «termes» est

<sup>89</sup> Cf. Cabré (2000), où elle précise qu'il y a divers types d'unités (termes, collocations, phraséologie, paraphrases, etc.) («diversi tipi di unità (termini, collocazioni, fraseologia, parafrasi, ecc.)»).

<sup>90</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1125).

<sup>91</sup> Cf. Cruse (1986).

<sup>92</sup> Cf. Mel'čuk et alii (1995).

<sup>93</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1125).

<sup>94</sup> Cf. L'Homme (2005a: 147-148; 2005b: 1119) qui oppose les termes simples et les termes complexes, et Messina (2010) qui rappelle que «il concetto può essere espresso da strutture linguistiche più ampie e complesse del singolo termine». Cf. aussi L'Homme et Polguère (2008) pour qui il existe «de nombreuses expressions complexes (appelées termes complexes)».

<sup>95</sup> Cf. le *Dictionnaire de l'Académie française*, 4<sup>e</sup> édition, 1762, s.v. **terme**. C'est nous qui soulignons.

<sup>96</sup> Cf. le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré, édition de 1872, s.v. **terme**. C'est nous qui soulignons.

<sup>97</sup> Cf. le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré, édition de 1872, s.v. **terme**. C'est nous qui

«expressions», dans le triplet «Termes, mots, expressions»<sup>98</sup>.

Dans le *Trésor de la langue française*, on lit: «**A. —1.** Mot ou ensemble de mots»<sup>99</sup>; «**B. —Au plur.** Ensemble de mots, d'expressions»<sup>100</sup>, et aussi: «Ensemble des termes, des expressions propre à une région, à un groupe social.»<sup>101</sup>.

Dans le *Vocabolario etimologico della lingua italiana*, on lit que «**termine** [...] Va le anche Parola o Fraser, specialmente propria di scienza o d'arte»<sup>102</sup>.

Dans le site de l'ASS.I.TERM (*Associazione Italiana per la Terminologia*), on lit que «Un **termine** è una parola, un gruppo di parole o un'espressione»<sup>103</sup>, et encore: «nel caso di gruppi di parole, una combinazione specifica, non scomponibile»<sup>104</sup>; il sert à exprimer «un concetto con un significato specifico in una determinata disciplina tecnica o scientifica»<sup>105</sup>.

En effet, comme l'ont bien remarqué Baudot, Clas et M. Gross,

On a souvent constaté que la terminologie d'un domaine technique est constituée, dans sa plus grande partie, d'expressions. C'est ainsi que, dans un vocabulaire spécialisé en énergie solaire, on trouve la répartition suivante: substantifs, 15%; expressions nominales, 82%; codes ou abréviations, 3%. Si on analyse un lexique portant sur le financement des entreprises, on obtient une répartition analogue: adjectifs, 1%; substantifs, 16%; expressions nominales, 83%.<sup>106</sup>

Ces appellations de «termes complexes», «façons de parler», «expressions», «groupes de mots», «combinaisons», qu'on peut trouver également dans de nombreux travaux terminologiques, concernent toutes, à bien y regarder, le phénomène du figement. Cependant, dans les mêmes travaux, la complexité du figement n'est ni analysée ni approfondie.

Premièrement, si on parle de figement et d'expression figée, c'est presque toujours suivant le point de vue sémantique. Ce qui est en fait compréhensible si l'on considère que «La facette sémantique du figement est l'une des plus prototy-

soulignons.

<sup>98</sup> Cf. le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré, édition de 1872, s.v. **terme**. C'est nous qui soulignons.

<sup>99</sup> Cf. le *Trésor de la langue française informatisé*, s.v. **terme**<sup>2</sup>. C'est nous qui soulignons.

<sup>100</sup> Cf. le *Trésor de la langue française informatisé*, s.v. **terme**<sup>2</sup>. C'est nous qui soulignons.

<sup>101</sup> Cf. le *Trésor de la langue française informatisé*, s.v. **terminologie**. C'est nous qui soulignons.

<sup>102</sup> Cf. le *Dizionario etimologico online* [*Vocabolario Etimologico della Lingua Italiana*], s.v. **termine**. C'est nous qui soulignons.

<sup>103</sup> Cf. le site web de l'ASS.I.TERM (<http://www.assiterm91.it/laterminologia/>, page consultée en juin 2011). C'est nous qui soulignons.

<sup>104</sup> Cf. le site web de l'ASS.I.TERM (<http://www.assiterm91.it/laterminologia/>, page consultée en juin 2011). C'est nous qui soulignons.

<sup>105</sup> Cf. le site web de l'ASS.I.TERM (<http://www.assiterm91.it/laterminologia/>, page consultée en juin 2011). C'est nous qui soulignons.

<sup>106</sup> Cf. Baudot, Clas, M. Gross (1981: 318).



piques»<sup>107</sup>, et que c'est le sens spécialisé qui permet de séparer (sémantiquement) le terme de tout autre élément du lexique. Ce point de vue se retrouve chez L'Homme, qui mène plusieurs travaux dans le cadre de la sémantique lexicale, ou par exemple chez Meyer et Mackintosh<sup>108</sup>, qui parlent de «terminological phrases», c'est-à-dire de phrasèmes terminologiques considérés comme des indices potentiels du sens conceptuel, dans le cadre d'une approche linguistique de l'analyse de concepts.

Parfois, on trouve aussi quelques renvois au figement syntaxique, comme dans le *Vocabulaire systématique de la terminologie* où on lit que la locution est un «Groupe de mots codé dont la forme syntaxique et le sens sont figés»<sup>109</sup>, ou bien dans une citation de Tryuk (2001: 401):

Ces unités complexes peuvent être figées ou libres ou bien encore suivre quelques restrictions sémantiques ou syntaxiques suivant leur apparition dans un discours spécialisé. Elles ont des structures syntaxiques et sémantiques diverses et font partie du champ d'intérêt de la phraséologie terminologique qu'il faut distinguer de la phraséologie tout court.<sup>110</sup>

Cependant, force est de constater que ces renvois n'ont pas donné lieu, en terminologie, à une analyse syntaxique extensionnelle du phénomène.

Deuxièmement, même si on parle de figement sémantique, celui-ci est réduit à la seule non-compositionnalité – par exemple, L'Homme divise les termes complexes sur la base de leur défaut de composition pour les retenir dans son dictionnaire spécialisé (le DiCoInfo)<sup>111</sup> – alors qu'il existe d'autres notions à prendre en compte, comme celles d'idiomaticité ou d'opacité.

Il manque donc la prise en compte de la complexité du phénomène du figement qui touche diverses dimensions du système linguistique.

## 2. L'expression figée: notions et définitions

À la notion de figement ne correspond pas une définition unitaire, à cause de la

<sup>107</sup> Cf. Klein, Rossari (2003: 207); De Gioia (2008: 18).

<sup>108</sup> Cf. Meyer, Mackintosh (1996).

<sup>109</sup> Cf. Boutin-Quesnel et alii (1985: 21).

<sup>110</sup> Cf. Tryuk (2001: 401).

<sup>111</sup> Cf. L'Homme (2005b: 1126): «Les seuls termes complexes que nous retenons n'ont pas un sens compositionnel (ex. *traitement de texte*, *système d'exploitation*) ou, encore, sont composés d'éléments qui ne fonctionnent pas seuls dans le domaine de l'informatique (ex. *fournisseur d'accès*). Ainsi, nous retenons un petit nombre de locutions nominales (comme celles qui viennent d'être citées), de locutions verbales (ex. *protéger en écriture*) et de locutions prépositionnelles (ex. *en arrière-plan*, *en ligne*). Nous évitons également de traiter des syntagmes nominaux compositionnels (comme le font les dictionnaires adhérant à une optique conceptuelle: *fichier exécutable* ou *fichier de configuration des erreurs du système*) puisque les unités lexicales individuelles qui les composent font l'objet de descriptions à part entière.»

complexité du phénomène. C'est pourquoi en 2008, après une cinquantaine d'années qui ont vu l'essor de la méthode du lexique-grammaire<sup>112</sup>, dont l'application a mis en lumière l'importance des expressions figées, Lamiroy se déclare encore à la recherche d'une définition satisfaisante<sup>113</sup>.

En la même année 2008, nous avons fait le point sur les diverses définitions disponibles, parfois hétérogènes, pour en élaborer trois, en faisant référence aux trois facettes les plus étudiées jusqu'aujourd'hui: la facette syntaxique, sémantique, lexicale, du figement<sup>114</sup>. Nos définitions générales, loin d'être définitives, nous semblent néanmoins efficaces sous plusieurs aspects. Elles peuvent servir tour à tour à rendre compte de la complexité du figement, à illustrer sa portée sur les trois dimensions concernées du système linguistique, à expliquer ici le caractère figé de bon nombre de termes. Nous allons reprendre succinctement les traits saillants de ces définitions, avant de les appliquer à l'analyse de certains termes relevables dans les discours spécialisés de la médiation.

Une expression est figée du point de vue syntaxique (ou morphosyntaxique) lorsque «au moins un de ses éléments ne peut subir les manipulations usuelles des phrases libres»<sup>115</sup>.

Une expression est figée du point de vue sémantique lorsqu'elle possède au moins l'une des propriétés suivantes: non-compositionnalité, idiomatité (signifiant à la fois la combinaison «sémantiquement baroque»<sup>116</sup> des éléments de l'expression, et «*la forme spécifique que prend la substance (ou la matière) linguistique dans une langue donnée*»<sup>117</sup>), opacité<sup>118</sup>.

Une expression est figée du point de vue lexical lorsqu'au moins un de ses éléments «ne connaît pas (ou presque pas) de variation paradigmatique»<sup>119</sup>.

Cependant, dans le but de mettre à jour le débat scientifique sur le figement, nous précisons ici que le dernier critère de la variation paradigmatique appelle plutôt le terme de figement distributionnel («figement lexical» semble vague). En effet, la variation paradigmatique ou distributionnelle des éléments de l'expression figée est beaucoup plus pauvre que celle observée dans les autres contextes phrastiques d'occurrence des mêmes éléments.

Or, l'absence de cette variation va de pair avec la non-compositionnalité. En ef-

---

<sup>112</sup> Cf. M. Gross (1975).

<sup>113</sup> Cf. Lamiroy (2008).

<sup>114</sup> Cf. De Gioia (2008: 13-23).

<sup>115</sup> Cf. De Gioia (2008: 18), Lamiroy (2003: 5).

<sup>116</sup> Cf. M. Gross (1990: 40).

<sup>117</sup> Cf. Mejri (2004: 235), en italiques dans le texte.

<sup>118</sup> Cf. De Gioia (2008: 19).

<sup>119</sup> Cf. De Gioia (2008: 21), Lamiroy (2003: 5).

fet, on constate que, si une combinaison est compositionnelle, chacun des éléments peut être remplacé par les termes d'un paradigme; inversement, si une combinaison est distributionnellement libre (c'est-à-dire que chaque élément peut être remplacé par les termes d'un paradigme), elle est compositionnelle.

Par ailleurs, la notion de compositionnalité est sémantique, mais pas seulement : elle recouvre le fait que plusieurs formes linguistiques (signifiantes, même séparément et dans d'autres contextes, suffisamment variés) se combinent (selon des règles syntaxiques ayant une certaine généralité) en une forme dont le sens dépend du sens des formes de départ.

C'est pourquoi il faut toujours avoir à l'esprit qu'il convient de ne pas séparer de façon artificielle les divers aspects d'un même phénomène<sup>120</sup>, si ce n'est qu'à des fins opératoires, qui doivent quand même tenir compte de la corrélation de ces aspects; ce qui confirme encore une fois la complexité du phénomène du figement.

En tout cas, il existe des degrés de figement, celui-ci pouvant être total ou partiel «non seulement par rapport aux divers aspects d'une même facette [...], mais aussi par rapport aux diverses facettes ou dimensions d'un même système linguistique»<sup>121</sup>. Autrement dit, le phénomène du figement pourrait ne concerner qu'une seule facette, ou bien encore deux, ou les trois ensemble, dans l'analyse d'une même expression figée, générique et/ou terminologique.

### ***Quelques exemples d'expressions figées terminologiques***

Nous reprenons aussi le fil rouge de notre réflexion sur le rapport entre figement et discours spécialisés, dont nous avons rendu compte ailleurs<sup>122</sup> et qui nous a servi pour démontrer que certains problèmes linguistiques soulevés par le figement peuvent être relevés dans l'analyse des séquences terminologiques des discours spécialisés. Nous avons notamment analysé quelques expressions utilisées dans différents discours spécialisés. En revanche, nous nous intéressons ici plus spécialement aux discours de médiation.

Même si, en l'état actuel de notre projet, il y a lieu de se demander s'il s'agit de sous-discours du discours juridique, nous nous limitons ici à constater que les discours de médiation concernent un domaine de connaissances définissable par des textes spécialisés, comme les rapports annuels du Médiateur de la République (française)<sup>123</sup>.

---

<sup>120</sup> Cf. G. Gross (1996: 8).

<sup>121</sup> Cf. De Gioia (2008: 22).

<sup>122</sup> Cf. De Gioia (2007).

<sup>123</sup> Cf. le site web du Médiateur de la République (<http://www.mediateur-republique.fr/>, page consultée en juin 2011).

Sur la base d'un corpus constitué de quatre rapports (2005-2008) et ayant une taille d'environ 400.000 formes, ont été dressées des concordances et des listes de mots et d'expressions, grâce à l'utilisation du système de programmes UniteX<sup>124</sup>:

Vaucluse et le Var ont eu à traiter la [plainte](#) de Madame G. contre les services fiscaux de la S  
 fichier Stic \_ par exemple pour 2004, sa [plainte](#) a été classée sans suite paret de plafonds rend  
 i et la défense traités les dossiers de [plainte](#), à l'occasion des seuls intérêts particuliers. d  
 \_\_\_\_\_ 21 à ce que tous les dossiers de [plainte](#) soient instruits avec soin, prête aussi attenti  
 e 10). (S) Il faut savoir dire non à une [plainte](#) infondée, savoir expliquer que la position de t

Fig. 1: Échantillon des concordances du mot *plainte*

re à harmoniser. (S) En janvier 2006, le [Médiateur de la République](#) a en effet été alerté par l'  
 ciements ou des refus de À cet égard, le [Médiateur de la République](#) recrutement. (S) C'est pourqu  
 se qui lui sont soumis chaque année, le [Médiateur de la République](#) mesure l'impé- rieuse nécess  
 t heurter les droits de la personne, le [Médiateur de la République](#) dispose d'un pou- voir de re  
 t heurter les droits de la personne, le [Médiateur de la République](#) dispose d'un pouvoir de reco  
 et des mécontentements. (S) En outre, le [Médiateur de la République](#) juge Elles mettent de ce fait  
 t. (S) Au nom du principe de réalité, le [Médiateur de la République](#) a proposé de supprimer certa  
 ation due aux victimes de l'amiante, le [Médiateur de la République](#) a été entendu par l'Inspecti  
 patience et d'opiniâtreté. (S) Ainsi, le [Médiateur de la République](#) compte bien relancer, en 200  
 e enfant légitime et enfant naturel, le [Médiateur de la République](#) a donc proposé de supprimer  
 e, et pour se forger une conviction, le [Médiateur de la République](#) a multiplié les rencontres a  
 vier (S) 1973 instituant sa fonction, le [Médiateur de la République](#) a fait usage de son pouvoir

Fig. 2: Échantillon des concordances de l'expression *Médiateur de la République*

De ces listes, nous avons tiré des exemples que nous allons discuter quant à leur figement syntaxique, sémantique, distributionnel, en adoptant la méthode du lexique-grammaire, qui ramène tout à la phrase simple. Par conséquent, nous allons analyser les mots ou les expressions n'ayant pas une structure phrastique en les insérant dans des phrases. Ainsi allons-nous pouvoir aussi formuler des jugements précis sur l'acceptabilité des termes comme des phrases. En effet, l'acceptabilité jugée sur des phrases est beaucoup plus fiable que sur des portions de phrases; par exemple, si

<sup>124</sup> Cf. Paumier (2011).

l'on considère le mot composé *tasse de café*, on ne peut pas modifier la structure syntaxique (ou lexico-syntaxique) de la séquence nominale figée, par l'insertion de l'adjectif *rapide*:

(1) *une tasse de café = une rapide tasse de café*

Cependant, en considérant le même mot composé dans un contexte phrastique, l'insertion s'avère possible:

(2) *Max a pris une rapide tasse de café avec Luc.*

Analysons donc l'expression *Médiateur de la République*:

(3) *Le Médiateur de la République joue un rôle majeur dans le règlement amiable des litiges.*<sup>125</sup>

Cette séquence peut être considérée comme une expression nominale figée puisqu'elle est soumise à des contraintes diverses que nous détaillons maintenant:

i. *Médiateur de la République* est concerné par des contraintes d'ordre syntaxique:

(3a) *Le Médiateur d'une République joue un rôle majeur dans le règlement amiable des litiges.*

(3b) *Le Médiateur intelligent de la République joue un rôle majeur dans le règlement amiable des litiges.*

Certains mécanismes syntaxiques sont totalement ou partiellement fermés. Dans le nom composé qui nous concerne, on ne peut changer le déterminant (3a), ni insérer certains adjectifs (3b). Néanmoins, la phrase paraît acceptable avec l'insertion d'autres adjectifs:

---

<sup>125</sup> Cf. le *Rapport annuel 2005* (: 38): «Le Médiateur de la République, avec un mode alternatif de résolution de conflits, joue un rôle majeur dans le règlement amiable des litiges avec l'administration et les services publics que lui soumettent les citoyens.»

(3c) *Le Médiateur actuel de la République joue un rôle majeur dans le règlement amiable des litiges.*

ii. *Médiateur de la République* est concerné par des contraintes d'ordre sémantique. En premier lieu, l'expression *Médiateur de la République* est sémantiquement non compositionnelle puisqu'elle sert à signifier les sens distinctifs d'une figure institutionnelle et professionnelle existant dans un pays et une époque donnés, c'est-à-dire des sens spécialisés, ou terminologiques, qui ne dérivent pas seulement de la composition normale des sens de chaque mot qui compose l'expression. En second lieu, elle est idiomatique au sens d'expression appartenant à une langue et non pas à d'autres; par contre elle est non idiomatique, au sens de non sémantiquement baroque. En troisième lieu, elle paraît opaque en dehors du savoir spécialisé dont elle émane; en tout cas, nous pensons qu'il peut s'agir d'une opacité qui n'est pas très forte, vu la diffusion croissante de la pratique de la médiation dans diverses réalités sociales.

iii. *Médiateur de la République* est concerné par des contraintes d'ordre lexical ou distributionnel:

(3d) *L'Intermédiaire de la République joue un rôle majeur dans le règlement amiable des litiges.*

Les paradigmes synonymiques sont limités. Les éléments lexicaux de ce nom composé ont une distribution fixe afin de transmettre toujours le même sens. Si l'on remplaçait *Médiateur* par *Intermédiaire*, un de ses synonymes intuitivement possibles, la phrase serait sémantiquement inacceptable.

Or, l'exemple (3) comporte un autre terme du domaine de la médiation, à savoir *amiable*, qui à la fonction d'adjectif dans plusieurs expressions nominales figées (dont *règlement amiable*), et la position de constante dans la structure prépositionnelle figée à *l'amiable*:

(4) *Il n'existe pas de procédure non contentieuse permettant d'indemniser à l'amiable le préjudice subi par l'assuré social.*<sup>126</sup>

<sup>126</sup> Cf. le *Rapport annuel 2008* (: 46): «Enfin, il convient d'évoquer le fait que, face aux erreurs qui peuvent être commises par les organismes sociaux, il n'existe pas de procédure non contentieuse permettant d'indemniser à l'amiable le préjudice subi par l'assuré social.»

Ce qui représente le cas d'un terme simple englobé dans un terme complexe (*amiable* dans *à l'amiable*). Remarquons aussi que la structure prépositionnelle à *l'amiable* peut avoir la double fonction d'adverbe figé, dans (4), et d'attribut prépositionnel figé. Cependant, notre corpus ne comporte pas d'exemples de la deuxième fonction attributive (d'ailleurs attestés en lexicographie<sup>127</sup>). Ce terme complexe est figé car il est soumis lui aussi à des contraintes d'ordre syntaxique (mécanismes syntaxiques fermés), sémantique (non-compositionnalité), distributionnel (absence de variation paradigmatique).

### **Classement grammatical des expressions figées terminologiques**

Dans notre corpus, nous avons trouvé des expressions figées terminologiques appartenant à diverses classes grammaticales (et relevables dans différents discours spécialisés). Il y a :

— des noms composés (i.e. figés, qui sont les plus fréquents<sup>128</sup>), comme *Médiateur de la République*, *personne physique*, *personne morale*, *pré-rapport* :

(5) *Au sein des services du Médiateur de la République, le secteur Fiscal instruit les réclamations présentées par les personnes physiques ou morales. [...] 2/3 des réclameurs sont des personnes physiques. 1/3 sont des personnes morales (sociétés et associations).*<sup>129</sup>

(6) *Mais il s'est passé un an avant que Monsieur N. en reçoive le pré-rapport.*<sup>130</sup>

— des adverbes figés, comme *en droit et en fait*, *en application de N*, (*à + sur*) *la demande de N* :

(7) *Les services compétents contactés estiment pourtant que le procès-verbal est bien fondé, en droit et en fait, et que l'amende en question doit être majorée, en application*

<sup>127</sup> Cf. le *Trésor de la langue française informatisé*, s.v. **amiable (à l')**, ou le *Juridictionnaire de Picotte* (2010: 220-222), s.v. **amiable. amiablement**.

<sup>128</sup> Baudot, Clas, M. Gross constatent que «le syntagme nominal est le type d'expression le plus fréquent» (1981: 318) et que «la plus grande partie des termes est constituée de groupes nominaux» (1981: 325).

<sup>129</sup> Cf. le *Rapport annuel 2008* (: 78).

<sup>130</sup> Cf. le *Rapport annuel 2007* (: 59).

de l'article 530 du code de procédure pénale.<sup>131</sup>

- (8) *À la demande du Médiateur de la République, Sciences Po Développement a mené une étude sur les requêtes reçues au Siège de l'Institution, sur la période allant de mars à septembre 2006.*<sup>132</sup>
- (9) *Le vice-président du Conseil d'État et le premier président de la Cour des comptes font, sur la demande du Médiateur de la République, procéder à toutes études.*<sup>133</sup>

— des attributs prépositionnels figés, comme *à la carte*, (*à la + en*) *fourrière*:

- (10) *C'est pourquoi, sans un effort de modernisation, nous risquons d'assister à l'essor de pratiques conduisant nos concitoyens à opter pour une «famille à la carte», non pour des raisons personnelles et intimes mais par simple opportunité fiscale.*<sup>134</sup>
- (11) *Interpellé dans les rues de Paris, M. L. est contraint d'abandonner sa camionnette mise alors en fourrière. Par suite d'une erreur administrative, l'autorisation du juge d'en transmettre les clés à sa compagne ne lui parvient pas, ce qui a pour effet de prolonger le séjour du véhicule à la fourrière et d'augmenter les frais.*<sup>135</sup>

Remarquons qu'il existe deux structures figées qui ont le mot *fourrière* en position de constante: *en fourrière* et *à la fourrière*. Même si dans (11) c'est la deuxième qui fonctionne comme attribut prépositionnel figé et la première comme adverbe figé, les deux structures sont susceptibles d'avoir la double fonction.

— des adjectifs figés, comme *médico-social*, *socio-économique*:

- (12) *Au cours de l'année passée, les services du Médiateur de la République ont été saisis régulièrement de réclamations de personnes handicapées hébergées en établissement médico-social...*<sup>136</sup>

---

<sup>131</sup> Cf. le *Rapport annuel 2005* (: 45).

<sup>132</sup> Cf. le *Rapport annuel 2006* (: 7).

<sup>133</sup> Cf. le *Rapport annuel 2005* (: 6).

<sup>134</sup> Cf. le *Rapport annuel 2005* (: 6).

<sup>135</sup> Cf. le *Rapport annuel 2007* (: 25).

<sup>136</sup> Cf. le *Rapport annuel 2007* (: 61).



(13) *Le milieu socio-économique: 33% proviennent d'un milieu modeste.*<sup>137</sup>

— des phrases figées, comme *porter plainte*:

(14) *Dans ces situations, seul le juge pénal peut prendre une telle décision à l'encontre de l'auteur de l'infraction, mais encore faut-il que la victime ait porté plainte.*<sup>138</sup>

Or, l'utilisation du système Unitex a permis d'extraire d'autres données terminologiques<sup>139</sup>, à partir de phrases comme les suivantes:

(15) *Le Médiateur a émis une proposition de réforme au ministre...*<sup>140</sup>

(16) *En juillet 2006, le Médiateur de la République a donc émis une proposition pour améliorer le dispositif de retraite anticipée des travailleurs handicapés.*<sup>141</sup>

(17) *...toutes les propositions de réforme émises par le Médiateur de la République...*<sup>142</sup>

(18) *En 2007, le Médiateur de la République a émis une proposition de réforme relative à la protection sociale défavorable des salariés employés en Cesu.*<sup>143</sup>

(19) *En 2004, le Médiateur de la République avait émis une proposition de réforme concernant la réunification des familles de réfugiés.*<sup>144</sup>

(20) *Deux propositions de réforme émises en 2007 par le Médiateur de la République ont été reprises dans cette loi.*<sup>145</sup>

La fréquence de ces phrases, et notamment de certains mots qu'elles comportent, nous permet de considérer *No émettre une proposition* comme une phrase figée

---

<sup>137</sup> Cf. le *Rapport annuel 2006* (: 7).

<sup>138</sup> Cf. le *Rapport annuel 2007* (: 14).

<sup>139</sup> Cf. Conenna (à paraître).

<sup>140</sup> Cf. le *Rapport annuel 2005* (: 22).

<sup>141</sup> Cf. le *Rapport annuel 2006* (: 40).

<sup>142</sup> Cf. le *Rapport annuel 2006* (: 71).

<sup>143</sup> Cf. le *Rapport annuel 2007* (: 23).

<sup>144</sup> Cf. le *Rapport annuel 2007* (: 27).

<sup>145</sup> Cf. le *Rapport annuel 2007* (: 45).

terminologique (i.e. une phrase appartenant à la terminologie du Médiateur de la République) ou, si l'on veut, un terme tout court ayant un caractère phrastique, si on se restreint au domaine et à son style.

Par ailleurs, on peut contraster cette analyse, qui cible une langue de spécialité, et une autre, non terminologique, c'est-à-dire qui prendrait également en compte des variantes peu utilisées dans le domaine par les spécialistes, par exemple *faire* comme variante de *émettre*:

(21) *Max fait une proposition de réforme.*

ou la construction dans laquelle ni *émettre* ni *faire* n'apparaît:

(22) *Les deux propositions de réforme de Max ont été reprises dans cette loi.*

Ces propriétés font de *No émettre une proposition de N<sub>1</sub>* une construction à verbe support, comme le montre l'impossibilité suivante:

(23) *Max émet la proposition de réforme de Luc.*

### **Phraséologie terminologique**

La prise en compte de la notion de phraséologie<sup>146</sup> est désormais de mise dans les études terminologiques. Parmi celles-ci, on pourrait rappeler celle de Tryuk<sup>147</sup>, déjà citée, qui essaie de définir «la phraséologie terminologique qu'il faut distinguer de la phraséologie tout court», ou citer celle de Wiesmann<sup>148</sup>, l'une des plus récentes traitant dans l'ensemble la terminologie et la phraséologie.

Nous exploitons aussi cette notion qui met l'accent sur la construction phrastique plutôt que sur le terme unique, mais nous nous éloignons du cadre sémantique traditionnel, où la notion a été formulée, et nous nous insérons dans le cadre syntaxique de la méthode du lexique-grammaire, où l'interface entre lexique et grammaire se réalise dans la phrase simple. D'ailleurs, c'est bien la méthode que nous avons suivie pour étudier le figement de quelques termes du domaine de la média-

<sup>146</sup> Cf. Dubois et alii (2002: 366): «On appelle généralement *phraséologie* [...] une construction propre à une langue».

<sup>147</sup> Cf. Tryuk (2001: 401).

<sup>148</sup> Cf. Wiesmann (2010), où elle donne des exemples tels que *ricevere un atto*, *liquidare un danno*, etc.

tion.

Nous avons pu vérifier que ces termes peuvent être simples (*médiation*) ou complexes (*Médiateur de la République*) – à savoir graphiquement uniques ou composés de plusieurs mots –, et que ces derniers sont figés et peuvent avoir plusieurs fonctions et structures, dont aussi celle de phrase simple.

En effet, il existe plusieurs structures terminologiques phrastiques, comme celles qui sont construites sur le terme simple *plainte* qui sert à signifier, entre autres, l'un des déclenchements de l'activité de médiation (voir l'exemple (14)). En effet, ce mot a le sens juridique de «Dénonciation en justice d'une infraction par la personne qui affirme en être la victime»<sup>149</sup>. Voici des exemples de ce type de structures:

(24)  $N_0$  <porter> *plainte* (E + contre  $N_1$ ) (E + auprès de  $N_2$ ).<sup>150</sup>

(25)  $N_0$  <déposer> *une plainte* (E + contre  $N_1$ ) (E + auprès de  $N_2$ ).

(26)  $N_0$  <introduire> *une plainte* (E + contre  $N_1$ ) (E + auprès de  $N_2$ ).

(27)  $N_0$  <renvoyer> *une plainte* (E + de  $N_1$ ) (E + contre  $N_2$ ).

(28)  $N_0$  <traiter> *une plainte* (E + de  $N_1$ ) (E + contre  $N_2$ ).

À bien y regarder, dans (24) on constate des restrictions morphosyntaxiques au niveau des déterminants et de la combinaison <porter> + *plainte*; celle-ci est figée car tout déterminant singulier est interdit :

(24a) *Max porte plainte contre Luc.*

(24b) \**Max porte (une + la + sa) plainte contre Luc.*

Si l'on veut rendre *plainte* référentiel, on peut se servir des structures verbales (25)-(26):

(25a) *Max dépose une plainte contre Luc.*

(26a) *Max introduit une plainte contre Luc.*

Il est à remarquer que l'usage de (25a) est plutôt spécialisé dans la procédure

<sup>149</sup> Cf. *Le Grand Robert électronique*, s.v. **ombudsman**.

<sup>150</sup> Les notations employées sont celles du LADL et de l'Équipe Informatique Linguistique du LIGM (<http://infoling.univ-mlv.fr/>), dont nous faisons partie comme membre associé.

française, et celui de (26a) dans la procédure européenne. En tout cas, les deux phrases simples sont synonymes, et représentent par suite un cas de synonymie en syntaxe<sup>151</sup>.

Il existe une autre combinaison, proche de (24), où des déterminants pluriels sont admis entre le verbe *porter* et le mot *plaintes* au pluriel:

(29)  $N_0$  <porter> Dé<sub>plur</sub>plaintes (E + à  $N_1$ ).

(29a) Max porte (des + ses) plaintes (E + à Luc).

Mais les deux combinaisons n'ont pas le même sens:

(24a) Max porte plainte contre Luc.

(Max dénonce Luc en justice d'une infraction subie.)

(29b) Max porte des plaintes à Luc.

(Max aborde auprès de Luc certaines doléances.)

Autrement dit, le sens terminologique n'est exprimé que par (24a) et non par (29b). Remarquons aussi le changement de préposition ayant *Luc* comme régime. En tout cas, on constate que le figement de (24) est morphosyntaxique si l'on considère les restrictions susdites, mais aussi sémantique et distributionnel si l'on considère le blocage des paradigmes synonymiques:

(24c) Max porte doléance contre Luc.

On peut ainsi vérifier que (24) est une expression figée terminologique ou, en d'autres mots, un terme phrastique.

### **Figement à plusieurs niveaux**

Tous nos exemples suffisent largement à démontrer que le figement touche divers niveaux du système linguistique et qu'il n'est donc pas seulement sémantique. C'est pourquoi nous ne pouvons pas être d'accord avec l'optique traditionnelle, éminemment sémantique, et par conséquent réductrice, adoptée par certains cher-

---

<sup>151</sup> Cf. M. Gross (1997).

cheurs.

D'après notre analyse fondée principalement sur la méthode du lexique-grammaire, si on décrit des expressions figées, on ne peut pas se passer des expressions dont le figement se situe à d'autres niveaux que celui de la sémantique, comme il advient pour des expressions qui sont figées du point de vue syntaxique, sémantique, distributionnel.

## Conclusion

Nous avons posé ici la problématique des relations que la terminologie peut avoir avec le figement. Pour ce faire, nous avons d'abord examiné diverses définitions des notions de terme et d'expression figée, et recherché des rapprochements théoriques. Nous avons ensuite mis en lumière que le figement est un phénomène multidimensionnel (i.e. touchant diverses dimensions du système linguistique: syntaxe, sémantique, lexique, mais aussi: phonétique, prosodie, morphologie, discours, etc.), alors que les études de terminologie le traitent généralement du point de vue sémantique, parfois aussi syntaxique. Nous avons enfin analysé des données linguistiques pouvant être qualifiées à la fois de terme et d'expression figée, et qui constituent des exemples de terminologie relevable dans des discours de médiation; nous avons notamment décrit le figement de ces termes.

En effet, comme Prandi<sup>152</sup>, nous pensons qu'il faut une attitude descriptive pour étudier les termes; c'est pourquoi nous avons fait appel ici à la méthode éminemment descriptive du lexique-grammaire. Et tout comme Lerat<sup>153</sup>, nous renvoyons à Sager pour qui «les éléments nécessaires à une description [...] sont à la fois linguistiques – car les termes sont des signes linguistiques – et cognitifs puisque les termes renvoient à des concepts ou à des éléments de la connaissance ou de l'expérience»<sup>154</sup>.

En conclusion, face à la question initiale: «les termes sont-ils des expressions figées?», on peut répondre positivement et de la manière argumentée qui suit.

Premièrement, s'il s'agit de termes complexes, c'est-à-dire composés de deux ou plusieurs mots – polylexicaux, comme le dirait Mejri –, et dont la composition peut être analysée selon au moins un des critères de type syntaxique, sémantique, distributionnel, que nous avons rappelés plus haut, on peut répondre par oui : les

---

<sup>152</sup> Cf. Prandi (2009). En outre, selon lui, «Il riconoscimento della natura testuale e sociale dei termini porta [...] a sostituire, o almeno integrare, la spinta normalizzatrice con un atteggiamento descrittivo» (2010).

<sup>153</sup> Cf. Lerat (2010).

<sup>154</sup> Cf. Sager (2000: 43).

termes sont des expressions figées.

Rappelons que la terminologie traditionnelle ne prend en compte que le critère sémantique. Il existe bien sûr aussi d'autres études terminologiques qui s'ouvrent à la dimension syntaxique, mais elles ne sont que rarement systématiques.

Nous avons donc proposé ici de dépasser la démarche traditionnelle en faveur d'une approche qui tienne compte aussi des niveaux syntaxique et distributionnel des données terminologiques.

En ce qui concerne la syntaxe, la structure et la fonction de certains termes étant phrastiques, nous avons fait appel à la notion de phraséologie en nous insérant dans le cadre du lexique-grammaire. Ainsi, pensons-nous que la méthode du lexique-grammaire s'avère un outil efficace en phraséologie comme en terminologie.

Deuxièmement, s'il s'agit de termes simples, ou graphiquement uniques, unitaires, la réponse est généralement négative, à une exception près. En effet, toujours dans le cadre du lexique-grammaire, on considère comme figées des formes uniques provenant d'autres formes qui se sont figées à diverses époques; par exemple *aujourd'hui* provient du groupe nominal prépositionnel à *le jour d'hui*<sup>155</sup>. Ce qui s'observe aussi pour des termes, comme *ombudsman*<sup>156</sup> (*ombud man*) dans le domaine de la médiation.

Suivant la même optique, nous considérons aussi comme figés tous ces termes graphiquement uniques, mais comportant un trait d'union; par exemple *med-arb*<sup>157</sup> (*mediation-arbitrage*), toujours dans le domaine de la médiation.

Pour résumer, nous pensons donc avoir démontré les points suivants:

- il est certainement possible de mettre en rapport les termes et les expressions figées, en ce sens que l'on peut relever le phénomène linguistique du figement dans l'analyse des terminologies;

<sup>155</sup> Cf. M. Gross (1990: 153-154).

<sup>156</sup> Cf. *Le Grand Robert électronique*, s.v. **ombudsman**.

<sup>157</sup> On peut trouver des définitions analogues dans deux sites web: «La médiation-arbitrage est comme son nom l'indique, une procédure ajoutant un arbitrage éventuel à une médiation, si celle-ci ne réussit pas. Il y aura une sentence arbitrale qui s'impose aux parties en Europe, ce qui n'est pas le cas aux USA.» (<http://www.mediation-net.com/spip/?LEXIQUE>, page consultée en juin 2011); «Le **med-arb** est une pratique développée dans les pays anglo-saxons. Il s'agit d'un mode alternatif de résolution des conflits qui consiste à prévoir un arbitrage en cas d'échec de la médiation: si sa médiation n'aboutit pas, quelle qu'en soit la raison, le médiateur se transforme en arbitre.» ([http://code-de-la-mediation.lesmediateurs.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=54:lexique-du-code-de-la-mediation&catid=1:contenu&Itemid=37](http://code-de-la-mediation.lesmediateurs.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=54:lexique-du-code-de-la-mediation&catid=1:contenu&Itemid=37), page consultée en juin 2011).

– en effet, puisque le figement se trouve «au centre même du fonctionnement de la langue»<sup>158</sup>, et qu’il concerne ainsi les multiples réalisations linguistiques et discursives, il touche aussi les discours spécialisés et leurs terminologies;

– le figement est un fait observable au niveau syntaxique, sémantique, distributionnel, d’un grand nombre de données linguistiques et terminologiques, dont celles qui sont relevables dans les discours spécialisés de la médiation;

– la méthode du lexique-grammaire s’avère utile en terminologie, d’une part, pour mettre en lumière le figement syntaxique et distributionnel des termes et, d’autre part, pour analyser les mêmes termes dans le cadre phrastique où se réalise l’interface entre lexique et grammaire (ou entre lexique et syntaxe).

Nous pensons finalement que l’analyse que nous avons menée ici peut fournir une base utile pour poursuivre et élargir les recherches, et notamment pour construire une banque de terminologie concernant les discours de médiation, où enregistrer les termes et leur fonctionnement dans leurs contextes phrastiques, grâce à l’apport non négligeable du lexique-grammaire.

## Références bibliographiques

AUGER Pierre; ROUSSEAU Louis-Jean (1978), *Méthodologie de la recherche terminologique*, Québec, Office de la langue française, coll. “Études, recherches et documentation”, 1990.

BAUDOT Jean; CLAS André; GROSS Maurice (1981), «Un modèle de mini-banque de terminologie bilingue», *Meta: journal des traducteurs/Meta: Translators’ Journal*, 26 (4), p. 315-331.

BOUTIN-QUESNEL Rachel; BÉLANGER Nycole; KERPAN Nada; ROUSSEAU Louis-Jean (1985), *Vocabulaire systématique de la terminologie*, Québec, Publications du Québec, “Cahiers de l’Office de la langue française”, nouv. éd.

CABRÉ M. Teresa (2000), «La terminologia tra lessicologia e documentazione: aspetti

---

<sup>158</sup> Cf. Mejri (1997: 34).

storici e importanza sociale», in *Atti dal seminario Lessicologia, terminologia e metodi di classificazione (Roma, 6 aprile 2000)*, Roma, Ass.I.Term.

CABRÉ M. Teresa (2003), «Theories of Terminology: Their description, prescription and explanation», *Terminology*, 9 (2), p. 163-199.

CONCEIÇÃO Manuel Célio (1998), «La mémoire des termes: analyse conceptuelle», in André CLAS, Salah MEJRI, Taïeb BACCOUCHE (éds.), *La mémoire des mots. Actes du colloque de Tunis (25-27 septembre 1997)*, Tunis, Serviced, p. 369-376.

CONENNA Mirella (à paraître), «Expressions de médiation», *Actes du colloque Europhras 2010 Perspectives inter-linguistiques et interculturelles en phraséologie et parémio-logie (30 juin-2 juillet 2010)*, Université de Grenade (Espagne).

CONENNA Mirella; VERGNE Michel (2006), «Traitement automatique multilingue du lexique de la médiation», in Susan PETRILLI (éd.), *Comunicazione, Interpretazione, Traduzione*, Milano, Mimesis, p. 445-453.

CRUSE David Alan (1986), *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.

DE GIOIA Michele (2007), «Figement et discours spécialisés», in Giovanna BELLATI, Graziano BENELLI, Paola PAISSA, Chiara PREITE (éds.), «*Un paysage choisi*». *Mélanges de linguistique française offerts à Leo Schena/Studi di linguistica francese in onore di Leo Schena*, Turin/Paris, L'Harmattan Italia/L'Harmattan, p. 141-151.

DE GIOIA Michele (2008), *Carrément. Lexique bilingue français-italien des adverbes figés*. Roma, Aracne, coll. "l(ea)ng(u)a(tj)es", 8.

DELISLE Jean; LEE-JAHNKE Hannelore; CORMIER Monique C. (1999), *Terminologia della traduzione*, Milano, Hoepli, 2002.

*Dictionnaire de l'Académie française*, 4<sup>e</sup> édition de 1762.

*Dictionnaire de la langue française* d'Émile LITTRÉ, édition de 1872.

*Dizionario etimologico online [Vocabolario Etimologico della Lingua Italiana* di Ottorino PIANIGIANI, 1907], <http://www.etimo.it/?pag=hom>

DUBOIS Jean; GIACOMO Mathée; GUESPIN Louis; MARCELLESI Christiane; MARCELLESI Jean-Baptiste; MÉVEL Jean-Pierre (éds) (1994), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002.

GROSS Gaston (1996), *Les expressions figées en français: noms composés et autres locutions*. Paris, Ophrys.

GROSS Maurice (1975), *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.

GROSS Maurice (1990), *Grammaire transformationnelle du français*, vol. 3, *Syntaxe de l'adverbe*, Paris, ASSTRIL.

GROSS Maurice (1997), «Synonymie, morphologie dérivationnelle et transformations», *Langages*, 128, p. 72-90.

KLEIBER Georges (1984), «Nomination et relation dénominatives», *Langages*, 76, p. 77-94.



KLEIN Jean René; ROSSARI Corinne (2003), «Figement et variations en français de Belgique, de France, du Québec et de Suisse», *Lingvisticæ Investigationes*, 26 (2), p. 203-214.

L'HOMME Marie-Claude (1998), «Le statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique», *Cahiers de lexicologie*, 73 (2), p. 61-84.

L'HOMME Marie-Claude (2004), «Adjectifs dérivés sémantiques (ADS) dans la structuration des terminologies», in *Actes. Terminologie, ontologie et représentation des connaissances*, Université Jean-Moulin Lyon-3, 22-23 janvier 2004.

L'HOMME Marie-Claude (2005a), «Conception d'un dictionnaire fondamental de l'informatique et de l'Internet: sélection des entrées», *Le langage et l'homme*, 40 (1), p. 137-154.

L'HOMME Marie-Claude (2005b), «Sur la notion de 'terme'», *Meta: journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 50 (4), p. 1112-1132.

L'HOMME Marie-Claude; POLGUÈRE Alain (2008), «Mettre en bons termes les dictionnaires spécialisés et les dictionnaires de langue générale», in François MANIEZ, Pascale DURY (éds), *Lexicographie et terminologie: histoire de mots. Hommage à Henri Béjoint*, Lyon, Presses de l'Université de Lyon, p. 191-206.

LAMIROY Béatrice (2003), «Les notions linguistiques de figement et de contrainte», *Lingvisticæ Investigationes*, 26 (1), p. 1-14.

LAMIROY Béatrice (2008), «Le figement: à la recherche d'une définition», *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 36, p. 85-99.

LANEVILLE Marie-Eve (2009), *Traitement des lexies nominales et adjectivales dans le DiCoEnviro*. Rapport de stage en terminologie, Université de Montréal.

*Le Grand Robert électronique*, cd-rom pc/mac, Dictionnaires Le Robert, 1994.

LERAT Pierre (2009), «La combinatoire des termes. Exemple: *nectar de fruits*», *Hermes. Journal of Language and Communication Studies*, 42, p. 211-232.

LERAT Pierre (2010), «Variabilité et harmonisation terminologiques», in *Atti Convegno Assiterm 2009, Publifarum*, 12, [http://publifarum.farum.it/ezine\\_articles.php?art\\_id=165](http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?art_id=165)

MALDUSSI Danio (2010), «Terminologia sistematizzata e terminologia spontanea in ambito finanziario: un rapporto conflittuale», in *Atti Convegno Assiterm 2009, Publifarum*, 12, [http://publifarum.farum.it/ezine\\_articles.php?art\\_id=173](http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?art_id=173)

MESSINA Chiara (2010), «Concetto e significato. Una riflessione terminologica», in *Atti Convegno Assiterm 2009, Publif@rum*, 12, [http://publifarum.farum.it/ezine\\_articles.php?art\\_id=166](http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?art_id=166)

MEL'ČUK Igor; CLAS André; POLGUÈRE Alain (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve (Belgique), Duculot/Aupelf-UREF.

MEJRI Salah (1997), *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, préface de Robert MARTIN, Publications de la Faculté des Lettres de la

Manouba.

MEJRI Salah (2000), «Figement et dénomination», *Meta: journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 45 (4), p. 609-621.

MEJRI Salah (2004), «L'idiomaticité, problématique théorique», in Salah MEJRI (éd.), *L'espace euro-méditerranéen: une idiomaticité partagée. Actes du colloque de Hammamet (19-21 septembre 2003)*, Tome 2, Tunis, Cahiers du C.E.R.E.S., p. 231-243.

MEYER Ingrid; MACKINTOSH Kristen (1996), «Refining the terminographer's concept-analysis methods: How can phraseology help?», *Terminology* 3 (1), p. 1-26.

PAUMIER Sébastien (2011), *Unitex 3.0 beta User Manual*. Université Paris-Est Marne-la-Vallée, <http://www-igm.univ-mlv.fr/~unitex/index.php?page=4>

PICOTTE Jacques (2010), *Juridictionnaire. Recueil des difficultés et des ressources du français juridique*, actualisé au 5 novembre 2010. Université de Moncton, Centre de traduction et de terminologie juridiques, <http://www.ctj.ca/Documents/Juridictionnaire.pdf>

PRANDI Michele (2009), «Segni e termini: descrizione e normalizzazione», *Terminologia, ricerca e formazione, Publif@rum*, 9,

[http://publiforum.farum.it/ezone\\_articles.php?art\\_id=104](http://publiforum.farum.it/ezone_articles.php?art_id=104)

PRANDI Michele (2010), «Tra descrizione e normalizzazione: il termine come segno e la dipendenza dalla lingua», in *Atti Convegno Assiterm 2009, Publif@rum*, 12, [http://publiforum.farum.it/ezone\\_articles.php?art\\_id=160](http://publiforum.farum.it/ezone_articles.php?art_id=160)

QUÉMADA Bernard (1995), «Avant-propos», *Neologica*, 1, p. 5-7.

*Rapport annuel et autres publications*, <http://www.mediateur-republique.fr/fr-citoyen-08>

RASTIER François (1995), «Le terme: entre ontologie et linguistique», *La banque des mots*, 7, p. 35-65.

REY Alain (1979), *La terminologie: noms et notions*. Paris, Presses universitaires de France, 1992 (2e éd. corr.).

SAGER Juan C. (2000), «Pour une approche fonctionnelle de la terminologie», in Henri BEJOINT, Philippe THOIRON (éds). *Le sens en terminologie*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 40-60.

*Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

TRYUK Malgorzata (2001), «La phraséologie en terminologie. État de la question et perspectives du développement en Pologne», in André CLAS, André AWAISS, Jarjoura HARDANE (éds), *L'éloge de la différence: la voix de l'autre. Actes du colloque de Beyrouth (11-13 novembre 1999)*, Agence universitaire de la Francophonie, p. 401-409.

VERGNE Michel (2010), «La situation de médiation dans l'apprentissage d'une langue», *Lingua viva*, 10, p. 15-30.

WIESMANN Eva (2010), «Terminologia e fraseologia del diritto», *Mediazioni. Rivista online di studi interdisciplinari su lingue e culture*,

[http://www.mediaziononline.it/monografici/wiesmann\\_ita.htm](http://www.mediaziononline.it/monografici/wiesmann_ita.htm)

## Le destinataire intradiscursif dans le guide touristique<sup>159</sup> (l'exemple du *Guide vert*<sup>160</sup>)

Jean-Paul DUFLET  
Università degli Studi di Trento

### Résumé

*Cet article s'inscrit dans les études sur la communication touristique. Il concerne le genre textuel des guides touristiques, dont il analyse la figure du destinataire intradiscursif. Le genre discursif du guide touristique peut être considéré comme une mise en scène textuelle du destinataire, tant ce dernier est omniprésent à tous les niveaux linguistiques et sémiotiques du texte. Dans le discours du Guide Vert, par exemple, le destinataire intradiscursif est un véritable actant caractérisé par des marques pronominales, par des traits définitionnels sémiotiques et sémantiques (statut social, goût, idées, sentiments etc), et par une représentation pragmatique appuyée sur des verbes comme: agir, ressentir, vouloir, pouvoir, découvrir, comprendre. Le destinataire intradiscursif structure le dialogisme du guide, et participe à son hétérogénéité discursive en étant au centre de l'énonciation du scripteur.*

### 1. Problématique

#### 1.1. L'importance du destinataire

Les études en sciences du langage ont depuis quelques années élargi leurs champs de recherche et ont ainsi offert des corpus nouveaux à l'analyse du discours. C'est ce qui explique que le secteur professionnel du tourisme international,

---

<sup>159</sup> Bien évidemment, nous parlerons dans cet article des ouvrages écrits et non pas des personnes qui commentent des visites in vivo.

<sup>160</sup> GV dans la suite de notre article.

dans lequel le français est une langue très utilisée, soit devenu un objet de réflexion. En témoignent les récentes études qui se sont intéressées aux nombreux faits de langage et de communication qui caractérisent les guides touristiques. On trouve en particulier: l'analyse du discours touristique envisagée à partir de la stéréotypie (MARGARITO 2000, 2004); l'approfondissement de l'identité et de l'altérité (BAIDER, BURGER, GOUTSOS 2004; DUFJET 2007); l'approche de l'écriture du voyage (DEVANTHERY 2009; CANALS, LIVERANI 2010); la caractérisation de la langue du tourisme (CALVI 2000); la nature culturelle de la traduction des guides (NIGRO 2006; DUFJET 2009).

À la lumière de ces travaux, et en nous inscrivant dans le rapport entre la langue et la culture, nous voudrions approfondir dans cette communication la question du *destinataire* du guide touristique, qui nous apparaît comme centrale dans ce genre discursif. La rhétorique antique (ARISTOTELE 1996; MORTARA, GARAVELLI 2003) intégrée à l'analyse contemporaine du discours, en particulier dans sa partie argumentative (PERELMAN, OLBRECHTS-TYTECA 2000; PERELMAN 2002), enseigne que tout texte, oral ou écrit, se déploie et s'accomplit à partir de son auditoire réel, où de sa représentation en tant qu'image idéale. Sans cette image abstraite, mais agissante, du destinataire, l'énonciation du guide touristique ne pourrait faire l'éloge d'aucune destination. Il n'est donc pas étonnant que les guides touristiques s'inscrivent très fortement dans la définition dialogique du discours (MAINGUENEAU 2005; BAKHTINE 1978), au point que notre étude considèrera le genre discursif du guide touristique comme une mise en scène textuelle du destinataire. En effet, les guides touristiques ne se limitent nullement à énumérer de manière objective et désengagée les référents du monde réel (monuments, musées, sites...) dignes d'être visités et admirés, mais ils représentent, dans leur discours, leur destinataire comme un actant en train d'agir, de ressentir, de vouloir, de découvrir et de comprendre.

Bien évidemment, la variété des destinations touristiques, la multiplicité des collections éditoriales, et surtout les différents genres et sous-genres de guide touristique (MARGARITO 2004: 119) expliquent que le destinataire intradiscursif s'inscrive dans une palette de représentations très variées. Si le destinataire intradiscursif est présent dans tous les genres de guide touristique, il n'en reste pas moins qu'il n'a pas toujours les mêmes traits définitoires, ou bien que ces traits ne sont pas coordonnés ni hiérarchisés de la même manière.

Dans cette étude, nous nous concentrerons sur la collection des provinces françaises du *Guide Vert*, dans leur version française<sup>161</sup>; nous avons choisi, en particu-

---

<sup>161</sup> Il existe des traductions, en diverses langues, de certaines destinations du guide Vert et du guide

lier, la destination des Châteaux de la Loire<sup>162</sup>.

Nous mettrons en évidence que le destinataire est présent dans le discours du guide des deux manières que nous venons d'esquisser: premièrement il s'impose par une représentation intradiscursive, et deuxièmement il se manifeste par une influence, directe ou indirecte, sur l'énonciation même du guide<sup>163</sup>. Comme nous le verrons, la première manière repose, en particulier, sur des marqueurs pronominaux, ainsi que sur des énoncés descriptifs et des dénotations; la seconde manière s'exprime beaucoup plus à travers un point de vue et des citations (PERRIN 2006). En ce sens, le destinataire révèle que le discours du guide touristique est non seulement une véritable dialogie (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU 2002), mais une forme d'hétérogénéité discursive. Une telle polyphonie est donc constitutive de la définition et du fonctionnement même de l'énonciation du GV.

En conséquence, dans les guides touristiques les plus connus, le destinataire est un agent décisif du fonctionnement du discours. En d'autres termes, on peut dire que le discours du guide touristique met en texte le destinataire intradiscursif en fonction duquel il est conçu.

## 1.2. Premier profil du destinataire du GV

Dans les GV, le destinataire est conçu comme un acteur qui est motivé essentiellement par un intérêt culturel et par un désir de connaître le patrimoine artistique national. À cet égard, il est très proche de la collection du Guide Bleu (MARGARITO 2000: 12). Il serait même légitime de dire que toute la collection des GV exprime une préoccupation et une intention pédagogiques qui transforment le voyage touristique en école de la découverte du patrimoine matériel et immatériel français. D'ailleurs, on note que les guides culturels, et en particulier le GV, sont structurés de manière déductive, selon une construction qui va de la connaissance abstraite vers l'expérience de la découverte, alors qu'un guide pratique comme le Routard est plutôt structuré d'une manière inductive, qui privilégie l'expérience du monde et les satisfactions immédiates qu'elle procure; ce n'est que dans un second temps que le Routard dégage une connaissance de la visite. Il convient également d'ajouter que le destinataire intradiscursif de la collection des provinces du GV est un Français, dont la connaissance culturelle générale de la France est solide. De très nombreux secteurs culturels et des domaines variés de la connaissance convoquent et exploi-

---

du Routard.

<sup>162</sup> Dans nos commentaires, nous utiliserons le guide du Routard comme contrepoint.

<sup>163</sup> Cette problématique pourrait aussi parfaitement s'appliquer à la collection des guides du Routard, dont l'énonciation et l'image intradiscursive du destinataire sont particulièrement caractérisées.

tent des sortes de pré-requis savants attribués au destinataire du GV: l'histoire de France, l'histoire religieuse, l'architecture et les arts, etc. Dans cette perspective, ajoutons enfin que dans le GV, la langue française elle-même, de par son vocabulaire, ses emplois et ses références, s'impose comme une connaissance à part entière, et non pas comme un simple instrument de communication générale.

En définissant son destinataire par une motivation, des pré-requis et un objectif culturels, le GV lui assigne d'emblée une éthique de l'effort de l'entendement; tout à fait différemment, le Routard promeut une éthique de l'expérience comme plaisir personnel immédiat. Nous reviendrons sur tous ces points.

### 1.3. Les marqueurs pronominaux du destinataire

Cette première typologisation encore très générale du destinataire, dont nous allons étudier et approfondir les catégorisations et les traits sémantiques, s'appuie d'abord, comme dans tout discours écrit, sur des marques pronominales.

Dans le GV, le destinataire intratextuel est marqué par deux formes pronominales: *vous* et *on*. La deuxième personne du singulier est bannie; le pronom *vous* est donc essentiellement un *vous* de politesse. Il est le signe d'une formalité voulue et assumée par le discours du GV. Nous ne pouvons pas ici détailler toutes les marques co-textuelles qui confirment ce rapport de politesse, et qui ne se retrouveraient pas dans un guide comme le Routard. Il est évident que le scripteur du GV maintient en permanence une distance de respect social à l'égard de son destinataire intradiscursif. Cette deuxième personne du pluriel apparaît principalement en position de sujet des verbes modalisateurs («*vous pouvez*»), ou bien en position de complément de locutions verbales, souvent impersonnelles («il *vous* est possible de...»). Dans ces deux cas, le co-texte est en accord avec la distance respectueuse créée par le *vous*, puisqu'il offre un sémantisme modalisateur (*pouvoir*) qui atténue la prescription, le conseil ou la recommandation faite par le scripteur.

Le discours du GV exploite également le pronom *on*<sup>164</sup>. Deux emplois principaux apparaissent.

Tout d'abord, le *on* est nettement moins formel que le *vous*, comme dans l'exemple typique suivant: «*On partira des sources du Loiret*» (GV 2006: 26). Mais surtout, le pronom *on* désigne ici le destinataire, sans isoler vraiment un individu comme le fait la seconde personne du pluriel («*Vous partirez des sources du Loiret*»). En fait le *on*, parce que sa désignation anaphorique est peu intense, amoindrit

---

<sup>164</sup> Bien évidemment le *on* représente aussi fort souvent le scripteur du GV; mais ce n'est pas notre objet de réflexion dans cet article.

sensiblement la force de la présence du destinataire; une phrase dans laquelle le *on* est sujet tend à mettre le focus communicationnel sur l'action conseillée: dans le cas présent «partir des sources du Loiret». En ce sens, pour représenter le destinataire agissant, le *vous* et le *on* se complètent: le scripteur met l'agent ou le procès du verbe au premier plan, selon son intention de communication.

Le *on* a cependant un second usage: en fonction du contexte extradiscursif, il peut être l'anaphore d'un ensemble d'individus. Ceci se produit lorsque le destinataire est un collectif familial, ou un groupe de participants ou même encore un public anonyme qui se consacre à une même activité: «*Ah! Vingt-quatre heures au Mans! Tout de suite on entend une course un peu folle*» (GV 2006: 24). Dans ce cas, le *on* indique un destinataire collectif qui pourrait aisément être glosé comme le représentant de toutes les personnes présentes. Le marqueur pronominal inclut le destinataire du GV dans la collectivité des touristes qui sert de référent. Le destinataire intradiscursif est donc encore présent dans le guide (grâce au *on*), mais il est défini par la contextualisation extra-linguistique: «les Vingt-quatre heures du Mans».

Les pronoms *vous* et *on* participent donc de deux grandes stratégies discursives à l'égard du destinataire: la première concerne la désignation plus ou moins intense du destinataire dans le discours, et la seconde renvoie à son insertion dans la référence extralinguistique. Les pronoms permettent donc de relier le plan discursif à la référence extra-discursive.

C'est à l'intérieur de ce dispositif pronominal que le GV développe l'image discursive du destinataire, avec ses caractéristiques définitionnelles.

## **2. Le destinataire comme sujet social**

### **2.1. Le statut civil du destinataire**

Le destinataire intradiscursif du GV est une figure d'adulte dont le premier statut est d'avoir la responsabilité de ses vacances: il doit choisir la destination et les activités qu'elle offrira.

Ce destinataire n'est pas pensé comme un sujet solitaire et isolé. Il est fréquemment mis en relation avec une famille: «*pour vous aider à préparer vos vacances en famille*» (GV 2006: 18). La vision du GV investit même un rapport attentif du destinataire aux enfants, en introduisant une rubrique «*avec vos enfants*» (GV 2006: 37). La suite évoque directement une responsabilité parentale par «l'attention particulière réservée aux enfants». D'ailleurs, si le destinataire du GV est envisagé avec des enfants, en revanche celui du Routard est considéré, selon la tradition de cette collection, comme un individu plutôt délié d'attaches familiales, tout au moins pen-

dant son voyage.

Cependant, il convient de préciser que l'enfant qui est inséré dans le discours n'est aucunement traité par le GV comme un destinataire discursif. Le scripteur du GV oriente sa communication à *propos* des enfants, afin que ceux-ci ne soient que les délocutés du discours. La désignation des délocutés se distingue nettement de celle du destinataire, grâce, par exemple, à l'adjectif possessif *vos*, comme dans l'expression particulièrement stéréotypée: «*les parcs et musées et autres attractions susceptibles d'intéresser vos chères têtes blondes*» (GV 2006: 37). C'est d'ailleurs toute la famille du destinataire dans son ensemble qui a ce double statut de délocuté discursif et de bénéficiaire des services indiqués par le GV. Ce statut traduit bien toute la différence pragmatique qui existe entre le destinataire intradiscursif d'une part et les bénéficiaires ou les usagers potentiels du guide touristique d'autre part. Mais il n'en reste pas moins, que le discours du GV, au plan de la catégorisation sémantique, attribue au destinataire et au(x) bénéficiaire(s) une préoccupation culturelle commune: «*Munis de livrets-jeux et d'outils pédagogiques adaptés à leur âge, ces derniers<sup>165</sup> s'initient à l'histoire et à l'architecture, et participent activement à la découverte de la ville*» (GV 2006: 37).

En résumé, si au plan pragmatique le discours distingue le destinataire père de famille et les bénéficiaires du GV, à l'inverse il les unit dans la catégorisation sémiotique et sémantique; c'est bien le point de vue du père de famille qui domine.

## 2.2. Le statut socio-économique

Le statut civil du destinataire du GV est complété par son statut économique. Le profil économique est une conséquence automatique du fait que tout guide donne nécessairement des conseils et des informations pratiques sur les coûts de la visite (voyage, hébergement, restauration, moyens de transport, services). En outre, les activités qu'il propose dans le lieu même de la destination ne sont pas sans avoir un prix. Sur cette question, un guide comme le Routard s'est fait la spécialité, et la juste réputation, de proposer des adresses bon marché, dont le rapport qualité prix est particulièrement avantageux. Le destinataire du Routard est un voyageur, plutôt explorateur dont les possibilités économiques sont limitées, et auquel le guide donne même des conseils pour voyager à bas prix et faire des économies (systèmes de réduction, compagnies low-cost)<sup>166</sup>. En revanche, le GV, à l'instar de beaucoup d'autres guides (Le Petit Futé, Gallimard), identifie son destinataire comme un

<sup>165</sup> Ce sont les enfants en position de délocution.

<sup>166</sup> Notons cependant que dans les dernières années, le profil économique du Routard s'est légèrement transformé, et que l'éventail économique des propositions s'est agrandi.



membre des classes moyennes. Il lui propose donc une palette de possibilités qui s'accordent à des bourses plus ou moins remplies, et qui puissent correspondre aussi bien à son goût qu'à son humeur du moment, tout en lui garantissant en toutes circonstances des services d'un bon niveau. Disons, pour résumer, que le GV ne favorise pas le camping et qu'il dédaigne la catégorie des palaces et du grand luxe. Le guide contient d'ailleurs un système iconique de pièces dessinées qui indiquent la hiérarchie des prix à l'intérieur d'une gamme assez ample.

On voit que par son statut civil et par son statut économique, le destinataire du GV est catégorisé. Toutefois cette catégorisation ne retire pas complètement au destinataire la possibilité de faire des choix. C'est donc bien aussi la liberté, et, dans une certaine mesure, la *face* du destinataire, au sens de Goffman (1991) et de Levinson (1983), qui sont mises en scène dans le discours du GV. Mais là encore, il convient d'introduire une nuance: la mise en scène discursive de la liberté et de la préservation de la *face* du destinataire concerne plus les services et les dépenses que les connaissances culturelles, le savoir artistique et les goûts esthétiques. En effet, sur ces trois derniers points, le discours du GV est nettement plus directif, comme nous allons le voir.

### 3. Le destinataire comme visiteur culturel

#### 3.1. Le comportement du destinataire

Le discours des guides en général, et du GV en particulier, attribue un comportement ou une attitude à son destinataire. Ces comportements appartiennent aux modèles partagés par tous les citoyens français, sans bizarrerie ni originalité improbables, comme nous l'avons déjà vu avec les statuts civil et économique. Les comportements du destinataire sont explicitement souhaités et suggérés dans le discours.

Comme beaucoup de ses contemporains et congénères, le destinataire du GV voyage surtout en voiture: «*Tout automobiliste*» (GV 2006: 6)<sup>167</sup>. Cet automobiliste est également présenté comme une personne responsable qui anticipe les difficultés qu'elle pourrait rencontrer dans son voyage: le destinataire est «*prévoyant*» (GV 2006: 6) - ce qui confirme sous un autre angle le statut de père de famille. Le destinataire du GV est donc aussi un homme organisé et prudent, qui sait «*préparer [...] [son] voyage dans le détail*» (GV 2006: 18).

---

<sup>167</sup> C'est d'autant plus vrai que le GV appartient à la société Michelin dont on sait qu'elle fabrique des pneumatiques et qu'elle produit des cartes routières.

Mais c'est aussi un homme sociable qui, même s'il évite la masse des vacanciers, visite des endroits fréquentés: «*Misanthropes s'abstenir*» (GV 2006: 21) précise-t-on. Le discours intègre également le facteur météorologique dans le comportement du destinataire, comme si parfois le confort physique, voire la santé, primait sur la visite elle-même. Sans doute faut-il voir dans cette précision une autre marque des inquiétudes du père de famille. Certaines activités sont donc suggérées, sous la condition que «*le temps le permet*» (GV 2006: 27).

Dans le discours, le destinataire est nommé, et présenté, comme un «voyageur», un découvreur et un curieux, et non pas un comme un *touriste* affublé de toutes les connotations négatives que ce substantif véhicule<sup>168</sup>. En tant que substantif ou pronom anaphorique, le destinataire est très fréquemment le sujet de verbes comme «découvrir» ou comme «aller à la découverte de». Par conséquent, il n'est pas surprenant que de nombreux prédicats le décrivent comme un marcheur, avec des expressions aussi directes et prescriptives que: «*Vos pas vous conduiront*» (GV 2006: 24). L'orientation culturelle du GV n'impose donc pas l'image d'un destinataire contemplatif, mais au contraire celle d'un destinataire qui est un corps qui marche, très souvent de manière décidée, vers un monument à vocation culturelle.

### 3.2. La sensibilité du destinataire

La sensibilité du destinataire intradiscursif est elle aussi soulignée par le discours du GV. Elle s'établit sur des sentiments et des perceptions.

Dans le GV, le destinataire est caractérisé par la sphère émotionnelle. Le comportement «prévoyant» que l'on vient de voir dans le paragraphe précédent n'est pas associé à une règle mais à une disposition affective: «*ceux qui aiment préparer leur voyage*» (GV 2006: 20). Dans un guide culturel comme le GV, il va de soi que le savoir et la connaissance, qui constituent l'objectif des destinations, jouent le rôle d'une motivation et d'une finalité passionnelle pour le destinataire: «*Vous admirez...*» (GV 2006: 24).

Nous approfondirons la caractérisation culturelle du destinataire dans la prochaine partie de cette étude. Soulignons pour l'instant qu'elle engage aussi la sphère des sentiments puisqu'elle développe ce que l'on peut appeler une fierté d'appartenance nationale, tant l'histoire de France et la grandeur de la nation, présentée comme mère des arts et phare de l'esprit, sont continuellement exacerbées par le commentaire du GV. Ce point de vue concerne d'ailleurs aussi bien le patrimoine

---

<sup>168</sup> Le mot *Routard* a été forgé pour éviter toutes les connotations négatives qui s'attachent au substantif *touriste*.

culturel matériel que le patrimoine immatériel. Il est bien évident que l'identité nationale implique et fait circuler des valeurs affectives comme l'orgueil national et le patriotisme. À l'inverse, et en cela le scripteur s'inscrit dans la laïcité républicaine française, le GV n'attribue au destinataire aucun sentiment religieux. Le discours du GV considère la religion d'un strict point de vue culturelle: c'est une connaissance, ce n'est pas une foi.

Le discours du GV construit également le destinataire comme un support de perceptions, de sensations et de goûts. Le destinataire est un sujet qui voit, qui entend, et qui, dans le domaine immatériel des traditions du terroir, si fréquentes dans toutes les régions françaises, touche et surtout apprécie les spécialités culinaires et les produits de la région. Manger et boire lui procurent une évidente satisfaction. Des expressions verbales comme «*Vous goûterez*» (GV 2006: 24), «*pour déguster*» (GV 2006: 27), avec leurs nombreux synonymes, apparaissent un nombre incalculable de fois dans le GV. On note d'ailleurs que le plaisir va jusqu'à l'allégresse gastronomique et œnologique: «*A midi, rien ne réjouira tant qu'une table chargée de rillettes et de chapons, d'andouillettes et de canetons, de pruneaux et de macarons, et vous chanterez, verre en main, tout autant le vouvray, que le bourgeois, et le chinon.*» (GV 2006: 27). Toutefois, le destinataire satisfait son palais en découvrant des saveurs inconnues, et avec une certaine compétence œno-gastronomique: «*L'étonnante diversité du vignoble du Val de Loire déconcertera plus d'une papille de sommelier amateur*» (GV 2006: 42). La gourmandise permanente est ennoblie par la recherche des sensations, et le destinataire ne saurait manger seulement pour satisfaire quelque vice de gourmandise ; il est un adepte de l'art de la gastronomie: «*...les plaisirs de la table et du vin qui réjouiront les plus difficiles des fins gourmets*» (GV 2006: 31).

Remarquons, en outre, qu'il y a continuité dans le GV entre les sensations gustatives et les émotions esthétiques et intellectuelles. Mais il est juste aussi de dire qu'on relèverait cette continuité dans beaucoup de collections de guide (Le Guide Bleu).

En conclusion sur ce point: si le destinataire intradiscursif du GV est appelé à se comporter selon une éthique de la connaissance du patrimoine, il est aussi poussé, là encore par la tradition nationale, à jouir, avec peu de modération, des bienfaits de l'art gastronomique et œnologique français. Le discours tient une sorte de balance culturelle entre le jansénisme de l'esprit et le sensualisme rablaisien de la chair.

## 4. La culture et la langue

### 4.1. Le destinataire et sa culture

Nous l'avons déjà souvent signalé dans cette étude, le destinataire intradiscursif du GV est caractérisé par un intérêt majeur pour l'art et pour le patrimoine artistique. Dans les domaines des connaissances culturelles et des goûts esthétiques, le discours du GV impose d'ailleurs une image du destinataire assez normée. En d'autres termes, le sentiment du beau et la détermination de la valeur culturelle ne sont pas véritablement laissés à la libre appréciation du destinataire intratextuel, comme on a pu le voir au contraire avec le statut socio-économique (II.2). Ils sont plutôt prescrits par le discours du GV, selon les canons esthétiques antiques et classiques les plus connus: équilibre, symétrie et régularité des formes. Plus directement encore, et en renversant le rapport logique entre patrimoine et objet culturel, on pourrait dire que c'est le fait même qu'un objet appartienne officiellement au patrimoine, qui marque son inscription dans le beau artistique digne d'être visité et transmis.

Le destinataire intradiscursif est considéré comme un homme de goût, héritier de la culture classique française, et qui apprécie tous les arts nobles, y compris la littérature, comme en témoignent les références suivantes: «...*et vous vous rappellerez alors du bel appétit de Monsieur de Balzac...*» (GV 2006: 25), «...*un voyage en Rabelaisie, Quart Livre...*» (GV 2006: 27), «*Ce séjour suit la vallée du Loir si cher à Ronsard*» (GV 2006: 27). Le destinataire du GV est un sujet de connaissance qui conçoit les arts comme une unité.

Certes, deux manques prédéterminent l'image intradiscursive du destinataire. D'une part il ne connaît pas les caractéristiques culturelles de la région qu'il visite, et d'autre part, il ne peut pas non plus être considéré par le scripteur du GV comme un spécialiste de l'histoire de l'art. Ceci explique le ton GV à l'égard du destinataire: «*n'oubliez pas qu'Angers est une ville d'art et d'histoire*» (GV 2006: 25).

Il n'en reste pas moins que le tourisme culturel est destiné à un sujet qui est défini par un «*capital culturel*» (BOURDIEU 2001). Le discours s'écrit donc sur des implicites culturels nombreux, et importants, comme le montrent, parmi d'autres, les exemples suivants, qui tous renvoient à des connaissances de l'histoire de France: «*les conflits de l'Ancien Régime*» (30), «*la ville du bon Roi René*» (GV 2006: 24, 30), «*la cité Plantagenêt*» (GV 2006: 25)<sup>169</sup>. C'est bien évidemment le sujet d'énonciation qui établit, comme un pré-discours de la collection, le socle des connaissances pré-

---

<sup>169</sup> On retrouve ici les "stéréotypes définitionnels de nom propre" (MARGARITO 2004 :126).

requis qui servent de point de départ aux options discursives du GV, et qui leur permettent de se déployer: «...l'une des vingt forteresses élevées par Foulque Nerra» (GV 2006: 31). Avouons que connaître Foulque Nerra relève d'une exigence culturelle forte.

Même s'il est toujours difficile d'identifier avec précision les pré-requis culturels qui sont prêtés au destinataire, il est tout de même possible de les situer au niveau d'un savoir scolaire sérieux et maîtrisé. En conséquence de quoi d'ailleurs, le destinataire se définit également dans le discours par le savoir qu'il est capable d'acquérir au cours de son voyage, grâce au guide. Le destinataire est par conséquent en permanence sous la lumière d'une focalisation cognitive: il est considéré essentiellement comme un sujet de savoir. Ce n'est pas du tout l'option discursive du guide du Routard qui privilégie largement la mise en scène des plaisirs qui attendent le destinataire plutôt que les aspects descriptifs de la région (CALVI 2005: 23). Le discours du guide du Routard limite la richesse discursive du référent à visiter, en s'en tenant à des descriptions brèves; en revanche, il accentue la relation conviviale, sensible et vécue du destinataire avec la destination.

#### 4.2. Les langues dans le GV

La mise en scène discursive du destinataire dans les guides, et en particulier dans les guides culturels, prend son sens à travers la forme et le style de la langue française utilisée. Le ton du guide et ses usages de la langue française caractérisent aussi le destinataire, car ils dépendent directement de l'image que le scripteur en a. Ces faits ne concernent pas seulement la langue du tourisme en soi, comme langue professionnelle ou langue de spécialité, mais tous les faits de langue qui sont présents et qui engagent donc très immédiatement le destinataire intradiscursif comme interlocuteur linguistique adéquat aux expressions et aux choix langagiers du scripteur. En d'autres termes, le destinataire est défini par la manière dont le scripteur s'adresse à lui: le guide donne un profil linguistique au destinataire.

Ainsi, une collection comme le Routard (MARGARITO 2000: 16) s'adresse-t-elle au destinataire selon un ton et style qui miment l'oralité, et qui imitent la conversation directe. Elle le fait grâce à un vocabulaire familier et parfois relâché («*faites gaffe*»), par des néologismes ou des alliances lexicales qui identifient des communautés linguistiques particulières - comme les jeunes -, par des abréviations fréquentes, par des phrases sans verbes, parfois même réduites à des exclamations. Les faits de langue du Routard transposent, imitent ou connotent la parole employée dans une situation de communication conditionnée par l'égalité dans les relations et par les rapports de sympathie. Les normes linguistiques standard y sont fréquemment

transgressées, et, du point sociolinguistique, l'échange, même comme forme écrite, se démarque très fortement du registre formel.

À l'inverse, la langue employée dans le GV est très marquée par des exigences formelles assez inattendues pour le genre du guide touristique. C'est une langue qui évite le registre familier, en particulier au plan du lexique ; elle écarte les mots à la mode, les expressions en vogue dans les médias, et les impropriétés de vocabulaire. Elle s'appuie, en général, sur une syntaxe régulière sans licences de construction, avec une structure très normée: sujet, verbe conjugué, complément ; l'ordre grammatical des mots et les liens de coordination sont respectés, ainsi que la répétition des conjonctions et des prépositions. On ne trouve pas d'acrobaties syntaxiques dans le GV, comme on en rencontre dans le guide du Routard. Les évidentes obligations de compréhension immédiate du sens, qui sont dues à la communication touristique, et qui font, par exemple, que le subjonctif imparfait est banni du GV, n'empêchent pas toutefois que la langue ne soit recherchée et travaillée avec des expressions comme: «...*les fabuleuses machines ne laissent pas d'étonner*<sup>170</sup> *les plus blasés*» (GV 2006: 26). Le style du GV rappelle «la pulsion littéraire» du Guide Bleu (MARGARITO 2000:13).

Mais la langue du GV n'est pas seulement du registre standard, voire soutenu, avec une forte cohérence diastatique (GADET 2003). Elle est aussi très fréquemment enrichie par l'histoire de la langue française, par les régionalismes et même par les langues régionales. Il y a dans le GV une indiscutable culture linguistique qui valorise les variations diatopiques et diachroniques (GADET 2003). Le GV ne considère pas le destinataire comme une instance intradiscursive qui ne s'intéresse qu'au patrimoine des monuments, mais comme une figure qui se passionne également pour la préservation de la richesse interne de la langue française et du purilinguisme en France. En effet, les guides des régions où se parlent encore des langues «dites» régionales comme, par exemple, la Bretagne, la Corse, l'Alsace, le Pays Basque, la Provence, prennent bien soin de rendre compte de la pluralité linguistique présente sur le territoire, en y consacrant parfois un chapitre, et en y faisant référence dans la description des réalités culturelles et domestiques de la destination. Mais même lorsque la région décrite, comme le Val de Loire, n'est pas ou n'est plus le lieu d'une langue régionale, le GV, à l'occasion du commentaire des thèmes artistiques, historiques et des traditions comme la gastronomie, emploie très fréquemment, pour ne pas dire systématiquement, les expressions et le lexique de la région. De fait, ainsi, et sans le moindre discours théorique linguistique de justification, le GV participe, modestement mais réellement, à la diffusion du plurilinguisme français.

---

<sup>170</sup> C'est nous qui soulignons.

Il est donc intéressant de noter que même si le GV défend la norme du français écrit de référence, il n'en reste pas moins qu'il diffuse également les variations locales, les langues régionales et l'épaisseur historique du français. De tels choix indiquent une volonté du scripteur de faire *visiter* la langue, ou une partie de la langue française, au même titre que le patrimoine matériel. Cette pratique discursive du GV est sans aucun doute destinée à enrichir la connaissance linguistique du destinataire.

## 5. Pragmatique et énonciation

### 5.1. De la pragmatique au dialogisme

Le discours du GV est caractérisé par un macro-acte pragmatique: faire visiter la destination dont il parle. Ce macro-acte ne peut se réaliser que par l'intermédiaire de nombreux actes seconds qui s'effectuent dans et par la langue. La relation entre le scripteur et le destinataire se manifeste donc principalement à travers des actes illocutoires et perlocutoires écrits, plus ou moins hiérarchisés (ADAM 2001: 60), et qui visent à orienter le comportement du destinataire pendant son voyage. On trouvera en particulier des conseils, des suggestions, des recommandations, un discours de protection-assistance qui a une fonction de maternage (MARGARITO 2000: 17). Mais le discours du guide a surtout une orientation dominante prescriptive qui s'actualise à différents degrés: ce peut être par des formes jussives directes<sup>171</sup>, et par des formes jussives directes renforcées<sup>172</sup>; ou bien encore, pour éviter que ne soient menacées les *faces* du scripteur, - sembler trop autoritaire -, et celles du destinataire, - sembler trop soumis -, on trouvera des stratégies d'impératif affaibli: en forme atténuée<sup>173</sup>, en forme indirecte<sup>174</sup>, en forme suggestive<sup>175</sup>, pour arriver jusqu'à une simple proposition<sup>176</sup>.

En d'autres termes, la forme des actes pragmatiques du discours dans le GV ne dépend pas uniquement des intentions de communication du GV, mais elle est surdéterminée par l'existence même du destinataire intradiscursif. Le destinataire pèse sur les stratégies discursives du GV, au point qu'on peut le considérer comme partie de l'énonciation, selon le principe du dialogisme (CHARAUDEAU, MAINGUE-NEAU 2002: 175). Le destinataire, en tant que pôle de l'interaction écrite, même s'il

<sup>171</sup> "Faites une balade" (GV 2006: 25)

<sup>172</sup> "Bien entendu, réservez votre soirée pour assister au spectacle de..." (GV 2006: 26)

<sup>173</sup> "Il y a bien des choses à voir" (GV 2006: 24)

<sup>174</sup> "Vous n'oublierez pas de..." (GV 2006: 25)

<sup>175</sup> "Vos pas vous conduiront..." (GV 2006: 24)

<sup>176</sup> "On peut se faire le plaisir d'acheter" (GV 2006: 43)

est imaginaire et conceptuel, est, pour partie, à l'origine du discours. Il structure l'intention dominante scripturale qui consiste à vouloir faire connaître la destination. Le destinataire n'est pas simplement la représentation imagée et formalisée du visiteur à l'extérieur de l'énonciation scripturale; tout au contraire, il s'inscrit à l'intérieur de l'énonciation pour informer le discours du GV.

C'est pour cette raison que le discours du GV se construit dans une adéquation permanente entre l'orientation culturelle et la définition du destinataire. Le discours du GV est une co-construction entre le projet discursif du scripteur et le destinataire idéal auquel il s'adresse.

## 5.2. Le destinataire et l'hétérogénéité énonciative

En dépit de sa très forte homogénéité linguistique et de son option culturelle constante, l'énonciation du GV est donc profondément hétérogène (ADAM 2001: 102), comme on vient déjà de le voir avec le rôle du destinataire.

Cette hétérogénéité apparaît de manière éclatante lorsque le scripteur produit une parole fictive qu'il assigne ouvertement, explicitement ou de fait, au destinataire. On examinera, parmi tant d'autres, les deux exemples suivants: «*Si le temps vous est compté alors vous vous direz: je reviendrai*» (GV 2006: 25 ) et «*Pas facile à transporter en voiture. C'est vrai, mais bien enroulés dans une feuille d'aluminium...*» (GV 2006: 42). Dans le premier exemple le scripteur s'arroge clairement un discours rapporté qu'il attribue au destinataire, dans le temps futur de la visite («vous direz»). Dans le second exemple, le «c'est vrai» semble être une réponse à l'énoncé précédent («Pas facile à transporter en voiture»), forme d'objection que le destinataire aurait lui-même énoncé. C'est donc ici un véritable échange entre le destinataire et le scripteur que le scripteur lui-même produit. Même dans un guide aussi écrit que le GV, la mise en scène discursive du destinataire est tentée par une représentation de la parole. C'est dire le poids du destinataire dans ce genre discursif. On trouve également, tout au long de la structure même du GV, des titres et des sous-titres qui sont construits comme des questions dont l'origine est attribuable autant au destinataire qu'au scripteur du GV. Ainsi la question à l'infinitif «*Que rapporter?*», qui constitue une rubrique dans le sous-chapitre «*Souvenirs*» (GV 2006: 42), peut-elle être doublement glosée: comme une question du sujet d'énonciation au destinataire (Que pouvez-vous rapporter), ou comme une question que se pose le destinataire (Que puis-je rapporter?).

En fait, la présence du destinataire dans l'énonciation du GV s'inscrit dans un vaste phénomène de polyphonie et d'hétérogénéité. Comme le rappelle Adam (2001: 124):



les sujets parlants d'une communauté discursive donnée s'appuient sur le réseau infini du contexte, des emplois antérieurs des mots de leur langue. À la verticale de chaque mot, il faut postuler l'existence de discours, de faits de parole antérieure de la parole des autres et de l'opinion commune [...]. Les proverbes et autres maximes, les slogans, les mots d'ordre stabilisent les lieux communs qui fondent le sens des mots d'une communauté.

Ceci vaut particulièrement pour le genre discursif du guide touristique dont les sources sont multiples, par nature, puisque ce type d'ouvrage doit à la fois, donner des indications pratiques, conseiller dans le domaine de la restauration, du logement et des transports, mais aussi informer sur l'histoire et la géographie de la destination, expliquer les traditions culturelles et domestiques, et enfin décrire d'un point de vue artistique tout un patrimoine pictural, architectural et urbain. À l'évidence, toutes ces thématiques et problématiques peuvent difficilement procéder d'une source énonciative homogène. C'est pourquoi le GV se fonde sur des savoirs (scolaires, universitaires, spécialisé etc...), sur l'opinion commune, sur les stéréotypes et sur des clichés (MARGARITO: 2000, 2004).

L'énonciation du guide contient donc de nombreuses autres sources énonciatives qu'elle rapporte et cite dans son propre discours. Ainsi, une source peut être marquée par un introducteur: «...*Candes-Saint-Martin* où, selon la légende, *saint Martin mourut au 4<sup>e</sup> s.*» (GV 2006: 31); ou bien «*Châteaudun...que l'on considère comme étant le premier château de la Loire à partir du Nord...*» (GV 2006: 30), ou encore «...*une gelée de coing délicieuse et... astringente, dit-on*» (GV 2006: 43), et plus banalement «...*ce que l'on appelle champignons de Paris*». L'hétérogénéité s'exprime également parfois au détour d'une expression: «*Quelques créations sont de réputation internationale*» (GV 2006: 43). À chaque fois, l'hétérogénéité énonciative est constituée par l'intrusion d'une source non identifiable, mais admise, et partagée avec le destinataire: que ce soit la doxa, la rumeur, la légende, ou la parole populaire.

Le texte utilise aussi des signes typographiques et diacritiques pour isoler une citation dans le discours, et souligner ainsi l'hétérogénéité énonciative. Il s'agit souvent de guillemets qui concernent une phrase entière. Cependant, il est assez paradoxal, qu'elle ne soit, là encore, attribuée à aucun auteur: «*“Dis-moi si ton vin est gai que je me réjouisse avec toi”*» (GV 2006: 33), ou bien «*et vous vous appellerez alors du “bel appétit de Monsieur de Balzac”*» (GV 2006: 25), et «*Au Moyen Âge, Tours était déjà le cœur du “jardin de la France”*»(2006: 25). Les sources multiples et différentes n'ont donc pas besoin d'être précisément identifiées pour

jouer leur rôle. L'absence de l'auteur, ou de la source, n'empêche en rien que la citation ne s'insère dans l'énonciation du scripteur du GV, et ne crée une sorte de continuité, à la fois savante et doxique. S'instaure ainsi une énonciation fluide dans laquelle toutes les citations semblent constituer, en dépit d'une hétérogénéité profonde, un tissu homogène, qui produit pour le destinataire une orientation culturelle partagée et incontestable. Car le rôle du destinataire dans l'hétérogénéité énonciative est tout à fait central, puisqu'il est l'horizon ou le point de mire en fonction duquel toutes les autres sources énonciatives sont orientées et unifiées par le scripteur.

L'énonciation du GV convoque ainsi un réseau d'énonciations; dès lors, se constitue un univers culturel multiple qui, de fait, justifie et amplifie l'intérêt de la destination pour le destinataire.

## Conclusion

Nous avons vu que le destinataire surdétermine le discours du guide touristique. Dans le GV, il se manifeste tout d'abord par une grande présence pronominale qui met au premier plan la fonction conative chère à Jakobson. En tant que figure sociale idéale représentée dans le discours, le destinataire se caractérise par des traits définitionnels sémiotiques et sémantiques tels que: un statut civil, un niveau économique, un comportement, une sensibilité, des connaissances culturelles, ainsi qu'une exigence formelle et une grande considération pour la langue française. Mais c'est au plan de l'énonciation que le destinataire joue son rôle principal, puisqu'il participe à l'hétérogénéité énonciative du GV et qu'il la détermine. Dans le GV, le destinataire est à tout la fois le point de mire du scripteur, une présence effective dans l'énonciation, et le principe organisateur de la polyphonie des sources énonciatives.

C'est ce qui explique que le guide soit toujours en relation de concorde avec son destinataire. La sur-présence du destinataire dans le dispositif énonciatif explique et garantit le succès de la communication de ce genre de guide.

## Références bibliographiques

- (2006) *Les Châteaux de la Loire*, Guide Vert, Michelin.  
(2007) *Châteaux de la Loire*, Guide du Routard, Hachette.  
ADAM J.-M. (2001), *Les textes. Types et prototypes*, Paris, Nathan Université.  
ARISTOTELE (1996). *Retorica*, Milano; Mondadori.

- BAIDER F., BURGER M., GOUTSOS D. (eds.) (2004), *La communication touristique*, Paris, L'Harmattan.
- BAKHTINE M. (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BAKHTINE M. (1979), *L'autore e l'eroe*, Torino, Einaudi.
- BAKHTINE M. (2003), *Linguaggio e scrittura*, Roma, Biblioteca Meltemi.
- BOURDIEU P. (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- BOYER M. (2005), *Histoire générale du tourisme. Du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan.
- CALVI M. V., (2005), *Il linguaggio spagnolo del turismo*, Viareggio-Lucca, Mauro Baroni Editore.
- CANALS J., LIVERANI E.(eds.) (2010), *Viaggiare con la parola*, Milano, Franco Angeli.
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (eds.) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- DEVANTHERY A. (2009), *À la défense de mal-aimés souvent bien utiles: les guides de voyage*, *Articulo- Journal of urban research*, <http://articulo.revues.org/747>.
- DUFLET J.-P. (2007), «L'italianité dans le Guide Vert des Châteaux de la Loire», in Y. PREUMONT, R. LAUGIER .(eds.), *Langues-cultures méditerranéennes en contact*, Roma, Aracne, p. 157-179.
- DUFLET J.-P. (2009). «Problèmes interculturels de la traduction des guides touristiques», *L'Analisi Linguistica e Letteraria*, Facoltà di Lingue e Letterature Straniere, Milano, Università Cattolica del Sacro Cuore, Anno XVII, 1, p. 149-163.
- GADET F. (2003), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- GOFFMAN E. (1991), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (2001), *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan Université.
- KERBRAT-ORECCHIONI .C. (2004), «Suivez le guide ! Les modalités de l'invitation au voyage dans les guides touristiques: l'exemple de l'île d'Aphrodite», dans F. BAIDER, M. BURGER, GOUTSOS D.(eds.), *La communication touristique*, Paris, L'Harmattan, p.133-150.
- LEVINSON S. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, CUP.
- MAINGUENEAU D. (2005), *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- MARGARITO M.(eds.) (2000), *L'Italie en stéréotypes. Analyse de textes touristiques*, Paris, L'Harmattan.
- MARGARITO M. (2004), «Quelques configurations de stéréotypes dans les textes touristiques», dans F. BAIDER, M. BURGER, D. GOUTSOS (eds.), *La communication touristique*, Paris, L'Harmattan, p. 117-132.

MOIRAND S. (2004), «Le même et l'autre dans les guides de voyage au XXI<sup>e</sup> siècle», dans F. BAIDER, M. BURGER, D. GOUTSOS (eds.), *La communication touristique*, Paris, L'Harmattan p.151-172.

MORTARA GARAVELLI B. (2003), *Manuale di retorica*, Milano, Bompiani.

NIGRO M.G.(2006), *Il linguaggio specialistico del turismo*, Roma, Aracne.

PERELMAN C. (2002), *L'empire rhétorique*, Paris, Vrin.

PERELMAN C., OLBRECHTS-TYTECA L. (2000), *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

PERRIN L. (éd.) (2006), «Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours», *Recherches Linguistiques*, 28, Metz, Université Paul Verlaine de Metz.

## La politesse de l'interprète en face-à-face

Caterina FALBO

Università degli Studi di Trieste

Scuola Superiore di Lingue Moderne per Interpreti e Traduttori

### Résumé

*Complément essentiel d'une communication qui se veut attentive à la relation interpersonnelle entre les interlocuteurs, la politesse a attiré l'attention des chercheurs qui se penchent sur l'analyse du discours en interaction. Son ancrage culturel est amplifié par sa capacité de s'adapter aux différentes situations de communication. C'est à partir de cette constatation que nous allons analyser la politesse mise en place par l'interprète dans des interactions en face-à-face. En tant qu'interlocuteur censé traduire la parole et, par là, la politesse d'autrui, l'interprète est néanmoins porteur d'une subjectivité qui se révèle à travers une parole, des actions, bref, une politesse et un travail de face autonomes.*

### Préambule

L'interprétation qui se déroule au sein d'interactions en face-à-face représente le tout dernier enjeu de la recherche en interprétation. Au cours des vingt dernières années, différents aspects du travail que l'interprète effectue dans des situations autres que la conférence ont été étudiés et analysés: de l'organisation interactionnelle du dialogue à trois au rôle et au statut de l'interprète, à sa formation, et aux procédures d'accréditation en passant par les aspects déontologiques d'une figure professionnelle qui, peu à peu, a remis en question une conception de l'interprétation exclusivement liée à la figure de l'interprète de conférence<sup>177</sup>. Le foisonnement terminologique<sup>178</sup> qui caractérise les dénominations de cette nouvelle

<sup>177</sup> Les 5 volumes issus des conférences dénommées «The Critical Link» («Le maillon essentiel») et qui se déroulent tous les deux ans, constituent la mémoire historique du processus qui a conduit à la naissance de la figure professionnelle de l'interprète de dialogue (cf. CARR *et al.* 1997; ROBERTS *et al.* 2000; BRUNETTE *et al.* 2003; WADENSJÖ *et al.* 2007 ; HALE *et al.* 2009).

<sup>178</sup> Roberts (1997: 8) présente et discute les différentes dénominations de cette forme

branche de l'interprétation témoigne d'une évolution en cours et d'une réflexion qui essaie de créer un lien fructueux entre recherche et monde du travail. Nous nous bornerons à rappeler deux étapes fondamentales dans le processus de reconnaissance formelle de cette forme d'interprétation: l'insertion de l'entrée «Community interpreting» dans l'édition de 1998 de la *Routledge Encyclopedia of Translation Studies* (BAKER 1998) et de «Dialogue interpreting» dans l'édition de 2009 (BAKER et SALDANHA 2009). Si le «community interpreting» («interprétation en milieu social») désigne l'ensemble de l'interprétation qui se déroule en face-à-face dans le secteur légal, dans les services publics et dans le domaine médical – avec une nette focalisation sur le *setting*, c'est-à-dire sur le contexte situationnel dans lequel s'inscrit l'interaction, le «dialogue interpreting» («interprétation de dialogue») pointe sur le type d'interaction et constitue, ainsi, une sorte d'hyperonyme regroupant toute interprétation qui s'effectue en face-à-face, prioritairement en consécutive, dans différents contextes situationnels.

Cette focalisation sur l'interaction en face-à-face a eu comme conséquence naturelle le recours aux instruments analytiques mis au point par l'analyse conversationnelle et, dans un cadre plus élargi, par l'analyse du discours-en-interaction. La présence de l'interprète s'inscrit généralement au sein d'interactions institutionnelles, caractérisées par la dissymétrie/complémentarité (de nature hiérarchique et/ou non hiérarchique, KERBRAT-ORECCHIONI 2005: 170), qui découle du contexte et, en particulier du statut des participants, lesquels ne bénéficient pas du même pouvoir interactionnel. Cela a des retombées sur l'organisation de l'interaction qui est construite sur la base de la pré-allocation des tours de parole et, partant, sur le respect d'un rituel précis. Ces caractéristiques pourraient véhiculer l'idée que, contrairement à la conversation ordinaire, les interactions institutionnelles sont déterminées par le contexte. En réalité, dans l'interaction tout est co-construit par les participants et, comme le dit très bien Orletti (2000: 27), par leur travail interactionnel, les participants construisent et re-construisent la même institution sociale dans laquelle s'inscrit leur interaction. Cela étant, il n'en reste pas moins que chacun des participants a, selon les contextes situationnels dans les lesquels il agit, un rôle à jouer et une identité au moins à afficher. Ainsi, pour n'en rester qu'aux interactions médecin-patient, intervieweur-interviewé, le médecin et l'interviewer ou l'animateur – que ce soit à la radio ou à la télévision – dominant, en principe, l'interaction: ce sont eux qui

---

d'interprétation: «community interpreting, public service interpreting, cultural interpreting, dialogue interpreting, *ad hoc* interpreting, liaison interpreting, escort interpreting, and medical or legal interpreting, to name just a few». Et Gentile (1997: 110) d'ajouter «contact interpreting», «three-cornered interpreting» et «interprète social», sans oublier «forensic interpreting», «court interpreting», «business interpreting» et «healthcare interpreting ».

posent les questions, ce sont eux qui décident de la progression thématique ou de la fin de l'interaction, ce sont eux, enfin, qui sélectionnent le locuteur successif.

L'interprète, en tant que professionnel de la communication interlinguistique, est censé servir les buts des interlocuteurs primaires (les initiateurs de l'interaction) à travers son action professionnelle de traduction. Autrement dit, il a une «*identità del discorso*» spécifique, à savoir traduire les propos des interlocuteurs primaires (STRANIERO SERGIO 2007: 286). L'action de l'interprète est une action qui dépend de l'action de parole d'autrui, une action subordonnée, en principe, à la parole des interlocuteurs primaires. Mais cette subordination n'est pas synonyme d'invisibilité pour l'interprète. Une interaction en face-à-face avec interprète est une interaction triadique où ce dernier, tout en étant appelé à servir les buts des interlocuteurs primaires, en traduisant leurs tours, se montre comme personne avec une personnalité précise, avec des sentiments et des besoins comme tout autre participant. C'est ce qu'a montré l'ouvrage innovant de Cecilia Wadensjö (1998) où l'image stéréotypée d'un interprète statique, invisible et anonyme cède le pas à celle d'un interprète qui devient participant dynamique et visible, qui interagit avec les autres interlocuteurs comme tout autre interlocuteur. Ainsi, Angelelli (2004) met en exergue la présence extrêmement visible de l'interprète en milieu médical en tant qu'être humain capable d'exprimer ses émotions, ses sentiments et sa participation active à l'interaction. De même, Wadensjö (1998) d'une part et Berk-Seligson (1990) et Mikkelsen (2000) d'autre part mettent au jour les actions de l'interprète en tant qu'interlocuteur à part entière respectivement à l'occasion d'interactions avec des agents de police et au tribunal<sup>179</sup>.

La présence de l'interprète a des retombées sur l'interaction dans son ensemble et, par conséquent, aussi sur l'alternance des tours de parole. Au niveau structurel, le tour de l'interprète devrait être le tour consacré à la traduction, c'est-à-dire le redoublement, en une langue différente, du tour de parole d'un interlocuteur primaire. C'est à ce propos que Merlini et Favaron (2005: 8) proposent de remplacer la notion de paire adjacente avec celle de «*adjacency trio*», même si la traduction du tour d'un interlocuteur primaire ne constitue pas toujours une règle sûre et certaine. En analysant les tours consacrés à la traduction en situation réelle, Wadensjö (1998: 106-108) montre que le tour de l'interprète peut, entre autres, ne pas suivre directement le tour de l'interlocuteur primaire ou être carrément effacé. Toutefois, le tour de l'interprète ne coïncide pas toujours avec celui de la traduction. Les données montrent clairement que l'interprète produit, de façon autonome, des tours de parole qui,

---

<sup>179</sup> Nous ne citons là que quelques exemples de la multitude de recherches centrées sur l'action de l'interprète de dialogue.

tout en étant liés à l'interaction en cours, ne constituent pas la ou une traduction du tour d'un interlocuteur primaire. C'est cette autonomie interactionnelle qui fait ressortir la participation active de l'interprète au sein de l'interaction et qui révèle cette double fonction de relais («relaying») et de coordination («coordinating») décrite par Wadensjö (2002).

Considérer l'interprète comme un participant à part entière, tenant compte de sa position, de son rôle et de son identité à l'intérieur du discours-en-interaction, revient à le reconnaître comme un sujet avec une personnalité précise, ayant une image sociale et professionnelle à protéger et/ou à promouvoir et un espace et un temps personnel à défendre vis-à-vis des menaces que recèle toute rencontre sociale<sup>180</sup>. C'est grâce aux stratégies de politesse que les interactants, interprète compris, essaient «*de préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle, en dépit des risques de friction qu'implique toute rencontre sociale*» (KERBRAT-ORECCHIONI 2005: 189).

Notre regard se concentrera sur l'interprète et sur le travail de face qu'il met en œuvre pour préserver ses propres faces ainsi que celles des autres interactants.

La politesse verbale chez l'interprète a fait l'objet de quelques recherches au sein d'interactions en présence d'interprète dans le domaine judiciaire (cf. BERKSELIGSON [1988]2002; HALE 1997a, 1997b; MASON et STEWART 2001), et plus récemment dans l'interaction médecin-patient (cf. MERLINI et FALBO 2011) ou dans le domaine de l'éducation primaire et des services sociaux (MERLINI, sous presse). Merlini (in MERLINI et FALBO 2011) a mis en évidence comment l'interprète, au sein d'interactions médecin-patient, peut respecter ou altérer la politesse verbale présente dans le tour de l'interlocuteur primaire ou l'introduire là où elle n'y était pas. Si cela est observable au sein des consultations médicales ou lors des interrogatoires de police ou encore au tribunal, il n'est pas rare de tomber sur des tentatives de protection de la face d'autrui et/ou de sa propre face mises en place par un/e interprète qui se trouve sous les feux de la rampe d'un talk show.

Dans cette contribution, toutefois, nous voudrions nous concentrer sur la politesse qui, tout en impliquant le niveau verbal, s'étend tout particulièrement au niveau interactionnel en se développant plutôt sur une séquence que sur un seul tour de parole<sup>181</sup>. D'ailleurs, Brown et Levinson (1987: 233) remarquent que «*some strategies for FTA-handling [Face Threatening Act] are describable only in terms of se-*

<sup>180</sup> L'image sociale et professionnelle constitue la face goffmanienne, ou face positive pour Brown et Levinson (1987), tandis que l'espace matériel et mental, ainsi que ses biens, son corps etc. correspondent au territoire de Goffman, rebaptisé face négative par Brown et Levinson.

<sup>181</sup> En Merlini et Falbo (2011: 201-205), nous nous sommes arrêtée sur l'alternance des tours de parole et la progression thématique.



*quences of acts or utterances*». C'est à partir de ces considérations que nous nous arrêterons sur le changement de *footing* chez l'interprète et sur les séquences de réparation (cf. SCHEGLOFF *et al.* 1977) et de correction (cf. JEFFERSON 1987), pour terminer sur une séquence qui montre clairement l'interrelation entre le verbal, la composante mimo-gestuelle et la prosodie, en tant que marqueurs d'adoucissement.

Les données analysées sont tirées de différents corpus. Nous avons puisé à CoRiT (Corpus d'Interprétations à la Télévision, STRANIERO SERGIO 2007, FALBO 200, éà&é); au corpus de consultations médicales collecté par Panozzo (2003) et à celui recueilli par Zammateo (2009), qui est composés d'interviews, effectuées à Trieste, par une équipe cinématographique à deux témoins de l'occupation nazie à Trieste. Toutes les interactions qui composent ces corpus, bien qu'elles appartiennent à des domaines différents, se caractérisent par leur nature institutionnelle.

## 1. La politesse: les derniers développements

Le concept de politesse auquel nous faisons référence est une construction conceptuelle de «second ordre» s'inscrivant dans une théorie donnée, ce qui signifie qu'il se détache du sens commun «de premier ordre» que le mot recouvre à l'intérieur de nos sociétés (WATTS in KERBRAT-ORECCHIONI 2011: 94). Ce concept est à la base de la théorie élaborée par Brown et Levinson (1978, 1987) et reformulée par Kerbrat-Orecchioni en 2005. Selon cette perspective, la politesse est un ensemble de stratégies visant à assurer l'évolution harmonieuse de l'interaction. C'est à partir de cet objectif que les interlocuteurs adoucissent les actes menaçants et produisent des actes flatteurs vis-à-vis d'autrui. Le travail de face constitue l'application, dans l'interaction, des stratégies de politesse dont le but prioritaire est la préservation, voire la construction de la relation interpersonnelle. Les interlocuteurs répondent ainsi aux besoins «*de ménagement mais aussi de valorisation des faces d'autrui (sans pour autant mettre excessivement en péril ses propres faces), afin de préserver l' 'ordre de l'interaction'*» (KERBRAT-ORECCHIONI 2011: 96). Le travail de face s'exprime à travers des stratégies de politesse négative, qualifiée d'«abstentionniste», car elle prévoit l'absence ou l'adoucissement de *Face Threatening Acts* (désormais FTA), et de politesse positive, stratégie «productionniste» visant la production de *Face Flattering Acts*<sup>182</sup>(désormais FFA).

La politesse ne constitue pas un phénomène monolithique, mais elle se décline

---

<sup>182</sup> Nous nous réclamons ici de la reformulation opérée par Kerbrat-Orecchioni (2005: 198) de la *negative* et de la *positive politeness* de Brown et Levinson (1987).

selon trois facteurs étroitement liés entre eux, à savoir le pouvoir (P), la distance (D) et la valeur d'une stratégie donnée à l'intérieur d'une culture donnée (R) (BROWN et LEVINSON 1987: 74). Autrement dit, ce sont la dimension horizontale – degré de familiarité (D) – et la dimension verticale – hiérarchie (P) –, ancrées dans une culture donnée, qui entrent en jeu. Toutefois, le système conçu par Brown et Levinson garde son caractère abstrait et Kerbrat-Orecchioni (2011: 97), rappelle, suivant les travaux de Fraser et Nolen 1981 et Fraser 1990, que c'est grâce au «tournant discursif» que l'on commence à étudier la politesse en contexte. Cela signifie que la situation communicative dans laquelle s'inscrit un énoncé détermine son caractère poli ou impoli, c'est-à-dire qu'elle permet d'établir si l'énoncé en question est approprié ou inapproprié à la situation donnée. C'est à partir de ces considérations que «pour identifier un énoncé comme poli ou impoli, il faut tenir compte à la fois de son contenu (en tant que FTA, FFA ou mélange des deux), de sa formulation, et de son contexte d'actualisation» (KERBRAT-ORECCHIONI 2011: 98). Mais dans un tel cadre, l'auteure ressent le besoin d'introduire d'autres catégories à côté de celles de politesse et d'impolitesse, et précisément l'hyperpolitesse, la non-politesse et la polirudesse. La définition de ces catégories se fonde sur l'évaluation d'un énoncé comme conforme ou non-conforme aux normes en vigueur dans une situation communicative donnée. La politesse est révélée par des marqueurs d'adoucissement (FTA) ou de renforcement (FFA); l'hyperpolitesse est montrée par la présence excessive de marqueurs de politesse; la non-politesse (ou 'a-politesse') est marquée par l'«absence 'normale'» de marqueurs de politesse, tandis que l'impolitesse est signalée par l'«absence 'anormale'» de ces marqueurs; enfin, la polirudesse constitue une «catégorie *complexe*» (KERBRAT-ORECCHIONI 2011: 99) qui regroupe des FTA habillés en FFA, donc des énoncés polis qui en réalité constituent une véritable attaque à l'égard de l'interlocuteur.

## **2. Politesse, impolitesse, a-politesse, polirudesse de l'interprète en interaction**

Sur la base des catégories élaborées par Kerbrat-Orecchioni et tenant compte de l'ancrage contextuel de toute interaction, nous étudierons le comportement interactionnel de l'interprète concernant tout particulièrement trois phénomènes. Nous nous étendrons avant tout sur les effets de politesse découlant d'un changement de rôle conversationnel de la part de l'interprète (2.1); nous passerons ensuite aux différentes retombées qui se dégagent à partir de tout acte de réparation (2.2) pour terminer sur l'analyse de l'imbrication entre verbal, mimo-gestuelle et prosodie (2.3).

## 2.1 Changement de rôle conversationnel : un cas d'impolitesse masquée

Le rôle conversationnel de l'interprète (*footing*) est strictement lié à l'identité professionnelle qu'il affiche au cours d'une interaction et se manifeste à travers des activités discursives et des pratiques langagières particulières.

S'inspirant du format de réception et de production élaborés par Goffman (1981), Wadensjö (1998: 91-94) rend compte des rôles conversationnels que l'interprète peut assumer en traduisant la parole d'un interlocuteur primaire. Comme tout interlocuteur, l'interprète 'reçoit' la parole d'un interlocuteur et, sur la base de cette parole, élabore sa réplique – qui, pour l'interprète équivaut ou devrait coïncider avec le tour traductif. Cela oblige, donc, à conjuguer les rôles propres au format de réception, avec ceux qui concernent plus spécifiquement les rôles de production. Si le format de production prévoit les rôles de *animator*, *author* et *principal* les rôles de celui qui réagit à la parole de son interlocuteur sont les rôles de *reporter* (*animator*), de *recapitulator* (*animator+author*) ou de *responder* (*animator+author+principal*).

L'interprète n'est jamais celui qui répète tout simplement les propos d'autrui, ce qui impliquerait le rôle de *reporter*. En effet, en élaborant le *dictum* d'un interlocuteur primaire en une langue autre, l'interprète non seulement donne voix à l'interlocuteur (*animator*), mais agit également en 'auteur' de cette parole (*author*). La nature de son activité, qui conjugue les actions de production d'une parole 'nouvelle' (*author*) et de locution de cette parole (*animator*), par conséquent, le voit presque toujours dans le rôle de *recapitulator*: «*interpreters systematically take the role of 'recapitulator'*» (WADENSJÖ 1998: 93). Toutefois, l'interprète peut être non seulement celui qui anime et transforme en langue étrangère la parole d'autrui, mais également l'initiateur d'une parole tout à fait autonome (rôle de *principal*), qui ne dépend pas d'une parole précédente. Il assume, alors, le rôle de *responder*. Très souvent l'interprète est invité à assumer ce rôle conversationnel par les interlocuteurs primaires. Par exemple, le médecin qui charge l'interprète de procéder à l'anamnèse du patient (ANGELELLI 2004), lui demande implicitement d'abandonner temporairement son rôle de *recapitulator* découlant de son identité d'expert interlinguistique et interculturel, pour assumer le rôle de *responder* rentrant plutôt dans l'identité du médecin ou d'un infirmier. Parfois, c'est l'interprète lui-même qui assume de façon autonome ce rôle. Cela se concrétise, par exemple, chaque fois que l'interprète suspend son tour traductif pour se consacrer à une séquence latérale (échange/s enchâssé/s) avec l'interlocuteur qui vient de parler, afin de demander des précisions sur ce qui a été dit. Dans tous ces cas, l'interprète n'agit pas en interprète, mais prend la place qui est typique des interlocuteurs primaires et, comme le résume très bien Wadensjö (1998: 93), il devient le destinataire direct («*direct addressee*») de la

parole de l'interlocuteur.

Le cas que nous discutons en [1] se construit autour d'un changement de *footing*. L'interaction (consultation médicale, tirée du Corpus PANOZZO 2003) se déroule entre la doctoresse (francophone), le grand-père et la grand-mère (italophones)<sup>183</sup> et l'interprète. La petite fille est présente mais elle ne participe pas directement à l'interaction, tout en constituant l' 'objet', le thème de l'interaction, à savoir le délocuté. La grand-mère n'assume un rôle actif que vers la fin de l'interaction, tandis que le grand-père, la doctoresse et l'interprète sont très présents et actifs. En (186), la doctoresse pose une question qu'elle adresse sans doute aux grands-parents. Il est improbable, en effet, que le «vous» inclue, à côté des grands-parents, l'interprète. Cette dernière répond directement sans traduire la question en italien pour les grands-parents. Ce n'est que le début d'un aparté entre l'interprète et la doctoresse qui se termine en (199), quand l'interprète s'adresse au grand-père en le mettant au courant.

- [1]<sup>184</sup>
- 1 DO vous l'avez inscrite à l'école
- 86 C<sup>185</sup>:
- 1 INT eh: ben non justement ils veulent l'inscrire à l'école
- 87 :
- 1 DO s'ils ont fait les vaccinations
- 88 C:
- 1 INT eh oui
- 89 :
- 1 DO <xxx savoir mmh voilà mmh>
- 90 C:
- 1 INT <ça ils commencent à se renseigner maintenant>
- 91 :
- 1 DO d'accord
- 92 C:
- 1 INT eh parce que::: donc: mon- monsieur dame et leurs deux filles <voudraient

<sup>183</sup> Il est difficile de comprendre quelle est la langue maternelle de la grand-mère. Elle s'exprime très peu au cours de l'interaction et sa prononciation en italien trahit un accent étranger.

<sup>184</sup> Dans les exemples tirés de transcriptions sans numéros de ligne, nous avons numéroté les lignes à partir de 1. Pour les conventions de transcription adoptées:

<mot> = chevauchement

mot: = allongement

m- = interruption

xxx = mot ou segment incompréhensible

((geste)) = gestuelle

<sup>185</sup> DOC= doctoresse; GPE= grand-père, INT= interprète.

93 : ouvrir> un bar  
 1 DO <mmh>  
 94 C:  
 1 INT: et c'est aussi xxx alors le problème c'est que la petite fille ne <peut pas rester>  
 95 à la maison toute=  
 1 DO <mmh>  
 96 C:  
 1 INT =seule <donc> ils voudraient <très bien l'in>scrire à l'école  
 97 :  
 1 DO <mmh> <mmh>  
 98 C:  
 1 INT no mi ha chiesto se è a a <scuola le ho det>to che volete iscriverla però ci vo-  
 99 : gliono le:  
 2 GP <si sì beh>  
 00 E:  
 2 INT vi siete già informati se ci vogliono le vaccinazioni per:  
 01 :  
 2 DO <de toute façon /il, ils/ /il, ils/>  
 02 C:  
 2 GP <la la la la>  
 03 E:  
 [corpus Panozzo, consultation médicale]

En répondant directement à la question de la doctoresse, l'interprète exploite les informations acquises pendant l'entretien qu'elle avait eu avec les grands-parents juste avant la consultation médicale, et assume, ce faisant, le rôle de *responder*. Dans cette séquence, l'assomption du *footing* de *responder* constitue, à notre avis, une attaque portée aux faces positives des grands-parents, puisque, en effaçant le tour de la traduction et en répondant directement à une question qui ne lui était pas adressée, l'interprète les exclut de l'interaction et se pose comme leur remplaçant. De plus, nous voyons dans cette action une double attaque car, non seulement il y a exclusion sur le plan interactionnel, mais il y a également occultation d'information vis-à-vis d'une partie participant à l'interaction. Les grands-parents ne sont pas mis au courant du fait que l'interprète a donné à la doctoresse des informations supplémentaires concernant l'intention de la famille d'ouvrir un bar, le souhait que la petite fille ne reste pas toute seule à la maison, etc. En outre, après le 'résumé' en (199), l'interprète en (201) pose une question aux grands-parents («vi siete già informati se ci vogliono le vaccinazioni per:») qui démentit ce qu'elle a dit directement à la docto-

resse en (191) (« <ça ils commencent à se renseigner maintenant>»).

Dans cette interaction, ce cas n'est pas un exemple isolé. Très souvent l'abandon de la part de l'interprète du rôle de *recapitulator* pour assumer celui de *responder* se ramène à un véritable changement d'identité du discours. Elle n'est plus interprète, elle ne prête pas sa voix, mais elle se fait le porte-parole des interlocuteurs primaires. La présence de l'interprète devient dans ces cas synonyme de disparition des autres interlocuteurs à travers l'effacement de leur parole. Ce comportement interactionnel de la part de l'interprète révèle, entre autres, l'énorme pouvoir d'une personne qui, grâce à sa connaissance des deux langues en présence et à l'ignorance correspondante des autres interlocuteurs, domine l'interaction en agissant, qu'elle le veuille ou pas, en dispositif de sélection des informations (*gatekeeper*, STRANIERO SERGIO 2007). C'est sur la base de ces considérations et au vu du système catégoriel auquel nous nous référons que nous sommes amenée à analyser le comportement de l'interprète comme une absence 'anormale' d'actions qu'on s'attendrait, et donc comme de l'impolitesse masquée par une parole qui est là, mais qui ne dit pas ce qu'elle devrait.

## 2.2 La réparation: a-politesse, impolitesse ou autre chose?

Les séquences de réparation<sup>186</sup>, en général, et de correction, en particulier, constituent des exemples éclatants du travail de face mis en œuvre par les interlocuteurs. En principe, la réparation ainsi que la correction, surtout la correction explicite (*exposed correction*, JEFFERSON 1987), représentent des menaces à la face positive de l'interlocuteur. Nous présentons ici quelques extraits qui montrent comment la correction et la réparation explicitent, en contexte, leur potentiel menaçant ou se révèlent tout simplement adéquates à la situation de communication<sup>187</sup>.

Dans l'exemple qui suit, l'interprète (182) corrige le grand-père et, en même temps, fournit la traduction correcte de l'énoncé produit par la docteure (179). Cette correction, effectuée par l'interprète sur le tour du grand-père, ne représente pas une attaque à la face positive de l'interlocuteur, mais répond tout simplement à l'identité du discours de l'interprète. La correction apparaît plutôt comme un service rendu à l'interlocuteur, une action attendue qui rétablit la vérité du discours de la docteure. Le caractère de «normalité» au sein de la situation donnée, nous permet

<sup>186</sup> Nous en restons là à la définition de *repair* de Schegloff *et al.* (1977) qui optent pour une vision étendue de la réparation par rapport à la façon de voir de Kerbrat-Orecchioni (1992, 2005). Nous avons le sentiment que bon nombre de phénomènes regroupés sous la voix de *repair* sont analysés par Kerbrat-Orecchioni (2005) comme rentrant dans la négociation, mais une réflexion dans ce sens dépasserait le but que nous nous sommes fixé ici.

<sup>187</sup> La correction est prévue et attendue par exemple dans les interactions enseignant-élève.

de catégoriser l'exemple analysé comme a-poli. Il est normal, en effet, qu'un interprète rétablisse le vrai sens des mots, et il est tout aussi normal qu'un interlocuteur profane en matière de traduction, accepte de bon gré une telle correction qui constitue la réalisation ponctuelle du travail qu'un interprète est censé fournir, à savoir traduire exactement.

[2]

1 D elle s'appelle Malé  
 79 OC:  
 1 SILENZIO  
 80  
 1 G a lei fa sempre male ha  
 81 PE:  
 1 IN no no le ha chiesto se si chiama Malessia  
 82 T:  
 1 G ah  
 83 PE:

[corpus Panozzo, consultation médicale]

Mais le silence (180) qui s'installe après la question fermée posée par la doctresse pose problème. Il semble correspondre à l'effacement du tour de l'interprète: c'est probablement à cause de ce/son silence que le grand-père intervient. Une intervention qui sonne comme une sorte de reproche bienveillante – et donc un FTA adouci – à l'égard d'une interprète qui 'oublie de traduire'. Dans ce cas nous serions en présence d'une réparation initiée par le grand-père sur l'interprète qui, en s'auto-réparant, corrige, à son tour, son interlocuteur.

L'exemple [3] illustre un cas opposé: c'est l'interlocuteur primaire qui corrige l'interprète de façon explicite au cours d'une interview dans un talk show à la télévision. Tout en gardant le caractère institutionnel de la consultation médicale, le talk show projette l'action et la visibilité de l'interprète au de là d'une interaction 'privée' en la rendant publique au sens le plus large du terme.

En [3] Rael, prophète des Elohim, invité au *Maurizio Costanzo Show* et interviewé par l'animateur, Maurizio Costanzo, corrige de façon explicite (3) l'interprète en sanctionnant la traduction qu'elle avait fournie. L'interprète accepte et ratifie la correction en traduisant la correction elle-même. Le <c'est ça> (6), prononcé en superposition avec le tour de l'invité, trahit la véritable pensée de l'interprète, apparemment convaincue d'avoir traduit exactement ce que Rael est en train de répéter. Sa traduction erronée a de bonnes chances d'apparaître aux yeux et aux oreilles de l'invité comme un pur et simple lapsus, mais pas aux yeux et aux oreilles du public

dans la salle et des téléspectateurs. La surprise et l'étonnement qui animent le visage de l'interprète fonctionnent très probablement comme le signal permettant de transformer l' 'erreur' en pur et simple lapsus.

[3]

R <ils habitent> sur une planète qui est dans notre galaxie mais pas dans notre sys-

AE: tème solaire

I abitano un pianeta che non è nella nostra galassia ma è nel nostro sistema solare

NT:

R non le contraire

AE:

I ah pardon (.) scusate è il contrario

NT:

R dans notre galaxie <mais pas dans notre> système solaire

AE:

I <c'est ça> nella nostra galassia ma

NT: non nel nostro

sistema solare

[CorIT, Maurizio Costanzo Shaw 16.07.1999]

Le contrôle effectué par l'interlocuteur et les actions qui s'ensuivent sur le tour de l'interprète révèlent la subordination de ce dernier et sans aucun doute portent atteinte à la face positive du professionnel de la traduction.

L'invité, Rael, ne cesse pas de se montrer très attentif à l'activité traductive de l'interprète et en [4] procède à une correction, cette fois-ci implicite, qui s'avère inutile. C'est ainsi que l'interprète a la possibilité de récupérer la petite débâcle précédente [3] et de promouvoir ainsi sa face positive.

[4]

R <ave>c un espace aérien démilitarisé

AE:

I deve esserci uno spazio aereo smilita-

NT: rizzato

R démilitarisé ((geste qui indique

AE: l'absence))

I smilitarizzato

NT:

[Maurizio Costanzo Show 16.07.1999]

La répétition sur un ton tranchant de démilitarisé (3), assortie d'un geste qui si-



mule l'absence, vise à corriger la traduction donnée par l'interprète. Ce dernier réitère le fruit de son travail et arrive à balayer les doutes de l'invité qui marque, par un hochement d'approbation, son accord.

L'analyse de ces exemples fait surgir une question dont la réponse s'annonce difficile à trouver. La question est de savoir si l'attitude de l'interviewé peut être qualifiée d'inappropriée, et donc d'impolie, dans la situation de communication donnée. D'après les analyses menées par Straniero Sergio (2007) l'interprète semble un interlocuteur subordonné à la volonté de l'animateur qui décide de la progression de l'interaction et de la régulation de l'alternance des tours de parole. C'est lui qui a le pouvoir d'interrompre les autres participants au nom de la feuille de route établie. C'est au nom de ce rôle que l'animateur corrige l'interprète ou reformule sa parole. Au vu de ces données et en étendant ces considérations à l'invité, nous serions amenée à analyser les actions en [3] et [4] comme rentrant dans le rituel de toute interaction de ce type. Nous serions donc en présence d'une a-politesse, mais d'une a-politesse qui, de toute façon, bouscule l'image d'expert interlinguistique et interculturel sur laquelle s'édifie la face positive de tout/e interprète. Serions-nous alors en présence de l'un de ces cas concrets qui brouillent le système théorique étant donné que «l'application à des cas concrets de ces distinctions abstraites pose toutes sortes de problèmes, liés d'une part à l'interprétation des marqueurs et d'autre part à la flexibilité des normes sur lesquelles repose la distinction entre *politesse* et *hyperpolitesse* ainsi qu'entre *non-politesse* et *impolitesse*» (KERBRAT-ORECCHIONI 2011: 99)?

Les attaques et les menaces à la face positive de l'interprète ne sont pas exclusivement mises en œuvres par les interlocuteurs primaires. Parfois c'est l'interprète lui/elle-même qui porte atteinte à sa propre face positive en auto-initiant des séquences d'auto-réparation. Zammateo (2009) a mis en évidence les violations que l'interprète effectue vis-à-vis de sa propre face positive chaque fois qu'elle appelle, implicitement ou explicitement, au secours. Dans l'exemple [5] elle formule une question portant sur la traduction du mot 'interrogatori' (die Verhoere w-> heissen sie auf deutsch)<sup>188</sup> :

[5]

IW            si si i stessi facevano l'interrogatori no: l- l'interno

E<sup>189</sup>:

IN            und sie haben eben hm:

T:

<sup>188</sup> Traduction: «les interrogatoires vous dites en allemand».

<sup>189</sup> IWE= interviewé, IWR= intervieweur, INT= interprète.

- IW        perché c'erano tre par- due parti che facevano l'interrogatori a (.) in piazza Ober-
- E:        dan (.)
- <dove c'era la (.) l- comando>
- IN        <also d- die die Verhoere w-> heissen sie auf deutsch
- T:
- IW        ja
- R:
- IN        wurden in piazza Oberdan gemacht von der Gestapo
- T:
- [corpus Zammatteo, interview G1]

L'interprète est l'initiateur d'une auto-réparation qui, par des formules métadiscursives, explicite son besoin d'aide, avouant ainsi son 'incapacité' traductive. Il est évident que cette action constitue une menace pour sa face positive, tout en révélant un degré élevé de coopération et de confiance à l'égard des interlocuteurs.

L'exemple [6] se situe dans la droite ligne de l'exemple précédent, mais l'aveu de l'incapacité au niveau traductif est affiché implicitement par le biais d'hésitations qui sollicitent l'interlocuteur à suggérer le bon terme.

- [6]
- I        und durch die rass- also durch die rassistischen Rass- eh (.)
- NT:
- I        hm (.) Rassgesetze
- WR:
- I        Rass- Rassgesetze
- NT:
- [corpus Zammatteo interview G2]

### 2.3 Une séquence complexe: de la polirudesse à l'impolitesse

Le cas présenté en [7] nous ramène au talk show avec l'interview de la part de Maurizio Costanzo à Rosemary Altea, une personne capable de voir et de communiquer avec les esprits des défunts qui accompagnent et protègent les personnes encore vivantes au cours de leur existence. Rosemary Altea est l'auteure de plusieurs livres sur la vie au-delà de la mort et elle est, apparemment une invitée attendue et appréciée par le public.

L'invité répond à la question de l'animateur en soulignant la fatigue à laquelle elle doit faire face. Une fatigue qui augmente en intensité quand elle est en Italie à cause de la 'passion' des Italiens (9). La passion, sentiment généralement positif qui révèle

la pleine participation du sujet à une action ou à une idée, devient ici un aspect qui provoque la fatigue de l'invitée qui se trouve à la merci des requêtes des Italiens qu'elle rencontre. Un bel exemple de polirudesse qui, chemin faisant, se transforme en (12) et en (15) en véritable FTA à l'égard des italiens en quête d'écoute et de soulagement. Rosemary Altea, en effet formule à son tour une requête en priant ses adeptes à assumer une attitude plus tranquille à son égard. L'invitée adoucit son FTA en l'accompagnant d'un ton très doux, donnant l'impression de choisir ses mots avec soin et en habillant son énoncé d'un rire complice qui semble arrondir les angles d'une affirmation blessante. Les hésitations dont est parsemée la parole de l'invitée confirment la volonté d'atténuer le ton de reproche qui se cache derrière la requête de Rosemary Altea.

[7]

- M e le chiedo ma non si stanca
- C:
- 1 A oh so much
- LT:
- 2 I sì moltissi<mo>
- NT:
- 3 A <oh> very tired euh:
- LT:
- 4 I mi stanco tantissim<o>
- NT:
- 5 A <e>uh especially when I'm travelling
- LT:
- 6 I questo è <soprattutto quando sono in viaggio>
- NT:
- 7 A <and:> euh you are right there are so many
- LT: people who are in need
- 8 and euh: the Italian people are very passionate people
- 9 I e lei ha ragione nel dire che ci sono tante persone che hanno questo bisogno di
- 0 NT: sapere di più e devo dire
- 1 che c'è anche questa: passione è tipica degli italiani in particolar modo
- 1 A so they they let me know in a very strong way that they they need to speak to me
- 2 LT: and euh
- 3 I e quindi "diciamo" che: euh fanno capire in modo molto chiaro che provano questo
- 3 NT: bisogno profondo di
- parlarmi

4

A so I would like them to be a little gentler with me &lt;RISATA&gt;

5 LT:

I &lt;e quindi a volte vorrei prepararli di

6 NT: essere un po' più

tranquilli nei miei confronti:&gt;

7

M &lt;XXX&gt; nei limiti

8 C:

[CorIT, Maurizio Costanzo Show 23.03.1999]

Tous les éléments d'atténuation qui parsèment le dire de l'interlocutrice et qui échappent au 'strictement verbal' sont absents dans la traduction de l'interprète qui, en gardant une attitude neutre et en parlant sur un ton plutôt tranchant, semble expliciter la valeur de FTA que l'invitée avait si bien enveloppée sous forme de FFA en (9). De plus, en (11) l'interprète renforce le caractère 'passionné' des Italiens et en fait leur caractéristique vraiment typique (*tipica degli italiani in particolar modo*). L'adoucissement prosodique de (12) et en (15) disparaît en (13), (16) et (17) mais est remplacé en (13) par un mitigeur tel que *diciamo*, tandis que rien semble adoucir la parole de l'interprète en (16) et en (17). Toutefois, nous pensons pouvoir affirmer que, grâce au phénomène osmotique entre ton et image de l'interlocuteur primaire et parole de l'interprète, les éléments mimo-gestuels et prosodiques adoucissants du premier s'étendent à la parole du deuxième. Ce processus établit, à notre avis, une correspondance entre la politesse négative de l'interlocutrice primaire et celle de l'interprète, tandis que dans la première partie de l'énoncé, la polirudesse de Rosemary Altea semble virer vers l'impolitesse dans la formulation de l'interprète. Notre analyse s'appuie sur les caractéristiques de la situation de communication en présence, à savoir ce contrat tacite entre gens de la télé et public présent dans la salle/télespectateurs, qui voit les premiers au service des deuxièmes et qui prévoit plutôt la production de FFA que de FTA. Nous osons aller plus loin en affirmant que le sentiment d'impolitesse que l'on ressent en écoutant les mots de l'interprète découle en partie du fait que cette parole semble se greffer sur, et en même temps évoquer, une idée stéréotypée, et négative, du 'typiquement italien'.

## Conclusions

L'analyse de cas réels révèle le potentiel d'un système théorique qui nous oblige à tenir compte de tous les aspects dont se compose une interaction et surtout de

son ancrage contextuel. Si l'attribution de l'étiquette de poli, hyperpoli, impoli, a-poli ou polirude reste parfois un objectif difficile à atteindre, il est certain que les exemples que nous avons analysés montrent clairement la marge de manœuvre de l'interprète et la place privilégiée qu'il/elle occupe au sein de l'interaction grâce à ses compétences linguistiques et interactionnelles. Toute discussion sur la politesse mise en œuvre par l'interprète ou à l'égard de l'interprète ne peut faire l'économie d'un cadrage contextuel qui tienne compte de l'identité étalée par l'interprète et des attentes des interlocuteurs primaires à son égard. Cet ancrage au contexte et surtout au rôle discursif qui est propre à l'interprète, nous permet de voir l'interprète comme une personne réelle qui s'insère dans une l'interaction institutionnelle en la co-construisant et qui, comme tout interlocuteur, s'adapte ou viole le rituel prévu par une interaction donnée. D'interlocuteur soumis au vouloir de ceux qui occupent une place plus haute que la sienne dans le talk show, à interactant qui, bon gré mal gré, sélectionne les informations à donner et gère, ainsi, l'interaction en devenant le porte-parole d'un interlocuteur primaire, l'interprète est capable de révéler toute sa fragilité en déléguant à autrui la tâche de rechercher le bon mot. Un coup de marteau supplémentaire vers le démantèlement d'un interprète-pont immobile, inactif, et surtout inhumain.

### Références bibliographiques

- ANGELELLI Claudia (2004), *Medical Interpreting and Cross-Cultural Communication*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BAKER Mona (ed.) (1998), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, London/New York, Routledge.
- BAKER Mona, SALDANHA Gabriela (eds) (2009), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, London/New York, Routledge.
- BERK-SELIGSON Susan ([1988] 2002), «The impact of politeness in Witness Testimony. The Influence of the Court Interpreter», in Franz PÖCHHACKER et Miriam SHLESINGER (eds.), *The Interpreting Studies Reader*, London/New York, Routledge, p. 272-292.
- BERK-SELIGSON Susan (1990), *The Bilingual Courtroom: Court Interpreters in the Judicial Process*, Chicago/London, The University of Chicago Press.
- BROWN Penelope, LEVINSON Stephen C. (1978), «Universals in language usage: politeness phenomena», in Esther N. GOODY (ed.), *Questions and Politeness. Strategies in Social Interaction*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 56-311.

- BROWN Penelope, LEVINSON Stephen C. (1987), *Politeness. Some Universals in Language Usage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BRUNETTE Louise, BASTIN Georges, HEMLIN Isabelle, CLARKE Heather (ed). (2003), *The Critical Link 3. Interpreters in the Community*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- CARR Silvana E., ROBERTS Roda P., DUFOUR Aideen, STEYN Dini (ed). (1997), *The Critical Link: Interpreters in the Community*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- FALBO Caterina (2012), «L'interprète dans la communication interculturelle à la télévision», in Nathalie AUGER, Christine BEAL, Françoise DEMOUGIN (eds), *Interactions et interculturalité: Variétés des corpus et des approches*, Berne, Peter Lang, p. 347–364.
- FRASER Bruce (1990), «Perspectives on politeness», *Journal of Pragmatics* 14, p. 219-236.
- FRASER Bruce, NOLEN William (1981), «The association of deference with linguistic forms», *International Journal of the Sociology of Language* 27, p. 93-109.
- GENTILE Adolfo (1997), «Community interpreting or not? Practices, standards and accreditation», in Silvana E. CARR, Roda P. ROBERTS, Aideen DUFOUR, Dini STEYN (eds), *The Critical Link: Interpreters in the Community*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p. 109-118.
- GOFFMAN Erving (1981), *Forms of Talk*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- HALE Sandra (1997a), «Interpreting Politeness in Court», in S. CAMPBELL, Sandra HALE (eds), *Proceedings of the 2<sup>nd</sup> annual Macarthur Interpreting and Translation Conference 'Research, Training and Practice'*, Milperra, UWS Macarthur/LARC, p. 37-45.
- HALE Sandra (1997b), «The interpreter on trial: pragmatics in court interpreting», in Silvana E. CARR Roda P. ROBERTS, Aideen DUFOUR, Dini STEYN (eds), *The Critical Link: Interpreters in the Community*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p. 210-211.
- HALE Sandra, OZOLINS Uldis, STERN Ludmila (eds). (2009), *The Critical Link 5. Quality in Interpreting – a Shared Responsibility*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- JEFFERSON Gail (1987), «On exposed and embedded correction», in G. BUTTON, R. E. LEE (eds), *Talk and Social Organization*, Clevedon, Multilingual Matters, p. 86-100.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1992), *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2005), *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2011), «*Politesse, impolitesse, 'non-politesse', 'polirudesse'*: aperçus théoriques et application aux débats politiques télévisuels», in Gudrun HELD, Uta HELFRICH (eds), *Cortesia – Politesse – Cortesía. La cortesia verbale nella prospettiva romanistica. La politesse verbale dans une perspective romaniste. La cortesia verbal desde la perspectiva romanística*, Berne, Peter Lang, p. 93-116.

MASON Ian, STEWART Miranda (2001), «Interctional Pragmatics, Face and the Dialogue Interpreter», in Ian MASON (ed.), *Triadic Exchanges. Studies in Dialogue Interpreting*, Manchester, St. Jerome, p. 51-70.

MERLINI Raffaella (sous presse), «Changing perspectives: Politeness in cooperative multi-party interpreted talk», *Critical Link* 6, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

MERLINI Raffaella, FALBO Caterina (2011), «*Faccia a faccia con l'interprete: strategie di cortesia nelle interazioni mediche bilingui*», in Gudrun HELD, Uta HELFRICH (eds), *Cortesia – Politesse – Cortesía. La cortesia verbale nella prospettiva romanistica. La politesse verbale dans une perspective romaniste. La cortesia verbal desde la perspectiva romanística*, Berne, Peter Lang, p. 193-207.

MERLINI Raffaella, FAVARON Roberta (2005), «Examining the 'voice of interpreting' in speech pathology», *Interpreting* 7/2, p. 263-302.

MIKKELSON Holly (2000), *Introduction to Court interpreting*, Manchester, St. Jerome.

ORLETTI Franca (2000), *La conversazione diseguale: potere e interazione*, Milano, Carocci.

PANOZZO Chiara (2003), «Interpretazione in campo sociale: analisi di un'esperienza parigina», SSLMIT, Université de Trieste, mémoire de thèse non publié.

ROBERTS Roda P. (1997), «Community interpreting today and tomorrow», in Silvana E. CARR, Roda P. ROBERTS, Aideen DUFOUR, Dini STEYN (eds), *The Critical Link: Interpreters in the Community*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p. 7-25.

ROBERTS Roda P., CARR Silvana E., ABRAHAM Diana, DUFOUR Aideen (eds) (2000), *The Critical Link 2: Interpreters in the Community*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

SCHEGLOFF Emanuel A., JEFFERSON Gail, SACKS Harvey (1977), «The preference for self-correction in the organization of repair in conversation», *Language* 53, p. 361-382.

STRANIERO SERGIO Francesco (2007), *Talkshow Interpreting. La mediazione*

*linguistica nella conversazione spettacolo*, Trieste, EUT.

WADENSJÖ Cecilia (1998), *Interpreting as Interaction*, London/New York, Longman.

WADENSJÖ Cecilia (2002), «The double role of a dialogue interpreter», in Franz PÖCHHACKER, Miriam SHLESINGER (eds), *The Interpreting Studies Reader*, London/New York, Routledge, p. 355-370.

WADENSJÖ Cecilia, ENGLUND DIMITROVA Birgitta, NILSSON Anna-Lena (eds). (2007), *The Critical Link 4. Professionalisation of Interpreting in the Community*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

ZAMMATTEO Stefania (2009), «L'interprete nelle interazioni faccia a faccia. Analisi di *repair* e cortesia nell'intervista mediata dall'interprete», SSLMIT, Université de Trieste, mémoire de thèse non publié.



## «Mais qu'est-ce qu'il y a donc là de *naturel*?»

Françoise GADET

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

MoDyCo

### Résumé

*Dans un cadre de réflexion sur le changement linguistique, je m'intéresserai ici à la sélection des données et à la relation que l'on peut établir entre celles-ci et les tendances du changement, en pensant avant tout à la façon dont les locuteurs négocient leurs façons de parler ordinaires.*

*Le changement linguistique est souvent vu comme un équilibre précaire entre facteurs internes et externes, qui se combinent ou s'opposent, laissant place à des produits difficiles à prédire. Une telle représentation, qui n'est pas fausse, exige toutefois d'être revisitée, car les facteurs en jeu, très divers, ne sauraient être pris en compte indépendamment les uns des autres. Les facteurs externes ont en général été considérés comme sociolinguistiques, au sens étroit de socio-démographiques. Ces facteurs ne sont évidemment pas à négliger, mais il faut voir comment ils interagissent avec les autres.*

*Nous partirons d'un terme d'usage fréquent dans la littérature sur la variation et le changement, malgré des emplois très diversifiés: *naturel*, que l'on étudiera dans deux directions. Nous nous intéresserons d'abord aux données et aux propriétés qu'on attend d'elles (première partie), puis nous nous interrogerons sur les principes sous-jacents à l'évolution des langues (deuxième partie). Nos exemples seront pris dans différentes sortes de français.*

### 1. Des données naturelles?

#### 1.1. Quel *naturel*?

Parmi les données linguistiques, certaines sont conçues comme plus naturelles que d'autres, en particulier si elles ne sont pas produites pour les besoins du lin-

guiste et apparaissent dans des discours non sollicités. La tradition (socio) linguistique vise le naturel des données («discours naturel», «situations de communication naturelles»,...), même quand les techniques de collecte sont des interviews cherchant à mettre l'interviewé à son aise<sup>190</sup>. Un exemple de ce type de travail est la première enquête de grande ampleur sur le français de Montréal (SANKOFF *et al.* 1976). L'exigence du naturel semble d'ailleurs considérée comme une telle évidence que les manuels ou les dictionnaires de sociolinguistique ne contiennent en général pas d'entrée sur les données ou les grands corpus. Ainsi, dans le dictionnaire de Moreau (dir. 1997), les articles qui pourraient y prétendre sont les entrées «corpus», «formel vs informel», «méthodes», «paradoxe de l'observateur», «styles contextuels» ou «vernaculaire», mais chacun n'est que marginalement occupé des modalités de recueil des données (et il n'y a pas d'entrée «données»).

Des quasi-synonymes pourraient être ici *réel, authentique, immédiat, non planifié, attesté, ordinaire, spontané*<sup>191</sup>. L'un des plus fréquents, *spontané*, est ainsi défini par Miller & Weinert (1998: 22) à travers cinq propriétés: i) intervenant en temps réel, impromptu, sans retour de correction, ii) avec limitations de la mémoire à court-terme, iii) en face-à-face de contextes familiers, iv) mettant en cause des modulations de l'intonation, du rythme et de la qualité de la voix et l'amplitude, v) accompagné de gestes, regards, expressions faciales et postures corporelles.

Ce premier sens de *naturel*, assez peu précis en général recèle l'idée d'un seuil minimal de sociabilité, proche de la nature, avec un degré limité de surveillance sociale et de conscience de la part du locuteur - une question qui mérite d'être examinée de plus près.

## 1.2 Les façons de parler de qui?

Les locuteurs d'une langue (ou même d'une communauté) ne sauraient être tous enregistrés, ce qui engage à des discussions pour établir qui peut constituer un bon informateur.

### 1.2.1. Les bons informateurs et le vernaculaire

Certains locuteurs sont considérés comme plus authentiques que d'autres, par

---

<sup>190</sup> Il y aurait lieu de préciser comment des interviews, qui certes sont des actes de langage connus de tous, peuvent être regardées comme des activités naturelles, étant donné la dimension de contrôle social qu'elles recèlent.

<sup>191</sup> Voir par exemple un numéro de la *Revue française de linguistique appliquée* intitulé *L'oral spontané* (BILGER 1999).

leur statut de *locuteur natif* (voir BERRUTO 2003, sur la difficulté à définir ce terme, comme celui de *langue maternelle*).

Labov (1972) reconsidère la question des informateurs, qui avait jadis été posée en dialectologie en termes de représentativité. En formulant le «*paradoxe de l'observateur*» (1972: 209) ainsi que des réflexions pour le «dépasser», il déplace l'intérêt du linguiste, des locuteurs aux situations où les données sont recueillies. En dialectologie, le «locuteur représentatif» était un NORM (Non-mobile Older Rural Male), mais à partir de Labov, tous les locuteurs sont éligibles, puisqu'il leur arrive à tous de se trouver dans des «conditions naturelles». D'où la quête du *vernaculaire*, des usages ordinaires de la langue en situations ordinaires. En passant ainsi d'une linguistique de la communauté à une linguistique de l'interaction, le naturel s'est déplacé des locuteurs et leurs attributs sociaux ou des lieux d'origine de la variété, aux contextes d'usage, à l'interaction et aux ressources langagières (voir la notion de *répertoire*).

Il faut donc s'intéresser aux causes de différenciation entre productions linguistiques. Coupland (2010) retrace l'évolution de la dialectologie, avec ses valeurs rurales, à la sociolinguistique, urbaine, intéressée aux changements sociaux et à la modernité ou post-modernité dans un monde globalisé. L'idée d'origine est que l'authenticité est liée à l'isolement et un accès minimal à la modernité, raison pour laquelle l'informateur idéal doit avoir le minimum d'instruction, de mobilité et donc de contact.

Plutôt qu'à des locuteurs isolés, la sociolinguistique s'intéresse alors aux situations, aux interactions et à la diversité des genres discursifs, ce qui incite à préciser le terme *vernaculaire* et ses deux sens distincts, selon qu'on se contente de la dimension diatopique (données d'un lieu précis, *indigène*), ou que le diaphasique est aussi en cause (données de locuteurs ordinaires en interaction face à face dans des situations ordinaires et dans un lieu quotidien - *domestique* ou *intime*) – voir l'entrée *vernaculaire* in Moreau 1997.

### **1.2.2 Espace et localisation**

C'est donc sur la localisation d'un vernaculaire qu'il faut revenir, en mettant en cause cet héritage de la dialectologie. Des travaux comme Eckert (2004) ont montré que le variationnisme n'a pas davantage problématisé l'espace que ne l'avait fait la dialectologie. L'espace est pris comme une évidence géographique, une entité physique stabilisée, sans rôle de ceux qui l'occupent. Il est donné comme une cause majeure de variation: si des gens ne vivent pas au même endroit, alors ils parlent différemment – ce qui est juste mais n'explique rien, car des corrélations

n'expliquent jamais rien. Nous assistons dès lors à un second glissement, loin d'une perspective centrée sur la personne et ses attributs pour une approche fondée sur les pratiques.

Or, les pratiques évoluent dans un monde qui évolue. Blommaert (2010), dans sa «sociolinguistique de la globalisation», revient ainsi sur la communauté fondée sur le local. En des temps de globalisation et de mobilité accrue (des locuteurs et des ressources langagières), il y a peu de chances que les variétés continuent à refléter le local. Il faut passer d'un espace réel à un espace symbolique, où le territoire tient compte des frontières construites par les agents.

### **1.3. Que montrent les données naturelles, que d'autres données ne montreraient pas?**

Qu'est-ce qui intéresse le linguiste dans les données non standard, des deux points de vue socio-culturel et linguistique? Notre seconde partie s'arrêtera plus longuement à la dimension linguistique, où nous étudierons le rôle des vernaculaires dans le changement de l'ordre social, comme Labov en a donné un exemple dans son étude à Martha's Vineyard (*in* 1972), où il montre que des différences d'orientation des locuteurs quant à la vie sur l'île sont reflétées dans leur prononciation de deux diphtongues.

Quant au point de vue socio-culturel, il se manifeste dans l'histoire de la sociolinguistique par une mutation des données prises en compte. Les nouvelles technologies n'y sont certes pas pour rien, vu comme il était jusqu'aux années 50 difficile d'enregistrer des données ordinaires. Mais tout ne provient pas du progrès technologique, puisque les données vernaculaires écrites ont elles aussi été «découvertes» tardivement<sup>192</sup>, quand les sciences sociales «découvrent» l'agentivité des agents sociaux ordinaires. Ainsi, en histoire de la langue, Lodge (2010 parmi d'autres) s'est intéressé au quotidien dans l'histoire du français, opposant l'historiographie traditionnelle fondée sur des données issues des élites, de l'écrit et de la littérature, à ce que l'on peut aujourd'hui reconstruire des façons ordinaires de parler des locuteurs ordinaires en situation ordinaire. D'autres sciences humaines ont suivi un chemin similaire, comme l'histoire – voir par exemple le titre de Michel de Certeau 1980, *L'invention du quotidien*.

Le locuteur est alors plus qu'un simple fournisseur de données, c'est un agent

---

<sup>192</sup> Ce désintérêt laisse entrevoir des processus idéologiques comme ceux notés par Irvine & Gal 2000, qui parlent de *gommage* quand des différences linguistiques sont considérées comme saillantes alors que d'autres sont négligées au point d'être invisibilisées - ce qui a pour effet de simplifier drastiquement les conceptions de la langue.

social, et le linguiste tente de comprendre ce qu'il fait quand il parle. D'où l'importance accordée à une compréhension de l'intérieur (approche *émique* au sens de Pike – par opposition au point de vue étique du chercheur, point de vue de *l'insider*), ou encore la position d'observation participante en ethnographie de la communication.

Nous terminerons cette première partie en notant l'importance qu'il y a à regarder les données avec le plus grand soin dès les premiers temps du recueil<sup>193</sup>, et à mesurer l'impact de tout geste effectué par le linguiste, à toutes les étapes. C'est pourquoi il faut continuer à collecter de nouveaux corpus, en raffinant l'idée de naturel impliquée dans des événements discursifs écologiques, ce qui ne peut se faire sans une réflexion épistémologique sur ce que l'on vise avec ces corpus naturels.

## **2. Une dérivation naturelle?**

Les données naturelles permettent des hypothèses sur la variation et le changement, en portant témoignage du changement. Ce second sens de «naturel» est logiquement lié au premier, bien qu'il soit en général pris en charge par d'autres types de spécialistes linguistes.

### **2.1. Dérivation et processus naturels**

#### **2.1.1 Dérivation naturelle?**

La linguistique historique a montré que l'évolution des langues obéit à des principes sous-jacents, qui peuvent jusqu'à un certain point être généralisés. Si un même phénomène se rencontre dans des variétés d'une langue sans lien historique ou géographique, il faut déplacer le mode d'explication. C'est ce que vise l'idée de *dérivation*, qui suggère une force aussi puissante que la dérivation des continents ou l'évolution des espèces. Il faut ensuite se demander si cette dérivation est naturelle, compte tenu de la diversité des facteurs en jeu (structurels, communicatifs, typologiques, cognitifs, socio-historiques).

Une façon simple de concevoir la dérivation a consisté à se demander si un changement se serait produit quoi qu'il en soit, selon des tendances globales et peut-être universelles, ou au contraire propres à une langue. Si la réponse est non et si les

---

<sup>193</sup> Cela pourrait constituer une contribution de la sociolinguistique à la constitution de corpus, mais pour le moment, les sociolinguistes ne sont guère parvenus à valoriser leur expertise en ce domaine.

facteurs externes le permettent, ces changements seront supposés des effets du contact avec d'autres langues. C'est une question qui demande des raisonnements précis, comme ceux de Mougeon *et al.* (2005), qui étudient des innovations en français du Canada: lesquelles sont dues au contact avec l'anglais? Lesquelles sont indigènes au français? La palette offerte par le français à travers le monde, de la pleine vitalité à l'obsolescence, offre un terrain de choix, en particulier en Amérique du nord (voir GADET 2011b).

La formulation en termes de *dérive* montre la langue non comme un conglomérat de variétés séparées décrites à travers des listes de phénomènes, mais comme un ensemble de traits sans spécialisation *a priori* en standard ou non standard. Elle bute cependant sur l'idée que quelque chose pourrait se passer «quoi qu'il en soit» dans une langue, sans référence au contexte social, ce qui est impossible.

### 2.1.2 De quelques précurseurs fonctionnalistes

Sans viser à l'exhaustivité, on peut rappeler la figure de Frei (1929), fondateur d'une tradition fonctionnaliste, mais peu reconnu au-delà de la linguistique française, Martinet étant l'un des rares linguistes à le citer<sup>194</sup>. Frei explore les besoins communicatifs humains pour expliquer l'évolution, et cherche à comprendre les «fautes» des usagers. Loin qu'ils soient des récepteurs passifs, leurs fautes manifestent des tendances sous-jacentes, que Frei représente à travers l'expression *français avancé*, ou manifestation de tendances évolutives.

L'intérêt pour le rôle des agents a par la suite été surtout le fait de spécialistes des créoles et pidgins, extrêmes de *dérive* évolutive. Pour les linguistes qui partent du lien entre forme et conditions d'usage, les langues sont structurées en fonction des objectifs qu'elles assurent: elles se simplifient quand les besoins sont minimaux (véhiculaires, pidgins), s'élaborent au contraire quand il y a investissement social, avec une complexification des structures.

## 2.2 Qu'apprend-on des vernaculaires et des données ordinaires?

Le second sens de *naturel* est donc proche de *ordinaire*, terme qui concerne des données sur lesquelles s'exerce le moins possible de conscience, de réflexion métalinguistique et de sensibilité à la norme - type de données plus souvent orales qu'écrites.

---

<sup>194</sup> Le fait que Frei ait discuté de données non standard du français (orales et écrites) a-t-il un rapport avec le peu de reconnaissance dont il jouit?

### **2.2.1 Les effets du contact**

Les grandes villes ont des effets sur les langues, car des locuteurs de différentes origines s'y côtoient et y communiquent (contacts de langues et de variétés). Parmi les linguistes qui se sont intéressés au fait urbain en rapport avec le français, on peut citer Manessy (1992), qui a travaillé sur les grandes villes africaines «franco-phones», ou Lodge, sur la fabrique historique du français, qui a lentement diffusé depuis Paris. En ville, les locuteurs doivent trouver un moyen d'expression partagé, par *koïnésiation* ou par *véhiculaire*. La généralisation fonctionnelle est alors que les langues se simplifient en ville. Les manifestations formelles en sont le nivellement par perte des traits différenciateurs entre façons de parler.

Ce ne sont donc pas des procès formels qui font tendre les langues vers la simplification, mais des conditions fonctionnelles et écologiques d'usage qui imposent une expression simplifiée. Voir entre autres, pour la palette de diversité ainsi offerte par les français, Gadet/Jones (2008), Neumann-Holzschuh (2009), Gadet (2011b).

### **2.2.2. Conséquences formelles du changement**

Dans le «melting pot» linguistique urbain, les traits divergents ou atypiques se gomment. Le nivellement par simplification (régularisation, transparence, analogie) se comprend assez facilement aux niveaux phonique et morphologique, mais on peut se demander si, pour le discours et la syntaxe, il n'est pas encore plus important que ces locuteurs d'origines diverses ne partagent que peu de connaissances et de fondements culturels.

L'évolution des vernaculaires a souvent été taxée de simplification, qui pourrait être comprise comme conséquence d'une paresse humaine naturelle. Mais des termes comme *simple*, *simplicité*, *simplification* ne sont pas faciles à définir, comme l'ont montré Ferguson & DeBose (1977), pour qui les versions simplifiées des langues doivent apporter des renseignements sur les limites du langage humain. La simplification est l'un de ces processus parmi d'autres, qu'ils définissent à travers l'augmentation de la régularité morpho-phonémique par régularisation ou analogie et la régularité de la relation contenu-expression. Il y a simplification s'il y a «*omission de matériel, réduction de l'irrégularité, et accroissement de la transparence de la correspondance son-sens*» (p. 105). L'idée de simplicité exige donc d'être poursuivie du point de vue des relations entre vernaculaires et standards.

### 2.3. Les vernaculaires répondent-ils à des procédés universels?

Quand les langues sont peu soumises aux pressions normatives, des tendances régularisatrices peuvent jouer librement.

#### 2.3.1. Des universaux des vernaculaires?

Dans les variétés ordinaires, il y a moins de forces susceptibles de contrebalancer les processus naturels, en ce que Chaudenson a appelé «auto-régulation» (entre autres CHAUDENSON *et al.* 1993). Ici encore, le naturel est facile à concevoir au niveau des processus phonétiques et prosodiques, mais on peut se demander si des principes similaires se dégagent au-delà de ce niveau phonique<sup>195</sup>. On peut repartir de réflexions de Kroch (1978), qui avançait deux propositions : 1) le standard diverge par sa résistance aux tendances naturelles; 2) les causes de ces différences sont idéologiques, et non linguistiques.

Un volume récent (FILPPULA, KLEMOLA, PAULASTO 2009) s'interroge sur d'éventuels «universaux de vernaculaires», cherchant à établir ce que partagent les pidgins, la langue enfantine et les vernaculaires (perspective qui reprend des questions de FERGUSON & DEBOSE 1977). Ce que ces variétés simplifiées partagent, ce ne saurait être en effet des traits linguistiques, mais des processus, liés à leur usage. Pour Trudgill (2009), les standards se singularisent en se distanciant des vernaculaires et en inhibant les processus naturels, pour des raisons idéologiques<sup>196</sup>. La question n'est alors plus de caractériser les vernaculaires, mais de montrer comment les processus naturels sont bloqués dans les standards. Et ce ne seraient ainsi pas les locuteurs ordinaires qui simplifient, mais les locuteurs privilégiés qui complexifient en conservant des distinctions archaïques et en refusant les innovations.

La simplification n'est pas la seule tendance identifiable, sauf à l'étendre à l'analytisme, à la fixation de l'ordre des mots (dont le français offre un exemple historique avec l'ordre SVO), à l'iconicité, à la bi-univocité, à la neutralisation... Toutefois, aucun de ces processus ne peut prétendre à constituer une explication unique.

---

<sup>195</sup> S'il est facile de voir ce que serait le naturel au niveau de l'inscription corporelle (*incorporation* chez BOURDIEU, par exemple 2001), on peut se demander ce qu'il en est aux autres niveaux de la langue.

<sup>196</sup> Cela rappelle la notion de *distinction* chez Bourdieu (par exemple 2001).



### 2.3.2 «Parlé»: l'impact de l'oralité

S'il apparaît excessif de parler d'universaux de vernaculaires, des effets comparables sont induits par la similarité des conditions d'usage (dans la proximité au sens de KOCH & ÆSTERREICHER 2001, entre proches, et en général en face-à-face). Le terme important est ici *parlé*: l'oralité des données orales n'est pas secondaire.

Le fait que la langue soit utilisée dans des conditions à la fois parlées et ordinaires induit des contraintes spécifiques sur des aspects matériels, ou cognitifs quant à l'élaboration structurelle ou la mémoire à court terme (BLANCHE-BENVENISTE 2005 et 2010, BERRENDONNER 1983, parmi d'autres), avec des conséquences formelles de ces propriétés. Or, ces contraintes formelles apparaissent largement sous-explorées pour la syntaxe et le discours. Drescher & Neumann-Holzschuh (2010) évoquent par exemple l'impact sur la chaîne discursive de propriétés qui émergent de ces situations ordinaires: l'implicite, la polyfonctionnalité et la transparence, de même que les modes de formulation décompactée, agrégative, provisoire (*on line*).

Ces considérations matérielles, cognitives et formelles doivent être complétées de facteurs idéologiques – voir Irvine & Gal (2000), sur les processus de récursivité, gommage et iconicité. Les valeurs associées à des traits linguistiques sont constamment en mouvement (en particulier quand les langues migrent), et les locuteurs construisent leur façons de parler dans du bricolage à partir de différentes sortes de ressources.

## 3. Conclusion

A partir de la notion de *naturel*, nous avons pu croiser des thèmes qui ne sont pas sans importance pour reconsidérer quelques idées reçues dans un cadre écologique multi-dimensionnel:

- éviter de considérer isolément les facteurs pesant sur l'évolution des langues;
- élargir un point de vue sociolinguistique étroit, et ne pas surestimer les facteurs socio-démographiques, qui ne constituent pas la seule dimension du changement;
- revenir sur les oppositions structuralistes entre interne et externe, ainsi que sur le partage regardé comme naturel entre standard et non standard, des notions qui ne constituent pourtant pas des primitifs de la description des langues<sup>197</sup>;

---

<sup>197</sup> Regarder le non-standard à travers la lunette du standard supposerait d'admettre que le non standard soit un simple équivalent du standard.

- reconsidérer les idées reçues sur la cohérence et la consistance des variétés, notion qui ne peut guère être définie qu'au niveau socio-historique;
- déployer les ressources du niveau sémiotique: une approche plus fluide du langage et du sens social s'impose, l'ordre social étant de plus en plus complexe dans un monde globalisé.

Un point de vue écolinguistique est une invitation à raffiner notre appareil explicatif en se souciant de tous les types de facteurs: cognitifs, matériels, idéologiques, linguistiques, sociaux, à la mesure des différentes sciences humaines qui prennent ces dimensions en compte.

En des temps de globalisation renforcée, de nouvelles organisations des langues et des discours se manifestent, comme les tendances au nivellement ou à une plus grande démocratisation, qui impliquent de nouvelles relations entre standard et non standard (le statut du standard se modifie, n'apparaissant plus particulièrement désirable à tous les locuteurs), et une certaine valorisation de *l'informalisation* (voir ARMSTRONG & POOLEY 2010 sur le nivellement dans la prononciation, ou FAIRCLOUGH 2006 sur la *conversationalisation*, réelle ou feinte), pour laquelle Coupland (2010: 73) parle de tendance à la *dé-standardisation*. Ceci devrait inviter les linguistes à regarder autrement leurs données, à s'intéresser à d'autres données, loin du mythe de faits naturels n'attendant qu'à être décrits.

Si les linguistes devaient ne pas s'intéresser à la variation, la linguistique serait la seule science humaine à ne pas mettre la variabilité au cœur de sa réflexion sur l'humain (COVENEY 2011).

### Références bibliographiques

- ARMSTRONG Nigel & POOLEY Tim (2010), *Social and Linguistic Change in European French*, New York, Pallgrave Macmillan.
- BERRENDONNER Alain (1983), «Connecteurs pragmatiques et anaphores», *Cahiers de linguistique française* 5, Université de Genève, p. 215-246.
- BERRUTO Gaetano (2003), «Sul parlante nativo», in H. RADATZ & R. SCHLÖSSER (a c. di), *Donum Grammaticorum. Festschrift für Harro Stammerjohann*, Tübingen, Niemeyer, p. 1-14.
- BILGER Mireille (dir.) (1999), «L'oral spontané», *Revue Française de Linguistique Appliquée* IV-2.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (2005), «L'étude grammaticale des corpus de langue parlée en français», in G. WILLIAMS (dir.), *La linguistique de corpus*, Pres-

ses universitaires de Rennes.

BLANCHE-BENVENISTE Claire (2010), *Le français. Usages de la langue parlée*, Leuven & Paris, Peeters.

BLOMMAERT Jan (2010), *The Sociolinguistics of globalization*. Cambridge University Press.

BOURDIEU Pierre (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil.

CERTEAU Michel de (1980), *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard.

CHAMBERS Jack (2009), «Cognition and the linguistic Continuum: from Vernacular to Standard», in M. FILPPULA, J. KLEMOLA & H. PAULASTO (eds), *Vernacular Universals and Language Contacts. Evidence from Varieties of English and beyond*, New York & London, Routledge, p.19-32.

CHAUDENSON Robert, MOUGEON Raymond & BENIAK Edouard (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier-Erudition.

COUPLAND Nikolas (2010), «Language, ideology, media and social change», [http://www.cardiff.ac.uk/encap/resources/language\\_ideology\\_media.pdf](http://www.cardiff.ac.uk/encap/resources/language_ideology_media.pdf)

COVENEY Aidan (2011), «A language divided against itself? Diglossia, code-switching and variation in French», in F. MARTINEAU & T. NADASDI (dir), *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougeon*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 51-85.

DRESCHER Martina & NEUMANN-HOLZSCHUH Ingrid (2010), «Les variétés non-hexagonales du français et la syntaxe de l'oral. Première approche», in M. DRESCHER & I. NEUMANN-HOLZSCHUH (dir.), *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*, Tübingen: Stauffenburg Verlag, p. 9-35.

ECKERT Penelope (2004), «Variation and a Sense of place», in C. Fought (ed.), *Sociolinguistic Variation. Critical Reflexion*, Oxford, Oxford University Press, p. 107-118.

FAIRCLOUGH Norman (2006), *Language and globalization*, London, Routledge.

FERGUSON Charles & DEBOSE Charles (1977), «Simplified Registers, Broken Languages and Pidginization», in A. VALDMAN (ed.), *Pidgin and Creole Linguistics*, Bloomington, Indiana University Press, p. 99-125.

FILPPULA Markku, KLEMOLA Juhani & PAULASTO Heli (eds) (2009), *Vernacular Universals and Language Contacts. Evidence from Varieties of English and beyond*, New York & London, Routledge.

FREI Henri (1929), *La grammaire des fautes*, Genève, Republications Slatkine.

GADET Françoise (2011a), «What can be learned about the grammar of French from corpora of French spoken outside France», M. KONOPKA, J. KUBCZAK, C. MAIR, F. STICHA, U. WASSNER, (Hgg.), in *Grammatik und Corpora 2009*, Tübingen, Narr Verlag, p. 87-120.

- GADET Françoise (2011b), «La palette variationnelle du français», in *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougéon*, F. MARTINEAU & T. NADASDI (dir), Québec, Presses de l'Université Laval, p. 117-148.
- GADET Françoise, COVENEY Aidan, DALBERA Jean-Philippe, FATTIER Dominique & LUDWIG Ralph (2009), «Sociolinguistique, écologie des langues, etc.», *Langage & Société*, 129, p. 121-135.
- GADET Françoise & JONES Mari (2008), «Variation, contact and convergence in French spoken outside France», *Journal of Language Contact* THEMA, 2, p. 238-248, www.jlc-journal.org.
- IRVINE Judith & GAL Susan (2000), «Language Ideology and Linguistic Differentiation», in P. KROSKRITY (dir.), *Regimes of Language Ideologies, Politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press, p. 35-84.
- KOCH Peter & OESTERREICHER Wulf (2001), «Langage parlé et langage écrit», *Lexikon der romanistischen Linguistik*, tome 1, Tübingen: Max Niemeyer, p. 584-627.
- KROCH Anthony (1978), «Toward a Theory of Social Dialect Variation», *Language in Society*, 7-1, p.17-36.
- LABOV William (1972), *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LODGE Anthony (2010), «Standardisation, koïnésation, et l'historiographie du français», *Revue de Linguistique Romane*, Tome 74, p. 5-25.
- MANESSY Gabriel (1992), «Modes de structuration des parlers urbains», in *Des langues et des villes*, Paris, Didier-Erudition, p.7-27.
- MANESSY Gabriel (1994), *Le français en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan.
- MARTINET André (1955), *Economie des changements phonétiques*, Berne, Francke.
- MILLER Jim & WEINERT Regina (1998), *Spontaneous Spoken Language: Syntax and Discourse*, Oxford: Clarendon Press.
- MOREAU Marie-Louise (1997), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga.
- MOUGEON Raymond, NADASDI Terry, REHNER Katherine (2005), «Contact-Induced Linguistic Innovations on the Continuum of Language Use: The Case of French in Ontario», *Bilingualism: Language and Cognition*, 8 (2), p. 99-115.
- NEUMANN-HOLZSCHUH Ingrid (2009), «Contact-induced structural change in Acadian and Louisiana French, Mechanisms and motivations», *Langage & Société*, 129, p. 47-68.
- SANKOFF David, SANKOFF Gillian, LABERGE Suzanne & TOPHAM Marjorie (1976), «Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale», *Cahier de linguistique* 6, p. 85-125.

TRUDGILL Peter (2009), «Vernacular universals and the Sociolinguistic Typology of English Dialects», in M. FILPPULA, J. KLEMOLA & H. PAULASTO (eds), *Vernacular Universals and Language Contacts. Evidence from Varieties of English and beyond*, New York & London, Routledge, p.304-322.



## L'«r» du temps

Enrica GALAZZI  
Università Cattolica - Milano

Georges BOULAKIA  
Université Paris VII-Denis Diderot

### Résumé

*Les auteurs proposent une réflexion sur la présence quantitative et qualitative de la consonne “r” en français. Le grand nombre de réalisations différentes attestées en français contemporain, enrichi par la variété des langues et des accents qui caractérisent notre société multiculturelle, alimente l’imaginaire phonologique des linguistes et des écrivains, mais aussi des locuteurs naïfs. Les enseignants de FLE ont souvent une attitude puriste et prescriptive, alors que l’apprentissage de la prononciation, et notamment du “r”, peut être source de divertissement et de plaisir. La variation sonore peut assurer une fonction informative, mais elle peut aussi jouer un rôle simplement décoratif ou ludique. Écrivains, chanteurs, humoristes et acteurs appartenant au monde francophone sont convoqués pour contribuer à cette partie de plaisir.*

«J’ai quelquefois le sentiment que, si la langue française continue à évoluer de façon naturelle (ce que je crois peu probable, à cause de la contamination anglo-saxonne toujours croissante) elle tendra vocalement à se rauciser. Le r est sa consonne la plus originale, et, peut-être, de tout son registre, le son secrètement préféré par ses usagers. Aucune ne donne à la phrase prononcée des appuis et des états plus assurés - aucune ne consolide mieux l’articulation du français: l’envie nous vient instinctivement de la prodiguer.»

(Julien Gracq, *En lisant en écrivant*, José Corti 1981: 254)

### **Les courants d' «r»...**

Parmi les sons de la parole qui hantent (et alimentent) l'imaginaire phonologique des phonéticiens, des linguistes, des écrivains, des étudiants, et de tout un chacun, la consonne 'r' occupe à juste titre une place privilégiée.

Labiale, alvéolaire, rétroflexe, uvulaire, vélaire, gutturale, fricative, liquide, sonante, vibrante, roulée ou grasseyée, rurale ou citadine, le flottement terminologique et notionnel qui entoure la description des allophones de «r» est à la hauteur des fantasmes qu'elle évoque, des réactions qu'elle déclenche.

Son importance quantitative saute aux yeux et aux oreilles. Dans les listes de fréquences des phonèmes du français de Pierre Delattre (1966)/R/ occupe la première place: 8,67% (suivi de /e / avec 8,14); il en est de même chez Carton (1974) (1<sup>er</sup> avec 7,8% devant /a/, 7,6%), alors que chez Wioland (1991) il occupe la deuxième place (7,25 %) après la voyelle /a / (8,55%), précédant // (6,14%).

Cet avantage est en grande partie dû à sa présence massive dans la morphologie du système verbal où il marque le futur et le conditionnel ainsi que l'infinitif (sauf dans les verbes de la première conjugaison) en particulier celui des auxiliaires; il est également présent dans de nombreux affixes productifs et courants. Son importance dans la structure sonore du français est donc incontestable, et il en est évidemment de même dans la graphie.

Par contre, au niveau de l'imaginaire, de l'appréciation subjective des locuteurs, le classement est différent. Une enquête psycho-phonétique par questionnaires semi-ouverts réalisée par Michel Viel (1986) sur une population de 128 étudiants de première année du premier cycle universitaire (volontaires, entre 18 et 20 ans, de Paris ou région parisienne, sans connaissances phonétiques) montre que les phonèmes 'privilégiés' par ces auditeurs sont de loin la consonne sonante // et la voyelle /o/, /R/ n'occupant que le 10<sup>ème</sup> rang. Les raisons du choix indiquées par les informateurs étaient évidemment 'esthétiques' et 'affectives' (VIEL 1986: 65).

Bien que ce phonème existe, avec un grand nombre de réalisations différentes attestées, dans la quasi-totalité des langues naturelles, généralement une seule s'est imposée comme la prononciation dite 'standard', avec ses variantes combinatoires obligatoires alors que se maintiennent des variantes régionales et sociolectales. (Pour l'Europe de l'ouest, cf. MALMBERG 1954: 52-55).

C'est ce qui s'est passé pour le français qui, ayant sélectionné progressivement, à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la réalisation postérieure comme modèle de référence, n'en connaît pas moins une gamme de réalisations riche. C'est ainsi que dans sa thèse de doctorat, Audrit (2009: 210-211) énumère et décrit 22 réalisations de 'r' en français contemporain, selon l'environnement immédiat (consonnes, voyelles,



accentuation) et selon le sociolecte (mais il est certain que l'on pourrait en trouver bien plus!).

Pour le dire et en profiter en musique, prêtons attention à sa réalisation apicale roulée par les interprètes de chansons populaires des années 30 (jusqu'au début 50) tels que Fréhel, Marie Dubas, Maurice Chevalier (qui en arrive à fortement rouler 'r' même en fin de mot comme dans fleurrr de parrri), puis à la réalisation uvulaire roulée ou fortement fricative des années fin 40-fin 50 réalisée par Edith Piaf, Juliette Gréco, Yves Montand, Georges Brassens, Jacques Brel, sans parler des artistes à prononciation exotique (italien, espagnol, anglais, etc..). On se rend compte que la réalisation standard 'unique' n'est qu'une vue de l'esprit et on imagine bien que les imitateurs et les artistes de cabaret s'en donnaient à cœur joie.

Les professeurs de diction et de chant ont toujours eu des leçons et exercices sur 'r', souvent très impressionnistes et prescriptifs mais parfois basés sur des connaissances phonétiques sérieuses.

C'est ainsi que Georges Le Roy (1885-1965), acteur (Comédie française), metteur en scène et professeur au conservatoire écrivait en 1911, au début du chapitre II (p. 5) de son 'Traité', réédité à de nombreuses reprises,

Cet exercice (*consacré à conjuguer 'il faut que je roule'*) et le suivant tendent à corriger le défaut de grasseyement bien connu – trop connu hélas! La consonne r doit en principe être vibrée, c'est-à-dire prononcée avec la pointe de la langue redressée vers la partie antérieure du palais, mais sans y avoir de point d'appui fixe (ce qui la distingue de la consonne très voisine l).

Dans un ouvrage très récent (PATA 2009: 151), bien argumenté sur le plan phonétique, on peut lire le texte suivant :

Le raisonnement est différent pour le chant populaire qui a accompli sa révolution depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Après la Seconde Guerre mondiale, les Français, n'ayant d'autre choix que de reconstruire leur pays, intégrèrent à tort ou à raison une part de la culture et des progrès anglo-saxons. Les artistes à voix cédèrent peu à peu la place à la génération du *play back*. Certains usages consonantiques des milieux populaires tombèrent en désuétude, comme le 'R' roulé de Berthe Silva ou grasseyé d'Edith Piaf, et le mercantilisme en faux frère de l'art s'empara voracement du 'show business'.

Cette remarque est tout à fait juste, mais il faut constater que les variétés de 'r' britanniques, australiennes ou états-uniennes n'ont pas remplacé l'«r» nouveau. Les yéyés, ont bien plagié la 'pop-music' mais ils ont bien l'air français !

Le phonème, 'modèle', 'type' rigide qui incarne l'unité et l'identité auxquelles se ramène au niveau de la *langue* toute la profusion phonétique en une seule unité abstraite, différente des autres unités du système, ne laisse en général qu'une marge de variation très réduite au sujet parlant; mais il n'en est pas de même pour «r», en français et dans d'autres langues, car il est en dehors des corrélations (voisement, mode) dans lesquelles entrent les autres consonnes.

Toutefois, dans la parole vivante, la 'vive voix', la substance sonore est suffisamment modelable pour porter toujours des marques involontaires ou volontairement recherchées par le locuteur; à moins qu'une opération de surveillance et d'effacement soit systématiquement opérée. La variation, dans ses multiples facettes, géographique, individuelle, sociale, professionnelle, stylistique, de groupe..., habille de façon souple et variée l'architecture spécifique de chaque phonème.

La substance sonore se prête à toute sorte de manipulations, de distorsions, d'acrobaties articulatoires en vue d'un mimétisme humoristique, dans lesquelles les artistes, acteurs, imitateurs, chanteurs sont maîtres et dont aucune population, aucun groupe ni individu, n'est à l'abri.

Ainsi, pour ce qui concerne le français, de l'inspecteur Clouseau à Hercule Poirot, en passant par le dynamique chambellan-chandelier Lumière dans le dessin animé *La Belle et la Bête*, dans les versions originales en anglais, 'r' postérieur est généralement choisi pour évoquer sans équivoque l'origine, voire l'originalité et la spécificité française ou en tout cas francophone, des personnages. Il est amusant de constater que dans la version doublée en français Lumière parle comme Maurice Chevalier avec son 'r' roulé antérieur. Dans les versions doublées en italien ces personnages gardent cette réalisation postérieure de /R/ qui est à elle toute seule une manière de marquer cette 'francité'.

Et inversement, les 'étrangers' (italiens, anglophones, hispanophones, germanophones, arabophones, slaves, africains, asiatiques, etc....), gardent leurs réalisations respectives (non postérieure) de 'r' lorsqu'ils s'expriment en français. C'est ainsi que dans les films ou séries télévisées françaises, un(e) 'italien(ne)' aura un 'r' apical roulé, un(e) anglophone un 'r' antérieur typique, etc. La leçon de français, dans 'Henry V' est très amusante; dans les deux grandes versions filmées, le rôle de la princesse de France, Catherine, qui va être mariée au Roi d'Angleterre, est joué par une actrice anglaise. Quand elle s'exprime en français, on remarque une prononciation globalement curieuse, mais avec un 'r' postérieur 'correct'; mais en anglais, elle n'arrive pas à produire un 'r' coronal anglais et a même des troubles au niveau phono-tactique, puisque la prononciation de <finger> devient [fɪŋgRə]! Quant au Roi Henry, que ce soit Lawrence Olivier ou Keneth Branagh qui le joue, s'il

arrive bien à balbutier quelques mots en français pour déclarer sa flamme à Catherine, il garde son 'r' anglais et prononce le mot 'France' de la même manière dans les deux langues. Shakespeare avait sans doute prévu de placer dans ce drame historique une scène plaisante, courtoise, grâce à ce jeu sur les deux langues; dès que l'on retourne au déroulement de l'action, à la politique à la gloire de l'Angleterre, tout le monde parle comme à l'Old Vic', même le Roi de France ou le Duc de Bourgogne.

Les professeurs de langue ont souvent une attitude puriste et prescriptive; ils s'acharnent à apprendre aux étudiants les réalisations des phonèmes comme devant être toujours identiques à elles-mêmes, sans saveur ni odeur, (confondant ainsi, sans le vouloir, phonétique et phonologie, point de vue de la production et point de vue de la perception).

Pourquoi ne pas initier plutôt ces étudiants à tout ce qui, dans les sons de la parole, est source de divertissement et de plaisir? A ce propos, la consonne 'r' nous offre un cas de figure particulièrement intéressant. Ce phonème, souvent cauchemar des étudiants de 'FLE', a une charge sémantique extrêmement riche et plaisante. Apprendre à écouter ne va pas sans plaisir, apprendre à jouer avec sa prononciation également. (GALAZZI & GUIMBRETIERE 2010).

Connaissant des réalisations très différentes selon les langues et dans chaque langue, 'r' fonctionne comme un indice dialectal ou social et se prête tout particulièrement à la caricature sonore qui était suggérée par Jespersen (1902, trad. italienne, 1953: 126 et suiv.) parmi les stratégies d'apprentissage des sons d'une langue étrangère.

Il ne semble pas que cette suggestion ait été très suivie par une didactique de l'oral qui a été pendant très longtemps normative. Une exception à noter, la pédagogie de l'écoute développée par Pierre Delattre, dans différents articles de sa revue *French Review*, à partir des chansons célèbres du patrimoine culturel français ('La leçon de phonétique de Maurice Chevalier 1943; Charles Boyer 1947; Charles Trenet 1948; ou encore 'Tout va très bien, Madame la marquise; transcription commentée', 1945).

De nos jours on peut très facilement écouter toutes ces variations sur 'You-Tube': Colette avait gardé son 'r' natal bourguignon, roulé apical en toutes positions dans la phrase, alors qu'elle était devenue parisienne très jeune.

Sarah Bernard avait un ton très grandiloquent, mais ses 'r' étaient postérieurs, plutôt fricatifs, parfois vibrants pour mettre en relief le mot prononcé. Quant à la Comédie française, depuis longtemps, les acteurs n'y 'roulent plus les r', même dans les textes classiques.

## Des bribes d'histoire

Il ne s'agit pas de résumer ici tout ce qui a été écrit sur l'évolution de 'r' en français.

Ce phonème et ses réalisations dans les langues du monde ont fait couler beaucoup d'encre et ne cessent d'intéresser les (socio-)linguistes. Nous nous bornerons à évoquer quelques auteurs et quelques moments significatifs.

Pour résumer Martinet (1962: 193-202; 1969: 132-143) on peut rappeler que le latin connaissait un /r/ apical et vibrant tout comme l'opposition de gémination /r/ vs /rr/ bien établie jusqu'au Moyen Age mais très fragile du fait qu'elle ne s'inscrivait dans aucune corrélation. Son remplacement par l'opposition /r/ vs. /R/ ne fut que momentané - parce que souvent redondante avec certaines oppositions vocaliques - et finit par laisser en héritage un seul phonème avec deux réalisations. La réalisation uvulaire, plus tardive, a fini par devenir la prononciation de prestige et s'est étendue dans la prononciation urbaine dès le XVIIe siècle aux dépens de la réalisation [r] sentie comme plus provinciale. Carton (1974: 64) donne le même genre d'explication.

Des Salons des précieuses du XVII siècle, exporté en Allemagne, servile imitation du français de la haute société de Paris, d'après Trautmann (1887-1888) qui a exposé le premier le développement historique de cette consonne, 'r' postérieur n'a pas toujours eu la vie facile dans son propre pays d'origine.

S'il est fort connu, des linguistes mais aussi des profanes, qu'il y a une unité vocalique capricieuse, le «e» muet (instable, caduc, féminin...), à caractère «intermittent» (désignation d'Henri Frei, 1950, cité dans FÓNAGY 1979 : 109) dont la présence/absence ne change pas la signification du mot, l'éclipse totale ou partielle de «r», à un moment précis de l'histoire de la langue, échappe sans doute à la plupart des non spécialistes de l'histoire de la langue française. En France, on apprend depuis longtemps au collège que les 'Incroyables, sous le Directoire, avaient éliminé le 'r' de leur prononciation (prononciation dite 'à l'anglaise') comme le signalaient les frères Goncourt (1880: 417-18). On peut citer également le témoignage de Legouvé, dans son célèbre ouvrage *L'art de la lecture*, (1877:173):

A la fin du siècle dernier, la mode parmi les élégants consistait à supprimer, en parlant, non seulement les e muets, mais l'r: "Ma parole d'honneur" se prononçait: "ma pa'ol' d'honneur". On cite souvent le mot du duc de Richelieu, apostrophant dans la rue un pauvre diable de balayeur: "Eh! m'sieu le balayeu!..." à quoi correspondaient ces deux affectations de prononciation vicieuse. Chez les Incroyables, à la pensée que le suprême signe de l'élégance était le débrillé dans le langage, ils supprimaient les r comme les marquis de la Régence

se barbouillaient le nez de tabac. Quant au duc de Richelieu, la suppression de l'r n'était qu'une marque de mépris. Il n'aurait jamais dit un *grand seigneur*.

De nos jours, cette prononciation serait plutôt qualifiée de variation diatopique (antillaise), mais il est surprenant que cet auteur ait écrit 'grand', avec un 'r'. Par ailleurs, dans un style de prononciation familier, informel, la chute de de /R/ (et //) en finale est très courante: [mɛtrɛlatablə] > [mɛtlatab].

Mais dans le passé, il n'en était pas ainsi et la francophonie, avec sa palette de variations, n'était pas prise en compte.

Au chap. VII de *L'Art de la lecture*, consacré au 'Zézaiement et grasseyement', ce dernier est défini par Legouvé comme 'un défaut très commun dont l'inconvénient est d'alourdir la prononciation et d'interdire le chant italien' («Les oreilles italiennes ne peuvent supporter ce défaut»). Il faut noter que ses exercices pour corriger le grasseyement, ne manquent pas d'imagination (cf. «De l'influence de l'amour sur l'articulation»).

Dans le dernier quart du XIX siècle, Michaelis & Passy (1897), dans leur *Dictionnaire phonétique de la langue française* signalent les deux prononciations 'roulée vélaire' et 'roulée linguale', la dernière étant la plus répandue (dans une France très paysanne et peu scolarisée) alors que la première dominait dans les grandes villes et surtout à Paris où elle était souvent remplacée par une fricative vélaire 'à peine roulée'.

La situation a rapidement évolué et la linguale vibrante a généralement été cantonnée aux usages ruraux et à la variante régionale bourguignonne.

C'est ainsi que dans *La prononciation du français standard*, Léon écrivait (1966:12) «Le R du français standard peut être noté [R] pour le distinguer d'un [r] provincial 'roulé'. Ici la question est sans importance, c'est une pure convention. Nous le noterons [r] pour des raisons de typographie.» (il faut noter que dans ce livre en fait consacré à la lecture de mots et textes écrits il n'y a pas de description en termes de phonétique articulatoire ou acoustique).

Tranel, lui, écrit que l'appellation de *r grasseyé* (à l'origine péjorative) «s'appliquait autrefois à la prononciation [R] quand la norme sociale était le r roulé alvéolaire, mais cette définition semble avoir glissé pour désigner la prononciation (*fricative*) plus moderne [ʁ]» (2003: 291-292).

Dans son bilan, Martinet (1999: 38), indiquait la spirante uvulaire sans vibrations comme la seule variante socialement reconnue, celle-là même qui était stigmatisée un siècle auparavant comme 'grasseyement'. Quant à Carton (2000: 37-38), il cite la variante d'arrière comme la seule admise à Paris mais sa réalisation très grasseyée (genre Coluche) «est stigmatisée comme vulgaire».

Il semblerait donc que les vibrations à l'arrière de la cavité buccale ne soient guère appréciées car elles ont une connotation de vulgarité (FÓNAGY 1983: 83).

La postériorisation de 'r' paraît se généraliser d'après Carton, avec deux variantes: une réalisation sonore (douce) et une autre «dévoisée, raclée et abrégée chez de nombreux jeunes». Cette dernière réalisation pourrait avoir une connotation de 'révolte, angoisse' (Carton 2000: 38).

Selon Léon (1996: 209), une variante «pharyngalisée sans vibration mais raclée, de type faubourien» se répand dans les milieux ouvriers (symbole du prestige prolétarien de la capitale), tandis qu'un r dévibré très légèrement articulé apparaît dans les milieux aristocratiques décrit par Mettas qui y voyait la marque du «chic britannique» (Mettas 1973:255).

La situation actuelle est donc l'aboutissement d'une évolution due à des facteurs linguistiques (internes) et sociolinguistiques (externes).

Si la variante fricative ou spirante est de loin la plus fréquente, surtout en français métropolitain, on constate que la réalisation roulée, autrefois considérée comme la norme sociale, encore vivante au Canada et en milieu rural, connaît aujourd'hui de nouvelles niches venant des contextes d'immigration où la variante postérieure est très largement inconnue et/ou dévalorisée.

Dans les études universitaires, le phonème «r» est souvent mentionné comme ayant des réalisations spécifiques chez les jeunes issus de l'immigration d'origine Maghrébine. Les variantes non standard typiques de cette population jeune ont été étudiées dans des groupes d'adolescents multiethniques dans plusieurs villes (Perpignan, Grenoble, Paris, Bruxelles...). La préférence pour la fricative uvulaire accompagnée avec une énergie articulatoire importante confère une 'coloration arabe' qui a été interprétée comme un marqueur identitaire fort. (Audrit 2009; et aussi Caubet 2004; Jamin 2005; Lehka-Lemarchand 2007). Mais il ne faut pas oublier qu'à Bruxelles, «r» se réalise comme une fricative postérieure très forte avec vibrations à l'intervocalique.

### ***D'une culture à l'autre: Variations réelles et imaginaire(s) phonologique(s)***

Du point de vue ontogénétique on a, depuis une quarantaine d'années, une bonne compréhension du processus d'acquisition du langage et de la parole par le 'petit d'homme', par définition pourvu de la 'capacité de langage', qui se manifeste par une production sonore évolutive devenant parole dans une (parfois plus d'une) langue donnée. Cela est bien expliqué dans l'excellent ouvrage de Boysson-Bardies (1996: 51-59) dont on peut citer ces quelques extraits qui sont en rapport avec 'r':

Durant les deux mois qui suivent la naissance, la production vocale du nourrisson sera complètement contrainte par la physiologie de son conduit vocal et par ses états physiologiques. (...) Entre deux et cinq mois, les bébés ne vocalisent qu'en position couchée. Ainsi leurs productions, les célèbres [arrhO] ou [agO], incluent-elles presque uniquement des sons issus du larynx ou du velum (..); le nourrisson ne maîtrise pas sa phonation : ce n'est que vers quatre ou cinq mois qu'il devient capable de moduler les variations de sa voix. (...) Il développe toute une série de jeux vocaux au cours desquels il manipule (...) les traits consonantiques: bruits de friction, (...), bilabiales roulées [prrr], [brrr], trilles uvulaires (sortes de roucoulements). (...) (*vers 8 mois*) Les gazouillis du premier âge (...) vont prendre fin. L'enfant s'apprête à babiller. Il est dans l'antichambre de la parole. (...) (Or) l'enfant n'apprendra que sa langue maternelle, ou que ses langues maternelles dans le cas de familles bilingues. (...) La discrimination des 'oppositions' phonétiques est chez le nourrisson universelle, non spécifique. Elle ne va pas le rester. Nous, adultes ne pouvons pas ou avons le plus grand mal à discriminer 'certaines oppositions' de sons appartenant à des langues étrangères lorsqu'elles n'existent pas dans notre langue. (...) Pour devenir expert en sa langue, il faut que l'enfant sélectionne les 'bons' gestes à accomplir, les 'bons' signaux sonores à écouter. (...) L'incapacité à discriminer le /r/ du /l/, qui nous surprend chez les adultes japonais (...) trouve son origine dans cette précoce perte d'attention des enfants japonais pour une opposition qui n'existe pas dans leur langue. (...) La réorganisation des discriminations consonantiques paraît liée aux débuts de la reconnaissance des mots. (...) Alors la discrimination des sons perd son caractère 'gratuit' pour rendre compte de différences de sens. (...) Ce moment se produit vers deux ans.

Il faut rappeler que, un peu plus tard, au cours de l'acquisition des mots et de leur signification, avant l'école primaire et l'apprentissage de la lecture/écriture, les petits francophones ont des difficultés à bien prononcer 'r' remplacé par 'l', une fricative, rien, aussi bien en finale que dans une suite de consonnes (o'vwa', pa'dō).

A un autre niveau, entre conscient et inconscient, on ne saurait ignorer la connotation sexuelle de 'r' expliquée par Fónagy dans le chapitre III, «Les bases pulsionnelles de la phonation» de *La vive voix* (1983: 57-210). Pour lui, le /r/ apical vibrant et le /ʁ/ fricatif et uvulaire, souvent assourdi, s'opposent par leur force, le premier étant senti comme masculin face au second, beaucoup plus faible et donc peu viril. Ainsi d'un point de vue global, les relevés statistiques (dans des langues diverses) montrent que le «r» roulé est significativement plus fréquent dans les poèmes érotiques ou agressifs que dans les poèmes lyriques des mêmes auteurs. «Les consonnes t, k, r, sont plus fréquentes dans la sphère de la violence, de la

*colère, de la méchanceté, (...) dans le vocabulaire hongrois comme dans le vocabulaire français et anglais* ». (FÓNAGY 1979: 83).

Parmi de nombreux exemples précis, Fónagy cite une linguiste peu connue, grande féministe victime du machisme des milieux universitaires viennois, puis hélas du nazisme: «(...) Elise Richter nous parle d'un médecin balnéaire qui prononçait des *r* fortement roulés en s'adressant à ses inférieurs. Les *r* s'affaiblissaient quand il parlait à des patients aisés et finirent par disparaître lorsqu'il eut en traitement la reine des Serbes» (1983: 99).

A la même page il donne un exemple en français: «Par son caractère phallique, le *r* apical fortement roulé peut contenir une menace. Le juron militaire *scrrrogneugneu* (sacré nom de Dieu) serait destiné selon mes informateurs à faire peur aux enfants», et il précise (p. 100), que «(..) Dans ces contextes le *r* fortement roulé pourrait être considéré comme un reflet vocal de la menace phallique comme le doigt levé (et branlé) en est la transposition manuelle». Il continue (p. 100) en signalant qu'à l'inverse:

...son 'affaiblissement', sa transformation en (...) fricative uvulaire /R/, en /, (...), etc. étaient ressentis partout et dans tous les temps comme une façon de prononcer peu virile. (...) C'est une 'dégénération phonétique' pour Bertil Malmberg (1954: 54). T. H. Pear va jusqu'à parler d'*émasculat*ion pour qualifier le *r* anglais affaibli produit avec peu ou sans roulement comme une constrictive ou voyelle (VOICE, 1931: 23 et 29).

Le 'r' dorsal, qui caractérisait les parlers de salon, aujourd'hui qualifié de 'urbain', s'accompagne également d'une connotation peu flatteuse de 'non virilité' et cela dans de nombreuses cultures. Rappelons les réactions de certains milieux, lors de la sortie du dessin animé *Le roi lion*; il avait été dit que Scar, le méchant lion, s'exprimait «*dans le phrasé précieux, efféminé, qu'affectent certains homosexuels*». La polémique ne s'arrête pas là: «*De plus, dans le conflit qui met aux prises les lions et les hyènes, les premiers, race supérieure, parlent un anglais quasi shakespearien [...], alors que les dernières ont des accents sortis en droite ligne des ghettos noirs et latinos*». La prononciation de «r» paraît, dans ce cas, un marqueur identitaire aisément identifiable et fortement stigmatisé (BÉHAR 1994). Un exercice instructif consisterait à voir le sort réservé à ces caractérisations sonores (jugées politiquement incorrectes) dans le doublage du célèbre dessin animé dans d'autres langues: maintien, transposition ou gommage?

Léon (1993: 248), lui aussi, parle de «'sème' de non-virilité (qui) apparaît dans le parler de certains groupes homosexuels». Mais il continue:



Mais le R dorsal est loin d'être toujours lié à des sèmes de non virilité, comme le prouve le contre-exemple d'une variante dévoisée et gutturale de cette même articulation. Ainsi en 1945, à Saint-Germain-des-Près, dans les cabarets 'existentialistes' en vogue, où chantait Juliette Gréco, la mode était de parler avec une grande tension articulo-laryngienne. Les consonnes étaient dures, les voyelles courtes et le R devenait une sorte de raclement au son assourdi, guttural âpre (...). Pour les jeunes de cette époque (...cela...) évoquait la révolte, l'angoisse, etc.

La qualité du 'r' prononcé est l'une des principales caractéristiques identitaires géographiques. Des enquêtes sur le français parlé en Algérie montrent l'importance des facteurs psycho-sociolinguistiques dans la prononciation de ce phonème: pour les arabophones, rouler les "r" indique «leur appartenance à un milieu linguistique propre qu'ils défendent en défendant leur prononciation personnelle» (MAUME 1973: 101), mais il s'agirait aussi d'un signe manifeste de virilité (MORSLY 1983: 72).

A l'antenne de 'Beur FM', qui s'adresse (en français) en priorité à des auditeurs d'origine maghrébine, les 'r' sont parfois chaudement roulés: «Beurrrr FM, la meilleurrrre des rradios!».

Ancrage à son origine, il devient presque un trait distinctif qu'on ne se soucie guère de cacher. Il y a bien un 'r' roulé dental qui est qualifié de 'blédard' (les parents, les nouveaux arrivants) par les jeunes, qui sont allés à l'école en France (ou en Belgique) et qui ont naturellement un 'r' postérieur et l'humoriste algérien Fellag a bien intégré ces particularismes dans ses sketches hilarants, faisant parler ses personnages avec le 'r' adéquat. Le chanteur Amazigh Kateb, quant à lui, dit dans ses interviews que dans ses chansons il roule les 'r' pour revendiquer son 'algérianité'. C'est ce que rappelle Caubet dans son livre *Les mots du Bled* (2004).

Un autre stéréotype, c'est la prononciation de 'r' par les africains sub-sahariens ou par les antillais (YAGUELLO 1988: 43-46). Il est largement répandu dans les albums de bande dessinée de différentes époques, depuis *Les Pieds Nickelés* ou *Bibi Fricotin* jusqu'à *Barbe rouge* en passant par *Tintin au Congo*: la lettre < r > tombe et est remplacée par une apostrophe <'>!

Anne Romanoff a créé des portraits inoubliables qui tirent souvent parti de l'articulation de 'r': la standardiste de l'Hôpital Saint-Joseph est incontestablement une antillaise francophone d'après son 'r' très vocalisé qui sonne comme un /w/ à l'initiale et dans les groupes consonantiques [wadjo], [gwo] et disparaît devant consonne ou en finale tout en laissant un allongement compensatoire de la voyelle précédente: [pa:le].

Moussa Diouf, acteur franco-africain bien connu, qui parle normalement un

français 'standard', explique très bien, en jouant en partie sur les 'r', les variétés de français québécois, berrichon, africain, antillais.

Les amateurs de bandes dessinées savent que 'r' est souvent associé à des onomatopées telles que 'Prrrt, Rrh, Rrr, frr, grr,.' qui évoquent des roulements, des frissonnements, des ronronnements, etc... Une recherche dans le Dictionnaire des onomatopées (2003, ad vocem) peut se révéler plaisante.

La traduction donne parfois lieu à une perte (ou à un changement) sémantique en l'absence d'un référent sonore analogue. Ainsi, que dire de cette traduction d'un extrait de W. Faulkner (*Treize histoires, Divorce à Naples*, 1931: 346) de l'anglais au français?:

Georges s'appropriâ deux couchettes superposées comme celles des wagons lits, tout en apostrophant sans interruption, d'une voix rude où grasseyaient les v et les r, et en commandant comme un nègre Carl affairé à ranger leurs affaires...

Or le texte anglais est le suivant:

George appropriated two berths, one above the other like a Pullman section, cursing Carl in a harsh, concatenating voice a little overburred with v's and r's and ordering him about like a nigger, while Carl stowed their effects away.

Il se trouve que l'anglais 'overburred' (dérivé de 'burred') renvoie à une parole mal articulée ou à un 'r' très fort, de type écossais; 'grasseyaient' est une traduction totalement fantaisiste montrant, aux yeux du linguiste spécialiste, 'une certaine incompetence phonétique' du traducteur (des 'v' 'grasseyés' paraissent tout à fait improbables du point de vue phonétique articulatoire). Comme cela a été souligné, l'adjectif 'grasseyé' véhicule une connotation de 'vulgarité', ce qui contribue à caractériser Georges, personnage très grossier, tandis que Carl est un jeune innocent plutôt efféminé. Ce texte nous offre un bel exemple d'imaginaire et révèle en même temps le fantasme du traducteur et sa tentative (surprenante mais assez réussie) de trouver un équivalent significatif dans l'économie du texte.

### **En guise de conclusion**

Nous sommes aujourd'hui très éloignés du modèle de prononciation unique, standard. Le standard paraît quelque peu offusqué par la variation en tous genres dans laquelle nous baignons grâce notamment à la banalisation des TIC. Le modèle natif, qui a pendant si longtemps hanté les cursus de FLE, ne semble plus être de

mise dans le contexte actuel. De quel natif s'agirait-il d'ailleurs? (GALAZZI 2010). La télévision, la radio, Internet, sont des fenêtres ouvertes sur la francophonie dans le monde et ses spécificités linguistiques. Après un siècle, le XX<sup>ème</sup>, qui avait évacué la variation au profit de l'unité, la variation revient en force dans la recherche linguistique. L'ère technologique l'y oblige sans doute.

Le cinéma venant d'Afrique (mais aussi du Canada, de Suisse ou de Belgique) en version originale ou doublée, contemporain ou du passé, est un réservoir d'une extraordinaire richesse pour l'étude de la parole et de son évolution (FLEISCHER 2005).

L'intérêt pour la voix ne cesse d'augmenter également dans les media. C'est ainsi que pendant le mois d'août 2011, France Inter a offert à ses auditeurs une série d'émissions sur la voix 'propre de l'humain' (*Jusqu'au bout des voix*).

La variation dans la prononciation, dans notre exemple le 'r', peut assurer différentes fonctions: informative (origine géographique et sociale, stylistique, psychologique) ou simplement décorative et ludique.

L'enrichissement dans les réalisations de 'r' est dû à la mixité qui caractérise la société contemporaine où se côtoient les accents les plus divers (GALAZZI 2005). Dans le contexte socio-culturel globalisé, de plus en plus marqué par une mixité culturelle qui ne souhaite plus se cacher, mieux vaut habituer notre oreille aux multiples prononciations qui habitent notre paysage sonore, nous mettre à l'écoute de la diversité dans toute sa richesse, pour désinvestir la substance sonore de sa charge pulsionnelle et symbolique susceptible de déclencher l'exclusion et le refus pour nous ouvrir à l'accueil de l'autre.

Du côté production, écoutons le conseil de Maurice Grammont (1914: 68) qui reprend une idée chère à l'Abbé Rousselot: «Le plus grave défaut des étrangers provient souvent de ce qu'ils ont voulu corriger leur r indigène et se sont fourvoyés; il aurait mieux valu d'ordinaire le garder tel quel, car la plupart des r sont acceptables en français.». On ne saurait mieux dire.

Tout comme pour le vêtement, il n'y a plus de mode unique, caractéristique d'une région, d'une époque, évoluant avec les changements de société et de technologie: toutes les modes co-existent et c'est l'air de rien que l'on vit avec l'«r» du temps.

## Références bibliographiques

AUDRIT Stéphanie (2009), *Variation linguistique et signification sociale chez les jeunes bruxelloises issues de l'immigration maghrébine*. Thèse de doctorat d'état,

Université Catholique de Louvain.

BÉHAR Henri (1994), «Polémiques en série autour de 'Roi lion'», *Le Monde*, 25-11-1994.

BINISTI Nathalie, GASQUET-CYRUS Médéric (2003), «Les accents de Marseille», in Jacqueline BILLIEZ, Didier ROBILLIARD (de), (éd.), *Français: variation, représentations, pratiques*, in *Cahiers du Français Contemporain*, 8, Lyon ENS Editions, p. 107-129.

BOISSON-BARDIES (de) Bénédicte (1996), *Comment la parole vient aux bébés*, Paris, Odile Jacob.

BOURCIEZ Edouard (1958), *Précis de phonétique française*, Paris, Klincksieck.

CARTON Fernand (1974), *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas.

CARTON Fernand (2000), La prononciation, in Gérald Antoine, & Bernard Cerquiglini, *Histoire de la langue française. 1945-2000*, Paris, Ed. du CNRS, p. 25-60.

CAUBET Dominique (2004) *Les mots du Bled*, Paris, L'Harmattan.

DELATTRE Pierre (1946), «L'enseignement de l'R français», *French Review*, XIX, 6, p. 428-433.

DELATTRE Pierre (1966), *Comparing the Phonetic Features of English, French, German and Spanish*, Heidelberg, Julius Groos Verlag.

ENCKELL Pierre & RESEAU Pierre (2003), *Dictionnaire des onomatopées*, Paris, PUF.

FLEISCHER Alain (2005), *L'accent une langue fantôme*, Paris, Seuil.

FÓNAGY Ivan (1979), *La métaphore en phonétique*, Ottawa, Didier (Studia Phonetica 16).

FÓNAGY Ivan (1983), *La vive voix*, Paris, Payot.

GADET Françoise (2002), «'Français populaire': un concept douteux pour un objet évanescant», *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs. VILLE-ÉCOLE-INTÉGRATION-ENJEUX*, 130, CNDP, Paris, p. 40-50.

GALAZZI Enrica (2005), «Voix d'ici et d'ailleurs», in M. CALLARI-GALLI; D. LONDEI; A. SONCINI FRATTA (éd.), *Il meticcio culturale. Luogo di creazione, di nuove identità o di conflitto?* Bologna, CLUEB, p. 93-102.

GALAZZI Enrica & GUIMBRETIERE Elisabeth (2010), «Ivan Fónagy: la fascination de la substance sonore. Ouverture vers la didactique du FLE», in Laura. SANTONE (a cura di), *I Linguaggi della voce. Omaggio a Ivan Fónagy*, Roma, Binklink editori, p.89-112.

GONCOURT Jules et Emile (1880), *Histoire de la Société française pendant le directoire*, Paris, Charpentier.

GRAMMONT Maurice (1914), *La prononciation française. Traité pratique*, Paris, Delagrave.

- JAKOBSON Roman (1969), *Langage enfantin et aphasie*, Paris, Ed. de Minuit.
- JAMIN Michael (2005), *Sociolinguistic variation in the Paris suburbs*, PhD thesis, University of Kent at Canterbury.
- JESPERSEN Otto (1904–1902, en danois), *How to teach a foreign language*, London, S. Sonnenchein & co.
- LEGOUVÉ Ernest (1877, 44<sup>ème</sup> éd.), *L'art de la lecture*, Paris, Hetzel.
- LEHKA-LEMARCHAND Irina (2007), *Accent de banlieue. Approche phonétique et sociolinguistique de la prosodie des jeunes d'une banlieue rouennaise*, Thèse de Doctorat, Rouen, Laboratoire Dyalang.
- LÉON Pierre R. (1964), *Prononciation du français standard*, Paris, Didier.
- LÉON Pierre R. (1990), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan.
- LÉON Pierre R. (1993), *Précis de Phonostylistique. Parole et expressivité*, Paris, Nathan.
- LÉON Pierre R. (1996), «Changements et variations phonétiques en français contemporain: facteurs linguistiques et sémiotiques», *Revue de Phonétique Appliquée*, 120, p. 201-218.
- LE ROY Georges (1911), *La diction française par les textes*, Paris, Paul Delaplane (réédité; *Traité pratique de diction française*, Editions de la Pensée Moderne).
- MALMBERG Bertil (1954), *La Phonétique*, Paris, PUF.
- MARTINET André (1962), «"R", du latin au français d'aujourd'hui», *Phonetica*, 8, p. 193-202; repris dans *Le français sans fard*, Paris, PUF (1969), p. 132-143.
- MARTINET André (1999), «La prononciation du français entre 1880 et 1914», in G. Antoine & Martin (1985), *Histoire de la langue française. 1880-1914*, Paris, Ed. du CNRS, p. 24-40.
- MATTE Edouard-Joseph (1982), *Histoire des modes phonétiques du français*, Genève, Droz.
- MAUME Jean-Louis (1973), «L'apprentissage du français chez les arabophones maghrébins», *Langue française*, 19, pp. 90-107.
- METTAS Odette (1971), *La prononciation parisienne. Aspects phonétiques d'un sociolecte parisien (Du Faubourg Saint-Germain à La Muette)*, Paris, SELAF.
- MICHAELIS Hermann & PASSY Paul (1897), *Dictionnaire Phonétique de la langue française*, Hanovre /Berlin, Meyer.
- MORSLY Dalila (1983), «Diversité phonologique du français parlé en Algérie: réalisation de /r/», *Langue française*, 60, *Phonologie des usages du français*, p. 65-72.
- PATA Hervé (2009), *La technique vocale, tout simplement!*, Paris, Eyrolles.
- PEAR Thomas H. (1931), *Voice and personality*, London, Allen & Unwin.
- RICHTER Elise (1937), «Das psychische Geschehen und die Artikulation», *Archives néerlandaises de phonétique instrumentale*, 13, p. 41-71.

SLATKA Denis (1995), «Les vertus du R, Vie du Langage», *Le Monde des Livres*, 3 mars 1995.

TRANEL Bernard (2003), «Les sons du français. Le cas de r», in M. Yaguello, *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, p. 259-315.

TRAUTMANN Moritz (1887-1888), «Zur geschichte des zäpfchen -r im deutschen», *Phonetische Studien*, 1, Heft, *Miszellen*, p. 63-65.

VIEL Michel (1986), *L'île déserte phonologique. Essai de psycho-phonétique quantitative*, Paris, Didier-Erudition.

WALTER Henriette (1977), *La phonologie française*, Paris, PUF.

WIOLAND François (1991), *Les sons du français*, Paris, Hachette.

YAGUELLO Marina (1988), «Le Neg' de la Ma'tinique», in *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil-Point Virgule.

Radios des communautés/ radios de la diversité, *Le monde Radio-Télévision*, 8-14 août 2005, p. 4-5.

## Un corps-à-dire

Mariagrazia MARGARITO

Università degli Studi di Torino

### Résumé

*Nous présentons ici une recherche sur les mots pour «se dire» dans une activité professionnelle, ou artisanale, ou artistique que des personnes dont le métier, l'art demandent une très forte implication physique parviennent à expliciter. Image de soi donc comme corps-à-dire, corps si difficile à dire quand on a plus l'habitude de le montrer, de le faire agir, travailler que de l'habiller de mots. Le corpus de travail est hétérogène: interviews orales et interviews, commentaires écrits dans le mensuel Le Monde de la Musique, films pour la télévision. Un avenir «pédagogique» semble être le débouché prévu et accepté avec l'avancée de l'âge, mais cet aspect didactique est pourvu d'autres valeurs aussi, bien perçues et énoncées.*

### Introduction

Ces quelques réflexions sont l'aboutissement de recherches menées autrefois, dans une optique linguistique – lexicologie et analyse de discours – sur des formes dialogiques atypiques comme le dialogue sous-jacent des musiciens (instrumentalistes, chanteurs, chefs d'orchestre) avec leurs instruments, voix humaine y comprise, voire tout simplement avec la musique (MARGARITO 1999) et sur un discours procédural comme on peut le retrouver dans le *Manuel Officiel de la Fédération Internationale de Ski de fond*<sup>198</sup> (MARGARITO 2003).

Plus de dix ans après, nous avons voulu aller voir si celles qui nous avaient paru être des constantes l'étaient encore.

Nous avons choisi, à l'époque, comme corpus d'analyse un ensemble d'interviews, d'articles, de commentaires parus dans *Le Monde de la Musique*,

---

<sup>198</sup>. Société Nationale des Moniteurs de Ski Français (1999), *L'Ecole de la glisse 2000*, Grenoble, Les Impressions.

mensuel ciblé sur un public d'amateurs et de connaisseurs (musique classique surtout), mais accessible à tout lecteur désirant s'initier à la *grande musique*, ou parfaire sa culture musicale. Nous avons entièrement dépouillé les années 1994-1997.

Dans cette première recherche, qui n'avait pas au départ le corps humain sur son horizon, nous avons été frappée par l'insistance des interviewés d'une part sur le silence - silence fondateur de la musique, affirmons-nous maintenant, après l'ouvrage de E. Orlandi où il est question de «*silence fondateur de la parole*» (PUC-CINELLI ORLANDI 1996: 15)<sup>199</sup>, de l'autre sur le travail physique que la musique (le chant, jouer d'un instrument, la direction d'un orchestre) impose à ses interprètes, un vrai travail d'athlète:

Il faut savoir maintenir un équilibre entre l'aspect 'sportif' du métier [de chanteur] et la mise à nu de la personnalité qu'il entraîne (Nathalie Dessay, Mm, 184, 1995: 4)<sup>200</sup>

Un chanteur est un artiste, mais aussi un athlète (Thomas Hampson, Mm, ibid.: 34)

on ne peut envisager de faire une carrière [de chanteur] sans adopter une discipline de sportif (Renata Scotto, Mm, 200, 1996: 81).

Dans l'autre corpus, de référence maintenant, à savoir le *Manuel Officiel de la Fédération Internationale de Ski de fond* (1999) nous avons vu comment est décrit le geste, le mouvement sportif dans un texte où le discours procédural est prioritaire. En voici un exemple:

[*Dérapiage frein*]

À partir de la position de base en trace large face à la pente:

- enchaîner avec dynamisme une flexion-extension pivotée et un braquage des skis (mise en travers du déplacement)
- le haut du corps reste face à la pente pendant tout le mouvement

<sup>199</sup>. «Le silence comme horizon, comme imminence du sens [...] indique que ce qui est hors langage n'est pas le néant, mais encore du sens. Silence qui traverse les mots, qui existe entre eux, ou qui indique que le sens peut toujours être autre, ou encore que le plus important n'est jamais dit. Tous ces modes d'existence des sens et du silence amènent à poser que le silence est "fondateur"».

<sup>200</sup> *Le Monde de la Musique*: Mm; après le sigle le numéro, l'année et la page.



- les skis restent écartés pour conserver un bon équilibre (...) <sup>201</sup>.

À partir de ces corpus qui nous semblaient complémentaires sous de certains aspects, puisque le rappel du corps devenait une constante pour les musiciens et que la description du geste sportif, lors d'une donnée procédurale, est ancrée dans le corps, nous nous sommes penchée sur l'image de soi que des personnes dont le métier demande une implication physique continuelle projettent dans leur avenir, dans une dimension temporelle indécidable et inéluctable où le temps qui passe, l'âge effectueront des changements. Leur *être-là-dans-le-travail* par leur corps sera affecté. Mais, en amont, comment la langue a-t-elle dit leur activité, comment parviennent-elles à expliciter leur travail? Le côté physique est incontournable dans leur travail: nous sommes allée à la recherche du côté descriptif et procédural, lorsque cela a été possible, de leur *parole de travail*, imaginant trouver ces deux facettes dans l'explicitation de l'apprentissage. Sous une double optique, celui-ci: apprentissage dans le passé de l'artisan, de l'artiste, de l'athlète (souvenirs, proches du récit de vie bien souvent), transmission de ce savoir pour d'autres, pour les apprentis, les élèves.

Il s'agit dans ce dernier cas de transmission de savoirs et de savoir-faire de la part de sujets qui ne prévoyaient peut-être pas – au moment d'entreprendre leur carrière, leur métier – cette projection de soi dans la parole: explicitation de compétences, mise en discours de savoir-faire, actualisation dans le linguistique d'actes de langage, d'actes de parole qui ne constituent pas les actes de base de leur travail lui-même. Notre optique se précise alors: le corps-à-dire est un corps travailleur dont le travail n'est pas foncièrement de se dire, à la différence d'autres métiers (dont nous ne nous occupons pas ici) où parler, dire *sont* le travail, la profession:

certaines situations ont ceci de particulier, que les actes de langage y constituent les actes de base du travail. Faire consiste alors à dire. C'est le cas des métiers de la vente, de la relation de service, c'est aussi le cas de ces praticiens de la parole que sont les juges, les avocats, les travailleurs sociaux et même les médecins (LACOSTE 2002: 40).

---

<sup>201</sup> Société Nationale des Moniteurs de Ski Français (1999), *L'École de la glisse 2000*, cit., p. 96.

## 1. Établissement du corpus

Notre corpus est hétérogène, textes mixtes où les sujets énoncent leur travail, parfois une image de soi qui a déjà subi des changements en se projetant dans une visée didactique. Nous avons travaillé à partir de

- a. textes écrits publiés, articles, transcriptions de «français parlé»
- b. textes oraux (interviews enregistrées)
- c. textes vidéo (émissions passées à la télé française).

Dans le détail:

- a. nous avons dépouillé à nouveau le *Monde de la Musique*, années 2003-2009 pour confirmer ou infirmer les données de notre précédente étude. Nous avons eu confirmation. Quant aux documents transcription du français parlé, dans la publication *Choix de textes du français parlé* (BLANCHE-BENVENISTE, ROUGET, SABIO 2002) section «Métiers, activités, explications» nous avons examiné les textes *Le cordonnier*, *La cuisinière*, *La fleuriste* (ibid.: 60-64, 68-71, 80-97);
- b. nous avons interviewé un moniteur de sport, Fulvio R. (la soixantaine) et un imprimeur à l'ancienne, Renzo S. (plus de soixante-dix ans, presses anciennes, casses et cassetins dans son atelier). Textes oraux<sup>202</sup> enregistrés, langue italienne;
- c. nous avons choisi, après les avoir visionnés, deux films français pour la télévision: *Le cours de danse de Raymond Franchetti* et *Le tutu. Une histoire de la danse*<sup>203</sup>.

Le plus récent dépouillement du *Monde de la Musique* 2003 -2009 a confirmé les données de la précédente analyse: nous citons quelques passages où le rapport musique-corpus est indéniablement souligné :

J'avais un plaisir fou à apprivoiser mon instrument et à le tenir entre mes mains. Sensation inexplicable , parce que c'était moi et parce que c'était lui (Sergej Khachatryan, Mm, 282, 2003: 14)

<sup>202</sup> Les interviews, dont la transcription n'apparaît pas dans ces pages, s'appuyaient cependant sur un canevas écrit dont les points saillants étaient des questions qui portaient sur l' apprentissage du métier quand les interviewés étaient jeunes (conditions de travail, intérêt pour ce métier, ou travail commencé par hasard), la difficulté ou la facilité de l'apprentissage, l'éventuel effort d'explicitation par la parole le geste, le mouvement – recherche de mots, impression de ne pas savoir dire –, l'enseignement du métier comme un aboutissement considéré *naturel*, avec l'âge, ou bien comme un plaisir, une gratification.

<sup>203</sup> Films de F. Roussillon, Coproduction Opéra National de Paris, 2002.

Les chanteurs ne peuvent physiquement pas mener une vie de patachou, à part certains. Les autres doivent faire attention, surtout quand ils n'ont plus vingt ans. Quand je vois des athlètes comme Jeannie Longo, cela me donne de l'espoir. Chacun se conserve comme il peut: méchanceté, travail, famille... (Nathalie Dessay, *ibid*: 32).

De toutes les sortes de valse, la valse viennoise est celle que je préfère. Contrairement à la valse française qui appuie sur le premier temps, la viennoise reste en très légère suspension sur le deuxième temps, tandis que le troisième temps s'enchaîne rapidement au premier temps. Tout cela doit rester très subtil. L'explication de ce rubato se rapporte à la danse. Au premier temps on pose le pied, au deuxième temps, on tourne le corps avec distinction. Il faut laisser à la robe le temps de s'envoler... (Georges Prêtre, *Mm*, 338, 2009: 32).

Côté parole, communication linguistique et travail nous nous sommes appuyée sur des travaux concernant – dans des cadres différents toutefois – le langage dans les milieux de travail, analyses éminemment sociologiques et sociolinguistiques (BORZEIX, FRAENKEL 2001).

## 2. Dire le travail

Si les renvois au corps de la part des musiciens nous avaient paru inattendus, ils trouvent leur place dans la parole des artisans, des artistes, des sportifs. Quelques caractéristiques communes:

- dans notre corpus la parole des sujets observés, tout en pouvant être énoncée lorsqu'ils sont en situation de travail (cordonnier, maître de ballet<sup>204</sup>, fleuriste) appartient aux relations de face à face, non pas à une situation collective de travail (sauf peut-être pour les couturières de l'Opéra, que la présence de la caméra contraint au face à face);
- le souci didactique est souvent évoqué, parfois comme donnée insoupçonnée du locuteur lui-même. Partant, il est facilement perçu comme une conséquence, ou un signe de l'âge (Fulvio R., le cordonnier). Mais cette même attitude didactique («pédagogique» disent les personnes filmées et interviewées<sup>205</sup>) peut être profondément ressentie comme une vocation, un «don».

Il faut néanmoins tenir compte de la difficulté à dire, d'un sentiment d'impuissance, du désarroi face à l'activité langagière ressentie comme difficulté

<sup>204</sup> Le maître de ballet est en situation de face-à-face avec d'autres enseignants de l'Opéra; il y a de nombreuses séquences de monologue (plutôt de dialogue avec le spectateur au-delà de la caméra).

<sup>205</sup> Une des parties du film *Le cours de danse* est intitulée "Réflexions pédagogiques".

insurmontable:

L'intelligence non verbale a, on le sait, les plus grandes difficultés à être mise en mots: l'ensemble de ces savoirs de la pratique sont difficiles à éliciter, à expliciter et à verbaliser. La transmission à autrui et l'enseignement de ce que cette intelligence rend possible sont hautement problématiques, précisément parce que cette pensée ne se réalise pas *a priori* dans une mise en mots, dans une verbalisation. C'est à la vision, au voir que les opérateurs, interrogés sur le réel de leur activité, font systématiquement appel: «il faut voir», «il faut regarder ce qu'on fait», «faut venir voir», «faudrait que je vous montre» (BOUTET, GARDIN 2005: 108-109).

Si nous voulons reprendre la distinction entre parole 'dans' l'activité, 'sur l'activité» (position méta), ou 'comme' activité" (LACOSTE 2002: 33) nous avons dans ces textes une parole qui accompagne l'activité et la parole réflexive sur l'activité. Mais, l'âge aidant, l'une parvient à être fortement teintée de l'autre, (R. Franchetti, le cordonnier, Renzo S., comme nous le verrons):

On peut remarquer qu'au niveau discursif narration (souvenirs, modalités du récit de vie avons-nous avancé), lexique de spécialité, discours procédural sont fortement imbriqués. La "parole 'sur' l'activité " peut ne point être aisée pour ceux dont le travail n'a jamais comporté cette parole-là, du moins comme habitude de se dire, d'actualiser les propriétés réflexives de la langue:

On sait que des connaissances, des savoir-faire, des émotions, des ressentis, des perceptions peuvent être incorporés, intégrés par la conscience sans pour autant pouvoir donner lieu à des expressions langagières, à des discours (...) La difficulté à pouvoir mettre en mots des savoirs incorporés et liés à l'action *in situ* est certainement une des causes du malaise exprimé par de nombreux salariés à parler de leur travail, de leur profession, de leur métier. (BOUTET, GARDIN 2001: 108-109).

Le contexte de travail est essentiel dans ces situations de conversation face-à-face et les insuffisances du dit, du linguistique sont évidentes lorsqu'on se rend compte que la gestuelle, le regard, le «montré» ont tant de prégnance. À l'intérieur de notre corpus, le film sur l'histoire du tutu contient des passages où cette incomplétude du linguistique est patente. Dans la présentation de Martine E., chef d'atelier, et de son assistante, les gestes des mains sont essentiels pour l'explicitation du travail:

Martine E.: - Pour commencer on taille une trousse qui... avec trois couches de tulle, spécial tulle à trousse et un empiècement, pareil, avec trois couches, empiècement ... qui sont la première étape (*mains mettant à plat l'ouvrage décrit*)

La trousse, au lieu de dire une culotte, ça s'appelle une trousse c'est-à-dire que c'est la base du montage propre du tutu. Ensuite nous essayons la trousse et l'empiècement sur la danseuse pour pouvoir calculer précisément tout ce que vous voyez ici qui représente les treize volants de montage du tutu. Avec un petit crayon qui s'efface après à la lumière on ne voit plus rien et vous avez les treize volants qui sont montés ici, et après intervient l'empiècement qui est monté plus haut (*déictiques linguistiques accompagnant les gestes des mains*).

Assistante: - La culotte du tutu, la trousse du tutu est mise à plat et les volants sont montés sur la partie trousse et donc il faut faire très attention parce qu'il faut que le point d'articulation de la jambe, là, là (*déictiques linguistiques accompagnant le geste de la main droite*). ne corresponde pas à des coutures, à des montages de volants, sans quoi ça gênerait, donc on calcule par rapport à l'articulation les valeurs de piquage. Tandis que ces petits tutus "cerclette"... les volants sont montés sur l'empiècement et on ajoute après.<sup>206</sup>

(*notre transcription d'après le film*)

Dans les situations de travail les outils – ciseaux, aiguilles, tissus pour les couturières, cassetins, presse, encre, papier pour l'imprimeur, barre, parties du corps humain pour le maître de danse et le moniteur de gym – occupent l'espace discursif par des stratégies qui s'avèrent n'être qu'accessoirement linguistiques. La propriété d'indéxicalité de la langue révèle ses limites dans ces situations où on ne parvient pas à la «*reconstitution de l'énoncé total*» (GROSJEAN 2001: 153) puisque de nombreuses sémiotiques entrent en jeu et se chevauchent.

Mais essayons de cerner de plus près des jalons tels que l'apprentissage du métier dans le souvenir (imbrication discursive récit de vie – souci de précision), la transmission du savoir et du savoir-faire, avec des marques d'explicitation comme l'utilisation du lexique de spécialité, souvent accompagnée de mise en valeur prosodique, ou mimique (regard, mouvement des sourcils [film *Cours de danse*]), ou gestuelle (mouvements des mains, de la tête [film *Histoire du tutu*]):

R. Franchetti: -Sinon, si c'est trop compliqué [les exercices] les danseurs sont perdus, ils cherchent partout, et ça ne sert à rien du tout.

<sup>206</sup> . Nous avons placé en encadré pointillé nos transcriptions de textes oraux enregistrés (interviews) et de textes filmiques.

Brigitte L.: - Est-ce qu'il y a une recette pour faire comprendre à un danseur qu'une classe c'est pour se chauffer, pour se préparer à la répétition, à la journée d'un danseur, mais c'est aussi pour continuer à progresser...

R. Franchetti: - Ah non, la classe c'est la classe. On se chauffe avant le spectacle, mais un cours c'est un cours. Il faut se remettre en question tous les jours et quand on est fatigué, vous connaissez ça comme moi, quand on se met à la barre et qu'on est fatigué, quelle lutte! Avec son corps, avec soi-même, quelle lutte c'est!

Brigitte L.: - Mais est-ce qu'on parle assez à ce moment-là... est-ce qu'on parle assez du plaisir que c'est aussi?

R. Franchetti: - Oh, on est bien après une barre, c'est normal

*(notre transcription d'après le film)*

Dans un souci de "bien dire" de la part des intervenants on remarquera, au niveau lexical, des synonymes en langue courante lorsqu'un terme de spécialité a été utilisé, en une sorte de retouche correctrice pour que la communication soit adéquate. Souci de bien se faire comprendre, ou d'utiliser un registre où le locuteur se sentira à son aise:

L2 quand quand tu as commencé avec ton père par exemple

L1 ben à la main tout à la main

L2 tout à la main même l'ai-l'aiguille comment

L1 on cousait à la main

L2 tu faisais comment tu faisais pour trouer euh avec des poinçons

L1 a-vec une alêne on avait /une, l'alêne c'est une espèce de pointeau hé

L2 qu'est-ce que c'est

L1 euh une alêne ça s'appelle – c'est une espèce de pointeau et puis il y en a de toutes les formes

L2 X une aiguille pointue

L1 si on veut faire une couture très fine on a une alêne plate selon une autre selon – si on coud

du crêpe on a un genre d'aiguille pour passer le fil dedans euh voilà/ c'est ça/ - plusieurs sortes d'alêne pour toutes sortes de choses. (BLANCHE BENVENISTE, ROUGET, SABIO 2002: 63)

Au niveau phrastique on peut trouver une énonciation soignée («dans le temps c'était plus difficile qu'aujourd'hui» *ibid.*), des subordonnées relatives lorsqu'il y a explication-

définition d'un terme de spécialité ou régional, comme dans les passages suivants

Elle [ma première patronne] m'a appris le métier ben elle m'a appris à épiner les roses elle m'a appris à monter les œillets parce ce que c'était pas les mêmes œillets que maintenant alors on montait ça sur on faisait un petit rond/en, à un/ fil de fer on écartait le calice de l'œillet pour qu'il soit bien rond et on montait l'œillet sur ce fil de fer (ibid.: 82-83).

Le non-verbal dans ces activités de travail est dominant, même dans les professions ou les arts où le geste a une nomenclature et on l'énonce pour le faire (sport, danse). L'imprimeur à l'ancienne lisse le papier et l'énonce, l'annonce au partenaire qui le suit dans les opérations d'imprimerie, surveille le poids des feuilles de papier, la densité de l'encre:

Renzo S.: - Durante il lavoro la mente, memore dei grandi prototipografi, conduceva, controllava, risolveva problemi...

Gli arti in armonia con la mente, in silenzio donavano il loro apporto.<sup>207</sup>

(notre transcription de l'interview)

### 3. Le souci pédagogique: une question d'âge?

Un lieu commun voudrait qu'on s'assagisse avec l'âge et de là, suivant les situations, que l'activité enseignante soit l'aboutissement d'une carrière, ou plus simplement d'un savoir-faire qui se doublerait de savoir dire. Toutes les données de notre corpus semblent s'accorder sur ce point. Les interprètes musiciens et chanteurs du *Monde de la Musique*:

Le jeu pianistique peut être enseigné d'une manière rationnelle. Faire développer une écoute intérieure et faire retrouver la nature propre d'une œuvre est un processus bien plus complexe et délicat. Transmettre ce savoir est pour moi un devoir (interview à Jean-Efflam Bavouzet, Mm, 337, 2008: 41)

La transmission m'est devenue une nécessité. Le «comment» est trop polymorphe pour se résumer, et surtout il ne peut se figer dans une formule (interview à Claire Désert, ibid.: 45)

J'aimerais enseigner aux débutants, aux enfants. Les premières années de piano sont dé-

---

<sup>207</sup> . "Pendant le travail, la pensée, se souvenant des grands prototypographes, menait le travail, contrôlait, résolvait des problèmes...Les membres du corps donnaient leur apport en silence, s'harmonisant avec la pensée " (notre traduction). Nous soulignons le style très soigné en langue italienne, ordinairement utilisé d'ailleurs par cet imprimeur.

terminantes. Malheureusement, elles ont parfois des conséquences dramatiques. J'aimerais enseigner la position de la main, du coude, de la recherche du son, le «faire parler» le piano. Je m'imagine volontiers en vieux monsieur donnant des cours aux enfants du quartier

(interview à Alexandre Tharaud, *ibid.*: 53),

et on remarquera au passage que la projection de soi en personne âgée peut prévoir une scénographie didactique ouverte à un groupe (donner «des cours aux enfants du quartier») et pas à un seul apprenant.

Le terme *pédagogie* est d'ailleurs privilégié dans les interviews (écrites, orales, filmiques):

D. - Secondo Lei sono ben separati l'esecuzione dell'esercizio e quella che si può chiamare la pedagogia dell'esercizio?

Fulvio R. - Eh, la pedagogia è alla base dell'esercizio e... direi che non sono tanto separati... Li sento uniti, perché senza pedagogia s'inventa un po'...

D.- Le succede di avere la sensazione che la lingua (quale che sia la lingua, voglio dire esprimere con parole) non è sempre sufficiente per dire, per dire bene che cosa bisogna fare?

Fulvio R. - Sì, purtroppo sì, perché bisogna sempre far vedere il movimento... non basta solo spiegarlo. In palestra bisogna far vedere l'esercizio, l'esecuzione ... farlo bene perché... ormai si è più abituati a vedere che a sentire, di conseguenza bisogna proprio fare (*interview orale à Fulvio R: moniteur de sport*)<sup>208</sup>

Assez surprenante (à la limite émouvante) la réponse du maître de ballet pour qui la «pédagogie» est une axiologie valorisée puisqu'elle est définie comme un don, et toute l'épaisseur sémantique du mot est perceptible, l'acception spirituelle bien appuyée:

Brigitte L. - Oui, mais un cours c'est pas uniquement des pas. c'est-à-dire qu'on peut faire exactement les mêmes pas, la même progression, les mêmes exercices à la barre et les mêmes enchaînements au milieu et le cours ne sera pas pareil. Donc il reste l'art du péda-

<sup>208</sup> «D. - Vous trouvez que sont bien séparées l'une de l'autre l'exécution de l'exercice et celle qu'on peut appeler la pédagogie de l'exercice?

Fulvio R. – Eh, la pédagogie est à la base de l'exercice et... je dirais qu'ils ne sont pas tellement séparés ... Je les sens unis, parce que sans pédagogie on invente un peu...

D. – Vous arrive-t-il d'avoir la sensation que la langue (quelle que soit la langue, je veux dire exprimer par les mots) ne suffit pas toujours pour dire, pour bien dire ce qu'il faut faire?

Fulvio R: - Oui, hélas, oui, parce qu'il faut toujours montrer le mouvement, il ne suffit pas de l'expliquer seulement. Dans la salle de gym il faut montrer l'exercice, l'exécution... bien le faire parce que... nous sommes désormais habitués plus à voir qu'à entendre, par conséquent il faut vraiment faire» (*notre traduction*).



gogue.

R. Franchetti: - Ca oui

Brigitte L: - Comment définiriez-vous le style Franchetti?

R. Franchetti: - Oh, moi c'est la simplicité (...)

Brigitte L: - Est-ce qu'effectivement enseigner ça s'apprend sur le tas ou est-ce que de votre point de vue c'est quelque chose qui doit se transmettre aussi, avec un accompagnement (*gestes des mains*)

R. Franchetti: - -C'est un don aussi. C'est un don, oui, c'est un don

Souvent l'avenir est donc canalisé dans une transmission des savoirs et des savoir-faire définie génériquement *pédagogie*, parfois *didactique* de la part de sujets qui ne l'avaient pas prévue au moment où ils avaient commencé à travailler. Reste-rait à se demander jusqu'à quel point une image culturelle est dominante et il serait souhaitable de départager la doxa du choix personnel le plus profondément ressenti.

Un univers de parole s'ouvre à ces travailleurs (artistes, artisans), un univers de mots qui s'avère être ardu pour dire le corps et les gestes à enseigner de faire, et qui les met en contact avec ce qu'on appelle couramment la force des mots, le pouvoir des mots (cet aspect ne peut que séduire un linguiste).

Toutefois, la force et le pouvoir des mots qui viennent d'être évoqués ne sont pas ceux de leur performativité. Il ne s'agit pas de la puissance du langage au-delà de la transmission d'informations (BOUTET 2010), mais de la distance qui existe pour accéder à ce langage, et de là à son pouvoir. Une autre face de ce pouvoir donc, qui semblerait nié, mais qui n'est qu'une des sémiotiques dont tenir compte dans la vie.

## Références bibliographiques

BLANCHE-BENVENISTE Claire, ROUGET Christine, SABIO Frédéric (éds) (2002), *Choix de textes de français parlé*, Paris, Champion.

BORZEIX Anni, FRAENKEL Béatrice (coord.) (2005 [2001]), *Langage et travail. Communication, cognition, action*, Paris, CNRS éditions.

BOUTET Josiane, GARDIN Bernard (2005), «Une linguistique du travail», in Anni BORZEIX, Béatrice FRAENKEL (coord.), *Langage et travail. Communication, cognition, action*, Paris, CNRS éditions, p. 89-111.

BOUTET Josiane (2010), *Le pouvoir des mots*, Paris, La Dispute

GROSJEAN Michèle (2005), «Verbal et non-verbal dans le langage au travail», in Anni BORZEIX, Béatrice FRAENKEL (coord.), *Langage et travail. Communication, cognition, action*, Paris, CNRS éditions, p. 143-166.

LACOSTE Michèle (2005), «Peut-on travailler sans communiquer», in Anni BORZEIX, Béatrice FRAENKEL (coord.), *Langage et travail. Communication, cognition, action*, Paris, CNRS éditions, p. 21-53.

MARGARITO Maria Grazia (1998), *Musiques et parole(s) en tête à tête*, in Francesca CABASINO (dir.), *Du dialogue au polylogue. Approches linguistiques, socio-pragmatiques, littéraires*, Roma, CISU, p. 210-219.

MARGARITO Maria Grazia (2003), «En marge d'un dictionnaire français-italien, italien-français de ski de fond. De quelques notes à propos des discours procéduraux», in Enrica GALAZZI, Giuseppe BERNARDELLI, *Lingua, cultura e testo. Miscelanea di studi francesi in onore di Sergio Cigada*, Milano, Vita e Pensiero, vol. 1, p. 489-497.

PUCCINELLI ORLANDI Eni (1996), *Les formes du silence dans le mouvement du sens*, Paris, Editions des Cendres.

## La structure prosodique: une vision dynamique

Philippe MARTIN

Université Paris Diderot Sorbonne Paris Cité  
EA 3967 Clillac-Arp, UFRL

### Résumé

*La théorie dominante en phonologie de l'intonation est basée sur le modèle dit autosegmental-métrique. Dans ce modèle, la structure prosodique organisant les événements prosodiques regroupe successivement en trois niveaux non récursifs les syllabes composant les mots de classe ouverte (verbes, noms, adjectifs et adverbes) et de classe fermée (conjonctions, pronoms ...) pour former des syntagmes accentuels, qui eux-mêmes sont regroupés en syntagmes intonatifs.*

*On présente ici une approche théorique différente mettant l'accent sur l'aspect dynamique des événements prosodiques, qui apparaissent en séquence temporelle et non sous la forme d'une structure indépendante de l'axe temporel. Cette approche rend mieux compte des phénomènes de neutralisation des marques prosodiques, de non congruence avec la structure syntaxique, ainsi que des phénomènes d'eurythmie.*

### Introduction

La théorie dominante en phonologie de l'intonation est basée sur le modèle dit autosegmental-métrique. Dans ce modèle (Selkirk, 1978), la structure prosodique organisant les événements prosodiques regroupe successivement en trois niveaux non récursifs les syllabes composant les mots de classe ouverte (*content words* Wc, verbes, noms, adjectifs et adverbes) et de classe fermée (*function words* Wf, conjonctions, pronoms,...) pour former des syntagmes accentuels (*accentual phrase* AP), qui eux-mêmes sont regroupés en syntagmes intonatifs (*intonation phrase* IP) (Fig. 1). Les événements prosodiques (EP) attachés à des syllabes spécifiques des syntagmes accentuels sont transcrits par la notation ToBI (*tones and break indices*), utilisant à la base les tons Haut (H) et Bas (L) pour noter les cibles de mouvement

mélodiques tels qu'observés par exemple sur des tracés d'analyse acoustique

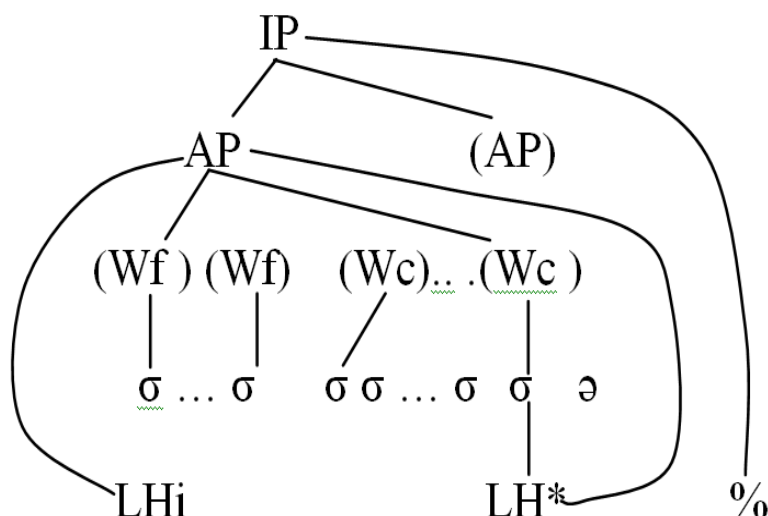


Fig 1. Structure prosodique Autosegmentale-Métrique (cf. SELKIRK 1978).

Le modèle autosegmental-métrique, par sa simplicité, a été adopté par l'immense majorité des chercheurs en intonation de la phrase, et ce dans une grande variété de langues. Les seuls changements proposés ont porté sur la notation ToBI, adaptée à l'occasion pour mieux correspondre aux données phonétiques de chaque langue (DToBI pour l'allemand, JToBI pour le japonais, DToBI pour le néerlandais, etc.). Des propositions récurrentes pour ajouter une couche intermédiaire entre AP et IP sont apparues épisodiquement dans la littérature (LADD 1996), mais n'ont pas été à ce jour adoptées par l'ensemble de la communauté.

Le problème est que la Structure Prosodique Autosegmentale-Métrique (SPAM) apparaît comme infalsifiable, en ce qu'elle ne fait que formaliser le fait que des syllabes forment des groupes rythmiques, et que les groupes rythmiques forment des énoncés. Aux temps où en linguistique la syntaxe était (et est encore aujourd'hui) dominante pour toute description, il était de plus naturel de faire correspondre les frontières droites des AP avec les frontières syntaxiques, et IP avec la fin de l'énoncé, de sorte que la SPAM soit congruente avec la structure syntaxique.

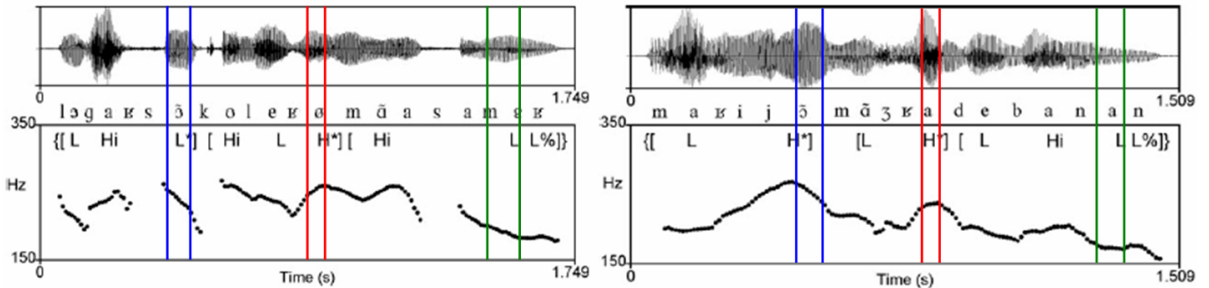


Fig. 2. Deux exemples de SPAM pour les énoncés *le garçon coléreux ment à sa mère* et *Marion mangera des bananes* (JUN et FOUGERON, 2002).

La Fig. 2 présente deux exemples de transcriptions dans lesquelles les séquences des cibles tonales bien formées utilisant la notation ToBI [L Hi L], [L H] et [Hi L H] définissent l'interprétation des mouvements mélodiques. La SPAM constitue donc une grille à travers laquelle les données doivent être interprétées quitte à prendre certaines libertés avec les mesures expérimentales et leur validité perceptive. La plupart des études expérimentales réalisées en français dans le cadre SPAM ont porté sur de la parole de laboratoire, avec des énoncés aussi (peu) naturels que *Marion mangera des bananes*, *Le mari d'Amanda réclamait sa bicyclette* ou que *Marie a rencontré les amis de Rémy dans la journée* (MICHELAS 2011), ce qui nous ramène aux temps héroïques des premières analyses instrumentales de l'intonation où l'on ne pouvait raisonnablement qu'analyser des séquences courtes de parole lue (MARTIN 1975).

Parmi les critiques que l'on peut adresser au modèle SPAM, on peut citer 1) la non récursivité de la structure prosodique; 2) l'absence des paramètres de durée liés aux événements prosodiques; 3) la difficulté d'adaptation de la notation ToBI aux empans variés des variations mélodiques en français; 4) la non prise en compte des réalisations contextuelles des EP liées à la complexité de la SP sinon par un traitement des structures de surface; 5) l'alignement de la SPAM sur la structure syntaxique sans tenir compte de l'eurythmie (POST 2000). On peut aussi arguer que la SPAM est non falsifiable: les événements prosodiques positionnés sur les syllabes accentuées sont regroupées en une seule fois (un seul niveau dans la structure prosodique) pour constituer l'unité ou les unités plus grandes que sont les IP. Cette configuration ne nous apprend pas grand-chose sur les propriétés prosodiques d'un système prosodique.

Ces différentes considérations mènent à proposer une autre approche, radicalement différente, visant à tenir compte des critiques énumérées ci-dessus.

### **Pourquoi des structures?**

Pourquoi le langage humain utilise-t-il ces différentes structures organisant les unités linguistiques? On a souvent proposé comme explication un principe d'économie inspiré de la théorie de la communication, et aussi des contraintes physiologiques de la phonation. Pour les signaux vocaux, certaines limites et contraintes apparaissent d'emblée: dans les langues du monde, le nombre de signes élémentaires, les phonèmes, ne dépassent pas 30 ou 40 (en excluant les différences de durée). Les syllabes, résultant de combinaisons de phonèmes spécifiques à chaque langue, sont en nombre inférieur à 1000.

Or, les propriétés de la mémoire à court terme humaine font qu'il est très difficile de se souvenir d'une série de plus de 7 objets appartenant à une même classe (ordre de grandeur, plus ou moins 2, MILLER 1956). Ainsi les numéros de téléphone à 10 ou 11 chiffres sont parfois présentés en Chine sans espace, ce qui rend leur mémorisation difficile. Par contre, la division, donc l'organisation d'un numéro de téléphone, par un ou plusieurs espaces en permet plus facilement la mémorisation. Pourquoi? Tout simplement parce que nous ne pouvons mémoriser de telles séquences sans convertir des sous séquences (telles que définies par l'insertion d'espaces) en unités de nature différentes, des nombres qui en séquence permettent de reconstituer le numéro de téléphone voulu. Ainsi le numéro 0464981390 se trouve-t-il plus facile à mémoriser et à énoncer quand il est découpé en 04 64 98 13 90 par exemple ou 0464 981 390, la version sans division par des espaces graphiques devant se lire (et se retenir) sous la forme très longue 464 millions neuf cent quatre-vingt-un trois cent quatre-vingt-dix.

Il en va de même pour les unités linguistiques que sont les syllabes. En effet, les syllabes sont émises par le locuteur en séries temporelles, les seules interruptions étant les pauses éventuelles placées par le locuteur. Que se passe-t-il lorsque l'auditeur entend le locuteur produire une séquence de syllabes? Limité par ses capacités de mémorisation à court terme, l'auditeur ne peut mémoriser des séquences de plus de 7 syllabes, et doit donc procéder à des regroupements qui ne peuvent être réalisés que dynamiquement dans le temps, c'est-à-dire au fur et à mesure que les syllabes sont perçues. Quels sont alors les événements qui signalent à l'auditeur la possibilité d'effectuer un regroupement de syllabes et leur conversion en une unité d'une autre nature?

On pourrait penser que les pauses remplissent ce rôle, mais l'observation montre

que les pauses sont le plus souvent placées après des séquences bien plus longues que 7 syllabes (Il est intéressant de noter que des systèmes de reconnaissance de la parole anciens demandaient aux utilisateurs d'insérer une pause après chaque mot énoncé...). S'il ne s'agit pas de pauses, ce qu'il y a de remarquable dans les séquences temporelles de syllabes ce sont les proéminences qui rendent certaines syllabes saillantes perceptivement par rapport à d'autres. Il en résulte que des séries d'un maximum de 7 syllabes (plus ou moins 2) doivent comporter au moins une syllabe accentuée. Des pauses parfois importantes complètent ce mécanisme. Les pauses inspiratoires ont en particulier une durée dépendant de la planification syntaxique effectuée par le locuteur et de sa gestion de l'air inspiré pendant ces pauses. L'auditeur met ensuite ces pauses à profit pour compléter le décodage selon le mécanisme présenté plus loin.

La contrainte des 7 syllabes est une contrainte forte, portant également sur des mots qui auraient plus de 7 syllabes. Ainsi le mot *anticonstitutionnellement* contient 8 syllabes et sera prononcé avec 2 syllabes accentuées, par exemple *an'ticonstitutionnelle'ment*, de manière à obtenir 2 et 6 syllabes. De même, la *paraskevidekatriaphobie* (peur du vendredi 13) contient 10 syllabes, et sera prononcé avec 2 ou 3 syllabes accentuées: *paraske'videkatriapho'bie* ou *pa-raske'videkatri'apho'bie*.

Dans ce processus, le positionnement des syllabes accentuées non finales sera tel que la mémorisation de la séquence courante pourra se faire avec conversion en une unité de nature différente, ici une unité morphologique: *paraskevi*: vendredi et *dekatria* treize en grec moderne. Le choix d'un découpage plutôt qu'un autre est gouverné par le principe d'eurythmie (MARTIN 2009).

À cette étape du processus, les syllabes proéminentes déclenchent chez l'auditeur la mise en mémoire de séquences syllabiques converties en unités morphologiques ou plus généralement en ce qui est souvent appelé dans la littérature groupes accentuels. Mais il y a plus: les proéminences syllabiques terminant en français les séquences mises en mémoire par l'auditeur, en position finale, se différencient entre elles de manière à permettre à l'auditeur de les ranger dans des classes spécifiques. Ainsi le contour terminal de l'énoncé, réalisé le plus souvent par un mouvement mélodique bas et descendant, appartient à une classe appelée contour terminal et est différencié d'un contour mélodique généralement montant placé à l'intérieur de l'énoncé et appelé continuation majeure, une autre classe est la continuation mineure, etc. La Fig. 3 illustre ce point.

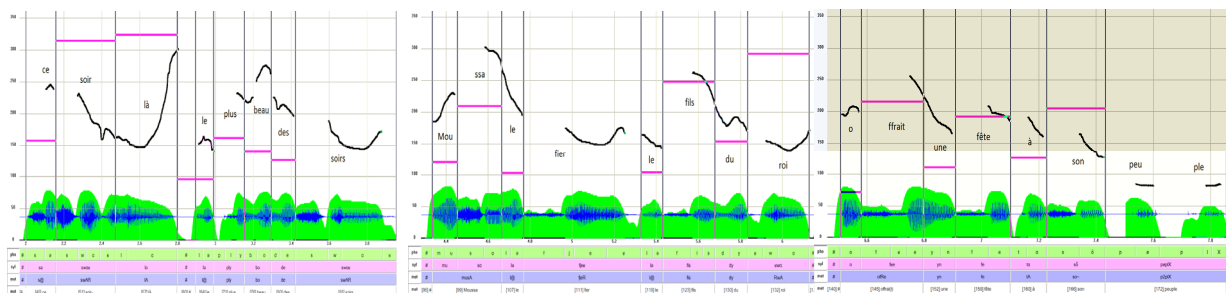


Fig. 3. Dans l'analyse acoustique de cet énoncé (*ce soir là le plus beau des soirs Moussa le fier le fils du roi offrait une fête à son peuple*) les syllabes accentuées apparaissent réalisées avec des durées plus longues et des mouvements mélodiques variés montants et descendants (sur le graphique, les segments de courbe mélodique à l'endroit des syllabes accentuées sont en traits plus épais).

Ces différenciations en classes d'événements prosodiques permettent à l'auditeur de reconstituer une structure, la structure prosodique, voulue par le locuteur. Pourquoi une structure? De la même façon que les séquences syllabiques ne peuvent dépasser 7 syllabes pour être mémorisées, les séquences de groupes accentuels, converties lors de la mémorisation en unités de nature différente, ne peuvent dépasser le nombre de 7 et doivent elles-mêmes être converties en unité d'une autre nature et de rang supérieur. C'est la différenciation des événements prosodiques placés sur les syllabes accentuées qui permet ce mécanisme: il y a mémorisation d'une séquence lors de l'apparition d'un EP et concaténation de la séquence avec toutes les séquences déjà mémorisées lors de l'apparition d'EP de rang inférieur. Il y a donc une hiérarchie dans les classes d'événements prosodiques, l'apparition d'un EP de rang  $n$  provoquant le rappel et la concaténation de toutes les séquences déjà mémorisées par l'avènement d'un EP de rang  $m$ , avec  $n > m$ .

Ainsi dans l'exemple précédent:



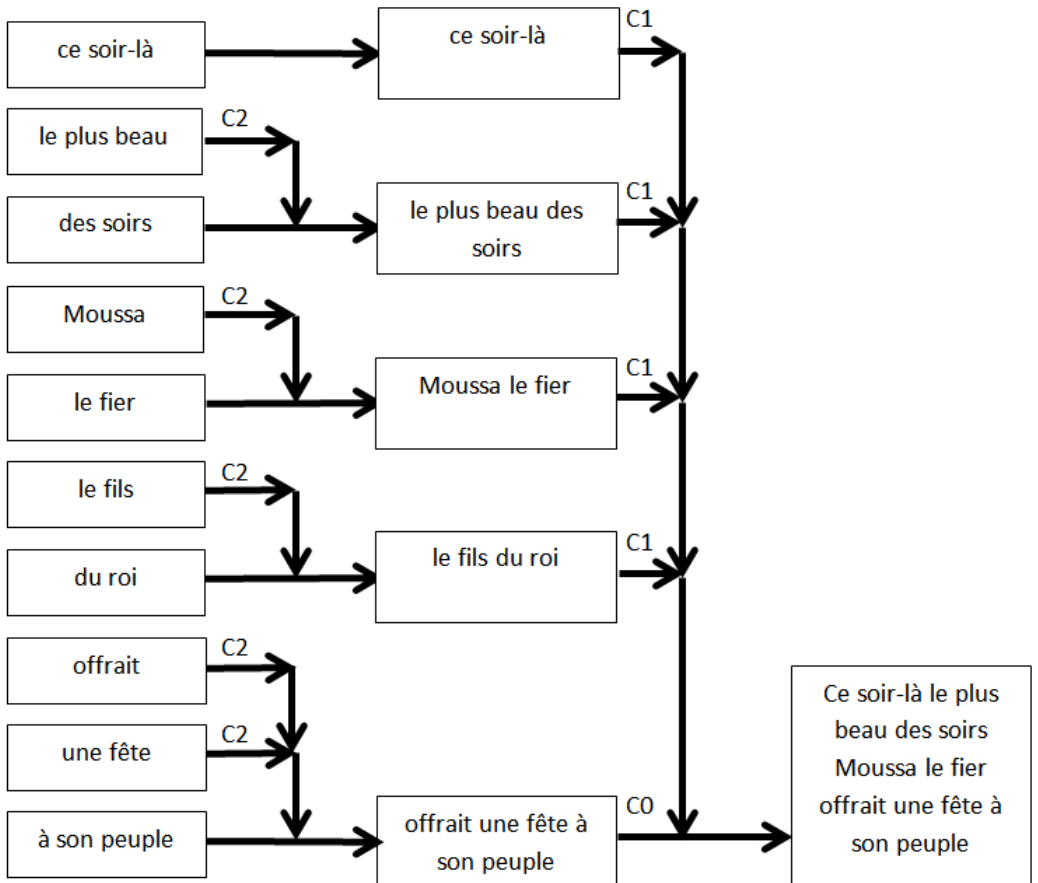


Fig. 4. Mécanisme de stockage-concaténation: les unités dans la colonne de gauche sont les groupes accentuels, regroupés en deux étapes de manière à reconstituer la structure prosodique de l'énoncé complet.

La Fig. 4 détaille le mécanisme de stockage-concaténation de l'exemple *ce soir-là le plus beau des soirs Moussa le fier le fils du roi offrait une fête à son peuple*. Il y a successivement mémorisation et conversion de *ce soir-là* (EP C1), *le plus beau* (EP C2) et *des soirs* (EP C1), *Moussa le fier* (EP C1), *le fils du roi* (EP C1) et *offrait*

(EP C2) *une fête* (EP C2) *à son peuple* (EP C0). Le contour conclusif déclaratif sur *peuple* C0 déclenche la concaténation de ces différentes unités mémorisées pour reconstituer l'énoncé entier.

### Variations et contraintes

On conçoit que le locuteur voulant coopérer avec l'auditeur en lui rendant la tâche plus facile, veuille faire correspondre la hiérarchie des regroupements syllabiques indiqués par les contours prosodiques avec celle définie par la structure syntaxique. On parle alors de congruence de la structure prosodique par rapport à la structure syntaxique. Mais ce n'est pas nécessairement la solution choisie, en particulier en parole spontanée lorsque les effets de l'eurythmie entrent en jeu. Le découpage de *Marion mangera des bananes* en [*Marion mangera*] 4 syllabes et [*des bananes*] 3 syllabes permet un traitement temporel équilibré de la conversion et la mise en mémoire des unités syntaxiques impliquées, aux dépens du découpage traditionnel syntaxique [*Marion*] 2 syllabes et [*mangera des bananes*] 5 syllabes, ce qui entraîne du reste un ralentissement du débit syllabique sur *Marion* et une accélération sur *mangera des bananes*. De même l'allongement syllabique réalisé devant une pause inspiratoire donne à l'auditeur un temps de traitement du processus de stockage-concaténation supplémentaire.

C'est la même nécessité de conversion des séquences syllabiques qui interdit l'accentuation sur la dernière syllabe de séquences telles que [*mangera des*], le groupe accentuel ainsi défini n'étant pas convertible en une unité linguistique plus grande. On parle alors de collision syntaxique (MARTIN 2009), lorsque comme dans cet exemple il y a regroupement de séquences syllabiques dont les unités syntaxiques correspondantes sont dominés par deux nœuds distincts dans la structure syntaxique *mangera* et *des*.

### Conclusions

Les structures des linguistes sont trompeuses: on y décrit les événements comme si le déroulement du temps n'existait pas. On en connaîtrait d'emblée tout le déroulement, alors que pour l'auditeur les unités de départ pourront déjà être oubliées lorsqu'un énoncé assez long se termine. Cette observation est valable aussi bien pour la structure prosodique que pour la structure syntaxique: l'existence même d'une hiérarchie prosodique découle des limitations de la mémoire à court terme, et il n'y a pas de congruence obligatoire de la structure prosodique avec la structure syntaxique.

## Références bibliographiques

- BLANCHE-BENVENISTE Claire (2003), «La naissance des syntagmes dans les hésitations et répétitions du parler», in J.L. ARAOUI ed., *Le sens et la mesure. Hommages à Benoît de Cornulier*, Paris, Honoré Champion, p. 40-55.
- JUN S.A. &FOUGERON C. (2002), «The Realizations of the Accentual Phrase in French Intonation», *Probus* 14: p.147-172.
- LADD Robert (1996), *Intonation Phonology*, Cambridge University Press, 334 p.
- MARTIN Philippe (1975), «Analyse phonologique de la phrase française», *Linguistics*, p. 146, 35-68.
- MARTIN Philippe (1987), «Prosodic and Rhythmic Structures in French», *Linguistics*, 25-5, p. 925-949.
- MARTIN Philippe (2009), *Intonation du français*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- MICHELAS Amandine, D'IMPERIO Maria Paola (2010), *Durational cues and prosodic phrasing in French: evidence for the intermediate phrase. Proceedings of the Speech Prosody 2010 Conference*, Chicago, USA.
- MILLER George A. (1956), «The magical number seven, plus or minus two: Some limits on our capacity for processing information», *Psychological Review*, vol. 63, 2, p.81–97.
- POST Brechtje (2000), *Tonal and phrasal structures in French intonation* (published PhD dissertation), The Hague: Holland Academic Graphics (pre-print at <http://www.rceal.cam.ac.uk/People/Staffpages>)
- SELKIRK Elisabeth O. (1978), «On prosodic structure and its relation to syntactic structure». in T. FRETHEIM (ed.), *Nordic Prosody II*, Trondheim, Tapir.



## Rhétorique et dictionnaires: errements de la réticence

Paola PAISSA

Università degli Studi di Torino

### Résumé

*L'article propose une analyse métalexicographique de l'entrée «réticence» dans les dictionnaires monolingues français à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Les enjeux définitoires de la figure, les problèmes de son classement catégoriel par rapport à des configurations voisines (notamment l'aposiopèse, l'ellipse et la prétérition) font l'objet d'un état des lieux théorique dans une première partie de l'article, pour être considérés ensuite dans l'évolution du traitement dictionnaire. Le malaise dont font preuve les dictionnaires face à une tournure indirecte telle que la réticence, se situant à la frontière entre dit et non dit, entre dimension locutive et interlocutive, entre emploi spécialisé (rhétorique et juridique) et emploi courant, prouve l'intérêt que revêtent les dictionnaires dans l'étude de la formation des représentations métalinguistiques et métalangagières d'une communauté de locuteurs. Ce processus voit s'alterner, dans la tradition française, des phases d'assimilation et des phases de prise de distance par rapport à l'élaboration métalinguistique savante.*

Si la rhétorique relève d'une entreprise impossible, foncièrement vouée à l'échec sur le plan théorique, ne réalisant dans la pratique que le but «*de réveiller la conscience de la langue*» (JENNY 1990: 40), l'étude de la circulation des termes de rhétorique dans l'espace dictionnaire revêt l'intérêt indéniable de nous livrer une trace de la formation du sentiment métalinguistique d'une communauté langagière. En effet, les dictionnaires peuvent être envisagés comme des lieux de constitution d'un savoir sur la langue, que nourrit et façonne sans cesse l'échange circulaire des connaissances savantes et des représentations ordinaires<sup>209</sup>.

---

<sup>209</sup> A la différence des «mots ordinaires du dire», dont Petit et Beacco (2004) analysent le traitement dictionnaire, les termes rhétoriques ont une provenance savante. Cependant, certains d'entre eux connaissent aussi un usage profane: les définitions que nous en livrent les dictionnaires gardent donc la caractéristique d'être «socialement significatives» (PETIT-BEACCO 2004: 99), nous offrant une représentation médiane entre culture métalinguistique savante et conscience épilinguistique

Le traitement de l'entrée «réticence» est tout particulièrement intéressant à cet égard. «*Figure paradoxale*», comme la définissent Liliane Louvel et Catherine Rannoux (2004: 7), «*petite apocalypse du sens*», suivant Kliebenstein (2004: 151), la réticence oscille entre le fini du dit et l'infini du «faire entendre», son "domaine d'existence" coïncidant avec le jeu dialectique de deux extrêmes: la présence et l'absence, le manque et l'excès, le retrait et l'ouverture, l'opacité du monde et l'illusoire transparence du dire. En tant que terme de la rhétorique, le cheminement de cette entrée dans les dictionnaires nous révèle les écueils qui surgissent pour représenter la ligne mouvante qui délimite la parole et le silence, les figures du *minus dicere* présentant, dans leur ensemble, un parcours définitoire singulièrement aléatoire et accidenté<sup>210</sup>. En tant que mot du langage courant, le lexème «réticence» nous fournit, par contre, une preuve du rapport conflictuel qu'entretiennent, dans les dictionnaires, les pôles langagiers du *dire* et du *faire*<sup>211</sup>: en fait, dans son acception psychologique et comportementale, ce mot est sorti du domaine élocutoire, passant de l'idée d'une parole omise à celle plus générale d'une «réserve mêlée de désapprobation» dans l'accomplissement d'une action quelconque (TLF). Cette évolution sémantique a procédé, en langue française, à saturer le silence d'une signification codée, convertissant en clôture le sens d'un signe qui, dans son acception originare, indiquait l'ouverture maximale de la négociation sémantique à l'espace de l'interlocution, de l'interprétation et de la coopération<sup>212</sup>. L'issue de cet itinéraire constituant une sorte d'horizon d'arrivée de notre analyse métalexigraphique, nous procéderons, dans un premier moment, à passer en revue les définitions proposées par les traités et les dictionnaires de rhétorique, afin de mettre au jour les traits saillants du statut figural de la réticence, pour reconstruire ensuite les étapes de la représentation qu'en offrent les dictionnaires de langue.

### 1. Réticence: flottements terminologiques et classificatoires

Si le discours rhétorique «*porte les traces*» de la «*labilité*» de la réticence (LOUVEL-RANNOUX 2004: 7), celle-ci est, à l'inverse, un révélateur de la labilité des classements rhétoriques, qui se montrent hésitants à cerner l'espace ouvert entre la

---

commune.

<sup>210</sup> C'est ce qu'on peut constater pour l'ellipse (cf. ROUGÉ 1992), pour l'euphémisme (cf. DRUETTA – PAISSA 2009; HORAK 2010) ainsi que pour la litote (cf. HORAK 2011).

<sup>211</sup> Cf. Sarfati 1995

<sup>212</sup> Selon Lapacherie, c'est l'ambivalence du procédé, pouvant relever d'un but moral ou d'un but immoral, qui expliquerait l'emploi moderne du mot, «parce que le silence est interprété comme l'expression d'un jugement défavorable porté sur les choses, le monde ou les hommes» (LAPACHERIE 2002 : 14).

parole et la non-parole que le dire réticent détermine. Le flou est avant tout de nature définitoire. Encore traitée comme une stratégie du silence et du sous-entendu par Dumarsais, qui en offre une définition pouvant s'appliquer également à d'autres tournures du moins disant, comme la prétérition et l'ellipse<sup>213</sup>,

La réticence consiste à passer sous silence des pensées que l'on fait mieux connaître par ce silence que si on en parlait ouvertement<sup>214</sup>.

la figure récupère un statut pseudotropique avec Fontanier, qui la range parmi les «*Tropes en plusieurs mots, ou improprement dits*» et lui consacre un long article, touchant tous les points qui sont à l'origine des divergences théoriques:

La Réticence consiste à s'interrompre et à s'arrêter tout-à-coup dans le cours d'une phrase, pour faire entendre par le peu qu'on a dit, et avec le secours des circonstances, ce qu'on affecte de supprimer, et même souvent beaucoup au delà. Combien cette figure, employée à-propos, l'emporte sur tout ce que la parole pourrait avoir de plus éloquent! En faisant naître les pensées en foule dans l'esprit, elle affecte le cœur d'une manière vive et profonde<sup>215</sup>.

La notion d'interruption (généralement marquée typographiquement, grâce aux «points de suspension» ou «de réticence»), sur laquelle pivote l'appréhension *stricto sensu* de la figure, la récurrence préférentielle en situation interlocutive du procédé, la dépendance du destinataire et du «secours des circonstances» pour la production du sens, la rentabilité stratégique plus ou moins intentionnelle, la nécessité d'être utilisé «à propos», et enfin le recours à l'affectivité, sont autant d'éléments sur lesquels la tradition rhétorique s'est divisée depuis l'Antiquité.

Un premier point de discordance est d'ordre terminologique: considérée dans la plupart des répertoires comme synonyme du terme grec d'«aposiopèse», dont elle

<sup>213</sup> La définition que donne Dumarsais de l'ellipse (dans l'article «Figure» de l'Encyclopédie) est la suivante: « (...) quand l'empressement de l'imagination fait supprimer quelque mot qui seroit exprimé selon la construction pleine, on dit qu'il y a ellipse ». Le recours à la notion de *pensée* dans la définition de la réticence et à la notion de *mot* dans la définition de l'ellipse justifie le rangement de la première parmi les «figures de pensée» et de la deuxième parmi les «figures de construction (voir ci-dessous)». Le recours chez Dumarsais, pour illustrer l'ellipse, à l'exemple de Virgile: *Quos ego...sed motos praestat componere fluctus* (*Æn.*, I,1, v.139), traditionnellement cité pour définir la réticence, est un indice supplémentaire que chez Dumarsais les deux figures étaient moins nettement distinguées qu'il ne paraît à la lumière des classements différents dans lesquels le grammairien les situe. Quant à la prétérition, il est significatif que Dumarsais fournisse le terme *praetermissio* parmi les correspondants latins du terme grec *éllipsis*.

<sup>214</sup> Dumarsais, article «Figure», réimprimé in Dumarsais 1988.

<sup>215</sup> Fontanier 1968:135 (italiques dans le texte).

constitue l'équivalent latin<sup>216</sup>, la réticence se prête facilement à la surenchère taxinomique qui caractérise le travail des rhétoriciens. C'est ainsi que la relation de synonymie entre réticence et aposiopèse peut soit se transformer en relation hiérarchique (Molinié fait de la réticence une «*variété d'aposiopèse*»<sup>217</sup>), soit être niée, chez des auteurs qui s'évertuent à marquer des différences fonctionnelles entre figures très proches, dans une déclinaison classificatoire de plus en plus détaillée (Gardes Tamine, par exemple, distingue l'aposiopèse de la réticence sur la base d'un critère génétique, selon que l'interruption procède du locuteur ou de l'interlocuteur)<sup>218</sup>.

Les relations terminologiques les plus problématiques concernent cependant l'ellipse. Comme les études de Dessons (1992) et de Magnien (1992) le montrent efficacement, la distinction entre la réticence et l'ellipse représente un point crucial de la réflexion qui se poursuit depuis la Renaissance sur la ligne de démarcation existant entre la grammaire et la rhétorique. Basée sur le critère de la «*recupérabilité*» dans le contexte des contenus sous-entendus<sup>219</sup>, l'ellipse ressort en fait traditionnellement du domaine de la grammaire, alors que la réticence, avec son ouverture indéfinie à la conjecture et sa disponibilité à accomplir une fonction émotive, appartient de plein droit à la rhétorique. La similitude de fonctionnement des deux figures ne cesse cependant d'embrouiller les définitions et les divisions catégorielles, les efforts définitoires trahissant souvent des questionnements d'ordre plus général, touchant à l'ontologie même du fait rhétorique. Si pour le Père Lamy, représentant du courant novateur de la rhétorique et lecteur attentif de Sanctius<sup>220</sup>, la réticence (aposiopèse) est «*une variété d'ellipse*», cette dernière s'étant scindée en «*ellipse grammaticale*» et «*ellipse rhétorique*» (un autre terme pouvant fonctionner tantôt comme synonyme et tantôt comme hyperonyme de «*réticence*»), chez Dumarsais, malgré les analogies évidentes entre les figures qu'on peut constater dans la définition reportée ci-dessus, l'ellipse et la réticence sont nettement distinguées: absentes toutes les deux du traité *Des tropes*, de par leur nature non tropique, elles sont traitées séparément dans l'article «*Figure*» de l'Encyclopédie, l'ellipse étant répertoriée parmi les «*figures de construction*» et la réticence parmi les «*figures de pensée*». Cette différence de classification, dérivant chez Dumarsais d'une concep-

<sup>216</sup> Le nom est dérivé du verbe *re-ticere*, équivalent à *taire*, précédé du préfixe intensif *re-*.

<sup>217</sup> Molinié 1992: 293. La relation hyponymique entre réticence et aposiopèse n'est pas justifiée de manière explicite.

<sup>218</sup> Sur la question de la synonymie entre réticence et aposiopèse, nous renvoyons à Kliebenstein 2004:144.

<sup>219</sup> Cf. Prandi 1990.

<sup>220</sup> Cf. Le Guern 1983. Sur l'importance de Sanctius pour la définition de l'ellipse, voir Colombat 1993.



tion fort «grammaticale» des phénomènes rhétoriques, évinçant de son domaine d'investigation les faits de parole et d'émotion, prolonge une tradition d'incertitude qui était déjà présente chez Cicéron<sup>221</sup> et qui persiste à l'époque moderne. «*Equivalent métalogue de l'ellipse*» pour le Groupe  $\mu$ , qui la répertorie dans les «métalogismes» et l'englobe dans le «silence» (donnant lieu à une configuration autonome dans la *Rhétorique générale*<sup>222</sup>), la réticence est encore classée parmi les «figures de pensée» par Lausberg, qui assimile la réticence à l'«ellipse rhétorique»<sup>223</sup>, malgré la différence de positionnement taxinomique réservée aux deux figures (la première étant rangée parmi les *figurae sententiae* et la deuxième parmi les *figurae elocutionis*). Les rapports de la réticence avec l'ellipse et le procédé de rupture syntaxique qui est à la base de son fonctionnement, fondent également des classements qui penchent, en revanche, vers la famille des «figures de construction»: ainsi Molinié (1992) fait de la réticence, de l'aposiopèse et de l'ellipse des figures «*microstructurales*» et renvoie pour les trois figures à l'entrée «*construction*»<sup>224</sup>; Fromilhague (1995) ne prend en considération que l'aposiopèse<sup>225</sup>, la cataloguant parmi les «*figures de construction*», et enfin Bonhomme (1998), en mentionnant la réticence parmi les «*figures référentielles par sous-détermination*», l'envisage comme une modalité de réalisation de l'euphémisme qui appartient, en tant que «*variété d'ellipse*», au groupe des «*figures syntaxiques par rupture*», ensemble de configurations qui introduisent «*des discontinuités dans la construction des énoncés*» (BONHOMME 1998: 36).

Outre le statut et la répartition catégorielle, d'autres paramètres définitoires divisent les approches, donnant lieu à des essais de typologisation différente de la figure. En effet, pour rendre compte d'un procédé de suspension énonciative comme celui de la réticence, l'accent peut être mis sur quatre critères au moins: sur la chose tue (cf. les rapports avec l'euphémisme, considérés par Bonhomme), sur la condition d'ineffabilité de la langue (cf. l'«*impasse verbale*» dont parle Morier, «*l'élimination du*

<sup>221</sup> Sur les difficultés de classement et d'acclimatation en langue latine, chez Cicéron et Quintilien, de la terminologie grecque de ces figures, cf. Valette Cagnac 2004.

<sup>222</sup> Cf. les considérations de Lapacherie 2002 à cet égard.

<sup>223</sup> C'est ce que fait également Mortara Garavelli 1988.

<sup>224</sup> Comme nous l'avons dit ci-dessus, chez Molinié la réticence et l'aposiopèse donnent lieu à deux entrées séparées, la réticence étant considérée comme une «variété d'aposiopèse». Tout en reconnaissant explicitement l'importance de la figure de l'ellipse, l'auteur ne fait aucun renvoi à cette figure à l'entrée réticence ou aposiopèse, ni vice versa.

<sup>225</sup> L'entrée «ellipse» est en effet absente dans la classification de Fromilhague. Le traitement de cette entrée, sa présence ou son absence dans les répertoires, semblent être encore actuellement un indice significatif d'approches différentes de ces phénomènes se trouvant à la limite entre langue et discours, grammaire et rhétorique: l'entrée ellipse, présente chez Molinié et absente chez Fromilhague, fait par contre l'objet d'un article dans le *Dictionnaire des Sciences du langage* de F. Neveu, qui ignore les autres figures et rappelle la centralité de l'ellipse dans la Grammaire de Port Royal.

code» que mentionne le Groupe  $\mu$ ), sur le sujet et son état d'esprit (cf. le catalogue des émotions qui peuvent justifier l'interruption que dresse Fontanier) et enfin sur l'effet pragmatique provoqué sur le destinataire et sur la suite discursive. C'est notamment ce critère d'ordre pragmatique qui détermine des évaluations diverses de la fonctionnalité de la figure: alors que la tradition rhétorique du XVIII<sup>e</sup> siècle radicalise la position cicéronienne<sup>226</sup> et fait de la réticence une excellente illustration du *topos* oratoire du *dire le moins pour signifier plus*, les rhétoriciens du XX<sup>e</sup> siècle insistent davantage sur le rôle que joue la figure dans le déroulement discursif. Reconnue par Lausberg, conformément aux analyses classiques, comme un moyen pour effectuer une transition thématique<sup>227</sup>, la réticence fait l'objet d'un long article de la part de Morier (1961), qui en propose une subtile typologie basée à la fois sur les motivations psychologiques et sur les possibles exploitations discursives. Cet article intéresse à plus d'un titre notre exposé: en premier lieu, parce qu'il met en évidence des emplois de la réticence qui n'avaient pas été éclaircis dans les répertoires traditionnels, comme certaines tournures grammaticalisées et la valeur possible du procédé en tant que marque d'emphase<sup>228</sup>; en deuxième lieu, pour la représentation suggestive qu'il offre de l'interruption, qui se vérifierait lorsque le sujet, en proie à une émotion forte «*se trouve soudain hors du monde géométrique et descriptible*», sa pensée ayant «*atteint un point de saturation, au-delà duquel le sentiment déborde les limites de la parole et submerge les mécanismes du langage*» (MORIER 1961: 996)<sup>229</sup>; en troisième lieu, parce que la définition de «réticence» que propose Morier suggère une affinité de ce procédé avec celui qui régit la prétérition<sup>230</sup>. Mentionnée dans quelques approches théoriques<sup>231</sup> comme une figure proche de la réticence, dont elle constituerait en quelque sorte une version explicitée, la prétérition n'est

<sup>226</sup> L'efficacité de ce qui est insinué par rapport à ce qui fait l'objet d'une explication est exprimée dans la célèbre formule cicéronienne: *Hic atrocior tacita suspicio quam diserta explanatio facta est (Rhetorica ad Herennium, IV, XXX)*.

<sup>227</sup> Cette fonction s'exprime par la présence fréquente du «mais» de transition après la réticence. Des exemples de ce genre sont analysés in Prandi 1990.

<sup>228</sup> Ce sont des emplois tels que «je me sens déjà d'une fatigue...», parfois renforcés par le *mais* de surenchère «C'est un coeur, mais un coeur...», que Morier puise dans le théâtre du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>229</sup> En effet, Morier distingue deux types de motifs pour la réticence: le caractère *actif* de qui se tait parce qu'il ne *veut* pas dire ce qu'il sait, et le caractère *passif* du diseur qui s'interrompt malgré lui, sous le coup d'une émotion. Cependant, dans sa typologie, la «réticence morale» («suspension du discours au moment de prononcer des mots susceptibles de blesser la pudeur») relève également d'un mécanisme «involontaire», grâce auquel on peut céder à «l'impératif religieux», à «l'impératif de décence», au «sentiment de culpabilité» (italiques dans le texte).

<sup>230</sup> En effet, pour Morier la réticence est une «figure par laquelle une partie de ce qui reste à dire demeure inexprimé, soit que la phrase ait été brusquement interrompue, soit que le diseur annonce son intention de ne pas tout dire». (MORIER 1961: 995). Cette deuxième partie de la définition rapproche la réticence de la prétérition.

<sup>231</sup> Voir les affinités de fonctionnement pratique des deux figures que signale Valette-Cagnac (2004: 107) et la gradation de la prétérition à l'ellipse, que propose Lecercle (2004: 16)

généralement pas associée à la réticence dans les traités et les dictionnaires de rhétorique. Ce sont en revanche les dictionnaires de langue qui feront la part belle à cette affinité.

## 2. L'entrée «réticence» dans les dictionnaires de langue

### 2.1 La réticence dans le «siècle des dictionnaires»

La langue française, comme les autres langues européennes, hérite la notion de réticence de la rhétorique latine, dans laquelle le mot *reticentia* pouvait indiquer soit un procédé oratoire, soit l'attitude non coopérative du coupable (la *mala taciturnitas*) de la pratique judiciaire<sup>232</sup>.

Dès le début de la tradition lexicographique française, les pistes définitives sont brouillées par les difficultés de délimitation des domaines d'usage: emploi courant, emploi spécialisé juridique, emploi spécialisé rhétorique. Les deux premiers répertoires qui font mention de la réticence ne donnent aucune précision sur les conditions d'usage du terme et proposent comme synonyme le mot «silence», pris probablement dans le sens de «*fait de ne pas exprimer sa pensée*» (REY 1983). Estienne (1552), renvoyant à Cicéron, formule une définition qui se base sur le contraste entre l'acte de «se taire» et le devoir de dire:

Reticentia, reticentiae. Ci. Quand on se taist d'une chose qu'on devoit dire, Reticence ou Silence.

et Cotgrave (1611), quant à lui, propose les traductions anglaises: «*silence, concealment, counsell-keeping*», qui s'appuient sur l'idée de la dissimulation, voire de l'occultation de ses propres idées. Le renvoi au mot «silence» disparaît, par contre, de tous les dictionnaires postérieurs: l'assimilation de la réticence avec la prétérition que proposent les trois grands dictionnaires de l'époque classique et le conditionnement de cette approche sur l'évolution successive, expliquent peut-être cette disparition. En effet, les trois dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle présentent la caractéristique commune de proposer la description moderne de la prétérition pour définir la réticence, alors que l'entrée «prétérition» n'est pas comprise dans la nomenclature. Or, dans le mécanisme de la prétérition, le silence ne saurait être considéré comme l'équivalent de la figure, qui l'annonce dans un premier mouvement, pour le nier tout de suite après, dans un deuxième mouvement qui est représenté dans les trois

---

<sup>232</sup> Cf. Valette-Cagnac (2004)

dictionnaires comme l'issue d'une fiction stratégique du locuteur:

Ce mot est écorché du Latin *reticentia*. C'est une figure de Rétorique, par laquelle on fait semblant de ne vouloir pas parler de quelque chose dont on dit quelques mots en passant. (RICH. 1680)<sup>233</sup>

Figure de Rhetorique, par laquelle on fait une mention légère d'une chose, & on la fait entendre, en disant qu'on veut l'omettre, & qu'on n'en veut point parler. (FUR. 1690)

Reticence est aussi, Une Figure de Rethorique, par laquelle l'Orateur feignant de vouloir passer certaines choses sous silence, ne laisse pas d'en parler. (AF 1694)

En revanche, la répartition des domaines d'emploi et le voisinage du terme avec la notion juridique, qui détermine l'ordre des acceptions, fait l'objet de traitements différents dans les trois dictionnaires. Avant tout, la hiérarchie des acceptions subit une évolution: si l'acception rhétorique reportée ci-dessus est la seule que propose Richelet, elle s'accompagne chez Furetière d'une acception seconde, limitée au domaine du droit, qui propose à nouveau la notion d'Estienne de l'omission d'une parole contrevenant au *devoir* de parler:

Suppression, ou omission volontaire d'une chose qu'on devoit dire. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en parlant de certaines formalitez judiciaires. *Reticence vicieuse, reticence frauduleuse*. (FUR. 1690)

et cette signification juridique, définie dans des termes identiques à ceux de Furetière, figure en première position dans le Dictionnaire de l'Académie, qui fournit pour l'illustrer un exemple plus articulé, étendu aux omissions possibles dans la rédaction d'actes:

Dans cet Acte il n'a pas exprimé le nom & les qualitez qu'il a accoustumé de prendre dans toute sorte d'actes, c'est une reticence vicieuse, reticence frauduleuse. (AF 1694)

Cependant, le domaine d'emploi rhétorique et celui juridique ne sont pas aussi nettement distingués qu'on pourrait le supposer: la précision qu'insère Furetière dans le sous-paragraphe consacré à l'acception judiciaire relie celle-ci au domaine

---

<sup>233</sup> Nous avons toujours reproduit l'orthographe, la ponctuation et l'usage des majuscules du dictionnaire consulté, y compris pour les éditions en ligne.

oratoire:

Il n'est rien de plus ridicule que d'accuser un Prédicateur de reticence affectée pour cacher quelque erreur, à moins que la reticence ne regardât des choses tout-à-fait capitales en elles-mêmes, & essentielles à l'égard du texte (FUR. 1690)

Après avoir accolé le procédé, en tant que pratique judiciaire, à des axiologiques négatifs («réticence vicieuse, reticence frauduleuse»), que l'Académie reprendra à son compte, Furetière semble vouloir donner une justification à cette restriction d'emploi: appliquée au «Prédicateur», l'accusation de reticence serait en effet «ridicule», vu que ce procédé n'est préjudiciable qu'au cas où il ne respecterait pas l'économie et l'équilibre interne du texte (si cela concernait «*des choses tout-à-fait capitales en elles-mêmes, & essentielles à l'égard du texte*»). Par cette précision, Furetière se montre plus ouvert à la réflexion métalinguistique que les autres répertoires, étant aussi le seul qui formule un exemple cohérent avec la définition de la prétérition :

Je ne dirai rien de la noblesse de ses ancêtres; je ne m'arrêterai point à parler de son courage, je veux seulement louer sa pitié: voilà une reticence (FUR. 1690)

Richelet, en revanche, forge un exemple semblable: «*Je ne parlai pas de sa libéralité, ni de la noblesse de sa race, & c.*» mais, en conjuguant le verbe au passé simple, montre qu'il n'a pas bien compris le mécanisme de cette figure, qui ne peut s'accommoder que d'un verbe au présent ou, plus fréquemment, au futur, comme ceux que choisit Furetière. L'Académie, démontrant par là aussi qu'elle accorde plus d'importance à l'emploi juridique qu'à celui rhétorique, ne propose aucun exemple pour ce dernier.

## **2.2 La reticence dans les dictionnaires du XVIII<sup>e</sup> siècle**

La confusion entre reticence et prétérition ne sera dissipée qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand les dictionnaires retiendront la réflexion métalinguistique des grammairiens et des encyclopédistes.

L'Encyclopédie procède en effet à une correction explicite de la superposition des deux notions. Après avoir donné une définition de reticence qui correspond pleinement à la conception moderne de la figure, l'article précise:

D'autres appellent aussi *reticence*, une figure par laquelle on fait mention d'une chose indi-

rectement, en même temps que l'on assure qu'on s'abstiendra d'en parler (...). Mais cette notion n'est pas exacte, & ce tour oratoire s'appelle proprement prétérition ou prétermission. Voyez PRETERITION & PRETERMISSION. (ENC. 1765).

La technique des renvois, que l'Encyclopédie utilise habituellement, est à l'origine d'une multiplication d'articles: la prétérition et la prétermission font l'objet de deux entrées séparées, dont se recoupent les définitions et la hiérarchie des acceptions, les deux donnant priorité à la figure de rhétorique, pour faire large place ensuite au terme de la jurisprudence («Prétérition» ou «prétermission» dans la pratique testamentaire); la réticence, de son côté, se double de l'entrée «Aposiopèse», indiquée comme synonyme mais faisant l'objet de deux entrées séparées, dont le traitement diffère en plusieurs points. En fait, la définition de «réticence» s'appuie sur la notion d'interruption subite du discours et sur l'action de «suppléance» du destinataire :

RETICENCE, s.f. (*Belles –Lettres*) figure de rhétorique, par laquelle l'orateur s'interrompt lui-même au milieu de son discours, & ne poursuivant point le propos qu'il a commencé, passe à d'autres choses, de sorte néanmoins que ce qu'il a dit fasse suffisamment entendre ce qu'il vouloit dire, & que l'auditeur le supplée aisément. (ENC. 1765)

tandis que la définition d' «aposiopèse», tout en pivotant également sur l'idée de l'interruption, ne fait aucune allusion à l'auditeur. Elle souligne, en revanche, l'état émotionnel du locuteur et développe de manière explicite la finalité de la transition thématique, qui n'est pas évoquée dans l'article «réticence», bien que l'exemple, tiré de l'*Athalie* de Racine, en contienne une<sup>234</sup>:

APOSIOPESE, s.f. (Belles-Lettres) figure de rhétorique, autrement appelée *réticence* ou suppression: elle se fait lorsque venant tout d'un coup à changer de passion, ou à la quitter entièrement, on rompt brusquement le fil du discours qu'on devoit poursuivre, pour en entamer un différent. (ENC. 1765)

Enfin, les deux entrées font état des situations émotives qui peuvent justifier la réticence (et également l'aposiopèse: «*Elle a lieu dans les mouvemens de colère, d'indignation, dans les menaces*»), alors que seule l'entrée «réticence» introduit la notion de la force pragmatique que reçoit le discours à cause de l'interruption, dont cependant il faut se garder d'abuser:

<sup>234</sup> Il s'agit du vers de l'*Athalie*, maintes fois cité dans les traités, dans lequel l'héroïne s'exclame, s'adressant à Joad " Je devois sur l'autel où ta main sacrifie; Je...mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter".

Ces interruptions brusques peignent assez bien le langage entrecoupé de la colère: la réticence est quelquefois plus expressive que ne le seroit le discours même; mais on ne doit l'employer que dans des occasions importantes. (ENC. 1765)

La complétude et l'exactitude du traitement du terme «réticence» dans l'Encyclopédie ne se traduit pas subitement par une meilleure représentation de sa signification dans les dictionnaires de langue, qui continuent à manifester des prudenances et des incertitudes à l'égard de cette figure.

Le cas de l'Académie Française est significatif en ce sens : ignorant complètement l'entrée dans les éditions de 1718 et de 1740, le dictionnaire de 1762 propose de nouveau au premier rang le sens juridique (traité en termes identiques à la première édition) que l'Encyclopédie avait complètement méconnu<sup>235</sup>, et modifie la définition de la figure de rhétorique, choisissant une explication fort vague qui, comme la définition de Dumarsais que nous avons prise en considération dans le premier paragraphe, pourrait également s'adapter à d'autres figures de l'indirection, telles que l'ellipse ou l'allusion:

RETICENCE est aussi Une figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur fait entendre une chose sans la dire. (AF 1762)

En plus, la confusion entre «réticence» et «prétérition» subsiste dans ce dictionnaire au niveau des renvois: l'entrée «aposiopèse», présente dans la nomenclature seulement dans cette édition du dictionnaire de l'Académie Française, indique comme synonymes aussi bien la réticence que la prétérition.

La notion d'interruption subite du discours est introduite dans le Dictionnaire de l'Académie, en tant que trait définitoire de la figure, seulement dans l'édition de 1798:

Il se dit, particulièrement, de Cette figure de rhétorique par laquelle l'orateur en s'interrompant fait entendre ce qu'il ne veut pas dire expressément. Ce vers de Racine, *Qui depuis...Rome alors estimoit leurs vertus*, renferme une réticence. (AF 1798)

Comme on le voit, la réticence est envisagée ici comme une stratégie intention-

---

<sup>235</sup> En effet, aucune référence au domaine du droit ne se trouve dans l'Encyclopédie, ni à l'entrée "Réticence" ni à l'entrée "Aposiopèse", qui est rédigée par l'Abbé Mallet. Par contre, l'attention à ce domaine est centrale dans les articles "Prétérition" et "Prétermission", qui sont dus à Boucher d'Argis, spécialiste du droit.

nelle de l'orateur qui, avec son interruption, «fait entendre» ce qu'il préfère omettre (le modal *vouloir* «*ce qu'il ne veut pas dire expressément*» caractérise l'emploi rhétorique et contraste avec le verbe *devoir* utilisé pour définir l'acception générale, reportée ci-dessous). Contrairement aux habitudes de l'Académie Française, l'édition «désavouée» de 1798 a recours à un exemple d'auteur : un vers tiré de la tragédie *Britannicus*, qui sera maintes fois cité dans les dictionnaires du siècle suivant, illustre la figure<sup>236</sup>. Deux autres innovations caractérisent la 5<sup>ème</sup> édition de l'AF: pour la première fois, est mentionné le glissement métonymique grâce auquel le mot passe de la désignation de l'action d'omettre à la chose omise: «Il se dit aussi De la chose même qu'on n'a pas dite» et pour la première fois également, est recensé l'emploi du mot dans la langue courante :

RETICENCE. s.f. Suppression ou omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire. Il se dit aussi De la chose même qu'on n'a pas dite. Dans le récit qu'il m'a fait, il a mis beaucoup de réticence, beaucoup de réticences, plusieurs réticences. Il a usé avec moi de réticence. Dans ce discours, il n'y a point de mensonge formel, mais il y a bien de la réticence, bien des réticences. Dans cet acte, il y a de la réticence ; il y a une réticence très-vicieuse, une réticence frauduleuse. (AF 1798)

La référence faite au «récit» et au «discours», avant de passer à l'«acte» qui, en revanche, était cité dès la première édition de 1694, l'insistance sur les pluriels «*beaucoup de réticences, plusieurs réticences (...) bien des réticences*» montre qu'un élargissement de la notion originellement juridique s'est produit. Cela confirme que l'édition de 1798 recense, outre des néologismes de forme, des néologismes de contenu très récents : le dictionnaire historique de Rey, en effet, date de 1774 le développement, par voie métonymique, du sens d'«omission volontaire». La restriction du mot au domaine du droit disparaîtra des dictionnaires de langue à partir de cette date, pour réapparaître seulement au XX<sup>e</sup> siècle en tant qu'emploi spécialisé.

L'incertitude entre réticence et prétérition marque encore les dictionnaires de la fin du XVIII<sup>e</sup>: si le Dictionnaire critique de Féraud en 1787 reprend quasiment dans les mêmes termes l'édition 1762 de l'Académie Française, quant aux définitions et à leur hiérarchie, le Dictionnaire de Trévoux, en 1771 encore, adopte le procédé, vraiment bizarre pour un dictionnaire, de formuler au lecteur une interrogation directe sur la question. Après avoir reporté la définition de Furetière qui se référait à la prétérition, ce dictionnaire pose en effet la question suivante:

---

<sup>236</sup> C'est le vers que prononce Agrippine: "Et ce même Sénèque et ce même Burrhus / Qui depuis...Rome alors estimait leurs vertus".



Cette notion qu'on donne ordinairement de la réticence, est-elle bien exacte? C'est ce qu'on devrait appeler prétérition ou prétermission. La réticence ou aposiopèse (aposiopesis) est une figure par laquelle l'Orateur fait entendre une chose sans la dire, par laquelle en s'interrompant au milieu de son discours, sans continuer ce qu'il a commencé, il passe à d'autres choses, de sorte pourtant que ce qu'il a dit fasse entendre ce qu'il ne dit pas. *Quos ego...sed motos praestat componere fluctus* est une vraie réticence. La réticence est quelquefois plus expressive que le discours même. (TREV. 1771)

Le traitement de l'entrée «réticence» est fort révélateur de la méthode bigarrée du Dictionnaire de Trévoux, qui juxtapose des éléments modernes à d'autres qui sont entièrement copiés sur le dictionnaire de Furetière, donnant lieu à un ensemble incohérent: la définition de prétérition proposée en ouverture d'article cède la place à une reformulation définitoire qui la rectifie, accueillant quelques éléments de la définition encyclopédique (l'idée de l'interruption et de son expressivité). Cependant, cette reformulation contraste avec des détails inactuels à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne pouvant se référer qu'à la définition initiale de prétérition (par ex. l'accusation de réticence qui serait ridicule pour un Prédicateur, entièrement reprise à Furetière).

### **2.3—La réticence dans les dictionnaires au XIX<sup>e</sup> siècle**

La première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle n'apporte aucune nouveauté remarquable dans le traitement de l'entrée: la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie Française (1832) reprend l'édition de 1798, se contentant de remplacer l'exemple racinien par l'exemple forgé «*La Réticence en dit quelquefois plus que les paroles*», qui ramène un élément définitoire de la figure (le concept de l'efficacité pragmatique de l'omission) au rang de l'exemple; le *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française* de Laveaux (1846) recopie exactement la définition de l'Encyclopédie et sa correction de l'attribution à la réticence de traits se référant à la prétérition; le *Dictionnaire national ou Dictionnaire Universel de la langue française* de Bescherelle (1856) enfin, après avoir proposé la même définition générale de l'Académie Française de 1832, paraphrase La Harpe, sans le citer pour autant<sup>237</sup>, pour souligner les vertus de la figure de rhétorique: «*Cette figure est très adroite en ce qu'elle fait entendre non seulement ce qu'on ne veut pas dire, mais souvent beaucoup plus qu'elle ne dirait*».

---

<sup>237</sup> La citation est tirée du *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne*, publié en 1799 (cf. LA HARPE 1837: 219).

Le rabâchage des définitions et des exemples caractérise aussi les deux grands dictionnaires de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dont l'apport consiste fondamentalement dans l'insertion d'un éventail plus large de citations d'auteur pour illustrer les différents emplois du terme. Tant Littré (1863) que Larousse (1866) empruntent à l'Académie française (éditions de 1798 et de 1832) l'ordre des acceptions et la définition générale, qu'ils illustrent avec plusieurs exemples puisés chez Voltaire, Marmontel, Mme de Staël dans le Littré et chez Proudhon et Alexandre Dumas dans le Larousse. Malgré la diversité des sources, le choix des exemples présente dans les deux dictionnaires des caractéristiques analogues: le mot «réticence» y figure généralement en contexte négatif (ex: La réticence sur des faits si intéressants n'est point pardonnable, Volt. Fragm. Sur l'hist.16»), il est souvent formulé au pluriel et affublé d'axiologiques négatifs (les réticences peuvent être *honteuses, lâches, perfides, très vicieuses, frauduleuses*), et enfin il apparaît de préférence dans des énumérations, qui associent son emploi à d'autres phénomènes élocutoires connotés négativement: dans l'exemple de Voltaire que cite Littré il est question «*de honteuses réticences et de lâches déguisements*», dans l'énoncé de Proudhon que choisit Larousse la diplomatie est blâmée pour «*ses réticences, ses équivoques, ses subterfuges*». Quant à la définition de la figure, elle est fournie dans les deux répertoires en deuxième position et comporte dans les deux cas des fragments puisés aux traités de rhétorique ou dictionnaires du siècle précédent (Littré donne la définition de Dumarsais et Larousse emprunte largement à La Harpe). Toutefois, le traitement de l'acception rhétorique diffère significativement d'un dictionnaire à l'autre: malgré les corrections qui se sont succédé dans plusieurs répertoires du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, Littré choisit de présenter encore la réticence comme une variante de la prétérition:

Sorte de prétérition où, commençant l'expression de sa pensée, on s'arrête avant de l'avoir achevée. (LITTRÉ 1863)

alors que Larousse s'en tient à la définition de la figure que fournissent les éditions plus récentes du dictionnaire de l'Académie Française et propose un développement encyclopédique qui apporte une innovation importante, parce qu'une distinction est faite entre figure de rhétorique et «*moyen (ou figure) oratoire*». A côté de la description des situations phénoménologiques qui peuvent justifier le recours à la réticence en tant que procédé rhétorique («la colère, l'indignation, la menace, l'agitation, etc.»), illustré par les exemples habituels de Virgile, de Racine et de Molière, Larousse vise nettement la stratégie perlocutoire:

On emploie la réticence comme figure oratoire lorsqu'on veut faire soupçonner une chose sans la dire expressément. (LAROUSSE 1866)

Si la suite de l'article ne s'éloigne pas de l'ornière littéraire (les exemples raciniens, tirés de *Britannicus* et de *Phèdre*, ne se différencient pas de ceux qui sont censés illustrer la tournure rhétorique) et qu'elle relève, avec la longue citation de La Harpe, d'un traitement classique, la référence à la conversation comme lieu de manifestation de l'interruption stratégique, qui peut être «*maniée avec perfidie*», devenant «*une arme bien dangereuse*», montre que Larousse avait deviné la portée discursive et pragmatique du procédé, dont la figure de rhétorique ne fournit en elle-même qu'une représentation étriquée.

Le dictionnaire de Hatzfeld et Darmesteter, à la fin du siècle (1890), emprunte la même direction: il offre une définition générale qui délaisse la notion d'interruption, en soulignant par contre, dans l'énoncé définitoire ainsi que dans les exemples, l'intentionnalité de dissimulation du dispositif :

Action de taire à dessein certaines choses dans ce qu'on dit. User de réticence. Une réticence adroite, perfide. (H/D. 1890)

Quant à la figure de rhétorique, ce dictionnaire revient à une assiette définitoire élargie, pouvant s'appliquer aussi à d'autres procédés pratiquant le moins disant, notamment l'ellipse et la prétérition: «*Figure qui consiste à feindre d'omettre une chose, en la laissant entendre*» (H/D. 1890)

#### **2.4 La réticence dans les dictionnaires du XX<sup>e</sup> siècle**

L'attention de Larousse pour le «moyen oratoire» et l'insistance de Hatzfeld et Darmesteter sur l'aspect intentionnel de la stratégie de la réticence se retrouvent dans l'édition de 1932 du Dictionnaire de l'Académie Française. Cette édition propose, une fois de plus, la définition du terme de rhétorique de l'édition de 1832, mais procède à une reformulation définitoire complète de l'acception générale du mot:

Action de taire à dessein une chose qu'on pourrait ou devrait dire. Dans le récit qu'il m'a fait, il a mis beaucoup de réticence. Il a usé avec moi de réticence. (AF. 1932)

L'expression «*action de taire à dessein*», reprise au dictionnaire de Hatzfeld et Darmesteter, s'appuie sur la notion de la stratégie volontaire, notion qui est renforcée par le redoublement du modal (le verbe «pouvoir» précédant «devoir», tradition-

nellement employé seul dans les définitions de l'Académie Française) et par la référence au «récit» comme seule situation d'emploi (l'allusion à l'«acte», qui relie la réticence au domaine du droit, présente dans toutes les éditions des dictionnaires de l'AF, disparaît dans cette édition). Quant à la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie, il faut encore attendre pour constater l'évolution de l'entrée, la publication n'étant parvenue jusqu'à présent qu'à la lettre Q.

Quoi qu'il en soit, l'enregistrement de l'innovation la plus importante dans l'emploi du lexème ne se produit que dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle. Amorcé selon Rey depuis la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le processus qui amène le mot «réticence» à signifier «hésitation», «réserve», voire «résistance, opposition», est stigmatisé par les puristes: ce sont donc les «dictionnaires des difficultés de la langue française» qui font état les premiers de cette évolution, pour la condamner. C'est ainsi que le dictionnaire de Thomas, en 1968, blâme le «sens abusif» qu'a pris le mot par son extension à la notion d'hésitation, et que le répertoire de Jean-Paul Colin en 1970, se déclarant étonné «de rencontrer cette extension sous la plume de bons écrivains», assume un ton nettement prescriptif face à l'acception négative du mot: «on se gardera cependant d'aller jusqu'au sens de "refus"».

L'intégration dans l'usage courant de la nouvelle signification est entérinée avec un retard considérable par les dictionnaires de langue. En effet, il faudra attendre le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de P. Robert (GR 1969) pour constater un renouvellement complet du traitement de l'entrée. Avant tout, la méthode analogique de ce dictionnaire dessine un réseau d'affinités sémantiques extrêmement riche et varié: le sens premier d'«*omission volontaire d'une chose qu'on devrait normalement dire*», renvoie aux entrées «dissimulation», «obreption», «omission», «sous-entendu», «restriction», «interruption», «silence», et comporte des citations d'énoncés énumératifs, comme ceux que nous avons relevés dans les dictionnaires de Littré et de Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle, qui dévoilent d'autres côtoiements et co-occurrences possibles: «*Expliquer non sans détours, réticences et allusions...*», «*Des demi-mots, des réticences, des phrases indécises...*», «*Un abîme de secrets, de réticences et d'obscurités*». Deuxièmement, les emplois spécialisés du droit et de la rhétorique sont nettement séparés des autres acceptions<sup>238</sup>: le sens juridique s'appuie sur le Code de Commerce et le sens rhétorique est illustré par une citation partielle du *Dictionnaire de rhétorique et poétique* de Morier<sup>239</sup>, suivie d'une précision portant sur la différence entre réticence et prétérition, que

<sup>238</sup> Dans des éditions postérieures, le GR fait état aussi d'un emploi spécialisé du domaine médical.

<sup>239</sup> Voir la définition de Morier, que nous avons reportée à la note 20. Le GR 1969 n'emprunte que la première partie de la définition, laissant tomber le deuxième fragment qui pouvait prêter à confusion avec la prétérition, procédant au contraire à une précision sur la différence entre les deux figures.

Morier avait mal distinguées: «*La réticence tait ce que la prétéition (ou paralipse) énonce sous une forme négative, en prétendant ne pas le dire*». En troisième lieu, l'extension d'emploi refusée par les puristes est pour la première fois prise en compte et marquée typographiquement comme une deuxième acception, bien qu'elle soit limitée au sens de «hésitation» et que la portée du changement soit estompée par des remarques qui paraissent vouloir justifier le changement:

Par ext. (Emploi condamné par les puristes, mais qui s'explique par le caractère psychologique de la plupart des réticences, au sens 1 et par la contamination de "résistance, rétif..."). Attitude ou témoignage de réserve, dans les discours, le comportement...V. Hésitation. (GR 1969).

Enfin, l'enregistrement de l'adjectif «réticent» a lieu dans ce dictionnaire pour la première fois : répandu dans l'usage vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (REY 1993), ce dérivé n'est pas recensé dans le dictionnaire de l'Académie française de 1932. Dans le GR 1969, le mot figure au contraire en entrée autonome et fait l'objet de deux définitions, l'une indiquant l'omission de parole «*être réticent: ne pas dire tout ce qu'on devrait. V. discret, silencieux*», et l'autre relative au sens de «réserve», «hésitation», pour lequel le dictionnaire signale la condamnation des puristes.

Après les nouveautés apportés par le GR 1969, les autres dictionnaires du XX<sup>e</sup> siècle n'innovent plus guère: Littré, dans son édition de 1958, se contente de reprendre le traitement du mot tel qu'il était au XIX<sup>e</sup> siècle, qui demeure pratiquement identique dans l'édition actuellement disponible en ligne; le *Grand Larousse de la langue française* de 1977 emboîte le pas au GR 1969: la palette des synonymes pour la signification première est plus élargie, comprenant les mots «discrétion, dissimulation, restriction; silence, sous-entendu», les acceptions relatives au domaine du droit et de la rhétorique sont traitées séparément et l'extension d'emploi au domaine psychologique et comportemental forme l'objet de la partie conclusive de l'article. L'enregistrement de cet emploi présente cependant quelques différences significatives par rapport au GR 1969: la notion d'hésitation n'est plus centrale pour illustrer le nouvel emploi, qui penche plutôt vers la désapprobation: «*Attitude d'une personne qui se garde d'exprimer ouvertement sa pensée, mais marque par sa réserve une désapprobation implicite et nettement perçue*»; l'évocation d'un comportement «désapprobateur» (mot proposé comme synonyme) est également fondamentale dans la définition de l'adjectif «réticent», qui présente cette acception en deuxième position «*Qui, par son attitude, manifeste de la réserve et une certaine opposition*» et aucune référence n'est faite aux réserves des puristes.

Par ailleurs, l'attitude puriste ne paraît plus justifiée à cette époque: le *Nouveau*

*dictionnaire des difficultés de la langue française* de Hanse (1983), prend le parti d'accepter «*le glissement naturel que l'Académie et des linguistes condamnent mais qui s'est répandu*»<sup>240</sup>, tout en minimisant la portée du changement. Le passage de la dissimulation à la désapprobation est résumé dans une explication qui, à travers les participes présents, souligne la simultanéité des valeurs et la complète sémiotisation de l'attitude silencieuse: «*la réticence, écartant ou voilant l'idée de silence, a signifié: hésitation, réserve dans l'attitude, les paroles ou le comportement, exprimant une résistance, une désapprobation*». Le même changement est signalé pour l'adjectif «*réticent*», mais la description se limite dans ce cas-ci à la notion d'hésitation et donne lieu à une précision destinée à «*naturaliser*» l'évolution, pour légitimer son acceptation dans le «*bon usage*»:

Les deux sens peuvent d'ailleurs se rejoindre; la différence essentielle est que, au sens premier, il est question de silence, de choses tues. Sans doute eût-il été préférable de maintenir cette distinction et chacun peut encore le faire, mais l'idée de simple réserve est entrée dans le bon usage. (HANSE 1983)

La référence aux puristes réapparaît à la rubrique «*remarque*» du TLF (1990), qui souligne l'absence de l'emploi controversé dans les dictionnaires de l'Académie et indique la condamnation de Colin 1971, Dupré 1972, ainsi que le dédouanement de Hanse 1983. Le traitement que réserve le TLF à l'entrée «*réticence*» et à l'adjectif «*réticent*» ne présentent plus aucun élément nouveau: comme dans le GR 1969, les acceptions spécialisées du droit et de la rhétorique figurent comme des emplois spécialisés de la signification première du mot «*omission volontaire de ce qui pourrait ou qui devrait être dit*» et la définition rhétorique relève de nouveau de la conception restreinte, construite autour de l'idée d'interruption d'un «*énoncé dont le contenu reste clair*». Quant à l'acception psychologique, elle est définie comme «*une réserve mêlée de désapprobation*»: la distinction entre sens de «*hésitation*» et sens de «*refus*» que décelait encore Colin en 1970 et qui demeure fluctuante dans les autres répertoires du XX<sup>e</sup> siècle, est ainsi nettement dépassée au profit d'un amalgame, dans lequel l'attitude de «*désapprobation*» apparaît comme implicite et présumée par celle de réserve. La stabilité de cette signification, devenue prépondérante dans l'usage actuel<sup>241</sup>, malgré la persistance de quelques réserves<sup>242</sup>, est confirmée, dans

<sup>240</sup> Dans l'édition 1987 du même dictionnaire, on lit: «*s'obstinent à condamner*».

<sup>241</sup> A une vérification que nous avons faite dans les archives en ligne de quelques quotidiens, le sens d'"opposition" semble l'emporter nettement par fréquence d'emploi sur l'acception originare du mot. Cf. les exemples suivants: «*la municipalité a fait savoir sa réticence*» (Libération, 6 juin 2011); «*Cette offensive (d'Air France) s'est heurtée à des réticences du personnel*» (L'Expansion, 30/9/2011).

le TLF, par deux facteurs: le choix d'exemples lexicalisés, pouvant dénoter soit un phénomène continu, soit un événement de nature ponctuelle et itérative: «*manifester une/de vive(s) réticence(s) contre, à l'égard de qqn ou qqc.*», et l'emploi métalexico-graphique que ce dictionnaire fait du mot. A quelques exceptions près, il participe aux définitions ou aux exemples d'autres entrées dans sa deuxième acception (par exemple, les expressions «manger/rire du bout des lèvres» sont paraphrasées par «manger/rire avec réticence»). La même attitude est adoptée par la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie Française: quel que soit le traitement que ce dictionnaire réservera à l'entrée «réticence», une recherche de ce mot dans les fascicules déjà parus montre qu'en tant qu'opérateur définitoire, il y est employé, comme dans le TLF, suivant la signification la plus moderne.

## 2. Considérations conclusives

Au terme de cet excursus, le malaise des dictionnaires face à une notion comme celle de réticence, s'avère patent, et les griefs normalement dressés contre ces répertoires (la répétitivité des définitions et des exemples fournis, la primauté réservée à la langue écrite et littéraire) ne suffisent pas à l'expliquer. Ce malaise s'exprime par des signes nombreux et dispersés, qu'il convient de prendre en compte pour mieux en déceler les causes profondes: les ajustements de la hiérarchie des acceptions, ainsi que les flottements des modaux *vouloir*, *devoir*, *pouvoir* dans les énoncés définitoires, sont autant de marques de la difficulté générale d'articuler les aires d'emploi (usage courant, usages spécialisés); la longue éclipse de la référence au silence (de la fin du XVI au XX siècles), la dimension axiologique de la saisie du phénomène (fréquence des qualificatifs et des co-occurents négatifs) et enfin le retard à accueillir la signification moderne du mot relèvent d'une méfiance foncière pour un procédé se situant à la frontière entre dit et non-dit.

Le parcours dictionnaire de l'entrée «réticence» fonctionne donc comme révélateur de deux sortes d'impasses, qui sont typiques de la tradition représentationnelle des dictionnaires, dont l'une est plutôt de nature métalinguistique et l'autre, de nature métalangagière.

La représentation métalinguistique concerne surtout l'emploi rhétorique: les écueils définitoires de la notion, que nous avons mis en évidence dans le premier paragraphe, se répercutent dans le traitement dictionnaire, suivant des phases alternes de contact ou de distanciation par rapport à l'élaboration métalinguistique

---

<sup>242</sup> Le mot «réticence», dans son acception de «hésitation», est épinglé, par exemple, dans le site Dicomoché [www.dicomoché.net](http://www.dicomoché.net).

savante, ce qui est à l'origine de la variabilité de l'assiette de la figure (les définitions *stricto sensu* succédant aux définitions *lato sensu*, applicables à d'autres tournures du langage indirect et propres à faire proliférer les figures sœurs). Les confins traditionnellement tourmentés entre fait rhétorique et discursif, entre dimension locutive et interlocutive, sont restitués de manière à émousser les lignes subtiles des démarcations, dans une représentation qui tend surtout à célébrer le sujet comme le maître absolu du sens qui, même sous le coup des émotions, domine le dire. Le soubassement représentationnel de la réticence, telle qu'elle se dégage dans son cheminement lexicographique, se fonde sur l'idée d'un sens totalisant, qui préexiste, voire qui dépasse le dire, l'énoncé étant soumis à une sorte de «postulat de complétude», grâce auquel le sens global est toujours exactement récupérable et transmissible sans ambiguïté.

La représentation métalangagière tient au contraire à l'emploi courant du mot et à la transformation sémantique qu'il a subie en langue française. Si les langues, et plus généralement le langage, sont réfractaires au silence, seule la langue française, à notre connaissance, a parfait le processus de saturation d'un vide<sup>243</sup>, la dénomination d'une omission qui suspend et éternise le dire s'étant muée, dans cette langue, en une signification qui «*écart(e) ou voil(e) l'idée de silence*» (HANSE 1983: 825), le chargeant d'un sens conventionnel d'opposition et de refus, dont la négativité et la fermeture ont sans doute partie liée avec l'axiologie négative qui entoure depuis toujours l'attitude réticente. Au niveau métalangagier, le soubassement représentationnel touche donc à la lisière incertaine qui sépare le *dire* du *faire*: tendant à coïncider dans la pratique langagière, ces deux plans sont artificiellement séparés dans l'image du langage qu'offrent les dictionnaires<sup>244</sup>. Si l'issue moderne de l'évolution du terme rhétorique montre bien, par voie négative, que (ne pas) dire c'est (ne pas) faire, les répertoires lexicographiques rechignent à entériner cette liaison.

Envisagés sous l'angle des représentations métalinguistiques et métalangagières qu'ils contribuent à construire, les dictionnaires nous apparaissent, en conclusion, comme des documents exceptionnels pour étudier la formation de cette «*conscience de la langue*» à laquelle fait allusion Jenny. A l'intérieur de ce processus de forma-

<sup>243</sup> En anglais il existe également une tendance à utiliser "reticence/reticent" comme des synonymes de "reluctance/reluctant" et cette assimilation est aussi condamnée par les puristes. Toutefois, cette tendance est probablement freinée par la disponibilité du couple synonyme. L'italien dispose aussi de deux termes: «*reticenza*» et «*riluttanza*» (avec leurs dérivés adjectivaux) et en général «*reticenza*» a gardé son sens primitif. Cependant, nous avons repéré quelques rares occurrences dans les journaux d'extension au sens d'opposition.

<sup>244</sup> Comme le montre Sarfati 1995, les dictionnaires sont soumis à ce qu'il appelle une "conception représentationnaliste" du langage, qui les fige dans un stade pré-pragmatique.



tion, le sous-ensemble constitué par les termes de rhétorique, leur circulation dans l'emploi courant et dans l'image qu'en construisent les dictionnaires, acquiert un intérêt certain, d'autant plus que les dénominations de certaines figures connaissent souvent un emploi métadiscursif, relevant de ce que nous avons appelé un «*sentiment rhétorique spontané*» (PAISSA 2011). Dans cette optique, la place qu'occupent les dictionnaires mériterait selon nous d'être mieux définie: dans le continuum existant entre linguistique savante et linguistique populaire (cf. PAVEAU 2008), ces outils importent à la fois en tant qu'acteurs et en tant que témoins d'activités représentationnelles, susceptibles par là de façonner et de se laisser façonner par l'imaginaire métalinguistique de leur communauté de référence.

### Références bibliographiques

- BONHOMME Marc (1998), *Les figures clés du discours*, Paris, Le Seuil.
- COLOMBAT Bernard (1993), *Les figures de construction dans la syntaxe latine (1550-1780)*, Louvain-Paris, Peeters.
- DESSONS Gérard (1992), «La parole hantée: épistémologie linguistique de l'ellipse», in Bertrand ROUGÉ (dir.) (1992), *Ellipses, blancs, silences*, Pau, Presses Universitaires de Pau.
- DRUETTA Ruggero, PAISSA Paola (dir.) (2009), «Euphémismes et stratégies d'atténuation du dire» numéro special. *Synergies Italie*, N spéc.
- DUMARSAIS César-Chesneau (1988), *Des tropes ou des différents sens, Figure et vingt autres articles de l'Encyclopédie*, Paris, Flammarion.
- FONTANIER Pierre (1968), *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- FROMILHAGUE Catherine (1995), *Les figures de style*, Paris, Nathan.
- GROUPE  $\mu$  (1970), *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- HORAK André (2010), *L'euphémisme. Entre tradition rhétorique et perspectives nouvelles*, München, Lincoln Europa.
- HORAK André (dir.) (2011), *La litote. Hommage à Marc Bonhomme*, Berne, Peter Lang.
- JENNY Laurent (1990), *La parole singulière*, Paris, Belin.
- KLIEBENSTEIN Georges (2004), «*Quos ego...mais...un...un*: remarques sur l'hémiphase», in Liliane LOUVEL – Catherine RANNOUX (dir.) (2004), *La réticence*, Rennes, La Licorne, PUR, p.135-151.
- LA HARPE Jean-François (1837), *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne*, Paris, A. Desrez éd., T. I.

- LAPACHERIE Jean-Gérard (2002), «Silence et indicible dans les traités de rhétorique», in Aline MURA-BRUNEL– Karl COGARD (dir.), *Limites du langage: indicible ou silence*, Paris, L'Harmattan, p. 9-18.
- LAUSBERG Heinrich (1967), *Elemente der literarischen Rhetorik*, München, Max Hueber.
- LECERCLE Jean-Jacques, “Les aveux les plus doux sont les plus réticents”, in Liliane LOUVEL– Catherine RANNOUX (dir.) (2004), *La réticence*, Rennes, La Licorne, PUR, p. 11-22.
- LE GUERN Michel (1983), «L'ellipse dans la tradition rhétorique française de 1675 à 1765», *Histoire, Epistémologie, Langage*, 5, 1, pp.79-85
- LOUVEL Liliane – RANNOUX Catherine (dir.) (2004), *La réticence (Introduction)*, Rennes, La Licorne, PUR.
- MAGNIEN Michel (1992), «Entre grammaire et rhétorique: l'ellipse dans quelques traités de la Renaissance», in Bertrand ROUGÉ (dir.) (1992), *Ellipses, blancs, silences*, Pau, Presses Universitaires de Pau.
- MOLINIÉ Georges (1992), *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche.
- MORIER Henri (1961), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF.
- MORTARA GARAVELLI Bice (1988), *Manuale di retorica*, Milano, Bompiani.
- NEVEU Franck (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Colin.
- PAISSA Paola (2011), «Pour (ne pas) noyer le poisson: la litote en tant que marqueur métadiscursif et indice d'un "sentiment rhétorique spontané"», in André HORAK (dir.) (2011), *La litote. Hommage à Marc Bonhomme*, Berne, Peter Lang, p. 199-223.
- PAVEAU Marie-Anne (2008), «Les non-linguistes font-ils de la linguistique? Une approche anti-éliminativiste des théories folk», *Pratiques*, 139-140, p. 93-109.
- PETIT Gérard, BEACCO Jean-Claude (2004), «Le lexique ordinaire des noms du dire et les genres discursifs», *Langages*, 154, p. 87-100.
- PRANDI Michele (1990), «Una figura testuale del silenzio: la reticenza» in Maria Elizabeth CONTE, Anna GIACALONE RAMAT, Paolo RAMAT (dir.), *Dimensioni della linguistica*, Milano, Franco Angeli, p.217-239.
- ROUGÉ Bertrand (dir.) (1992), *Ellipses, blancs, silences*, Pau, Presses Universitaires de Pau.
- SARFATI Georges-Elia (1995), *Dire, agir, définir. Dictionnaires et langage ordinaire*, Paris, L'Harmattan.
- VALETTE-CAGNAC Emmanuelle (2004), «La figure de la *reticentia* dans les traités de rhétorique et dans la pratique judiciaire de Cicéron», in Liliane LOUVEL, Catherine RANNOUX (dir.) (2004), *La réticence*, Rennes, La Licorne, PUR, p.101-121.

## Dictionnaires consultés

BESCHERELLE Louis-Nicolas (1856), *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, Paris, Garnier frères.

BOISTE Pierre-Claude-Victor (1803), *Dictionnaire universel de la langue française*, Paris, Desray.

COLIN Jean-Paul (1970), *Dictionnaire des difficultés du français*, Paris, Le Robert.

COTGRAVE Randle (1611), *A dictionarie of the French and English Tongues*, London, [www.bpm.com](http://www.bpm.com)

*Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux* (1771), Paris, Compagnie des libraires associés.

*Dictionnaires de l'Académie Française*: 1<sup>ère</sup> éd. (1694), 4<sup>ème</sup> éd. (1762), 5<sup>ème</sup> éd. (1798), 6<sup>ème</sup> éd. (1832), 8<sup>ème</sup> éd. (1932) [www.atilf.fr](http://www.atilf.fr) (AF)

DIDEROT Denis, D'ALEMBERT Jean Le Rond (1765), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences et des arts*, (1751-1765), [www.atilf.fr](http://www.atilf.fr) (ENC)

ESTIENNE Robert (1552), *Dictionarium latinogallicum*, 3<sup>ème</sup> éd., [www.atilf.fr](http://www.atilf.fr)

FÉRAUD Jean-François (1787), *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille [www.atilf.fr](http://www.atilf.fr)

FURETIÈRE Antoine (1971), *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes*, [La Haye, 1690], Paris, SNL-Le Robert. (FUR)

*Grand Larousse de la langue française* (1977), Paris (1971-78), Larousse.

HANSE Joseph (1983), *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris, Duculot.

HATZFELD Adolphe, DARMESTETER Arsène (1964), *Dictionnaire général de la langue française*, Paris (1890-1901), Delagrave. (H/D)

LAROUSSE Pierre (1982), *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, [Paris, 1866-1879], Genève, Slatkine.

LAVEAUX Jean-Charles (1846), *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, Paris, Ledentu et fils.

LITTRÉ Emile (1873), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette (1863-73).

LITTRÉ Emile (1958), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Gallimard-Hachette.

REY Alain (1993), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.

RICHELET Pierre (1706), *Dictionnaire françois, contenant généralement tous les mots tant vieux que nouveaux et plusieurs remarques sur la langue française*, [Genève 1680], Amsterdam, Elsevir.

ROBERT Paul (1969), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris (1953-70), PUF. (GR)

THOMAS Adolphe V. (1968), *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Larousse.

*Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, (1990), Nancy, CNRS [www.atilf.fr](http://www.atilf.fr) (TLF)



## Les diseurs de vérité ou de l'éthique énonciative

Marie-Anne PAVEAU

Université de Paris 13 Nord

### Résumé

*La vérité fait l'objet d'un curieux paradoxe dans pratiquement toutes les cultures: placée du côté du bien ou de la vertu dans la plupart des morales sociales ou religieuses, elle fait également l'objet d'un discours critique qui en montre les dangers: dire la vérité, c'est aussi perturber l'ordre du discours, et risquer de fait la condamnation ou la marginalisation.*

*L'article envisage la manière dont les philosophes et le sens commun posent le problème de la vérité puis présente trois figures de locuteurs de vérité, nommés «diseurs de vérité»: le messager, le parrésiasite et le whistleblower constituent des figures à partir desquelles peut se poser la question de l'articulation entre éthique et linguistique, à travers l'énonciation et la profération.*

### Introduction

Dire la vérité, quoi de plus évident? Dans les représentations courantes qui constituent souvent la morale non questionnée de nos sociétés, la vérité nous semble valorisée, et même valorisante. Si l'on y regarde de plus près, on se rend compte que l'énoncé de la vérité a une valeur ambiguë: celui qui dit la vérité est souvent marginalisé, voire condamné.

Après avoir décrit rapidement la manière dont les philosophes et le sens commun posent le problème de la vérité, je présenterai trois figures de locuteurs de vérité, les «diseurs de vérité», le messager, le parrésiasite et le *whistleblower*, à partir desquelles peut se poser la question de l'articulation entre éthique et linguistique, à travers l'énonciation et la profération.

## Dire la vérité: pratiques et représentations

L'impératif de véracité se rencontre dans toutes les grandes cultures: dans les sagesses asiatiques, la véracité est une valeur fondamentale, et *Les entretiens de Confucius* contiennent par exemple de nombreuses maximes qui soulignent le devoir de sincérité:

– Tseng Tzeu dit:

«Je m'examine chaque jour sur trois choses: si, traitant une affaire pour un autre, je ne l'ai pas traitée sans loyauté; si, dans mes relations avec mes amis, je n'ai pas manqué de sincérité; si je n'ai pas négligé de mettre en pratique les leçons que j'ai reçues» (2005, I, 4).

– Le Maître dit:

«Si un homme honorable manque de gravité, il ne sera pas respecté et sa connaissance ne sera pas solide. Qu'il mette au premier rang la loyauté et la sincérité; qu'il ne lie pas amitié avec des hommes qui ne lui ressemblent pas; s'il tombe dans un défaut, qu'il ait le courage de s'en corriger» (2005, I, 8).

La tradition chrétienne prône l'amour et le respect de la vérité en toute occasion et condamne le mensonge: c'est le discours tenu par Saint Augustin dans le *De mendacio*, repris par Thomas d'Aquin pour lequel le mensonge est «*mauvais*». Pour Montaigne, héritant des traditions antique et chrétienne dans les *Essais*, le mensonge est un «*maudit vice*» («Des menteurs», I-IX), et s'oppose avec la méchanceté aux qualités de vérité et de générosité qui sont le propre des gens courageux («De la présomption», II-XVII). Mais cette conception témoigne également d'une sociologie avant la lettre, l'auteur des *Essais* condamnant le mensonge également parce qu'il menace la cohésion sociale: «*Notre intelligence se conduisant par la seule voie de la parole, celui qui la fausse, trahit la société publique*» («Du démentir», II-XVIII).

Position qui se retrouve presque intacte dans la pragmatique moderne, le principe de sincérité de P. Grice étant paraphrasable par cette maxime ancienne. Les moralistes du 17<sup>e</sup> siècle ne cesseront de défendre la vérité et la sincérité, dans le cadre d'une conception de la parole participant de l'éducation morale: la préface des *Caractères* rappelle qu'«on ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction» (1995: 118). Les philosophes des Lumières, qui défendent la vérité dans les usages des mots, font aussi l'éloge de certaines valeurs, comme la sincérité: pour Montesquieu, elle est «*la vertu qui fait l'honnête homme dans la vie privée et le héros dans le commerce des grands*» (*Éloge de la sincérité*, 1717).

Je ne vais pas détailler ce fil de la vérité et de la sincérité qui court dans l'ensemble de l'histoire de la pensée, mais je dois m'arrêter cependant sur l'une des

manifestations les plus connues, dans l'histoire de la philosophie, de cet attachement à la véracité, qui est la position de Kant par rapport au mensonge. Dans la célèbre controverse qui l'oppose à B. Constant en 1796 à propos de l'exemple classique du mensonge pour protéger un fugitif poursuivi par un assassin, publiée sous le titre *Le droit de mentir* (2003), il présente le devoir de vérité comme sacré dans un texte intitulé «La véracité est un devoir absolu et inconditionnel»:

C'est donc un commandement sacré de la raison, un commandement qui n'admet pas de condition, et qu'aucun inconvénient ne saurait restreindre, que celui qui nous prescrit d'être véridiques (loyaux) dans toutes nos déclarations. (KANT 2003 [1796]: 49).

Pour B. Constant au contraire, «*tout le monde n'a pas droit à la vérité*»:

Dire la vérité est un devoir. Qu'est-ce qu'un devoir? L'idée de devoir est inséparable de celle de droits: un devoir est ce qui, dans un être, correspond aux droits d'un autre. Là où il n'y a pas de droits, il n'y a pas de devoirs. Dire la vérité n'est donc un devoir qu'envers ceux qui ont droit à la vérité. Or nul homme n'a droit à la vérité qui nuit à autrui. (CONSTANT 2003 [1796]: 35).

Dans cette tradition, la vérité est donc une valeur morale et un principe universel. On trouve des traces de cette conception dans de nombreux discours, en particulier dans le discours politique, où la promesse de sincérité et l'engagement de vérité est un stéréotype discursif. Un exemple (presque) au hasard extrait d'un discours de vœux de N. Sarkozy en 2007:

J'ai voulu mettre chacun face à ses responsabilités. J'ai pris les miennes. J'ai pu commettre des erreurs. Mais depuis huit mois, je n'ai agi qu'avec le souci de défendre les intérêts de la France et pas un jour ne s'est passé où je ne me sois répété l'engagement que j'ai pris envers chacun de vous: 'Je ne vous tromperai pas, je ne vous trahirai pas'. Je vous dois la vérité, je vous la dirai toujours, je ne m'autoriserai aucune hypocrisie. (SARKOZY, *Vœux aux Français*, 31.12.2007, texte disponible sur le site de la Présidence de la République française).

Le lexique de l'engagement et l'auto-citation de la «maxime personnelle» du sujet illustrent bien la notion déontologique de devoir de véracité. En même temps, la politique est habitée par le mensonge, comme le montrent de nombreux travaux sur la question en science politique, des dissimulations de Nixon déclenchant le fameux «Watergate» à toutes les autres affaires de secrets, d'écoutes et de mensonges qui

surgissent régulièrement dans la vie politique de tous les pays, l'élément *-gate* étant même devenu un outil néologique productif (*Camillagate*, *Monicagate*, *Foreclosure-gate*, *Irangate* et tout récemment *DSK-gate*). La vie sociale elle aussi est ponctuée de «mensonges blancs», selon une appellation issue de Thomas d'Aquin, qui arrondissent les angles et évitent les guerres, froides ou déclarées. Et il n'est pas si sûr que la vérité soit toujours considérée comme une chose bonne (à dire) et conforme à la morale.

### **Le messager de vérité, une figure ambiguë**

Une plongée dans les dictionnaires des proverbes du monde contredit en effet à la fois l'idée d'un devoir universel de vérité, la nécessité naturelle de la vérité dans la langue et jusqu'au caractère vertueux de la vérité. Une bonne partie des proverbes, tous pays et langues confondus, qui mentionnent la vérité la présentent en effet comme un discours dangereux, à même de condamner son diseur à la marginalité, l'exil, voire la mort. Quelques exemples:

- *Trois sortes de gens disent la vérité: les sots, les enfants et les ivrognes*
- *Une vieille erreur a plus d'amis qu'une nouvelle vérité*
- *On frappe toujours le violoneux de la vérité avec son propre archet*
- *Celui qui dit la vérité doit s'attendre à être expulsé de neuf villes*
- *Qui dit tout haut la vérité risque de manquer d'abri*
- *Celui qui dit toujours la vérité ne trouvera jamais un asile*
- *Si tu dis la vérité, point ne pêches, mais que de maux tu suscites!*
- *Avec la vérité qui nous accompagne, on va partout, même en prison!*
- *Celui qui dit la vérité doit avoir son cheval sellé.*

Être un messager de vérité n'est donc guère confortable, et cela dans presque toutes les cultures. L'inconfort se transforme en danger si la nouvelle apportée est à la fois vraie et funeste. Il existe de nombreux exemples philosophiques et littéraires de cette figure négative du messager. L'adage d'Érasme «*Legatus non caeditur, neque violatur*» (*Adages*, 4.7.20) insiste sur cette ambiguïté périlleuse du statut du diseur de vérité. Cette conception de la parole insupportable du messager survient deux fois dans *L'Antigone* de Sophocle, de la bouche même du gardien au moment où il annonce que Polynice a reçu une sépulture («*Les mauvaises nouvelles sont fatales à qui les apporte*», v. 276), et plus tard de la part de Créon quand le messager vient lui dire la mort d'Eurydice («*Messager, courrier d'atroces tourments, que viens-tu m'apporter?*», v. 1290). L'adage est repris par Shakespeare dans *Henri IV*



et *Le roi Lear*, et l'expression s'est déclinée en différentes variantes. *Ne tirez pas sur le messenger* fournit en effet une sorte de modèle discursif qui varie ses cibles: *ne tirez pas sur le pianiste, sur le shérif, sur le trader*, et même *sur la coccinelle asiatique* (rencontré sur un blog de jardinage) ou *sur les Lions indomptables* (trouvé dans un article sur la célèbre équipe de football camerounaise)

Le messenger inaudible est presque une figure de la sagesse morale et politique, comme le montre la fameuse maxime de Chamfort, dans un chapitre sur la France, l'esclavage et la liberté: «*En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu, et on persécute ceux qui sonnent le tocsin*» (1923 [1795] VIII, D: 171). On n'aime pas celui qui apporte une mauvaise nouvelle, parce qu'il annonce des contenus malheureux, certes, mais surtout parce qu'il dérange l'ordre social et trouble le confortable déni qui fait tenir les sociétés.

B. Stanford a intitulé l'un de ses livres *Don't Shoot the Messenger: How Our Growing Hatred of the Media Threatens Free Speech for All of Us*: il y montre que la haine des messagers de mauvaises nouvelles que sont les medias remet gravement en cause la liberté d'expression dans l'ensemble de la société. À partir du moment où l'on «tire sur le messenger», alors la vérité est bâillonnée et ne sont alors plus formulées que les «bonnes» nouvelles ou les informations acceptables parce que consensuelles.

La vérité n'est pas toujours bonne à dire, dit le proverbe. La figure du messenger, «homme à abattre», est l'une des incarnations de cette sagesse ambiguë. Il en existe une autre, issue de la philosophie grecque, le parrésiasite.

### **Le parrésiasite ou le courage de la vérité**

Dans son dernier cours au Collège de France donné en 1984, édité sous le titre *Le courage de la vérité* (2009), M. Foucault développe longuement une figure antique du diseur de vérité, le parrésiasite, celui qui pratique la *parrésia*. Elle «*consiste à dire, sans dissimulation ni réserve ni clause de style ni ornement rhétorique qui pourrait la chiffrer et la masquer, la vérité. Le «tout-dire» est à ce moment-là: dire la vérité sans rien en cacher, sans la cacher par quoi que ce soit*» (2009: 11). Traduisible selon lui par «franc-parler», la *parrésia* est un dire-vrai qui constitue une vertu essentiellement politique. Il existe également un sens apostolique et spirituel de la *parrésia*, trait fondamental de la parole du prophète. La notion apparaît assez souvent dans le *Nouveau testament* où elle est plutôt traduite dans le vocabulaire de la confiance, de l'assurance et de la parole ouverte. Cette manière de «tout dire» recèle cependant l'ambiguïté fondamentale attachée à la notion même de vérité: la *parrésia* peut en effet devenir une menace pour la démocratie en y introduisant des

différences de légitimité, et elle peut aussi franchir les limites psychiques de l'acceptable en se muant en franchise perverse.

M. Foucault précise dans *Le courage de la vérité* que dire le vrai n'est pas suffisant pour qu'il y ait parrésia: «[...] il faut que le sujet, en disant cette vérité qu'il marque comme étant son opinion, sa pensée, sa croyance, prenne un certain risque, risque qui concerne la relation même qu'il a avec celui auquel il s'adresse» (2009: 12). Et c'est de ce risque que vient, en termes éthiques, la valeur de ce dire vrai: «D'où ce nouveau trait de la parrésia: elle implique une certaine forme de courage, courage dont la forme minimale consiste en ceci que le parrésiasite risque de défaire, de dénouer cette relation à l'autre qui a rendu possible précisément son discours» (2009: 13). M. Foucault peut alors donner de la parrésia une définition synthétique, qui présente la notion dans le cadre d'un contrat de parole:

La parrésia est donc, en deux mots, le courage de la vérité chez celui qui parle et prend le risque de dire, en dépit de tout, toute la vérité qu'il pense, mais c'est aussi le courage de l'interlocuteur qui accepte de recevoir comme vraie la vérité blessante qu'il entend. (2009: 14).

La notion de parrésia et la figure du parrésiasite, dont Démosthène est un prototype, est présente chez Sénèque, Plutarque, Gallien. M. Foucault insiste sur la vertu de courage qu'il présente comme véritablement structurelle à la parrésia, courage qu'il associe également à la noblesse: «Un homme par conséquent qui parle pour des motifs nobles, et qui, pour ces motifs nobles, s'oppose à la volonté de tous, celui-là, dit Socrate, s'expose à la mort» (2009: 37). Mais c'est sur la philosophie cynique qu'il s'arrête longuement pour illustrer cette posture de parole aux dimensions éthique et politique. Il mentionne en particulier une description du philosophe cynique par Epictète, qui propose une figure bien intéressante pour notre série, celle de l'éclaireur:

Epictète explique que le rôle du cynique, c'est d'exercer la fonction d'espion, d'éclaireur. Et il emploie le mot *kataskopos*, qui a un sens précis dans le vocabulaire militaire: ce sont des gens qu'on envoie un peu en avant de l'armée pour regarder aussi discrètement que possible ce que fait l'ennemi. C'est cette métaphore qu'Epictète utilise ici, puisqu'il dit que le cynique est envoyé comme éclaireur en avant, au delà du front de l'humanité, pour déterminer ce qui, dans les choses du monde, peut être favorable à l'homme ou peut lui être hostile. (2009: 154).

Après cette marche en avant toujours solitaire, l'éclaireur, explique Foucault, re-

vient parmi les hommes pour «annoncer la vérité, annoncer les choses vraies sans [...] se laisser paralyser par la crainte» (2009: 155). Cette pratique du dire vrai est articulée à un mode de vie, dont la célèbre figure de Diogène est l'illustration: un mode de vie qui a éliminé «toutes les conventions inutiles» et «toutes les opinions superflues», une philosophie qui réduit la vie à elle-même: «Je n'ai ni femme, ni enfant ni palais de gouverneur, mais la terre seule et le ciel et un vieux manteau. Et qu'est-ce qui me manque ? Ne suis-je pas sans chagrin et sans crainte, ne suis-je pas libre?» (parole du philosophe cynique dans les *Entretiens* d'Epictète).

*Parrésia* est également un mot important dans le lexique de la Bible, qui reçoit des traductions un peu différentes de «franc-parler» ou «dire vrai». Les équivalents appartiennent plutôt au champ de la confiance, qui, quand elle se fait parole publique, correspond à la franchise ou la liberté de parole. La traduction du mot n'est pas stable dans la Bible, et il est donc difficile de repérer le mot dans le texte en français. N. Adeline décrit cette situation lexicale:

Dans le *Nouveau Testament* les attestations de ces deux mots sont nombreuses: *parrésia* et *parrésiazomai* se rencontrent une quarantaine de fois et nous noterons que la répartition de ces attestations est irrégulière. Aucun emploi chez Matthieu. Un seul emploi chez Marc. Mais des emplois dans l'*Évangile selon Jean* et le reste dans les *Actes* et les *Épîtres*. Rien d'étonnant à ce qu'on rencontre souvent, dans les textes centraux de la proclamation apostolique, un mot qui exprime l'assurance et la force de la conviction. («Parresia, l'assurance», blog biblique.fr, 2006).

Il cite ensuite plusieurs passages où apparaît, derrière ses traductions, le mot de *parrésia*. Par exemple, dans l'*Évangile selon Saint Jean*, Jésus répond à des contradicteurs avec «hardiesse» lors de la fête des Tentés et impressionne les habitants de Jérusalem qui n'osent cependant, par crainte, «parler ouvertement» de ce diseur de vérité: «Personne ne parlait librement de Jésus» (Jean 7, 13). Il s'adresse alors à la foule, et se décrit lui-même en parrésiasite: «Quelques habitants de Jérusalem disaient: "N'est-ce pas celui qu'ils cherchent à tuer ? Le voilà qui parle librement, et les Juifs ne lui disent rien"» (Jean 7, 26).

Dans les *Actes des apôtres*, cette qualité de parole attribuée à Jésus touche aussi Pierre et Jean, qui comparaissent devant le Sanhédrin, accusés de diffuser les enseignements de Jésus. Les chefs des Juifs, les anciens et les scribes sont étonnés devant «l'assurance» des apôtres:

En voyant l'assurance de Pierre et de Jean, ils étaient étonnés, car ils se rendaient compte que c'étaient des gens du peuple sans instruction. Ils reconnaissaient en eux ceux qui

étaient avec Jésus. Mais comme ils voyaient debout auprès d'eux l'homme guéri, ils n'avaient rien à répliquer. (*Actes 4, 13-14*).

N. Adeline conclut en présentant «*un des passages les plus riches du Nouveau Testament sur les valeurs de la conviction, de l'assurance, de la parrésia*». Ce sont les dernières paroles de Jésus à ses disciples:

Je vous ai dit tout cela en discours figurés. L'heure vient où je ne vous tiendrai plus de discours figurés, mais où je vous annoncerai ouvertement [«en toute clarté» dans une autre version] ce qui concerne le Père. En ce jour-là vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis pas que c'est moi qui demanderai au Père pour vous; en effet le Père lui-même est votre ami, parce que vous, vous avez été mes amis et vous avez acquis la conviction que, moi, je suis sorti de Dieu. Je suis sorti du Père et je suis venu dans le monde; maintenant je quitte le monde et je vais vers le Père (*Jean 16, 25-28*).

Et les disciples reprennent les paroles de Jésus: «*Maintenant tu parles ouvertement et tu ne tiens plus des discours figurés. Maintenant nous savons que tu sais tout et que tu n'as besoin que personne t'interroge; c'est pourquoi nous croyons que tu es sorti de Dieu*» (*Jean 16, 29*).

On voit donc, à partir de ces deux traditions, la philosophie cynique et la naissance du christianisme, que la *parrésia* appartient à un type de vérité hétérodoxe, qui va à l'encontre des pratiques langagières habituelles et reconnues d'une société ou d'un groupe. Le diseur de vérité n'est pas un simple locuteur; c'est un prophète, audacieux et combatif, marginal et condamné (parfois à mort), qui assume toutes les ambiguïtés du discours de vérité quand il prend une dimension politique.

Le parrésiasite est donc un locuteur muni de cette vertu de courage qui est pour Aristote une vertu politique, celle de l'homme libre, et qui sera d'ailleurs pour Thomas d'Aquin la première des vertus, celle qui permet les autres. En même temps, il est aussi porteur d'une menace politique, la démocratie se trouvant considérablement fragilisée par le dire vrai, qui introduit une hiérarchie de valeur dans les différents discours. M. Foucault formule très clairement cette ambiguïté de la vérité publiquement et donc politiquement dite. D'un certain côté, la *parrésia* empêche la folie totalitaire qui repose sur la soumission silencieuse des citoyens:

À partir du moment où on n'a pas la *parrésia* on est [...] obligé de supporter la sottise des maîtres. Et rien de plus dur que d'être fou avec les fous, d'être sot avec les sots. Cette mention du fait que, sans *parrésia*, on est en quelque sorte soumis à la folie des maîtres, cela veut dire quoi et montre quoi? Eh bien, cela montre que la *parrésia* a pour fonction juste-

ment de pouvoir limiter le pouvoir des maîtres. Quand il y a de la *parrésia*, et que le maître est là – le maître qui est fou et qui veut imposer sa folie, que fait le parrésiasite, que fait celui qui pratique la *parrésia* ? Eh bien justement, il se lève, il se dresse, il prend la parole, il dit la vérité. Et contre la sottise, contre la folie, contre l'aveuglement du maître, il va dire le vrai, et par conséquent limiter par là la folie du maître. A partir du moment où il n'y a pas de *parrésia*, alors les hommes, les citoyens, tout le monde est voué à cette folie du maître. (2009: 148).

De l'autre, la *parrésia* est rendue impossible par la conservation de la démocratie: les sociétés et institutions démocratiques, explique M. Foucault, ne peuvent accueillir ni même supporter le discours de la vérité sur ce mode de la franchise, car il faudrait alors soutenir l'idée d'un «partage éthique» ou «différenciation éthique». Cela conduirait à distinguer les citoyens selon leur degré de proximité avec la vérité, donc de faire la différence «entre ceux qui sont bons et ceux qui sont mauvais, entre les meilleurs et les pires», ce qui contrevient à l'idée même de démocratie comme «*champ politique défini par l'indifférence entre les sujets parlants*» (2009: 44). On verra plus bas à quel point cette analyse de M. Foucault est juste: les sociétés ne supportent pas, à tous les sens du terme, que les vérités, surtout celles qui ne sont pas bonnes à dire, soient dites, et elles ont en ce sens un lourd programme de travail, à la fois social, discursif et politique, à accomplir pour l'amélioration éthique de la circulation de la parole.

### **Le *whistleblower* ou le tragique de la vérité**

En 1987, S. Langton réalise *The Whistle Blower*, un film tiré d'un roman de J. Hale qui porte le même titre. Michael Caine y interprète Frank Jones, vétéran de la Seconde guerre mondiale porteur d'une haute idée de la Grande-Bretagne, qui enquête sur la mort mystérieuse de son fils Bob, employé comme spécialiste de russe par les services secrets britanniques. Le slogan du film est: «*Dans le monde secret des dissimulations gouvernementales, le seul homme qui ose dire la vérité survivra-t-il?*». L'enquête se révèle difficile et dangereuse, Frank Jones affrontant le maillage épais du silence, du mensonge et de la corruption, qui recouvre la vérité, inaudible en pleine guerre froide, du meurtre de son fils. Il devient donc cet homme «*qui parle pour des motifs nobles, et qui, pour ces motifs nobles s'oppose à la volonté de tous*» dont parle Socrate. Comme le roman, le film est largement occupé par des réflexions sur le dévoilement impossible de la vérité, la puissance de la raison d'État et la culture de la dissimulation des agents de services secrets.

Cette année est attendu un film du même nom (à la soudure graphique près),

*The Whistleblower*, réalisé par l'Américaine Larysa Kondracki, et interprété par Rachel Weisz. Signe des temps sans doute, et film de femme, le diseur de vérité est une diseuse, personnage inspiré d'une policière du Nebraska, Kathryn Bolkovac, envoyée en Bosnie après la guerre dans un dispositif de maintien de la paix, et qui découvre un trafic sexuel impliquant des fonctionnaires de l'ONU. Le slogan du film, un peu différent du précédent est: «Pourra-t-elle atteindre la vérité avant de se faire prendre?»

Le *whistleblower*, c'est celui qui donne un coup de sifflet (*to blow a whistle*), c'est-à-dire qui révèle un dysfonctionnement grave qui a lieu dans une organisation. Au sens propre, le terme désigne le policier qui signale une infraction ou un crime par un coup de sifflet destiné à la fois à appeler ses collègues et à alerter la population d'un danger. Métaphoriquement il désigne un individu qui pratique le «*whistleblowing*», c'est-à-dire qui révèle «*des pratiques illégales, immorales ou illégitimes couvertes par ses employeurs, à des personnes ou des organisations susceptibles d'intenter une action*», selon la définition proposée par deux juristes australiens (BROWN, LATIMER 2008: 768). La plupart des *whistleblowers* sont des «*internal whistleblowers*», c'est-à-dire qu'ils révèlent des dysfonctionnements dans leur propre société ou organisation, la révélation concernant une organisation extérieure à l'agent étant plutôt rare. Il existe quelques figures célèbres de *whistleblowers*, régulièrement citées et constituées en exemples: Sherron Watkins, qui a révélé le scandale Enron en 2001, Joe Darby, à l'origine des révélations sur les maltraitements et les pratiques de torture à la prison d'Abu Graïb en 2004 ou Jeffrey Wigand, qui révèle dans les années 1990 comment la firme de tabac qui l'emploie ment sur les effets de la nicotine. Un film a été réalisé à partir de cette histoire, *The Insider* (un film de Michael Mann sorti en 1999 et interprété par Russell Crowe), et d'autres *whistleblowers* sont mis en scène au cinéma, la plupart du temps dans des blockbusters soutenus par des acteurs prestigieux, comme la célèbre Erin Brokovich, qui donne son nom à un film de Steven Soderbergh en 2000, où le personnage est interprété par Julia Roberts. Le «film de *whistleblower*» est désormais un véritable sous-genre cinématographique. Tout récemment, l'affaire *Wikileaks* a mis sur le devant de la scène un *Whistleblower* géant: le site est en effet entièrement dédié au *whistleblowing*, dans la plus pure tradition américaine de la révélation des procédures cachées, du démasquage des mensonges d'État et de la mise au jour de la vérité, avec en prime la figure romanesque de son fondateur, Julian Assange, et l'utilisation inédite jusqu'à présent du support de diffusion du web.

La définition donnée plus haut est l'une de celles qui reçoit l'accord des spécialistes de la question. En effet, le *whistleblower*, figure courante dans la culture anglo-saxonne, dans la réalité des pratiques et dans les discours, est au centre d'un

important domaine de recherche scientifique. Les *whistleblowers* sont des figures abondamment observées et théorisées aux États-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne et en Australie. Il existe de nombreux travaux sur le *whistleblowing* en droit (une question essentielle étant sa protection juridique), en science politique, en sociologie, en éthique médicale, en psychologie, etc. Cette figure n'est pas du tout traitée en France, où des sociologues autour de F. Châteauraynaud ont proposé celle du « lanceur d'alerte », très différente, en particulier sur la plan moral: si le *whistleblower* constitue une figure à fort coefficient d'éthicité, et travaillée comme telle par les chercheurs, la figure du lanceur d'alerte a été construite en dehors de la problématique morale, et, à l'origine, dans le contexte des risques naturels. Mais dans les faits, il existe parfois des confusions entre les deux notions.

Je rapproche le *whistleblower* du parrésiasite car, exactement comme le diseur de vérité antique, le *whistleblower* est la victime paradoxale de l'impossibilité de la société à entendre un discours de vérité: admiré pour l'honnêteté de sa parole et pour sa vertu de courage, il est cependant, et tout en même temps, stigmatisé et marginalisé, parfois très durement, pour les conséquences négatives de sa parole sur l'entreprise ou l'organisation, mais surtout sur les relations sociales qui la constituent. Le philosophe australien P. Bowden, spécialiste de philosophie morale, et qui s'intéresse de près au *whistleblowing*, décrit bien cette situation:

Whistleblowers are regarded as heroes – people who place a very high value on honesty and ethical behaviour within their organisations. The women who exposed the criminal activities of the senior executives of Enron and WorldCom or Coleen Rowley of the FBI, who stated publicly that her agency's testimony to a Senate hearing on the September 11 disaster was seriously flawed, were feted nationally, placed on the front cover of TIME magazine and proclaimed Persons of the Year. Reality is far different. Country after country in the western world and every state in Australia has been forced to pass legislation that protects whistleblowers from reprisals from their colleagues or superiors. With very few exceptions, including the whistleblowers of Enron and WorldCom, whistleblowers will lose their jobs or be forced to resign. Study after study has demonstrated the victimisation that whistleblowers suffer, victimisation that can originate from otherwise quite honest and trustworthy work associates. Consistent case study evidence indicates that whistleblowing, even when acknowledged to be meritorious, typically results in victimisation of whistleblowers. (Bowden 2005: 1).

Toutes les enquêtes montrent en effet, rappelle-t-il dans la suite de son article, que les *whistleblowers* qui diffusent au grand jour de mauvaises pratiques à grande échelle ou particulièrement dangereuses, sont la plupart du temps persécutés et

courent de ce fait un véritable danger. La persécution des *whistleblowers* est devenue une question importante dans plusieurs pays: bien qu'ils soient en principe protégés des représailles de leurs employeurs par la loi, dans les faits de nombreuses affaires ont montré que les *whistleblowers* étaient sanctionnés par divers moyens, rétrogradation, retenues sur salaires, suspension, «mise au placard», harcèlement, et même maltraitance psychique grave.

C'est la raison pour laquelle plusieurs pays en particulier l'Australie et les États-Unis, particulièrement en avance sur ce point, ont mis en place un arsenal juridique de protection. Aux États-Unis, des mesures de protection ont été prise depuis le *False Claims Act* qui a légitimé le *whistleblowing* en 1863, relayé par le *Lloyd La Follette Act* en 1912, jusqu'au récent «Whistleblower Protection Act» de 2007. Un «National Whistleblower Center» a été crée en 1988. En Australie, des lois de protection des *whistleblowers* ont été discutées et adoptées dans tous les états dans les années 1990 et 2000.

Mais comme le signalent A.J. Brown et P. Latimer, «*il est important que les lois sur les whistleblowers promeuvent une culture dans laquelle les révélations honnêtes soient respectées, valorisées et même récompensées*» (2008: 768). La vertu du *whistleblower* dépend en effet de son environnement: les démocraties sont sans doute plus aptes à accepter le *whistleblowing*, puisqu'elles soutiennent en principe la transparence, la liberté d'expression et la responsabilité, que les régimes dictatoriaux ou autoritaires.

J'ai envisagé jusqu'à présent le *whistleblowing* du côté des discours, mais certains travaux portent sur les dispositions des agents. La plupart des auteurs, en particulier ceux qui travaillent sur les dimensions morale et psychique du *whistleblowing*, comme C.F. Alford, soulignent que les *whistleblowers* ont des motivations variées, que l'on ne peut ramener à une seule catégorie, mais que tous partagent la conviction que ce ne serait pas moralement acceptable de ne pas parler. Il existe donc, comme pour le parrésiasite, une véritable dimension morale de la parole du *whistleblower*, qui prend le risque d'une disqualification personnelle pour le bien et parfois la sauvegarde de la communauté, au terme d'une réflexion proprement éthique. Ce phénomène, C.F. Alford l'appelle le «narcissisme moralisé» (*narcissism moralized*), concept très intéressant et suffisamment fin pour spécifier cette posture particulière de *parrésia* moderne. Dans son ouvrage de 2001 intitulé *Whistleblowers: Broken Lives and Organizational Power*, C.F. Alford explique que le narcissisme n'est pas réductible à la conception de sens commun d'amour de soi et d'incapacité à prendre l'autre en compte, mais peut constituer «*une source profonde et puissante de moralité, menant certains narcisses à sacrifier leurs biens humains pour une idée noble*» (2001: 78). Dans un article plus récent sur les récits de vie des *whistleblo-*



wers, recueillis dans un centre d'accueil et de repos, ouvert par un ancien *whistle-blower* qui y organise des groupes de parole, C.F. Alford décrit les «vies brisées» de ces (trop) vertueux agents:

Most whistle-blowers are fired (though it is admittedly difficult to measure these things). Theirs is an act of considerable consequence, especially when one considers that among fired whistleblowers, most will lose their homes and ultimately, their marriages. A majority will turn to alcohol or drugs for some period during their long journey. (ALFORD 2007 en ligne).

Il explique que les commentaires des *whistleblowers* sur leurs actes présentent des récurrences importantes, qu'il illustre par ce discours prototypique, reconstitué à partir de plusieurs témoignages: «*I did it because I had to ... because I had no other choice...because I couldn't live with myself if I hadn't done anything ... because it was speak up or stroke out...What else could I do? I have to look at myself in the mirror every morning?*» (2007: en ligne). C.F. Alford propose pour nommer cette posture morale inédite et paradoxale la catégorie du "*choiceless choice*" (le choix sans choix). Il montre également que les récits des *whistleblowers* sont déficients dans leur aptitude à produire du sens et attribue ce déficit à la réception du récit plus qu'à sa production, le *whistleblower* soulignant fréquemment que son discours n'est pas entendu, ce qui rejoint l'inacceptabilité dont M. Foucault dote la *parrésia*. On peut dire que le récit du locuteur pris par le narcissisme moralisé n'est pas ajusté aux valeurs de l'environnement, en tout cas dans les sociétés démocratiques contemporains; il est injusté aux discours acceptables, à la décence des relations entre agents, et à la réalité du monde, la plupart des individus qui sont dans l'entourage des *whistleblowers* préférant ignorer la perturbation majeure qu'ils produisent.

Certains auteurs travaillent à réduire voire éliminer cet inajustement, en particulier dans le domaine de l'éthique médicale. Le juriste australien T.A. Faunce, spécialisé dans le droit médical et l'éthique médicale, estime que le *whistleblowing* en milieu médical (*healthcare whistleblowing*) souffre encore du paradoxe qui fait du *whistleblower* un «paria», alors que toutes les études montrent que les *whistleblowers* sont très généralement sincères dans leur désir d'appliquer les vertus fondamentales et les principes de l'éthique médicale (FAUNCE 2004). Pour lui, ce paradoxe est dû au fait qu'il n'existe pas, dans les théories comme dans les enseignements d'éthique médicale, de fondement éthique de ce comportement. Sa collègue américaine V. Lachman, spécialiste de bioéthique à l'université Drexel de Philadelphie, est également très favorable à l'intégration d'une l'éthique du *whistleblowing* dans la formation médicale, de manière à ce que le *whistleblowing* en milieu

médical finisse, un jour, idéalement, par disparaître (LACHMAN 2008).

La figure du *whistleblower* est donc une figure d'agent moral, que son discours soit qualifié de vertueux ou au contraire rejeté par la société comme inajusté aux valeurs de l'environnement. Comme le parrésiasite, il est porteur d'un discours marqué par le courage de la vérité, et comme le parrésiasite il court le risque d'être mis au ban de la société, car il publie des vérités insupportables.

### Références bibliographiques

- ADELIN N. (2006), <http://biblique.blogspirit.com/archive/2006/12/09/parresia-esperance.html>
- ALFORD C.F. (2001), *Whistleblowers: Broken Lives and Organizational Power*, Ithaca: Cornell University Press.
- ALFORD C.F. (2007), «Whistleblower Narratives: The Experience of Choiceless Choice», *Social Research* 74-1, en ligne: [http://findarticles.com/p/articles/mi\\_m2267/is\\_1\\_74/ai\\_n19094732/](http://findarticles.com/p/articles/mi_m2267/is_1_74/ai_n19094732/)
- BOWDEN P. (2005), «A comparative analysis of whistleblower protection», *Australian Association for Professional and Applied Ethics*, 12th Annual Conference, 28–30 September, Adelaide.
- BROWN A.J., LATIMER P. (2008), «Whistleblower Laws: International Best Practice», *UNSW Law Journal* 31-3, p. 766-794.
- CHAMFORT N. (de) (1923 [1795]), *Maximes et pensées*, Paris, Les éditions Grès & Cie.
- CONFUCIUS (2005), *Les entretiens de Confucius*, Paris, Gallimard.
- CONSTANT B., KANT E. (2003 [1796]), *Le droit de mentir*, Paris, Mille et une nuits.
- ARRIEN (2000), *Manuel d'Épictète* [Epictète, *Entretiens*], trad., int. et prés. P. Hadot, Paris, Le livre de poche.
- ÉRASME (2011), *Les adages*, traduction (latin et grec) et édition dirigées par J.-C. SALADIN, Paris, Les Belles Lettres.
- FAUNCE T.A. (2004), «Developing and Teaching the Virtue-Ethics Foundations of Healthcare Whistle Blowing», *Monash Bioethics Review*, 23-4, p. 41-55.
- FOUCAULT M. (2009), *Le courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II, Cours au collège de France 1984*, édité par F. GROS, Paris, Gallimard Seuil.
- La BRUYÈRE J. (1976 [1688]), *Les caractères ou les mœurs de ce siècle*, Paris, Le livre de poche.

LACHMAN V.D. (2008), «Whistleblowers: Troublemakers or Virtuous Nurses?», *MEDSURG Nursing* 17-2.

MONTAIGNE M. (2001 [1595]), *Les essais*, éd. dirigée par J. CÉARD, Paris, Le livre de poche.

MONTESQUIEU (1995 [1717]), *Éloge de la sincérité*, Paris, Mille et une nuits.

STANFORD B. (2000), *Don't Shoot the Messenger: How Our Growing Hatred of the Media Threatens Free Speech for All of Us*, Rowman & Littlefield Publishers, Inc.



## La question du style en linguistique: objets, méthodes et corpus

André PETITJEAN

Université Paul Verlaine-Metz

Centre d'Etudes Linguistiques des Textes et des Discours

### Résumé

*Le style, les styles occupent depuis longtemps bien des disciplines: leur présence est incontournable et leurs descriptions théoriques révèlent des usages et des praxis variés. Au fil de ces pages les réflexions s'attarderont surtout sur la notion de style dans les Sciences du langage pour aboutir, dans la deuxième partie de l'article, à une démonstration (traitement du portrait dans une dizaine de romans de Marguerite Duras) de l'interaction continue entre stylèmes conventionnels et stylèmes de littérature singulière. Ce qui amènerait à concevoir combien le style est l'objet de recherches pluridisciplinaires.*

### Introduction

Etre membre du Doctorat de Brescia, le seul doctorat en Linguistique française en Italie, est pour moi un honneur tant je peux mesurer et apprécier la qualité des relations intellectuelles et humaines de l'équipe enseignante qui l'anime. Nul doute que Camillo Marazza a joué un rôle important dans cette réussite universitaire et je m'associe avec plaisir à l'hommage qui lui est rendu à l'heure de sa retraite.

Pour ce faire, j'ai choisi de proposer une réflexion sur le STYLE qui se justifie, à mes yeux, par le fait que la question du ou des styles, longtemps déléguée à nos collègues littéraires, fait aujourd'hui l'objet de travaux de plus en plus nombreux dans le champ des Sciences du langage.

C'est pourquoi, dans une première partie de cet article, sur la base d'une série de constats, je montrerai que la notion de style est à la fois incontournable et difficilement objectivable, qu'elle recouvre des pratiques et des usages variés et qu'elle fait

l'objet de descriptions théoriques diversifiées. Dans une seconde partie, j'évoquerai quelques attendus liés à l'exploitation, à l'élaboration et aux traitements des corpus en matière de style.

## 1. Objets: des styles et de leurs descriptions

Constatons en premier lieu qu'il y a à la fois une évidence des faits de style - l'imitation des comportements, le pastiche des discours, le dévoilement des apocryphes ou la détermination d'une paternité attestent de leur existence - et une difficulté certaine à statuer sur leur définition.

Second constat: la langue ordinaire a recours au terme de «style» pour désigner des modes de comportement humains très divers (du style de vie, SHUSTERMAN 1997) au style vestimentaire, par exemple, confirmant ainsi ce que l'on sait depuis la Rhétorique à savoir que la notion de style réfère à des manières d'être, de faire et de dire.

Ce dont rend compte aujourd'hui la sociologie, via Elias ou Bourdieu, à l'aide, entre autres notions, des concepts d'«habitus» ou d'«hexis corporelle».et que l'on décrit, quand il s'agit de comportements langagiers analysés d'un point de vue interactionnel ou communicationnel en terme de «style culturel» (BLUM-KULKA 1990), «style communicatif ethnique», (SCOLLON et SCOLLON 1981), «style interactionnel (BYRNES 1986), «style conversationnel» (TANNEN 1988).

Troisième constat: le style, si l'on observe les domaines artistiques, concerne des pratiques aussi diverses que la littérature, la peinture, la musique, l'architecture... Quant aux identités stylistiques, elles recouvrent des ensembles ou réfèrent à des instances très différents selon qu'ils déterminent des pratiques collectives (style d'atelier, d'époque, d'école, de genre...) ou des usages idiosyncrasiques (style d'auteur).

Quatrième constat: les interrogations concernant le statut de la stylistique littéraire depuis l'annonce, dans les années 60 de sa fin prochaine, se comprennent d'autant mieux que dans l'intervalle, *le style* a fait l'objet de multiples définitions ou tentatives d'objectivation, selon qu'elles proviennent de lieux théoriques aux frontières elles-mêmes mouvantes: sémio- poétique (GENETTE 1991, SCHAEFFER 1997), sémio-linguistique (FONTANILLE 1999), sémantique textuelle (RASTIER 1994), génétique des textes (HERSCHBERG PIERROT 2005), esthétique (GOODMAN 1992, VOUILLOUX 2005), littérature (SAINT-LAURENT 1996, JENNY 1993, 1997, 2000, COMBE 1991, COMPAGNON 1998, NOILLE-CLAUZADE 2003, 2004)...

Cinquième constat: en ce qui concerne les recherches en Sciences du langage,

de ces dernières décennies, on retiendra plus particulièrement les travaux de type sociolinguiste, en particulier Labov, qui ont l'immense avantage de fournir des descriptions des *variétés* d'usages, oraux ou écrits de la langue, qu'on les appelle styles, registres, niveaux de langue, parures, sociolectes... J'ajouterai que l'on doit à des travaux sociolinguistiques (GADET 2004, BRANCA-ROSOFF 2007) d'avoir montré que la conception des styles comme variétés est trop statique dans la mesure où elle ne rend pas compte de la variation, telle qu'elle est dépendante des interactions (situation, actants, action discursive, enjeux...)

Toujours dans le domaine des Sciences du langage, on constatera l'émergence, depuis quelques années, de travaux qui s'attachent à problématiser linguistiquement les phénomènes de subjectivation identificatrice, qu'ils le fassent en terme de voix, (cf. PHILIPPE 2005), d'idiolecte (cf. DETRIE 2005, RABATEL 2005, 2007), d'ethos discursif, (cf. MAINGUENEAU 2002, RABATEL 2007) ou de scénographie (cf. MAINGUENEAU 2004 et GERAUD 2003) pour son application à Marivaux, Rousseau et Beaumarchais.

Je retiens de ces différents constats qu'il est possible d'affirmer

- que la notion de style s'applique à tous les discours, qu'ils soient professionnels ou privés, qu'ils soient oraux ou écrits et ne saurait être réservé à la littérature, que sa description en termes d'écart (pour une critique voir GEUNIER 1969) par rapport à *une* norme est indéfendable compte tenu de l'aspect polylectal de toute langue (diversité de ses géolectes, chronolectes, sociolectes, technoclectes...) et de l'hétérogénéité constitutive des discours (AUTHIER-REVUZ 1995);

- que de même que dans les interactions on négocie son statut, sa place, son image (GOFFMAN 1974) à l'aide de choix et de variations stylistiques, de même en littérature, la «position» qu'occupe l'écrivain dans le champ littéraire a partie liée avec les «postures» qu'il adopte (MEIZOZ 2003) - l'écrivain comme éveilleur de conscience, travailleur du verbe, amuseur public...Facteurs qui surdéterminent pour une part importante le choix des scènes génériques qu'il effectue, les scénographies énonciatives qu'il propose et les styles qu'il se construit (MAINGUENEAU 2004). On voit ainsi que le style, lorsqu'il est relié à la *figure* de l'auteur, ses «modalités d'être écrivain» (HEINICH 2000) met en corrélation des phénomènes d'*ethos discursif* (individuel ou collectif), des *postures* d'écriture et des *positionnement* dans l'institution littéraire;

- que de même que tout locuteur est pluri-style, toute fiction (romanesque ou théâtrale) est dialogique et polyphonique au sens où elle multiplie les styles dans une même oeuvre (voix, et parures qu'elle affecte aux personnages); le tout sous la gouverne d'un processus de stylisation englobant, lui-même dépendant de l'état historique du champ littéraire. (cf PETITJEAN, PRIVAT 2007) pour les enjeux et

modes de stylisation d'effets de voix populaires dans les fictions);

- que le style des auteurs gagne, comme le proposent les généticiens, à être pensé sous la forme d'une modélisation des opérations scripturales par l'intermédiaire d'une objectivation des styles de scription, eux-mêmes examinés sous l'angle de la dynamique de l'écriture. (cf, pour une stylistique génétique, GRE-SILLON 1994; CONTAT, FERRER 1998, HERSCHBERG PIERROT 2005...);

- que tout style on le sait depuis la rhétorique, est *valué*, sert d'instance de placement et de moyen d'évaluation sur le marché linguistique et des biens symboliques, comme l'ont montré tant Labov que Bourdieu. S'il est vrai que tout écrit a un style, il n'en est pas moins vrai que l'attention au style est consubstantielle à toute expérience esthétique et se manifeste par la présence de prédicats particulièrement saturés de propriétés tant évaluatives qu'affectives. (VOUILLLOUX 2005), que ces prédicats soient «caractérisants» (à propos du comment) ou «déterminatifs» (à propos du qui, quand, où...);

- que pour ce qui concerne la singularité idiolectale, particulièrement représentative du champ «restreint» de la littérature, elle ne peut être décrite en dehors d'un processus interprétatif, et gagne à être pensée comme un jeu de tensions, entre du général et du singulier, de la variation et de la répétition, du continu et du discontinu, de la stabilité et du mouvement.

## 2. Méthodes et corpus

La conception que l'on se fait du STYLE et les objectifs de la recherche rejaillissent, on l'imagine, tant sur le statut des corpus (type, taille, fonctions...), que sur leur mode d'exploitation, d'élaboration et de traitement, en fonction des observables que l'on se donne. Bref, le corpus est indissociable du point de vue théorique et du mode d'analyse.

A titre d'exemple, un corpus dans une perspective génétique, prend en compte la dimension temporelle et spatiale de l'écriture, concerne des écrits très hétérogènes et selon des observables soucieux de rendre compte d'une conception du style en mouvement.

Inversement, du point de vue sémio-linguistique qui est le mien, je définirais le style comme un ensemble de procédés au service d'effets de sens intentés. Il est, en effet, de ce point de vue, difficilement contestable que les régularités mises à jour par l'analyste, dès l'instant où elles sont récursives, et du même coup prédictibles, sont susceptible de rendre compte de l'ensemble qui les subsume et qu'on appelle un style.

Je vais rapidement illustrer ce point en m'appuyant sur un travail que j'ai eu



l'occasion de mener consacré aux caractéristiques de l'écriture romanesque de Marguerite Duras.

Afin de me donner quelque chance de dévider l'écheveau et parce qu'ils représentent un bon analyseur d'une écriture romanesque, je me suis donné comme objet d'étude ses modes de description des personnages.

C'est ainsi que j'ai essayé de montrer, en me limitant au traitement du portrait, l'existence d'une interaction entre des stylèmes génériques (formes conventionnelles et prototypiques du portrait) et des stylèmes de littéarité singulière qui exemplifient les variations idiolectales opérées par M. Duras.

Pour ce faire, sur la base d'une définition du portrait héritée de la rhétorique comme un assemblage de traits prosopographiques et éthopiques, je me suis constitué un corpus échantillon formé d'une dizaine de romans de M. Duras, en incluant ses premiers et ses derniers. A l'intérieur de ce corpus, je me suis construit un corpus de travail comprenant toutes les descriptions de personnages (la présence des opérations constitutives d'une description étant le critère de sélection des extraits).

J'ai alors été confronté à des problèmes que l'on connaît bien et qui concernent tant la représentativité du corpus, les modalités de sa construction que sa pertinence par rapport à l'objectif de ma recherche.

Autre problème, je me suis retrouvé face à des «stylèmes» qui, selon leur taille et le palier de leur description peuvent être interprétés comme des stylèmes génériques (formes conventionnelles et prototypiques du portrait) ou des stylèmes de littéarité singulière qui exemplifient les variations idiolectales opérées par M. Duras. (choix thématiques (ex. pour les traits éthopiques, privilège accordé aux affects (émotions et sentiments) au dépend des états psychologiques), formes micro-structurelles telles que l'emploi des expressions référentielles pour poser l'existence des personnages dans les incipits ...).

Pour trancher, il m'aura fallu élargir mon corpus, exploitant les données textuelles disponibles, et cela selon des cercles concentriques allant de mon corpus construit à toute l'œuvre de Duras (ses productions non romanesques et ses méta-textes) aux romanciers de la même période, jusqu'à l'inter-discours de son contexte de production (portraits de presse, portraits politiques...). Travail titanesque, contraint par les banques textuelles et les archives disponibles et les limites de ma propre culture.

C'est ainsi que j'ai été amené -mais comme je l'ai fait plus empiriquement qu'exhaustivement il faudrait compléter et approfondir cette étude- à opérer de diverses manières et en les croisant:

- par comparaison avec d'autres auteurs, dans des rapports de proximité (la dés-structuration de la figure du personnage dans les productions romanesques des

années soixante) ou d'opposition (ex. les portraits balzaciens);

- par l'analyse de procédés narratifs qu'utilise Duras, à savoir: la déconstruction de l'autorité narratrice, les indécidabilités focalisatrices ou dialogales, la présence de détails corporels comme synecdoque grossissante du personnage, l'utilisation des lieux comme des descriptions métaphoriques des mêmes personnages...);

- par l'étude d'un thème, d'un motif ou d'une figure (ex. la jeune fille) ou d'un personnage particulier (ex. Lol);

- par l'analyse de faits linguistiques (ex. les expressions référentielles utilisées en début de romans).

J'ai alterné ensuite des démarches inductives et déductives, dans la mesure où tantôt c'est une hypothèse préalable concernant un fait de style (un choix énonciatif, une régularité macro ou micro textuelle, un contenu thématique...) et sa transformation en trait de style qui m'a guidé, tantôt c'est le ravaudage du corpus qui m'aura permis de décider de la présence de traits de style, qu'ils soient récurrents, congruents ou atypiques.

Dès l'instant où l'on navigue entre le corpus de travail que l'on s'est construit et les corpus de référence fournis par les bases textuelles existantes on a quelques chances de pouvoir déterminer des spécificités langagières, selon le statut qu'on leur attribue, en langue ou en discours, et selon qu'on les caractérise comme des stylèmes génériques ou idiolectaux, (ex. longueur des descriptions, phénomènes miro-structurels, fonctions narratives, contenus thématique...).

Là où le linguiste a besoin de l'informatique, c'est pour lui permettre d'accéder à des masses de données discursives ou d'opérer à des études stylométriques (longueur des mots ou des phrases, fréquence des mots outils, champ lexicaux...), comme le propose Jean-Marie Viperey, par exemple. Intéressante, à ce niveau, l'étude de Danielle Bouverot (1996) au cours de laquelle elle explicite ses modes d'usage de Frantext afin de déterminer un style d'auteur, de genre, ou d'époque: choix d'un invariant, (ex. un auteur), utilisation de l'index alphabétique pour les mots et leur présence, l'index hiérarchique pour leur fréquence ou leurs concordances avec des mots pôles d'autres contextes. En fonction de quoi, elle s'intéresse aux marques d'usages ou de connotation, à l'intrication des champs lexicaux, aux processus de recatégorisation tropiques et aux figures d'analogie... Sur la base de ces données, on peut procéder à un travail d'interprétation. Il faudrait, à ce titre, analyser le lexique de l'affectivité qu'utilise M. Duras pour désigner les «états d'âme» (sentiment, émotion, passion, trouble...) et, pour chaque personnage, les affects que l'auteur leur prête, tels qu'ils sont lexicalisés sous une forme nominale et de dérivés verbaux, adverbiaux ou adjectivaux.

On peut apprécier aussi en quoi le nombre des traits prosopographiques utilisés

par M. Duras sont tributaires du lexique du corps disponible dans la langue mais dépendent aussi des choix scripturaux de la romancière. Il est à remarquer de ce point de vue que M. Duras s'interdit d'employer un vocabulaire spécialisé et il serait intéressant d'établir statistiquement le paradigme des traits du corps qu'elle utilise et d'en évaluer la fréquence. A titre d'exemple, on relèvera dans le *Ravissement de Lol V. Stein*, outre le terme générique «trait», et en allant du plus global au plus atomisé, des noms tels que forme, silhouette, corps, visage, torse, chevelure, seins, yeux, paupières...

Là où le linguiste s'arrête et en appelle à ses collègues littéraires, c'est quand il faut transmuier les stylèmes répertoriés en indices de style, assimilables à une vision du monde et à un projet esthétique, au terme d'un processus d'abduction interprétative. Il apparaît alors que les portraits de personnages sont autant de révélateurs de choix des préoccupations existentielles qui taraudent l'écrivain (désir, mort, folie...), prouvant ainsi que le style est «une signature de l'humain».

## Conclusion

On l'aura compris, on ne peut pas demander au linguiste stylisticien, comme le fait Jacques-Philippe Saint-Gérand (1996), d'être la fois historien, philosophe, esthéticien, moraliste, linguiste, sémiologue, bref, le Pic de la Mirandole des temps modernes.

Ce qui implique que les études stylistiques fassent l'objet d'approches pluridisciplinaires réunissant en particulier les littéraires (historiens et comparatistes) et les linguistes. Ce qui permettrait, comme le propose G. Genette (1991), de distinguer les traits stylistiques intentionnels, tels qu'ils sont voulus consciemment ou non par l'auteur et tels qu'ils font partie de l'identité opérable du texte, des traits stylistiques attentionnels, tels qu'ils dépendent du point de vue théorique adopté par le stylisticien. Cette distinction rejoint celle de J.-L. Schaeffer (1997) entre propriétés stylistiques qui relèvent de l'identité natives des oeuvres et celles que produisent, au fil du temps, leur décontextualisation/ recontextualisation par des actes de lecture successifs. Il revient alors aux littéraires de reconstruire l'horizon stylistique du contexte des oeuvres, en particulier dans leur sériation intertextuelle et interdiscursive. Il leur appartient aussi de déterminer, en compréhension, comme en extension, à une époque donnée ce que signifie la notion de style. Quant aux linguistes, qu'ils soient plutôt poéticiens, généticiens, sémiologues ou spécialistes de l'analyse de discours, (cf PETITJEAN 2010) ils se doivent d'élaborer des modélisations cohérentes des faits stylistiques. Elles tiennent compte du fait que le style peut prendre différentes formes de conceptualisation, selon le statut, collectif ou individuel, qu'on

lui attribue et duquel dépend la nature des observables.

L'enjeu est de mettre fin à la division du travail intellectuel entre les études externes (historiques, sociologiques...) et internes (linguistiques, sémiotiques...) en faisant du *style*, mais on peut en dire autant du *genre* ou de *l'auteur*, l'objet de recherches pluridisciplinaires.

Démarches qui ouvrent la voie à un travail de constitution et de traitement de *corpus* indispensable si l'on veut *configurer* les investissements d'un discours singulier au sein d'un jeu kaléidoscopique entre les normes de la langue, celles du dicible et du scriptible qu'impose le champ littéraire et les multiples relations intertextuelles ou échanges interdiscursifs.

### Références bibliographiques

- AUTHIER REVUZ J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire* (2 tomes), Larousse.
- BLUM-KULKA Sh.(1990), «You don't touch lettuce with your fingers: parental politeness in family discourse», *Journal of Pragmatics*, 14-2.
- BOUVEROT D. (1996), «La base *Frantext* au service de la stylistique», *L'Information grammaticale*, n. 70.
- BRANCA-ROSOFF S.(2007), «Des styles littéraires aux pratiques langagières ordinaires», *Pratiques*, n. 135-136.
- BYRNES H. (1986), «Interactional style in German and American conversations», *Text* 6-2.
- COMBE D. (1991), *La Pensée et le Style*, Paris, Editions universitaires.
- COMPAGNON A. (1998), *Le Démon de la théorie*, Paris, Seuil.
- CONTAT M., FERRER D. (1998), *Pourquoi la critique génétique?*, Paris, CNRS Editions.
- DETRIE C. ( 2005), «La dynamique idiolectalisante, entre singularisation et réitération», *Cahiers de praxématique*, 44.
- FONTANILLE J. (1999), «Le style» in *Sémiotique et littérature*, Paris, PUF.
- GADET F. ( 2004), «Le style comme perspective sur la dynamique des langues. Introduction», *Langage et société*, 109.
- GENETTE G. (1991), «Style et signification» in *Fiction et diction*, Paris, Seuil.
- GERAUD V. (2003 ), «Trois scénographies singulières: *Les journaux de Marivaux, Les Réveries de Rousseau* et les *Mémoires contre Goëzman de Beaumarchais*, in R. AMOSSY, D. MAINGUENEAU, *L'analyse du discours, dans les études littéraires*, s. la d.,

Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

GOFFMAN E. (1974), «Perdre la face ou faire bonne figure?» in *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.

GOODMAN N. (1992), «Le statut du style» in *Manières de faire des mondes*, Paris, Editions Jacqueline Chambon.

GRESILLON A.(1994), *Eléments de critique génétique*, Paris, PUF

GUEUNIER N. (1969), «La pertinence de la notion d'écart en stylistique», *Langue Française*, 3.

HEINICH N. (2000), *Etre écrivain, création et identité*, Paris, La Découverte.

HERSCHBERG PIERROT A.(2005), *Le style en mouvement*, Paris, Belin Sup.

JENNY L. (1993), «L'objet singulier de la stylistique», *Littérature*, 89.

JENNY L. (1997), «Sur le style littéraire», *Littérature*.

JENNY L. (2000), «Du style comme pratique», *Littérature*, 118.

LABOV W. (1972), *Sociolinguistic Patterns*, tr fr, 1977, Paris, Minuit.

MAINGUENEAU D. (1994), «L'horizon du style», in *Qu'est-ce que le style?*, s. la d. de G. MOLINIÉ, P. CAHNÉ, Paris, PUF.

MAINGUENEAU D. (2002), «Problèmes d'ethos», *Pratiques*, 113-114.

MAINGUENEAU D. (2004), *Le discours littéraire*, Paris, A. Colin.

MEIZOZ J. (2003), «Ethos, champ et facture des oeuvres: recherches sur la «posture», *Pratiques*, 117-118.

NOILLE-CLAUZADE C.(2003), *L'univers du style. Analyses de la rhétorique classique*, Recherches Textuelles, n. 5, Ceted, Université de Metz.

NOILLE-CLAUZADE C. (2004), *Le style*, Paris, Garnier Flammarion.

PHILIPPE G. (2000), «Les divergences énonciatives dans les récits de fiction», *Langue Française*, 128.

PHILIPPE G. (2005), «Le style est-il une catégorie énonciative», in J-M. GOUVARD (dir.), *De la langue au style*, Lyon, de Presses universitaires de Lyon.

PETITJEAN André (2010), «Linguistique et littérature: le style en question», in Driss ABLALI, Margareta KASTBERG SJÖBLOM (éds), *Linguistique et littérature, Cluny, 40 ans après*, Actes du colloque de Besançon, Presses universitaires de Franche-comté, Col Linguistique et sémiotique, 239-248.

PETITJEAN A., PRIVAT J-M (Eds).2007, *Les voix du peuple et leurs fictions*, «Recherches Textuelles», n. 7, Université de Metz.

RABATEL A. (2005), «Idiolecte et re-présentation du discours de l'autre dans le discours d'ego», *Cahiers de praxématique*, 42-43.

RABATEL A. (2007), «La dialectique du singulier et du social dans les processus de singularisation: style(s), idiolecte, ethos», *Pratiques*, 135-136.

RASTIER F. (1994), «Le problème du style. Pour une sémantique du texte» in G. MOLI-

- NIÉ, P. CAHNÉ *Qu'est-ce que le style?*, s. la d., Paris, PUF.
- SAINT-GERAND J-P. (1995), «Styles, aporie et impostures», *Langages*, 118.
- SAINT-GERAND J-P. (1995), «Le style et ses mesures: méthodologie, critique, historicité», *L'Information grammaticale*, 70.
- SCHAEFFER J-L.(1997), «La stylistique littéraire et son objet», *Littérature*, 105.
- SCOLLON R., SCOLLON S.B.K.(1981), *Narrative, Literacy and Face in Interethnic Communication*, Norwood (N.J.), Ablex.
- SHUSTERMAN R. (1997), «Style et styles de vie: originalité, authenticité, et dédoublement du moi», *Littérature*, 105.
- TANNEN D. (1982), «Ethnic style in male-female conversation», in GUMPERZ (Ed), 1989, tr. fr. *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'Harmattan.
- VOUILLOUX B. (2005), «es prédicats stylistiques» in J-M GOUVARD, *De la langue au style*, s. la d., Lyon, Presses universitaires de Lyon.

## L'aspect verbal: constat sur le sémantème<sup>245</sup>

Leandro SCHENA

Università degli Studi di Modena e Reggio Emilia

Luciana T. SOLIMAN

Università degli Studi di Padova

### Résumé

*L'aspect verbal, dans sa dimension sémantique, est susceptible de nombreuses interprétations selon les critères d'analyse adoptés. Grâce à la psychomécanique du langage, cette sous-catégorie apparaît d'abord comme la transformation cognitivo-expérientielle de la durée en ce qu'on appelle le dicible. En effet, avant de parvenir à la multiplicité expressive du dit, le mot-verbe assume des valeurs prototypiques auxquelles on peut reconduire les lectures du procès inscrit dans le contexte discursif. Wilmet, qui tire profit des idées-clés du courant guillaumien, s'en éloigne pourtant dans sa modélisation aspectuelle du sémantème. Si le linguiste belge accorde une certaine priorité à la langue - il appuie son classement sur les structures de connaissance et sur les inférences que le sujet parlant/écrivain peut effectuer -, il attribue à certains morphèmes un rôle grammatical non-sémantique discutable. Toujours est-il qu'il confère à la représentation mentale du procès une importance que Bertinetto, célèbre par son riche inventaire aspectuel fondé sur l'application de tests syntaxiques, ternit en choisissant de se situer essentiellement à l'aval des phénomènes langagiers.*

---

<sup>245</sup> Les auteurs ont projeté ensemble cet article et ont discuté son contenu. Leandro Schena a élaboré les paragraphes 1 et 3 (les exemples ont été sélectionnés ou fabriqués de concert), alors que Luciana T. Soliman a rédigé les paragraphes 2 et 4.

*Partout, où quelque chose vit, il y a,  
ouvert quelque part,  
un registre où le temps s'inscrit.*

Henri Bergson, *L'évolution créatrice* (1907)

## 1. En guise d'introduction

Le Doctorat de Recherche en Linguistique Française, originellement étendu à la langue, à l'histoire de la langue française et à la didactique du FLE, a pris naissance à Trieste vers le milieu des années quatre-vingt-dix du siècle dernier. Il fut accueilli au sein de la SSLMIT (École Supérieure de Langues Modernes pour Interprètes et Traducteurs) jusqu'à son passage à l'Université de Brescia en 1999 sous la direction de M. Camillo Marazza, qui en fut l'un des cofondateurs.

Tout au long d'une décennie à la SSLMIT de Trieste furent organisés des séminaires de linguistique française animés par des représentants accrédités de la psychomécanique du langage. Marc Wilmet fraya le chemin en illustrant les fondements de la linguistique théorique de Gustave Guillaume. Son attention se fixa principalement sur le verbe, l'une des catégories fondamentales de la réflexion du père de la psychomécanique. André Joly, à l'époque président de l'A IPL (Association Internationale de Psychomécanique du Langage), vint en renfort pour montrer dans la perspective guillaumienne la manière différente dont l'anglais et le français construisent le passé. Jacqueline Picoche, elle, expliqua le phénomène de la polysémie à la lumière du structuralisme guillaumien. Alvaro Rocchetti, l'italianisant de la Sorbonne Nouvelle, dans son analyse appliquée à des couples verbaux (italien vs français) montra que, loin de reposer sur des correspondances biunivoques, les deux codes offrent des divergences d'ordre aspectuel, en particulier au niveau grammatical.

Le passage de ces éminents linguistes a laissé une trace féconde dans les travaux de thèse de certains anciens élèves qui avaient privilégié des sujets d'ordre grammatical. Laura Salerno, notre premier docteur, couronna de succès sa recherche qui portait sur l'organisation des informations grammaticales dans quelques répertoires lexicographiques bilingues (italien vs français<sup>246</sup>). Deux ans plus tard, ce

---

<sup>246</sup> Salerno, L., *La grammatica nei dizionari bilingui italiano/francese : il verbo*, Tesi di dottorato, Dottorato di Ricerca in Lingua, Linguistica, Storia della Lingua Francese, XI ciclo, Trieste, Università di Trieste.



fut le tour de Luciana Tiziana Soliman (2001) qui élaborait une thèse sur l'aspect verbal : une synthèse originale d'une thématique aussi controversée que l'aspect, dont elle a su mettre efficacement en relief la dialectique des interactions dans les différents niveaux de son analyse.

Profitant des «guillaumiens», lors de leur passage à Trieste, Luciana Tiziana Soliman a creusé la typologie aspectuelle d'après le modèle offert notamment par Marc Wilmet. Dans une perspective contrastive, sur le versant italien, la fréquentation des ouvrages de Pier Marco Bertinetto, grand spécialiste du verbe, s'est avérée assidue et rentable dans les cours de langue française dispensés à l'École Supérieure d'Interprètes et Traducteurs de Bologne-Forlì et à l'Université de Modène et Reggio Emilia (Faculté des Lettres et de Philosophie). Fréquentation aussi familière aux étudiants que celle des théories de Marc Wilmet. Ce qui nous a poussés à les analyser ici, de manière rénovée, sur le plan des inventaires concernant le temps intérieur au verbe.

## **2. Brider l'interprétation du sémantème ou représenter entièrement la matière du procès ?**

L'aspect verbal, catégorie complexe et souvent remodelée par les linguistes, est désormais considéré à l'unisson comme la dimension intérieure du verbe, où s'incruste le temps d'événement. L'aspect est une partie intégrante du verbe: *«il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme marcher pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation»* (GUILLAUME 1964: 47). Dans sa théorie de l'aspect dans la langue française, Gustave Guillaume, que nous considérons comme l'un des linguistes inspirés du XX<sup>e</sup> siècle, n'approfondit pas l'aspect lexical qui concerne le sémantème, la «base du mot-verbe», la partie la plus instable, en privilégiant l'aspect traditionnellement appelé grammatical. Dans son appareil théorique, la rigueur de la forme a le dessus sur la versatilité de la matière, susceptible d'être filtrée par le sujet parlant/écrivain.

Cette prise de position dérive d'un principe fondamental: le linguiste, conscient du danger de sa subjectivité, *«doit s'affranchir de l'idée que la structure d'une langue puisse être expliquée en partant de ce qu'est la réalité»* (GUILLAUME 2003 : 7). Comme l'ont observé Gosselin et François (1991), Aristote déjà mettait en exergue le rôle non seulement du contexte qui peut modifier le sens du prédicat, mais aussi celui du locuteur/scripteur. Par exemple, une situation contingente pourra être interprétée comme permanente si elle est conçue au-delà des limites de son développement observable (*Paul fume*). Bertinetto (1986) aussi, temporaliste par excellence dans le panorama analytique de la langue italienne, dans son étude de ce qu'il

nomme «azione verbale», à savoir l'aspect lexical, tient compte de cet élément et distingue les verbes statifs en permanents et non-permanents. Ce qui caractérise le classement aspectuel de Bertinetto est le fait de configurer les statifs comme une sous-catégorie des non-résultatifs (atéliques), qui sont à leur tour une sous-catégorie des duratifs. A l'en croire, on peut désigner comme statifs tous les verbes «*che indicano qualità inalienabili o 'permanenti' del soggetto, o stati di fatto non modificabili (se non con l'abolizione delle condizioni stesse di esistenza del fatto in questione)*» (*esistere, possedere, credere, etc.*) (BERTINETTO 1986 : 95). Faute de ces conditions, les verbes seraient statifs non-permanents (*avere sete, stare sulle spine, avere tempo, etc.*). D'une part, Bertinetto (*ibid* : 97) estime que les verbes continus (*leggere, piangere, lavorare, etc.*) se différencient des statifs car ils admettent des solutions de continuité et il décrit *a contrario* les statifs comme «denses»: cette dernière remarque correspond à la description de procès statique élaborée par Wilmet (1997), qui scinde ce qu'il appelle «aspect sémantique» en aspect statique et aspect dynamique en adoptant *grosso modo* le premier niveau classificatoire de Mourelatos (1978) en états et occurrences. D'autre part, le linguiste italien, fort de la lecture de Gabbay et Moravcsik (1980; *apud* BERTINETTO 1986: 96), ajoute que

gli stativi hanno in comune con i continuativi il fatto che [...] non contemplan alcun mutamento specifico: il processo si protrae per un certo lasso di tempo, più o meno prolungato, senza necessariamente implicare alcuna variazione nello stato del soggetto, e senza indirizzarsi al raggiungimento di un fine, o telos. (*ibid.* : 97)

Le manque de télicité aussi bien dans les statifs que dans les continus et la *possibilité* d'une absence de solutions de continuité («*quando si asserisce che un processo continuativo ammette delle soluzioni di continuità, non si intende sostenere che esso debba necessariamente contenerne*», Bertinetto *ibid.*: note 14) dans le cas de ces derniers (*dormire*) témoignent du fait que le critère discriminatoire adopté n'a pourtant pas de valeur absolue; selon les propos de Bertinetto, il serait licite de croire qu'un procès continu, susceptible d'homogénéité, dépourvu de solution de continuité, est assimilable aux statifs. Concrétisons: à la rigueur, conditionnés par nos modèles cognitifs et la portée de notre vécu expérientiel, nous pourrions établir l'hypothèse que *pensare*, qui constitue au fond une caractéristique consubstantielle à l'être humain, est également interprétable comme statif...ou *credere*, est-il fatalement statif, ou continu? n'implique-t-il pas un effort, qui déclencherait la foi et justifierait sa valeur? ne peut-on nullement lui conférer le titre de procès continu? (cf. COMRIE 1976:49). En effet, la distinction onomasiologique entre statifs et continus semble se fonder sur l'impossibilité ou la possibilité respectives d'une interruption du

procès. Or, la rupture du flux de la durée de *penser* pourrait avoir par ailleurs des répercussions sur la qualité identitaire du sujet, qui varie sans altérer sa substance:

[1] *L'uomo di oggi pensa quando non lavora.*

Paradoxalement, faudrait-il songer à une polysémie de *pensare* selon les contextes: «être doué de pensée» (propriété inaliénable) et «conduire une activité cérébrale consciente et raisonnée» (processus) ?

Quant au procès de *credere*, en décroissance d'intensité, peut-il comprendre des «oscillations» de l'âme?

[2] *Era un cattolico come tanti: andava a Messa tutte le domeniche e credeva in Dio quando aveva bisogno di Lui.*

On envisage dans la distinction de Bertinetto énoncée plus haut de possibles relectures si on ne creuse pas la différence avec l'archétype cognitif et si on ne soupèse pas l'interaction environnementale du sujet.

Tout en considérant l'«azione verbale» comme une notion sémantico-lexicale, Bertinetto (1986: 86) se sert de critères de vérification de nature syntaxique qui lui permettent d'estimer si un verbe est conforme ou non à un certain contexte, s'il garde ou non sa valence «azionale». Le linguiste italien a le mérite de clarifier dès le début que son objectif n'est pas celui de lister les possibilités de connaissance du monde, étant donné qu'il veut tout simplement «descrivere una serie di fatti dotati di rilevanza sintattica nella lingua italiana» (*ibidem*), avec la conséquence évidente que l'aspect lexical ne peut plus être défini uniquement sur la base de critères sémantiques.

Toutefois, son classement prend les contours d'un classement de *discours* susceptible de remaniements, car il peut être spéculativement délicat, à nos yeux, de fonder un classement sur l'application de tests syntaxiques et non sur des définitions notionnelles préalables comportant des traits distinctifs bien définis, capables de stocker la masse des possibilités du langage, un seul cas pouvant déstabiliser le système bâti (Fig. 1) grâce à une contextualisation pertinente assurée par la vitalité de la langue.

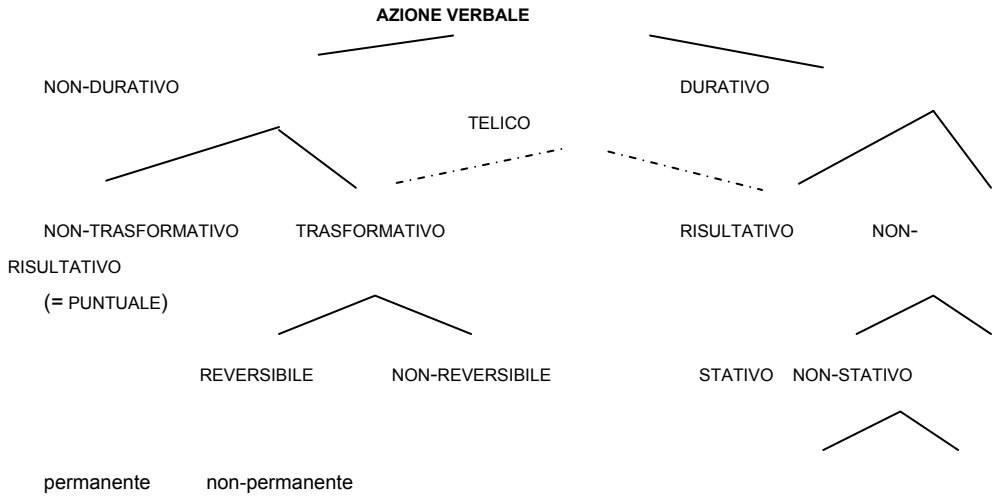


Fig. 1: L' «azione» ou aspect lexical selon Bertinetto (1986).

Quant à la connaissance du monde dont on vient de faire état, elle ne peut pas être sous-estimée. Comme on l'a anticipé, il existe des archétypes cognitifs ou mieux cognitivo-expérientiels inhérents au signifié même du verbe : statique (<être-dans>, <ressembler>) et cinématique-dynamique (<marcher>, <écrire>). Ces archétypes peuvent être interprétés par le biais de la «visée» aspectuelle du locuteur/scripteur qui perçoit une situation comme statique ou dynamique<sup>247</sup>. Autrement dit, nous estimons que la *langue* effectue le filtrage de l'extra-linguistique. Comme l'observent Fuchs et Léonard (1979), <dormir> est perçu sur le plan référentiel comme statique, mais il est dynamique sur le plan linguistique, au niveau de *langue*. Nous n'en sommes pas étonnés, car le langage est enraciné dans la perception, mais il en est une conversion: l'expérience du sujet est transformée en expression (*dit*). Distinguer sémantiquement les verbes en statifs et en dynamiques, c'est opérer une répartition aspectuelle de fond au niveau du *dicible*, au niveau de *langue*, sur le plan des signifiés de puissance. C'est l'exigence de trouver un dénominateur commun qui conduit l'observateur au-delà de l'expérience et en deçà de l'hétérogénéité des valeurs de l'expression; il faut donc «*remonter de la multiplicité des conséquences du signe linguistique dans le parler réel à son unité de condition dans la*

<sup>247</sup> Il faudrait différencier du point de vue terminologique ce qui est «statique» de ce qui est «statif», même s'il existe évidemment un rapport privilégié entre l'archétype cognitif et le prototype aspectuel.

*langue virtuelle*» (GUILLAUME 1929: 133).

Franckel et Paillard (1991: 108) formulent une critique à l'hypothèse de continuité, dans laquelle s'inscrit la théorie guillaumienne. Rétifs à la recherche d'un invariant sémantique, d'une valeur résomptive à laquelle on pourrait reconduire les autres, ils déclarent:

si la prolifération des valeurs est [...] tenue pour contrôlable en tant que réductible à des [valeurs], sinon à une valeur type, l'idée même de continuité fait obstacle à celle de classification dans la mesure où elle s'appuie précisément sur la notion d'opposition distinctive. Catégoriser revient alors à établir une forme de discontinuité dans ce que l'on s'efforce précisément de décrire comme continu.

Evidemment, ces deux linguistes conçoivent le signifié de puissance comme un élément faible qui se passe d'entrer dans les détails, car il ne saurait pas se conformer à la multiplicité des exemples. Guillaume (1945 : 12) est pourtant clair sur ce point:

[c'est une erreur que de] ramener la grande diversité – pouvant aller jusqu'à l'expression des contraires – des valeurs d'emploi d'une forme à l'une d'entre elles considérée, par abus d'interprétation, essentielle. Le vrai est que les valeurs d'emploi d'une forme, si différentes soient-elles, sont réductibles sans exception à une valeur d'une autre espèce, préexistante à toute application de discours [...].

En outre, le repérage des signifiés de puissance n'implique pas la renonciation à la richesse des énoncés, de la production effective. Il s'agit uniquement de mettre en évidence le système de «causations» sur lequel se fonde le processus constitutif du langage: la «causation obverse» d'empreinte mentale (GUILLAUME 1964: 275) est suivie du «causé construit» qui engendre la «causation déverse», celle-ci exprimant dans le discours *«les conséquences nombreuses et diverses de chacun des cas (...) dont le causé construit se compose»* (*ibid.* : 27-28). Par ces conséquences Guillaume entend les effets de sens *«pouvant résulter de l'emploi discursif du cas de langue»* (*ibid.*)<sup>248</sup>. En vertu de la causation déverse, on construit le discours avec du

<sup>248</sup> Pour une meilleure compréhension du système de causations, nous fournissons un récapitulatif de l'entière causation du langage (GUILLAUME 1964 : 276).

ENTIÈRE CAUSATION DU LANGAGE		
CAUSATION OBVERSE	CAUSÉ CONSTRUIT	CAUSATION DÉVERSE

déjà construit, à savoir la *langue* (BOONE et JOLY 1996: 89). L'étude de l'aspect verbal doit donc envisager la nature du verbe inscrit dans l'énoncé, situé dans le *discours*. Borillo (1991: 98), qui insiste prioritairement sur l'exigence de prendre en considération l'ensemble des constituants de la phrase afin d'évaluer la caractérisation aspectuelle de l'énoncé, en conclut que l'interprétation peut aller au-delà des frontières phrastiques. Certes, mais on ne peut pas mettre sur le même plan tous les éléments qui participent à la définition aspectuelle d'une situation. L'intégration sera progressive et partira du dicible pour déboucher sur le dit, où la notion d'aspect sera complétée par d'autres facteurs confirmant ou révisant la valeur aspectuelle pré-discursive du lexème verbal.

Résumons figurativement (Fig. 2) :

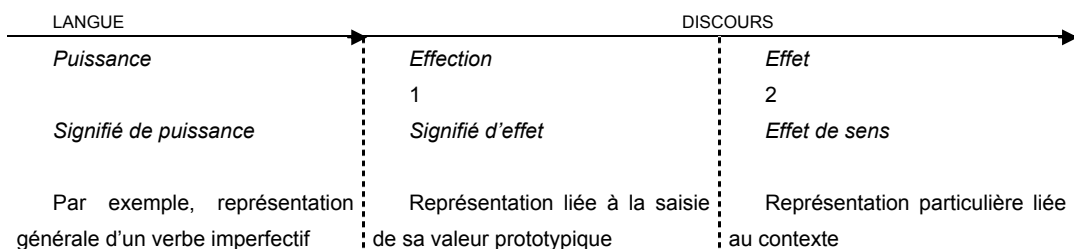


Fig. 2

Un signifié de puissance sera donc conçu comme un schéma prototypique qui conditionne le *discours* avec des contraintes de conceptualisation. Le signifié d'effet résultera de la saisie sélective de ce schéma de la part du locuteur; il constituera donc une étape intermédiaire entre le signifié de puissance et l'effet de sens. Enfin, l'effet de sens sera le résultat de la saisie précédente (le nombre *n* d'effets de sens ne peut pas être calculé en raison de l'immense diversité des contextes).

	<i>Tempus primum</i>	<i>Tempus secundum</i>	
Langue se construisant en pensée non encore construite comme telle	Langue construite en pensée (1 <sup>er</sup> état)	Langue construite en pensée (2 <sup>e</sup> état)	Langue employée déjà construite en pensée et en signes

### 3. L'aspect: de la définition au niveau de *langue* à l'épanouissement discursif

Il est judicieux de définir convenablement l'aspect verbal au niveau de *langue* (*puissance*). Wilmet (1997: 312) propose:

Soit un procès quelconque, exprimé par un verbe [...], allant d'un *terminus a quo* ( $\alpha$ ) à un *terminus ad quem* ( $\omega$ ). [...] La totalité des informations touchant le pôle A (avec ses antécédents liés  $< A$ ), le pôle  $\Omega$  (avec ses conséquents liés  $> \Omega$ ) et l'intervalle A -  $\Omega$  intéressent l'aspect. Selon que (1) le sens du verbe ou (2) un indice concret transmet les informations aspectuelles, une première décan-tation s'opère entre l'aspect sémantique et l'aspect formel.

Sa définition, intelligible et efficace, permet d'appréhender aisément son inventaire. A la première grande bifurcation (aspect sémantique vs aspect formel) correspond la dichotomie de Bertinetto (1986) *azione* vs *aspetto*: on différencie ce qui est sémantique de ce qui est essentiellement morphologique. La sous-catégorie sémantique élaborée par Wilmet (aspect statique vs aspect dynamique) a des affinités avec la distinction du linguiste italien statif vs non-statif. Toutefois, par voie comparative, la dichotomie de fond de Bertinetto (1986) non-duratifs vs duratifs (*arrivare* vs *trattenersi*) est surordonnée à la séparation entre statifs vs non-statifs. C'est alors l'aspect dynamique du linguiste belge qui attire notre attention, car il pose successivement dans le temps la borne initiale et la borne terminale. Si le procès est engendré à partir de la borne initiale ou à l'aboutissement de la borne finale, on aura:

- a) un procès imperfectif :

*marcher* 

Fig. 3

- b) un procès perfectif :

*sortir* 

Fig. 4

Le caractère ponctuel de l'action de *sortir*, par exemple, est donc subordonné chez Wilmet au caractère dynamique, non-statique. Par contre, chez Bertinetto, le procès ponctuel se différencie du transformatif (*partire*, *morire*), tous les deux réunis

sous les non-duratifs, caractérisés par un déroulement rapide et dont la borne initiale coïncide avec la borne finale (*incontrare, esplodere, spaventarsi*, etc.).

Contrairement à Bertinetto, Wilmet se sert d'une inférence d'ordre implicatif: *marcher* est imperfectif car *commencer à marcher* implique «avoir marché». Il fournit un exemple divertissant (1997: 313): «*la maman ou le papa du bébé qui effectue ses premiers pas annoncent triomphalement: Pierre a marché !*». Les procès perfectifs sont identifiables par une inférence d'ordre implicatif négatif, à laquelle s'associe une inférence d'ordre présuppositif. Sélectionnons le procès *sortir* au début ou au milieu de son déroulement: *commencer à sortir* n'implique ni «être sorti», ni «être en train de sortir»; *sortir* présuppose que l'on est encore à l'intérieur. *Sortir* sera donc perfectif.

Les verbes perfectifs se différencient des imperfectifs surtout grâce à une «*limite de tension*» (GUILLAUME 1929: 26)<sup>249</sup> :

représentons-nous l'action de «sortir» [...], réalisons-la effectivement en nous dirigeant vers l'issue du lieu où nous nous trouvons. Je me dirige vers cette issue, je la franchis : je suis sorti. Or à cet instant précis [...], puis-je continuer de sortir ? Non pas, car c'est chose faite et pour pouvoir sortir encore il me faudrait préalablement rentrer ou, à tout le moins, me diriger vers une autre issue, en un mot recommencer l'action, non pas la continuer. Comme on le voit, le verbe *sortir* enferme une limite de tension. Pareille limite n'existe pas dans le verbe *marcher*. Pour nous en rendre compte, réalisons de nouveau l'action. Je me lève, je me mets à marcher, je marche, je m'arrête; or, m'étant arrêté, rien ne s'oppose à ce que je reprenne *immédiatement* ma marche, au lieu qu'avec *sortir* la reprise de l'action ne pouvait être que *médiate* : il me fallait rentrer d'abord ou me diriger vers une nouvelle issue. On voit par là que le verbe *marcher*, susceptible en soi d'une continuation continue, n'enferme intérieurement aucune limite de tension.

Des procès comme <exploder>, que Bertinetto considèrent tout simplement comme non-duratifs, sont mieux définis par Wilmet comme perfectifs :

*exploder*

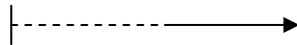


Fig. 5

L'appartenance à une catégorie autonome ou mixte étant donné l'inférence d'ordre implicatif typique des imperfectifs (*commencer à exploder* est considéré,

<sup>249</sup> Comrie (1989 : 57) parle de «borne inhérente».



dans le cas d'un engin explosif, comme agrammatical<sup>250</sup>, *être en train d'exploser* pourrait peut-être impliquer un «étirement» du temps sur lequel il faudrait réfléchir<sup>251</sup>) et celle d'ordre présuppositif qui est le propre des perfectifs (*exploser* présuppose que l'engin est encore intact) doit être écartée. Wilmet propose en 1980 (62) de conférer à ces procès un statut spécial (il les appelle conclusifs), mais en 1997 (314) il opte pour les englober dans le sous-ensemble des perfectifs. Car ils ont la prérogative d'établir un lien étroit entre la borne finale et la borne initiale, au sens où l'aboutissement du *terminus ad quem* dépend strictement du dépassement du *terminus a quo*. L'idée de ne pas avoir recours à la dénomination de «téliques» découle du fait que les linguistes ont associé à cette catégorie non seulement des perfectifs ayant une limite de tension interne, mais aussi les imperfectifs perfectivés ayant une limite de tension externe. Résultat: la télicité est attribuée aussi bien aux verbes de *langue* qu'aux verbes de *discours*. En outre, cette catégorie a englobé les verbes statiques ou dynamiques imperfectifs ayant un aspect grammatical (ou formel, selon Wilmet) non sécant (par exemple, au passé simple). Conséquence inévitable: la télicité est confondue avec la délimitation ou «boundedness»<sup>252</sup>.

Dans le passage de la *langue* au *discours*, la séparation entre imperfectifs et perfectifs selon le sémantème n'est plus nette. Leur stabilité sémantique chancelle. Selon Martin (1971: 78), l'aspect serait déterminé uniquement au niveau de *discours*:

en langue, tel lexème sera de tendance perfective ou de tendance imperfective, mais sans que l'on puisse se prononcer de manière ferme sur sa couleur aspectuelle, qui ne se détermine avec précision que dans l'emploi discursif.

Les imperfectifs deviennent des perfectifs à cause de la complémentation, par exemple *manger vs manger une pomme*. Toutefois, comme le note Gross (1980 :

---

<sup>250</sup> L'incompatibilité avec l'inchoativité est activée dans le cas de verbes ayant un signifié non figuré. Dans le domaine financier, par exemple, on peut dire grâce au pouvoir de la métaphore:

[3] *Les déficits budgétaires et la dette publique ont alors commencé à exploser de manière non contrôlée, faisant surgir le spectre d'une nouvelle crise bancaire.* (*Contretemps*, décembre 2011)

On y ajoute l'idée de perte de contrôle et la grandeur du développement. Du coup, le temps interne du sémantème du verbe subit un ralentissement.

<sup>251</sup> Mais, métaphoriquement, avec une certaine ironie :

[4] – *Vous avez vu le patron ? – Il est en train d'exploser dans la pièce d'à côté...*

Ou pour insister sur le développement exponentiel du procès:

[5] *Ma tête est en train d'exploser.*

<sup>252</sup> Depraetere (1995 : 44) distingue la télicité de la délimitation, car la première présenterait une situation ayant «an inherent or intended endpoint», tandis que la seconde décrirait une situation qui a atteint sa limite temporelle, à savoir «a temporal boundary». La télicité évoque l'actualisation potentielle d'une situation, alors que la délimitation en pose l'actualisation effective.

75), dans

[6] *Max a mangé cette pomme pendant dix minutes*

le procès est imparfaitif. C'est l'adverbial duratif *pendant dix minutes* qui réimparfaitivise le procès en lui conférant l'acceptation de «grignoter».

Il existe des procès imparfaitifs comme *regarder* qui ne sont pas perfectivables moyennant la complémentation. Celle-ci ne modifie pas le statut aspectuel du sémantème [8]:

[7] *Dans le bois Paul entendit un bruissement de feuilles: il regarda autour de lui.*

[8] *Excité, le chien regarda son maître et remua la queue.*

Si l'on reconnaît la possibilité pour certains imparfaitifs de muter en perfectifs, il existe également l'opération inverse. A cause du différent sujet, *tomber* sera perfectif dans [9]:

[9] *La fillette en fut surprise. La pomme tomba de sa main et roula au pied de l'arbre.*

Et imparfaitif dans [10]:

[10] *La neige tomba à gros flocons sur les toits des maisons endormies.*

Les observations sur l'aspect sémantique en français sont essentiellement variables même en italien: nous nous situons sur le même plan de la *langue*, qui présente une structure parfaitement semblable intégrant des formes d'expériences vécues et interprétées par le sujet de manière analogue. Néanmoins, même au niveau de *discours*, de nombreuses congruences subsistent, les mêmes facteurs contextuels pouvant modifier la «base aspectuelle». La complémentation peut perfectiver un imparfaitif: *stirare* vs *stirare una camicia*. Le sujet de l'énoncé peut changer la perfectivité du verbe :

[11] *Il proiettile colpisce il bersaglio.* (Bertinetto 1986)

[12] *Il vento colpisce il nostro volto.* (Bertinetto 1986)

Or, comme le souligne de manière critique Pottier (1980 : 241), les études combinatoires sont tout à fait légitimes, mais leur intérêt «réside dans leur au-delà: quelles conclusions peut-on tirer des distributions qui ne sont que des comporte-

ments résultatifs ?». L'analyse aspectuelle devrait joindre la perception sémantico-cognitive de la durée à sa particularisation contextuelle en établissant une alliance fiable entre l'attribution des traits constitutifs fondamentaux et leur expression.

#### 4. Conclusions

Il existe un rapport inaliénable entre ce qui est produit linguistiquement et sa représentation mentale. Le sujet parlant/écrivain ne peut pas accéder à des actes linguistiques sans avoir évoqué dans son for intérieur les possibilités que lui offre la *langue*, réceptacle de notions et de moyens pour les exprimer. Si l'aspect verbal a une physionomie changeante qui s'anime dans le *discours*, c'est la *langue* qui en définit les traits. Les classements des linguistes des langues romanes, dont nous avons pris en considération deux représentants illustres Bertinetto et Wilmet, sont efficaces s'ils s'évertuent à décrire ces traits en détectant dans la momentanéité du discours ce qui a été «institué» en *langue* (GUILLAUME 1974: 101). Toute étude du mécanisme constructif de la phrase, sur lequel Bertinetto fonde son analyse aspectuelle, devrait être conçue en fonction de considérations sur la structure «préalable» du mot. Quand on a affaire à l'aspect, on ne peut procéder sans traverser les difficultés d'une catégorisation à l'épreuve des faits multiples de l'expression: une fois passé le col du concept, on entraperçoit le sommet et on peut en admirer les versants. Incontestablement, Wilmet, lui, tire profit de certaines idées de la psychomécanique du langage en offrant une vision ensembliste du sémantème fatalement plus réduite que celle du linguiste italien, mais plus solide, sauf dans le cas des préfixes et des infixes auxquels il attribue un statut aspectuel d'ordre morphologique qui, du point de vue psychomécanique, ne leur appartient pas. En effet, idéogénétiquement parlant, ceux-ci sont associables à la matière de la base du mot-verbe et donc relèvent à part entière de l'aspect sémantique. Il n'en reste pas moins que sa définition générale d'aspect demeure l'une des plus claires dans le domaine de l'aspectologie. Tout se tient et la notion de durée est fixée dans sa représentation matérielle en activant des structures de connaissance à partir desquelles le sujet élabore des inférences. Ces structures de connaissance essentielles lui permettent de s'engager dans une activité de contextualisation linguistique qui a des rebondissements importants sur la perception du caractère statique ou dynamique des situations énoncées.

## Références bibliographiques

- BERTINETTO P. M. (1986), *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*, Firenze, L'Accademia della Crusca.
- BERTINETTO P. M. (1990), "Perifrasi verbali italiane: criteri di identificazione e gerarchia di perifrasticità", in G. BERNINI., A. GIACALONE RAMAT (a cura di), *La temporalità nell'acquisizione di lingue seconde*, Atti del Convegno Internazionale (Pavia, 28-30 ottobre 1988), Milano, Angeli, p. 331-350.
- BERTINETTO P. M. (1991), "Il verbo", in L. RENZI., G. SALVI (a cura di), *Grande grammatica italiana di consultazione*, vol. 2, Bologna, Il Mulino, p. 13-161.
- BERTINETTO P.M., BIANCHI V., HIGGINBOTHAM J., SQUARTINI M. (eds.) (1995), *Temporal Reference, Aspect and Actionality. Vol. 1: Semantic and Syntactic Perspectives*, Torino, Rosenberg & Sellier.
- BERTINETTO P. M., SQUARTINI M. (1995), "An attempt at defining the class of *gradual completion* verbs", in P.M. BERTINETTO, V.BIANCHI, J. HIGGINBOTHAM, M. SQUARTINI (eds.) (1995), *Temporal Reference, Aspect and Actionality. Vol. 1: Semantic and Syntactic Perspectives*, Torino, Rosenberg & Sellier, p. 11-26.
- BERTINETTO P. M. (1997), *Il dominio tempo-attuale. Demarcazioni, intersezioni, contrasti*, Torino, Rosenberg & Sellier, p 27-60.
- BOONE A., JOLY A. (1996), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris/Montréal, L'Harmattan.
- BORILLO A. (1991), "De la nature compositionnelle de l'aspect", in C. FUCHS (éd.), *Les typologies de procès*, Paris, Klincksieck, p. 97-102.
- COMRIE B. (1976), *Aspect*, Cambridge, CUP.
- COMRIE B. (1989), "Perfectif et télétique", *Travaux de linguistique*, 19, p. 57-66.
- DE PRAETERE I. (1995), "The Effect Of Temporal Adverbials On (A)telicity And (Un)Boundedness", in P.M. BERTINETTO, V. BIANCHI, J. HIGGINBOTHAM, M. SQUARTINI (eds.), *Temporal Reference, Aspect and Actionality. Vol. 1: Semantic and Syntactic Perspectives*, Torino, Rosenberg & Sellier, p. 43-54.
- DESCLÉS J.-P. (1989), "State, event, process and topology", *General Linguistics*, 29, 3, p. 159-200.
- DESCLES J.-P. (1991), "Archétypes cognitifs et types de procès", in C. FUCHS (éd.), *Les typologies de procès*, Paris, Klincksieck, p. 171-195.
- FRANCKEL J.-J. & PAILLARD D. (1991), "Discret – dense – compact: vers une typologie opératoire", in C. FUCHS (éd.), *Les typologies de procès*, Paris, Klincksieck, p. 103-136.
- FUCHS C., LÉONARD A.-M. (1979), *Vers une théorie des aspects. Les systèmes du français et de l'anglais*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales/Mouton.

- FUCHS C., GOSELIN L., VICTORRI B. (1991), "Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès", in C. FUCHS (éd.), *Les typologies de procès*, Paris, Klincksieck, p. 137-169.
- GOSELIN L., FRANÇOIS J. (1991), "Les typologies de procès: des verbes aux prédications", in C. FUCHS (éd.) (1991), *Les typologies de procès*, Paris, Klincksieck, p. 19-86.
- GROSS M. (1980), "Deux remarques sur l'aspect", dans J. DAVID, R. MARTIN (eds), *La notion d'aspect*, Actes du Colloque organisé par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz (18-20 mai 1978), Metz, Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, p. 69-81.
- GUILLAUME G. (1929), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, H. Champion.
- GUILLAUME G. (1945), *L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Copenhague, Munksgaard.
- GUILLAUME G. (1964), *Langage et science du langage*, Paris/Québec, Nizet/Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME G. (1974), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1949-1950 - Série A*, vol. 4 "Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II", Paris/Québec, Klincksieck/Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME G. (2003), *Prolégomènes à la linguistique structurale I*, Texte établi par Roch VALIN, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- MARTIN R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- MOURELATOS A. P. D. (1978), "Events, processes and states", *Linguistics and Philosophy*, 2, p. 415-434.
- POTTIER B. (1980), "Essai de synthèse sur l'aspect", dans J. DAVID, R. MARTIN (eds), *La notion d'aspect*, Actes du Colloque organisé par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz (18-20 mai 1978), Metz, Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, p. 239-246.
- SCHENA L. (1989), *Grammaire du verbe français. L'indicatif*, Milano, Pubblicazioni ISU – Università Cattolica.
- SCHENA L. (1994), "Les catégories du temps et de l'aspect dans le verbe français", *Quaderni del Centro di Linguistica dell'Università Cattolica*, 5, Brescia, La Scuola, p. 5-22.
- SCHENA L. (1997), "Le categorie verbali", in C. TORSELLO (a cura di), *Grammatica: studi interlinguistici*, Padova, Unipress, p. 131-152.
- SOLIMAN L.T. (2001), *L'aspetto verbale in chiave psicomeccanica*, Tesi di dottorato, Dottorato di Ricerca in Lingua, Linguistica, Storia della Lingua Francese (XIII ciclo), Trieste, Università di Trieste.
- WILMET M. (1980), "Aspect grammatical, aspect sémantique et aspect lexical : un

problème de limites”, dans J. DAVID, R. MARTIN (eds), *La notion d’aspect*, Actes du Colloque organisé par le Centre d’Analyse syntaxique de l’Université de Metz (18-20 mai 1978), Metz, Centre d’Analyse syntaxique de l’Université de Metz, p. 51-68.

WILMET M. (1997), *Grammaire critique du Français*, Louvain-la-Neuve, Duculot/Hachette.



Stampato digitalmente  
nel mese di marzo 2012  
presso Rotomail Italia S.p.A